

L'homme de la croisade

(Suite de la première page.)

Rejet d'autant plus insupportable qu'il était le fait de gens « bien nés » vis-à-vis de paysans et d'ouvriers misérables, bien souvent analphabètes, pour tout dire de gueux. Maltraux, mieux que tout autre, a compris dans l'Espagne, le fond de leur drame : « Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me désigne, si l'est pire épreuve pour un homme fier — et quel Espagnol ne l'est pas ? — que de se sentir dédaigné.

La prétention de Franco et des siens à incarner seuls l'Espagne était d'autant plus insupportable que pour venir à bout de l'Espagne — de ce qui était pour eux l'anti-Espagne — il leur avait fallu faire abondamment appel au soutien de l'étranger.

Hitler et Mussolini avaient participé à la préparation du soulèvement. Il fallait, malgré la comédie de la « non-intervention », l'entrée en ligne des avions de la légion Condor allemande — responsable de l'assassinat de Guernica — et des divisions de Chemises noires italiennes, pour venir à bout d'un peuple pourtant abandonné par la plus grande partie d'une armée prôteraient et affaibli par ses profondes divisions internes, elles-mêmes aggravées par les constantes ingérences soviétiques.

Malgré leur combativité, l'appoint des Brigades internationales, qui devaient être retirées au lendemain de Munich, sur les ordres d'un Staline cherchant déjà à se rapprocher d'Hitler, ne pouvait équilibrer le poids de ces unités régulières supérieurement armées. Rares à un peuple eura résisté si longtemps et si opiniâtrement à la dictature qu'on voulait lui imposer par la force brutale.

Si le franquisme n'avait été, comme on l'a trop cru, que l'équivalent espagnol du nazisme, il aurait disparu comme lui dans le tourbillon de la deuxième

guerre mondiale. Mais le Caudillo avait trop d'orgueil pour subordonner son pouvoir à celui de l'étranger, fût-il ami. Il remit rapidement à sa place — relativement modeste — la Falange, version espagnole du fascisme, et établit son pouvoir personnel en jouant habilement des contradictions entre les diverses forces — Eglise, armée, monarchistes des deux alliances, grande banque — qui, avec la Falange, le soutenaient. Mais en l'absence de véritable parti unique, les groupes sociaux traditionnels ne furent jamais totalement embrigadés. Comment d'ailleurs y parvenir dans ce pays où sont si fortes l'individualisme, le sens de l'honneur et l'esprit « caballero » ?

Le tempérament de ce froid Gallien était aux antipodes du romantisme frénétique d'un Hitler. Comme la reconnaissance n'était à ses yeux qu'une marque de faiblesse, il se refusa avec toute la ruse et toute l'obstination dont il était capable à laisser entraîner son pays dans la deuxième guerre mondiale. Le sort des armes aurait-il souri au Führer que Franco aurait demandé sa part des dépouilles africaines de la France. Mais quand il vit que le vent tournait dans l'autre sens, il sut se débarrasser à temps de ses détracteurs et de ses ministres les plus compromis aux côtés des nazis. Combien de fois, par la suite, cogitait-il sans un mot de remerciement des hommes qui n'avaient en d'autre tort que d'exécuter la politique qu'il leur avait prescrite ?

La guerre froide naissante sauva son régime d'une intervention des vainqueurs de 1945, dans les rangs desquels se trouvaient des milliers de républicains espagnols convaincus que la libération de leur pays suivrait de peu l'écroulement de l'Axe. Mais l'opprobre demeurait assés général pour que les Nations unies décident en 1949 la rupture diplomatique entre leurs membres et le gouvernement de Madrid.

D'une alliance à l'autre

Ce fut la grande réussite de Franco que de retourner en sa faveur la réaction hostile provoquée par cette mise à l'index dans un peuple qui avait constamment montré au cours des âges son peu de goût pour les interventions de l'étranger dans ses affaires. Il ne lui restait plus qu'à se faire entendre dans une autre croisade, celle dont les Etats-Unis avaient pris la tête contre le communisme et qui n'était pour lui que la suite logique de celle de 1936. Certes, il ne réussit jamais à faire admettre son pays dans le pacte atlantique, le Conseil de l'Europe ou la Communauté économique européenne. Mais il put maintenir son indépendance dans l'alliance avec Washington, comme il y était parvenu dans l'alliance avec Hitler. C'est là sans doute la raison principale de l'admiration que de Gaulle ne se cachait pas de lui vouer.

L'aide américaine, les devises apportées par le tourisme et par l'émigration massive de la main-d'œuvre, l'arrivée aux postes de commandement de l'économie d'équipes de grande valeur ont depuis lors transformé le pays. C'est le secrétaire général du P.C., Santiago Carrillo, qui raconte l'étonnement de ses camarades retournés clandestinement en Espagne dans les années 50 en constatant que les paysans avaient des montres ! Le niveau de vie n'a depuis lors cessé d'accroître et l'Espagne s'industrialise. Le régime de sécurité sociale vant le nôtre. La classe moyenne, dont l'absence au moment de la guerre civile contribuait sans doute à expliquer la violence de l'affrontement, a pris une ampleur qu'attestent les encombrements des rues de Madrid ou de Barcelone. Toutes les conditions paraissent réunies pour l'établissement d'un régime démocratique de type occidental, du moins d'une libéralisation qui permettrait à l'Espagne de sortir enfin de son isolement séculaire. Mais ce n'est pas à quatre-vingts ans passés qu'un despote change de caractère. L'âge a plutôt tendance à le confirmer dans son autoritarisme, à moins de faire de lui le jouet d'une « camarilla » d'autant plus acharnée à profiter du pouvoir qu'elle sait que le temps lui est compté. « Vous êtes aveugles comme des chats, que devriez-vous sans moi ? », disait Staline aux membres du Politburo.

La profession de chef d'Etat est de celles pour lesquelles il n'est pas de limite d'âge, mais, Adnaner mis à part, il est peu d'exemples d'octogénaires qui ne passent pas leurs dernières années de règne à compliquer la tâche de leurs successeurs. C'est à quoi

s'est employé, qu'il l'ait voulu ou non, le général Franco face à une opposition multiforme, et qui va des monarchistes fidèles à don Juan aux séparatistes basques et aux terroristes gauchistes du FRAP. Fut-il que de passer la main à son héritier constitutionnel, le prince d'Espagne, dont l'impopularité paraissait s'être muée, ces temps-ci, en une sorte de lassitude, il a voulu, jusqu'à la dernière minute, se cramponner au pouvoir. Soit par sa propre décision, soit plus vraisemblablement sous la pression de polices devouées la base principale d'un régime de plus en plus lâché par ses piliers traditionnels : Eglise, grande bourgeoisie, a vieilles chemises » de la Falange et même une partie de l'armée, il a ordonné des exécutions qui ramènent son pouvoir à ses sources sanglantes et fait contre lui l'unité de l'opinion extérieure. La violence a répondu à la violence. Il faudrait beaucoup d'optimisme pour croire qu'un stade qu'elle a atteint, l'effacement du Caudillo d'Espagne suffira à ramener dans son pays la liberté et la paix.

ANDRÉ FONTAINE.

1892-1975

1892 — Francisco Franco Bahamonde naît au Ferrol en Galice.

1907 — Le jeune Franco entre à l'Académie militaire de Tolède.

1912 — Franco débarque au Maroc où il a l'occasion de s'illustrer à la tête d'unités de suppléants indigènes récemment constitués. Il est nommé lieutenant.

1915 — A vingt-deux ans, il est le plus jeune capitaine de l'armée espagnole et sa réputation de héros de guerre lui vaut les médailles officielles de Madrid.

1917 — Il participe à la répression des grèves révolutionnaires dans les Asturies.

1923 — Franco est nommé commandant en chef de la légion étrangère.

1925 — Coup d'Etat de Miguel Primo de Rivera.

1926 — Lors d'une brève permission, Franco épouse à Oviedo Carme Polo.

1928 — Il est nommé colonel.

1929 — Débarquement en Espagne des troupes hispano-françaises. A Alhucemas, Franco s'illustre une nouvelle fois.

1930 — Il est nommé, à trente-trois ans, général de brigade, et, à l'honneur de la guerre du Maroc s'achève, il surclasse largement par ses états de services tous ses camarades de combat.

1932 — Il est chargé de la mise sur pied de l'Académie militaire générale de Saragosse.

1930 — Démission de Miguel Primo de Rivera.

1931 — Abdication d'Alfonso XIII. La 2^e République est proclamée.

1932 — Large victoire de la gauche aux élections législatives.

1933 — L'Académie militaire de Saragosse est fermée.

1934 — Franco est nommé commandant en chef de la 15^e brigade d'infanterie de La Corogne.

1936 — Tentative de putsch du général Sanjurjo.

1937 — Franco est commandant en chef des Basques.

1938 — Fondation de la Falange.

1939 — La droite remporte les élections générales.

1940 — Franco est promu général de division.

1941 — Il dirige la répression des grèves dans les Asturies.

1942 — Franco est nommé commandant en chef des forces armées au Maroc.

1943 — Il devient chef d'état-major de l'armée.

1945 — La guerre civile.

1946 — Victoire du Front populaire aux élections législatives.

1947 — Franco est nommé commandant général aux Canaries.

1948 — Assassinat de José Calvo Sotelo, leader de la droite monarchiste, à Madrid.

1949 — La guerre civile se termine. Franco quitte secrètement les Canaries pour le Maroc et devient membre de la Junta de défense nationale le 3 août.

1950 — Franco est nommé chef du gouvernement investi de tous les pouvoirs et commandant en chef des forces nationales.

1951 — L'Allemagne et l'Italie reconnaissent le régime franquiste.

1952 — Exécution par les républicains de José Antonio Primo de Rivera, chef de la Falange.

1953 — Bombardement de Guernica.

1954 — Franco préside le premier conseil national du Mouvement, parti unique qu'il avait créé le 15 avril en proclamant la fusion de la Falange, des carlistes et de divers groupements de droite.

1955 — Formation du premier gouvernement franquiste, savant dosage entre les grandes familles politiques du régime.

1956 — Franco promulgue la charte de 1958.

1957 — D est promu capitaine général, le plus haut grade dans la hiérarchie espagnole.

1958 — Les nationalistes s'emparent de Barcelone.

1959 — L'Espagne et le Portugal signent un traité d'amitié.

1960 — L'Espagne adhère au pacte atlantique.

1961 — Franco préside à Madrid le défilé de la victoire.

1962 — Le Caudillo proclame la neutralité de l'Espagne dans la guerre mondiale.

1960 — Franco affirme le non-alignement de l'Espagne.

1961 — Il refuse l'occupation de Tangier. L'Espagne devra s'en retirer sous la pression des Alliés le 18 septembre 1961.

1962 — Le Caudillo reçoit Eisenhower à Madrid. C'est le début de la collaboration entre les deux pays. Il reçoit Hitler trois jours plus tard à Hendaye.

1963 — Création des « syndicats » officiels d'inspiration corporatiste italienne.

1964 — Franco rencontre Mussolini à Bordighera, puis deux jours plus tard à Fontvieille à Montpelier.

1965 — Création de la « División Azul ». C'est la seule manifestation d'un engagement militaire de l'Espagne aux côtés de l'Allemagne nazie.

1966 — Franco s'illustre à Tokyo après l'attaque de Pearl Harbor.

1967 — Rencontre Franco-Salazar à Séville.

1968 — Franco lance un appel à la paix aux pays de l'Ouest.

1969 — Il rappelle la « División Azul » qui combat sur le front du Pénin.

1970 — Franco refuse de mettre fin aux exportations de trinitrotoluène vers l'Allemagne. Les Occidentaux, en représailles, stoppent les exportations de pétrole vers l'Espagne.

1971 — Le Caudillo écrit à Churchill pour affirmer ses « bons sentiments ».

1972 — Il reconnaît le gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

1973 — Don Juan publie le manifeste de Lausanne dans lequel il exige le départ de Franco.

1974 — La droite monarchiste lance la tentative de restauration du régime, la Charte des Espagnols, qui affirme dans son préambule « le respect de la dignité, de l'intégrité et de la liberté de la personne humaine ».

1975 — Pierre Leval est expulsé de Barcelone et livré aux Alliés.

1976 — L'Assemblée de l'ONU condamne le régime franquiste.

1977 — La France signe un accord avec l'Espagne. Elle ne sera souverte que le 10 février 1982.

1978 — Par un référendum organisé sur la loi de succession, l'Espagne se transforme officiellement en une monarchie, dont le monarque a vie, non couronné, est le Caudillo. Le conseil de la royauté sera constitué le 28 février 1982.

1979 — Création du plan Marshall. L'Espagne en est exclue.

1980 — Franco rencontre Don Juan, et il est admis que Franco se fera en Espagne.

1981 — Les Etats-Unis ouvrent un crédit de 22 500 000 dollars à l'Espagne, qui est ainsi, et progressivement, réintégrée dans le concert des nations.

1982 — Carro Blanco fait son entrée dans le cinquième gouvernement Franco.

1983 — Madrid bénéficie d'un nouveau prêt américain de 100 millions de dollars.

1984 — L'Espagne est admise à l'UNESCO.

1985 — Signature du Concordat avec le Vatican.

1986 — Signature du pacte de Madrid liant l'Espagne et les Etats-Unis par trois accords bilatéraux : aide économique ; aide militaire ; défense mutuelle.

1987 — Franco confère une nouvelle fois avec Don Juan sur l'orientation à donner à l'éducation.

de Juan Carlos, âgé de seize ans. Ceint-à ce moment, neuf mois plus tard, une formation complète d'officier.

1955 — Franco reçoit Fuster Dulles au Ferrol.

1956 — L'Espagne entre à l'ONU.

1957 — Les « technocrates » liés à l'Opus Dei font leur apparition dans le stricto sensu gouvernement Franco, où les phalangistes sont en recul.

1958 — Franco présente aux Cortes « Les principes du Mouvement national ».

1959 — Installation de l'observatoire de Valle de Los Caidos abritant les restes des milliers de victimes de la guerre civile.

1960 — Instauration d'un plan de stabilisation économique.

1961 — Le président Eisenhower se rend en Espagne.

1962 — Exécution de l'anarchiste Antonio Abad Domercq.

1963 — Lettre de trois cent trente-neuf prêtres basques à Jean XXIII.

1964 — Décret sur la répression du banditisme.

1965 — L'Espagne demande l'ouverture de négociations avec le Maroc commun.

1966 — Etat d'exception dans deux des quatre provinces basques et dans toutes les Asturies, à la suite de grèves.

1967 — Le général Muñoz Grandes, ancien commandant de la División Azul, est nommé vice-président du septième gouvernement.

1968 — Création du salaire minimum garanti.

1969 — Juan Carlos, dirigeant du P.C., est arrêté à Madrid.

1970 — Promotion des accords hispano-américains.

1971 — Mise en place du 1^{er} Plan de développement économique et social qui couvre la période 1964 à 1967.

1972 — Formation du huitième gouvernement.

1973 — Promulgation de la loi sur la presse de M. Fraga Iribarne qui va permettre une certaine libéralisation.

1974 — Franco présente au Cortes la loi organique de l'Etat qui est approuvée par référendum le 16 décembre suivant et est promulguée le 18 janvier 1975.

1975 — Etat d'exception dans la province de Biscaye.

1976 — L'amiral Carrero Blanco remplace le général Muñoz Grandes à la vice-présidence du gouvernement.

1977 — Juan Carlos atteste sa majorité constitutionnelle.

1978 — Fermeture de l'université de Madrid.

1979 — Franco ordonne le blocus terrestre de Gibraltar.

1980 — Le Caudillo ordonne l'expulsion de la famille de Bourbon Parme.

1981 — Juan Carlos est nommé successeur de Franco.

1982 — Mise en place du neuvième gouvernement dans lequel les associés de l'Opus Dei sont en position de force.

1983 — Franco reçoit de Gaulle au Ferrol.

1984 — Signature de l'accord commercial préférentiel Espagne-C.E.E.

1985 — Renouvellement des accords militaires hispano-américains.

1986 — Le Caudillo reçoit le président Nixon à Madrid.

1987 — Ouverture du procès de Burgos. Dix peines de mort sont prononcées le 23 décembre. Les condamnés, membres de l'ETA, sont exécutés le 29 décembre et leurs corps commencent à être restitués à perpétuité.

1988 — Etat d'exception dans la province de Guipuzcoa (Saint-Sébastien).

1970 — Franco reçoit de Gaulle au Ferrol.

1971 — Franco charge Juan Carlos de le remplacer en cas de maladie ou d'absence hors du territoire national.

1972 — Emergence ouverte au Ferrol : deux morts.

1973 — L'amiral Carrero Blanco est désigné comme le futur chef du gouvernement.

1974 — L'amiral Carrero Blanco est nommé chef du gouvernement. Il sera assassiné le 20 décembre en plein centre de Madrid.

1975 — M. Arias Navarro la remplace au poste de premier ministre.

1976 — L'anarchiste Puig Antich est condamné à mort. Il sera exécuté le 2 mars à Barcelone.

1977 — A propos de l'assignation de l'évêque de Bilbao, qui avait pris position en faveur du mouve-

ment basque, la « Concordat entre l'Esp. Valencien est évêque.

14 juillet. — Le général Juan de Vallejo remplace Diego Alcala comme major.

23 juin. — Meeting à Paris par le parti communiste espagnol. Franco, sous phobie, est hospitalisé.

19 juillet. — Le Caudillo se présente à titre de prince Juan Carlos.

30 juillet. — Franco qui quitte l'Amérique du Nord est de santé à surprise politique. A Paris, u démocratique s'allant à Madrid à certains moments le retour à l'Etat.

2 septembre. — Franco, prend ses fonctions à l'Etat.

10 septembre. — M. C Navarre se déclare d'opposition au politique réalisation pro-mocrite.

13 septembre. — Uns bor dans un restaurant : vingt-cinq personnes.

18 septembre. — Les vingt-cinq personnes de l'attaque de l'Etat sont libérées.

25 septembre. — Le départ ministériel du gouvernemen de l'information, coup d'arrêt porté à ce régime.

30 novembre. — La conférence réunit la reco des droits d'association et d'expression.

1975

10 février. — Une pétition solennelle millo signée par la commission de justice et l'Assemblée générale pour prisonniers politiques.

4 mars. — Le remaniement ministériel à Madrid, après la démission de Juan Carlos, est approuvé par référendum le 16 décembre suivant et est promulgué le 18 janvier 1975.

1976

17 janvier. — Création du salaire minimum garanti.

29 avril. — Juan Carlos, dirigeant du P.C., est arrêté à Madrid.

25 septembre. — Promotion des accords hispano-américains.

28 décembre. — Mise en place du 1^{er} Plan de développement économique et social qui couvre la période 1964 à 1967.

1977

8 juillet. — Formation du huitième gouvernement.

18 mars. — Promulgation de la loi sur la presse de M. Fraga Iribarne qui va permettre une certaine libéralisation.

22 novembre. — Franco présente au Cortes la loi organique de l'Etat qui est approuvée par référendum le 16 décembre suivant et est promulguée le 18 janvier 1975.

1978

5 janvier. — Juan Carlos atteste sa majorité constitutionnelle.

20 mars-6 mai. — Fermeture de l'université de Madrid.

6 mai. — Franco ordonne le blocus terrestre de Gibraltar.

20 décembre. — Le Caudillo ordonne l'expulsion de la famille de Bourbon Parme.

1979

5 juin. — Franco reçoit de Gaulle au Ferrol.

20 juin. — Signature de l'accord commercial préférentiel Espagne-C.E.E.

6 août. — Renouvellement des accords militaires hispano-américains.

20 octobre. — Le Caudillo reçoit le président Nixon à Madrid.

3 décembre. — Ouverture du procès de Burgos. Dix peines de mort sont prononcées le 23 décembre. Les condamnés, membres de l'ETA, sont exécutés le 29 décembre et leurs corps commencent à être restitués à perpétuité.

4 décembre. — Etat d'exception dans la province de Guipuzcoa (Saint-Sébastien).

La loi fondamentale

1975 — Rencontre Franco-Salazar à Séville.

1976 — Franco lance un appel à la paix aux pays de l'Ouest.

1977 — Il rappelle la « División Azul » qui combat sur le front du Pénin.

1978 — Franco refuse de mettre fin aux exportations de trinitrotoluène vers l'Allemagne. Les Occidentaux, en représailles, stoppent les exportations de pétrole vers l'Espagne.

1979 — Le Caudillo écrit à Churchill pour affirmer ses « bons sentiments ».

1980 — Il reconnaît le gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

1981 — Don Juan publie le manifeste de Lausanne dans lequel il exige le départ de Franco.

1982 — La droite monarchiste lance la tentative de restauration du régime, la Charte des Espagnols, qui affirme dans son préambule « le respect de la dignité, de l'intégrité et de la liberté de la personne humaine ».

1983 — Pierre Leval est expulsé de Barcelone et livré aux Alliés.

1984 — L'Assemblée de l'ONU condamne le régime franquiste.

1985 — La France signe un accord avec l'Espagne. Elle ne sera souverte que le 10 février 1982.

1986 — Par un référendum organisé sur la loi de succession, l'Espagne se transforme officiellement en une monarchie, dont le monarque a vie, non couronné, est le Caudillo. Le conseil de la royauté sera constitué le 28 février 1982.

1987 — Création du plan Marshall. L'Espagne en est exclue.

1988 — Franco rencontre Don Juan, et il est admis que Franco se fera en Espagne.

1989 — Les Etats-Unis ouvrent un crédit de 22 500 000 dollars à l'Espagne, qui est ainsi, et progressivement, réintégrée dans le concert des nations.

1990 — Carro Blanco fait son entrée dans le cinquième gouvernement Franco.

1991 — Madrid bénéficie d'un nouveau prêt américain de 100 millions de dollars.

1992 — L'Espagne est admise à l'UNESCO.

1993 — Signature du Concordat avec le Vatican.

1994 — Signature du pacte de Madrid liant l'Espagne et les Etats-Unis par trois accords bilatéraux : aide économique ; aide militaire ; défense mutuelle.

1995 — Franco confère une nouvelle fois avec Don Juan sur l'orientation à donner à l'éducation.

BOUCHARD PÈRE & FILS

Propriétaires des Domaines du Château de BEAUNE, 80 hectares de Grands Crus et de Premiers Crus

Documentation sur demande à :
Maison Bouchard Père & Fils

Depuis 1771 négociants au Château de Beaune (Côte d'Or)
Téléphone: (80) 22.14.41 (4 lignes groupées)

DU GÉNÉRAL FRANCO

« Accordez-moi six mois... »

(Suite de la première page.)

Juan Carlos a aussi de plus en plus souvent rompu volontairement les barrières du protocole et de la sécurité, recherchant les bains de soleil. Pourtant son « image », acquise l'été 1975, est restée assez stable. Il s'en délectait devant ses visiteurs à la Zarzuela.

La patience, sinon même le réajustement, est une « qualité » que la plupart des Espagnols étaient jusqu'en novembre 1975 disposés à lui reconnaître. Rien de net, de précis, dans les déclarations publiques du prince jusqu'alors ne pouvait leur faire croire qu'il était réellement décidé à donner un tour nouveau à l'Espagne. On la disait certes « ouverte », ouverte à tous les vents, ouverte à toutes les idées, ouverte à tous les hommes, ouverte à tous les espoirs, ouverte à tous les défis.

Le nouveau roi est né le 5 janvier 1938, à Rome. Son père don Juan, comte de Barcelona, est un colosse qui l'âge et le bon caractère ont empêché de vieillir. Jusqu'en 1984, il a dirigé la marine bourbonnienne jusqu'à la retraite. Un homme dont le véritable vocation aurait été de courir les océans et non pas de surveiller de l'étranger, avec des sentiments mêlés de dépit et d'orgueil, la lente ascension de son fils vers le trône.

Sa mère, c'est dona Maria de las Mercedes de Bourbon-Orléans, princesse des deux Siciles. Honneur insignis : Eugenio Pacelli, futur Pie XII, baptisa le prince. En Espagne, la guerre civile a deux ans. Alphonse XIII n'a plus que trois années à vivre. Avant de partir en exil, il avait dit avec mélancolie : « Je suis résolu à n'avoir aucune part dans l'effacement de mes compatriotes... » Le grand philosophe Ortega y Gasset prophétisait : « Espagne, votre État n'est plus. La monarchie est morte. Reconstituez-la. »

Personne alors en Espagne et hors Espagne ne se hasardait à prédire le retour sur le trône d'un Bourbon. La monarchie, la famille royale conduite dans sa traversée du désert de main de maître par la dynastie victorienne-Eugénie sont discrédités et pour longtemps.

1941 : la reine-mère installe tout son monde sur les rives paisibles du lac Léman, aux Vieilles-Fontaines et aux Rocailles, près de Lausanne. 1948 : Victoria-Eugénie reste en Suisse ; la comtesse de Barcelona et ses enfants (Juan Carlos, l'aîné des garçons, Pilar née en 1936, Margerita et Alfonso née en 1939) partent pour Estoril, station balnéaire proche de Lisbonne. Don Juan se rapproche de cette terre d'Espagne dont il est éloigné depuis le début de la guerre civile. Volontaire pour combattre dès le début dans les rangs nationalistes, il a été éconduit sans la moindre courtoisie par le général Mola, qui commandait le front nord. Les Bourbons n'oublient pas cet affront.

Juan Carlos était en âge de commencer ses études. Nous étions nous convaincus qu'il aurait été grave de la couper du milieu espagnol à ce moment crucial... Un pacte a-t-il été conclu ? Qui a espéré tromper l'autre ? Le Général ou le Bourbon trop sûr de ses

Très grand, athlétique, resté mince, les cheveux blancs frisés, l'œil bleu, le nez droit, Juan Carlos est physiquement plus britannique que castillan. Il est vrai que sa grand-mère Victoria Eugénie de Battenberg était la petite-fille de la reine Victoria. Sa première passion est de toute évidence le sport : équitation, voile, ski, karaté. Coupes et trophées gagnés lors de régates ont en bonne place dans son bureau. Ceinture noire de judo, champion d'Espagne à la voile dans la catégorie « dragon », bon skieur, cavalier honorable, excellent sécher, il conduit humblement ses voitures à l'ombre de la Zarzuela à la résidence de Franco. Jusqu'à la première hospitalisation du Caudillo, en juillet 1974, la Zarzuela ne recevait pas de visites discrètes des membres du gouvernement. Les rencontres de Juan Carlos avec Franco étaient réglées par le système de la vie officielle. Aucun notable n'aurait osé donner l'impression de « se placer » pour la succession. La première nomination de Juan Carlos comme chef d'Etat par intérim a rompu par la force des choses cet isolement relatif, cette prudence de cour où le moindre geste était interprété. Mais il ne s'est pas hasardé à constituer un vrai cabinet particulier, un conseil privé tel que son père, don Juan, en a eu pendant longtemps.

« Accordez-moi six mois... » sont-elles suffisantes pour l'épreuve qui l'attend aujourd'hui ? La Zarzuela n'a de palais que le nom. C'est une demeure basse et blanche, à un seul étage, confortable mais modeste. Le mobilier est sobre, élegant, raffiné. Le Pardo, d'où les cortésistes fuient de la Sierra de Guadarrama apparaissent très proches, n'est qu'à 4 kilomètres à vol d'oiseau vers le nord-ouest. Mais aucun chemin secret n'a jamais relié la Zarzuela à la résidence de Franco. Jusqu'à la première hospitalisation du Caudillo, en juillet 1974, la Zarzuela ne recevait pas de visites discrètes des membres du gouvernement. Les rencontres de Juan Carlos avec Franco étaient réglées par le système de la vie officielle. Aucun notable n'aurait osé donner l'impression de « se placer » pour la succession. La première nomination de Juan Carlos comme chef d'Etat par intérim a rompu par la force des choses cet isolement relatif, cette prudence de cour où le moindre geste était interprété. Mais il ne s'est pas hasardé à constituer un vrai cabinet particulier, un conseil privé tel que son père, don Juan, en a eu pendant longtemps.

sa mort, en décembre 1973, la « grand ordonnance » de la succession. Mais Don Juan est furieux, et il le sait, précisant qu'« il maintient ses droits ». A son fils qu'il a consulté par téléphone, le comte de Barcelona, vint, à 01 : « Fais ce que tu voudras... » La fausse querelle entre le père et le fils, exploitée d'abord par les monarchistes « légitimistes » ou « franquistes », puis ultérieurement par les leaders des formations politiques du régime et de l'opposition, commença. Mais le roue est libre pour le petit-fils d'Alphonse XIII. Le « candidat » carliste va être éliminé en décembre 1968 et expulsé. Le 5 janvier 1968, Juan Carlos a eu trois ans, l'âge requis par les lois espagnoles pour assumer la succession. Le 20 janvier de la même année, Sophia lui a donné un garçon, Felipe. Pour la première fois depuis son départ en 1931, la reine Victoria-Eugénie revient à Madrid pour assister au baptême. Don Juan est là, Franco absent. Emue de retrouver la capitale après trente-sept ans d'absence, Victoria-Eugénie se taille un succès personnel dans les rues de Madrid et le comte de Barcelona est salué par ses partisans au cri de « Vive le roi ! » mais les jeux sont déjà faits dans le couloir.

Le 22 juillet 1968, devant les Cortes réunies en séance extraordinaire, le général Franco propose que Juan Carlos soit nommé successeur à titre de roi d'Espagne. Le lendemain, le prince se rend uniformément au document qui l'engage sous l'œil attentif de Franco. Il jure aussi fidéjussure aux principes du Mouvement, c'est-à-dire à la Constitution franquiste. C'est une « formalité » qu'il osera répéter lors de sa proclamation officielle comme roi d'Espagne par les Cortes, les Cortes et les Cortes. C'est « ultra » du régime l'engagement à cette première épreuve. Après son serment du 1968, le président des Cortes lui avait répondu, selon la rite : « Si tu es sage, que Dieu te récompense ; sinon, qu'il te punisse... »

Juan Carlos n'est évidemment plus l'adolescent timide des années 50. Il a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup appris. Il parle couramment le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et un peu de grec. Il a approché de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement. Il a fait deux fois le tour du monde, est allé en Iran, dans toute l'Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Ethiopie, dans les pays arabes, aux Philippines. En octobre 1970 et en octobre 1973, il avait été reçu par Georges Pompidou. En février 1975, il l'a été par M. Giscard d'Estaing.

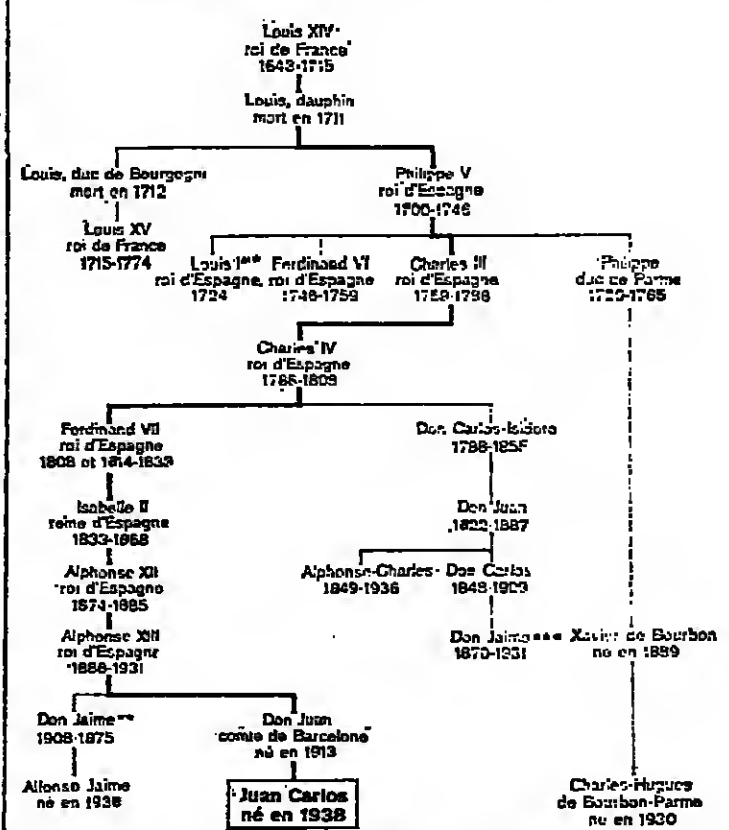
« Il a eu le meilleur maître, disait avec ironie José-Antonio Gilron, l'un des chefs de file des « ultras » en juillet 1975. S'il a recueilli cet enseignement, il devrait commander. Mais ce n'est pas moi qui lui ai fait passer ses examens, c'est moi qui l'ai fait. En fait, si Juan Carlos a vraiment mûri — et on le saura bientôt — c'est d'abord à l'occasion de ses déplacements à l'étranger. Il a compris que le « changement » est indispensable. Rien n'a le séparé des hommes jeunes que l'on rencontre dans tous les secteurs de la société espagnole, dans l'armée comme dans l'église et les affaires, qui attendent avec impatience un alignement sans ambiguïté de l'Espagne sur le monde occidental.

Mais il traîne son passé, son éducation surveillée, ses promesses et ses serments, en un mot l'« image de marque » du régime franquiste. Il est un peu trop bien, les rapports de force au sein du régime ne pas être contraint d'en tenir compte. Il a des amitiés d'ordre dans les rangs de l'opposition, mais il a aussi beaucoup d'admiration et de sympathie pour certains notables franquistes. Sa marge de manœuvre est étroite. Sa ligne de conduite semble être : faire comprendre qu'il va libéraliser le régime, mais avec prudence et modération. « On ne peut pas tout faire du jour au lendemain », nous disait-il récemment.

Il s'efforce sans doute de ne pas trop brusquer les ultras et d'obtenir un chèque en blanc des leaders de l'opposition démocratique. « Fallemos confianza », a-t-il laissé entendre à plusieurs d'entre eux. « Accordez-moi six mois... » Mais les forces profondes du pays, particulièrement dans le monde du travail, ne sont sans doute pas disposées à attendre trop longtemps.

« C'est un Bourbon », déclare l'un des conseillers de Don Juan. Et il ajoute avec conviction : « Don Juan a une stature de vrai roi. Le jour de Noël 1967, Franco a été gravement blessé à la main au cours d'une partie de chasse. Il visitait un héron. S'il avait tiré une perdrix, la tige lui aurait été enfoncée dans le visage. Don Juan était alors le roi incontesté de tous les Espagnols. L'histoire en a décidé autrement. Mais Juan Carlos n'est pas, lui, un vrai roi. C'est d'abord un militaire. Vous verrez... » Dans ce tourbillon de courants qui vont s'affronter, l'armée, c'est évident, est le meilleur atout de Juan Carlos. Mais quelle armée ? MARCEL NIEDERGANG.

L'ascendance du prince



(*) Philippe V ayant abdiqué en janvier 1724, son fils aîné Louis est devenu roi d'Espagne, mais sept mois après il mourut et son père reprit la couronne.
(**) Informé, don Jaime, duc de Sérvie, renonce en 1933 à ses droits à la couronne, mais il revient sur cette décision en 1958. Son fils, Alfonso Jaime, a épousé en 1972 la petite-fille du général Franco.
(***) Don Jaime étant mort sans héritier en 1931, sa succession est revenue à son oncle Alphonse-Charles, lui-même décedé sans héritier en 1936. C'est alors que les castilles se sont donné pour chef, qu'ils considéraient comme héritier du trône d'Espagne, le prince Xavier de Bourbon-Parme, puis, celui-ci ayant renoncé, son fils, le prince Charles-Hugues (qui a épousé en 1961 la princesse Irène, fille de la reine Juliana de Hollande).

LE CONSEIL DE RÉGENCE

PARTISAN DE LA « CONTINUITÉ »

M. Rodriguez de Valcarcel assumera le pouvoir durant l'interregne

De notre correspondant

Madrid. — M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, appelé à être président du conseil de régence en tant que président des Cortes et du conseil du royaume, aura un rôle important à jouer au cours des premiers jours qui suivront le décès du général Franco. Le conseil de régence, après le mort du Caudillo, assurera, en effet, automatiquement les pouvoirs de la magistrature suprême de l'Etat, au nom du successeur, et jusqu'à la prestation de serment de celui-ci, le prince Juan Carlos de Bourbon comme roi. C'est au conseil de régence qu'il reviendra de convoquer, dans les trois jours, les Cortes et le conseil du royaume, qui devront se réunir en séance plénière commune dans un délai maximum de huit jours ouvrables pour recevoir le serment du roi.

M. Rodriguez de Valcarcel est né à Burgos il y a cinquante-huit ans. Après ses études de droit, il entre dans la copie des évêques de l'Etat, qui fut une importante pépinière de hauts dignitaires du régime franquiste. Ce Castillan toujours élégant, courtois avec les journalistes, est un phalangiste « modéré », qui, plus par tactique politique que par conviction, a occupé pendant plusieurs années des positions plus proches de l'extrême droite. Volontaire et sous-lieutenant de réserve pendant la guerre civile espagnole, c'est, en tout cas, un partisan de la « continuité » franquiste. Le caractère politique de M. Rodriguez de Valcarcel, corroboré de l'ombre de son frère Carlos (qui fut jusqu'à sa mort

prématuré, un dirigeant très estimé des Jeunesses phalangistes), a été l'une des plus classiques du régime franquiste. Il fut successivement président de la députation provinciale de Santander, gouverneur civil de plusieurs provinces, secrétaire général de l'Institut national du logement, vice-président de l'Institut national des prévisions, et en 1955 vice-secrétaire général de L. Phalangia (transformée plus tard en Mouvement national), jusqu'à sa nomination, le 21 novembre 1968, comme président des Cortes et du conseil du royaume. Son mandat pour ces deux présidences expira le 21 novembre prochain.

La politique de M. Rodriguez de Valcarcel, lorsqu'il en est venu à prendre des positions moins modérées, a donné lieu à des frictions avec le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro. En effet, au cours des derniers mois spécialement, le président des Cortes n'a rien fait pour faciliter la politique « libérale » de M. Arias Navarro ; tout au contraire, il a retardé l'examen par les Cortes de certains projets de loi prioritaires en donnant priorité à l'étude de textes secondaires dont les débats en commission se sont souvent éternisés sans nécessité. Les « continistes », du franquisme souhaitent que M. Rodriguez de Valcarcel soit le président du gouvernement qui doit être formé ; mais le président du conseil de régence souffre d'une fibrose pulmonaire, maladie qui pourrait l'écarter définitivement de la vie publique d'un peu. — J.-A. N.

Lieutenant-général ANGEL SALAS LARRAZABAL

Il est né le 1^{er} octobre 1908 à Orduna, en Biscaye, dans le Pays basque. Lieutenant-général de l'armée de l'air depuis juillet 1966. Commandant en chef de la région du Détroit et de l'aviation tactique. Il a combattu pendant la deuxième guerre mondiale dans les rangs de la division Azul sur le front russe. En 1956, nommé chef d'état-major de l'armée de l'air, puis commandant de la zone des Canaries et de l'Afrique occidentale. De 1964 à 1974, il a dirigé l'Ecole des hautes études de la défense nationale. Le 25 mars 1974, il a remplacé au Conseil du royaume le lieutenant-général Luis Navarro Garn en étant nommé dans le cadre de réserve.

Mgr PEDRO CANTERO CUADRADO

archevêque de Saragosse C'est le prélat le plus ancien à avoir été nommé « procurador » aux Cortes par Franco. Il est né le 23 février 1902 à Los Condés, près de Palencia. Il a fait ses études à l'université pontificale de Santander. Il est docteur en théologie et en droit civil. Après la guerre civile, il a été pendant dix ans conseiller du Secours national. Il a collaboré au journal catholique Ya. Nommé coque de Saragosse, dans la province de Huesca en 1971 et de Saragosse en 1973 archevêque de Saragosse depuis 1975. Il est « procurador » aux Cortes depuis 1967.

casamayor

La
tolérance

Le centre de toutes les controverses.

GALLIMARD

كلمة من الأمل

DU GÉNÉRAL FRANCO

GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

L'exode et l'exil

Pour un demi-million de républicains vaincus : trois prisons et quinze camps de concentration en France

An début de l'année 1939, l'Espagne ne fut plus aucun doute. Rien ne put empêcher les armées nationalistes, solidement appuyées par les blindés italiens et les avions allemands, d'occuper les régions dans le long de la frontière anglaise où elles vont tenter de battre le dos au mur. Mais la bataille avec quoi ? L'Espagne trahie des camions vides les ambulances chargées de blessés n'ont même plus d'essence pour éteindre les lanternes électriques. En même temps, les cols du haut Aragon et Catalogne, précipitent une luge qui glisse sur des avalanches de dizaines de milliers de vieillards, de femmes, d'enfants et de soldats tentent de passer en France.

À Frats-de-Mollo au commencement de février, les réfugiés reçoivent chaque jour qu'un litre d'eau et un bol d'eau de pain. Trois cents personnes doivent s'entasser sur la paillasse d'un hangar de trente-cinq mètres sur vingt-cinq à tous les autres dorment dehors, sous la pluie et le froid des montagnes. C'est le 5 de ce même mois que le poste de Cerbère admet les soldats républicains désarmés et les généraux avant le passage de la frontière. Le poste de Perthus ouvre ses barreaux. Les officiers de la garde civile qui veulent passer cette nuit en retraite, jouent et dans le silence, pas leur esprit. Ils ne se doutent pas que quelques mois plus tard ils se trouveront en même état, sur le sol d'un alambic de gibier aux abois à l'échapper aux blindés allemands qui terminent avec succès leurs « grandes manœuvres » l'autre côté de la frontière.

Une armée en déroute

Alcée à son arrivée en France

Quarante mille hommes, harcelés par la dysenterie, le typhus, le choléra, l'éléphantiasis, la peste, la typhoïde, la malaria, la tularémie, les « hordes rouges » tant d'échapper au quatuor de Hitler et des bandes de grands « nazis ». Ne sont-ils pas les yeux avec leurs barbes et leurs yeux hagards ? Ne lèvent-ils pas le poing en chantant l'Internationale ? Pourquoi-ils concevoir, à Catalogne croyant trouver en France une terre d'accueil, que, six ans plus tard, la France sera à la Gestapo, qui les renverra aux autorités franquistes pour servir de bûches vivantes, au profit de la généralité de Catalogne.

En dix jours, quatre cent cinquante-trois mille républicains espagnols franchissent les Pyrénées, humides, insoufflés par les vents chargés de les recevoir, milieu de ces deux cent cinquante mille militaires en armes, il y a cent soixante-dix civils et treize mille malades et blessés. Mais d'autres sont repoussés par des cols encore enneigés, et leur nombre ne peut être enregistré. Le total doit être au moins de cent cinquante mille réfugiés avaient lu dans les deux journaux publiés en Catalogne que le chef du gouvernement français, Edouard Daladier, est membre du gouvernement de Front populaire de Léon Blum. Ils ne tarderont pas à recevoir que le sort qui les attend n'est pas celui qu'ils espèrent. Tout ce que leur offre la France, ce sont trois prisons et quinze camps de concentration que l'on appelle camps d'immigration. Les premiers camps ouverts à Argelès et à Salin-de-Gironde. Le premier reçoit cent mille « pensionnaires », cent soixante-quinze mille autres sont envoyés à Salin-de-Gironde, les enfants sont par dizaines. On les envoie à la hâte pour éviter les miasmes. Les hôpitaux ne peuvent recevoir les malades graves, le pire est évité grâce à la création des partis et des organisations syndicales qui ont créé des unités de solidarité.

Le 1^{er} avril, alors que Franco a fait son entrée dans Madrid et que la situation internationale oblige le gouvernement à rappeler sous les drapeaux les réservistes espagnols, furent déportés dans les camps hitlériens. Deux cent trente-six mille sont dirigés en toute vers d'autres camps aménagés dans les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, etc. Trois autres camps sont ouverts en Afrique du Nord : Oran, deux autres dans le troisième à El-Beridj, se réfugiés une partie de la République commandée par le général Llorens. En novembre après le débarquement américain en Afrique du Nord, l'armée française à Oran dans la guerre civile. Elle termina la division Leclerc avec

TÉMOIGNAGE Ce que fut la « non-intervention relâchée »

par PIERRE COT. (*)

L'IMAGE qui restera de Franco est celle d'un militaire insurgé contre le gouvernement régulier de son pays et coupable de l'échec de la République. Le seul regret que je puisse éprouver, après quarante ans passés, et un dépit des attaques et des injures dont j'ai été l'objet, c'est de n'avoir pu faire davantage pour les républicains espagnols. Mais était-il possible de faire plus dans le contexte politique de l'époque ? La question mériterait d'être examinée.

Le premier appel au secours du gouvernement espagnol est arrivé à Paris, à l'heure du 22 juillet 1936, sous la forme d'un télégramme adressé à Léon Blum par José Giral, président du conseil, qui demandait des avions et des armes. Léon Blum ne fit aussitôt demander par Jules Leclerc, qui était, avec André Blumel, son collaborateur le plus intime, ce que nous pouvions faire. Il était décidé à satisfaire la demande des Espagnols sur le champ en rapportant, notamment, l'existence d'un accord de décembre 1935 prévoyant l'achat d'armes en France à concurrence de 20 millions de francs.

Personnellement, je suis décidé à agir vite, mais Daladier, qui avait la réaction des radicaux et du Sénat, conseilla la prudence. Le 22, les Espagnols sont conne leurs besoins. Ils sont relativement modestes. Ils ont vingt bombardiers Potez, huit mitrailleurs, huit canons Schneider et des munitions, c'est-à-dire de quoi réprimer un mouvement local, non mener une guerre. Le lendemain, nous sommes réunis chez Daladier, alors vice-président du conseil et ministre de la défense nationale, avec Jules Moch et l'envoyé du gouvernement républicain, Fernando de Los Rios, ancien ministre socialiste. Je leur appris que nous pouvions disposer immédiatement de vingt à trente avions, sur-le-champ en rapportant des bombes à Clermont-Ferrand. Et devant eux, dans le cadre des instructions reçues de Léon Blum, je leur expliquai que nous pouvions leur livrer du matériel et qu'il valait mieux, conformément à l'usage, ne donner son autorisation ajoutant, qu'avec ou sans avis favorable, l'opinion du « matériel » le lendemain puisque Léon Blum en est d'accord.

Le 23, le conseil des ministres a eu lieu. Les radicaux ont été vaincus. L'orientation qui fut prise alors fut celle de la non-intervention relâchée. Elle n'était, certes, pas satisfaisante, mais du moins permettait-elle à ceux qui voulaient aider l'Espagne de pouvoir le faire, d'autant plus que l'Union soviétique avait demandé à la France le fait de décharger ses navires dans les ports de la mer du Nord et de la Manche, ne voulant pas s'exposer à des incidents en Méditerranée. Rares furent les ministres qui, au moment de la signature de l'accord de non-intervention, ne furent pas satisfaits. J'étais membre d'un gouvernement qui avait signé les accords de non-intervention, et mon rôle, durant toute la période où je fus responsable de l'air, allait consister à tourner les mêmes accords.

Les Espagnols de la « diaspora »

Dans les maquis, dans les rangs de l'armée française de libération, dans les camps de concentration où ils constituaient des groupes d'action militaire, les républicains espagnols ont gardé leur foi intacte. À la fin de la guerre, tous étaient convaincus que la troisième dictature d'Hitler ne survivrait pas à celles de Mussolini et de Hitler. Mais Franco resta à Madrid, et le coup de semence a été jeté par la fermeture — provisoire — des portes de l'ONU à l'Espagne qui avait envoyé sa « Legion Azul » se battre sur le front de l'Est.

On ne peut seulement se remémorer en 1945 à reconnaître le gouvernement en exil : l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, le Mexique, le Panama, la Colombie, la République dominicaine, la République tchèque, la Yougoslavie. En 1975, deux pays seulement ont gardé des liens diplomatiques avec les républicains espagnols : le Mexique et la Yougoslavie.

Le gouvernement en exil a son siège à Paris. Le président de la République est M. José Malo-dado, le président du gouvernement, M. Fernando Yáñez, le ministre de l'immigration, M. Julio Just. Ces trois hommes représentent la génération de l'avant-guerre. Quatre ministères de la génération suivante détiennent les portefeuilles de la Justice (M. Antonio Alonso Sardo), de l'économie (M. Mariano Suarez), de l'éducation (M. Manuel de Rivasova), de l'émigration en Amérique du Nord (M. Francisco Giral).

À côté du gouvernement existe une autre permanence de l'Etat qui joue un rôle consultatif. En font partie de droit les présidents du gouvernement basque et de la généralité de Catalogne, ainsi que les anciens présidents du conseil des ministres, MM. de Albornoz et Llorens et M. Casanellas, qui fut le dernier président des Cortes (Chambre des députés).

Le gouvernement en exil décerne une décoration : l'Ordre de République dont le grand-maître est le président de la République. Il émet des bons du trésor en pesetas et payables en dollars. Il possède quatre journaux : *Republica*, à Paris ; *Espana republicana*, à Buenos-Aires, et *Espana Libre*, à New-York. Près de quatre millions d'antifascistes espagnols sont dispersés à travers le monde. Ils seraient environ un demi-million en France.

En dehors de raisons internes qui émanèrent de la plupart des ministres et demandèrent à Léon Blum de demeurer en poste, ce sont les Espagnols eux-mêmes qui insistèrent pour que Blum reste, préférant, disaient-ils, un gouvernement de Front populaire en France plutôt qu'une équipe de droite qui aurait bloqué complètement le front.

Une situation singulière

Devant les désaccords de plus en plus persistants au sein du gouvernement et propos du conflit espagnol, l'idée vint à Léon Blum, et c'était aussi le mien, qu'il était préférable de crever l'abcès en démissionnant. Il me semblait difficile de poursuivre une participation à une politique qui avait conduit à un tel désaccord, qui me semblait contraire à la tradition et aux intérêts de la France et qui, choquant une partie non négligeable de l'opinion publique, il me devenait pénible de regarder certains de mes collègues, qui attachaient si complaisamment à ce nom le prestige de la République, quand je voyais que notre attaché militaire à Madrid, le commandant Morell, qui appartenait à l'Action française, qui avait déclaré que la France avait un rôle à jouer immédiatement dans ce corps d'armée à la frontière pyrénéenne.

Je dois évoquer, et cela reste me fier, que je fis de mon mieux pour que le matériel de guerre et tout ce qui pouvait aider la République espagnole, quel que soit le pays d'origine, transitent par la France. Toute l'opération reposait sur le contrôle à la frontière était également assuré par Jules Moch, qui joue un rôle de plus en plus important, et sur mon propre département ministériel. Deux hommes prirent également un pari considérable dans cette opération. D'abord, Jean Moulin, qui était mon chef de cabinet et qui sera plus tard le président du Conseil national de la Résistance, ensuite, mon compatriote savoyard, Gaston Cusin, qui était au cabinet de Vincent Auriol et appartenait au corps des douanes. On ne dira jamais assez les services que cette équipe a rendus à la cause républicaine. Le transit du matériel militaire déchargé dans les ports français s'effectuait par convois de camions plombés, accompagnés par des douaniers tirés sur la voie ; le contrôle à la frontière était également fait par des douaniers sûrs. Le même procédé « souple » s'appliquait aux exportations de France, théoriquement destinées au Mexique ou à la Lituanie et qui étaient, en fait, directement en Espagne.

DE 1941 A 1944

Trente mille Français ont été internés en Espagne

De nombreux Français furent internés en Espagne entre 1941 et 1944. Ils subirent pour la plupart le pire régime pénitentiaire, et beaucoup en sont morts. On les appelle les Evadés de France. Ils furent internés sans jugement après avoir franchi clandestinement la frontière des Pyrénées dans l'espoir de rejoindre la France combattante. L'entreprise était périlleuse : 1.200 Français succombèrent dans la montagne pour l'avoir tentée, tués par les patrouilles allemandes ou morts de froid, et 5.000, arrêtés par les Espagnols, furent déportés dans les camps hitlériens. Ceux qui réussirent à passer la frontière, environ 30.000, furent en partie envoyés au camp de concentration de Miranda, construit par des spécialistes allemands, soit en prison (1), partageant le triste sort des vaincus de la guerre civile (qui ne manquèrent pas de leur dire : « La France ne nous a aidés qu'à la sauvegarde, et maintenant vous nous rejoignez ici, victimes du même déshonneur »), soit dans des lieux de détention improvisés à leur intention quand les prisons étaient trop pleines. Beaucoup tentèrent de se faire passer pour Canadiens français, espérant du gouvernement

l'Ontario une protection que celui de Vichy refusait à ces rebelles à Madrid les catalogues « communistes ». En réalité, qui étaient-ils ? Des prisonniers de guerre évadés, des aviateurs abattus, des résistants poursuivis par la Gestapo ou la police de Vichy, des réfractaires à la France, et des complications viennent à se produire du fait de notre intervention dans les affaires espagnoles. D'abord, il sera envoyé quelques jours après pour tenter de convaincre son homologue britannique, essuyer le même refus. Sur le plan extérieur, notre seul soutien vient de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie. Dans la nuit du 24 au 25, nous

l'on de choc dans sa totalité, les parachutistes et les commandos d'Afrique en grande partie, de nombreuses unités de la 1^{re} Armée étaient constitués par ces volontaires. 12.000 d'entre eux furent tués au combat. Un sur deux. Mais l'opération ne se souvient guère des Evadés de France. Ils seraient même tombés dans le plus profond oubli si une association (2) ne s'était donné pour but de regrouper et de représenter auprès des pouvoirs publics les quelque 8.000 survivants.

Le rôle de Jules Moch et de Jean Moulin Jean Moulin s'occupait de trouver des pilotes, et on sait le rôle joué dans l'organisation de l'aviation républicaine par des hommes comme Malraux, Corniglion-Molinier, Bossoutrot, de Marnier, le commandant Vénel et bien d'autres. Un matériel important parvint ainsi en Espagne sans parler de la formation et du transit des volontaires des brigades internationales. Les volontaires français constituèrent le groupe national le plus nombreux, environ une dizaine de milliers d'hommes, dont trois mille au moins furent tués selon les estimations

CE QU'EST LE 1%

C'est la participation annuelle à l'effort de construction neuve et de remise en état de logements anciens, des employeurs de dix salariés ou plus. Il correspond à 1% des salaires bruts payés au cours de l'année 1974.

COMMENT SE DÉCOMPOSE LE 1%

La loi de finances du 30.12.1974 affecte (art. 61 - II et III) :

- 0,80% destinés au financement de logements locaux ou aux prêts aux salariés.
- 0,20% au financement, devenu obligatoire, du logement des travailleurs immigrés et de leur famille.

Chaque employeur doit effectuer son versement en distinguant le 0,80% et le 0,20%. Deux reçus libératoires différents seront délivrés.

QUAND VERSER LE 1%

Avant la fin de l'année.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX EMPLOYEURS PAR L'A.I.P.A.L. ?

- les aider à résoudre les problèmes de logement de leur personnel, à Paris et en province.
- leur offrir un grand choix d'appartements.
- leur proposer un vaste choix de prêts à l'accession et à la rénovation de logements.

RESPONSABLES du

ALPAL LA RÉNTO
14-16, rue Montlavet - 75006 Paris
POUR TOUT RENSEIGNEMENT APPELEZ 260.35.15, postes 47.50 et 47.87

LE MONDE

LA MORT DU GÉNÉRAL FRANCO

LE TÉMOIGNAGE DE RAPHAËL CALVO SERER

Un dictateur implacable et médiocre

Aujourd'hui membre, aux côtés de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, de la Junta démocratique espagnole, M. Raphaël Calvo Serer a rencontré huit fois, entre 1945 et 1958, le général Franco. Il évoque ci-dessous la personnalité de Caudillo telle qu'elle se manifestait au cours de ces entretiens :

« Au printemps de 1945, quelques jours avant la fin de la guerre mondiale en Europe, je me trouvais en Espagne, envoyé de Suisse par Don Juan dans le but d'exposer aux hauts dirigeants politiques et sociaux les motifs de

« manifeste de Lausanne » dans lequel il était nettement souligné que le régime était incapable de gagner l'amitié des vainqueurs des fascistes.

« Franco me reçut pour la première fois, seul à seul, à la fin du mois d'avril 1945. Cet entretien fut totalement terre à terre. Il avait éprouvé la curiosité de me connaître parce qu'on lui avait parlé de mes relations avec Don Juan de Bourbon, comte de Barcelona, héritier du roi Alphonse XIII. Ce dernier considérait pour lui un rôle d'intérêt permanent, car il représentait l'unique alternative viable à son pouvoir. Malgré l'appareil pompier qui l'entourait au palais du Pardo, le cadre royal et les paysages des tableaux de Goya, le Caudillo, qui me croyait moins jeune, ne me produisit aucune impression particulière.

Dans le monde entier on tenait alors pour certain, après la manœuvre pénitencière de Mussolini et la mort de Hitler dans le bunker de Berlin, que les jours du régime étaient eux-mêmes comptés. Mais Franco, imperturbable, ne changea pas d'un iota son programme d'été. Comme il en avait l'habitude, il alla chercher en Galicie l'éloignement et la solitude morale et physique. C'est là qu'il avait écrit, jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur britannique, Sir Samuel Hoare, en répétant de façon monotone ses grossières et jutes éruditions politiques, j'ai tenté de comprendre à travers lui à Churchill que ni les mesures de force brutale ne pouvaient rien contre lui.

« A la conférence de Potsdam, Truman, Staline et Attlee condamnaient Franco et exprimaient le désir de voir la démocratie rétablie en Espagne. Caudillo répliqua en annonçant l'inevitable division des vainqueurs.

« Conscient du fait qu'il n'était aucunement disposé à se sacrifier pour le bien du pays, et sachant que Don Juan disposait d'un appui militaire suffisant pour le renverser, je proposai à Carrero Blanco, l'homme de confiance de Caudillo, de négocier en secret avec un représentant qualifié du comité de Barcelona. Carrero tomba d'accord avec cette idée, mais il voulait que fût faite par personnellement au chef de l'Etat. Il arrangea à cet effet un entretien qui se déroula au Pazo de Meirás dans la deuxième quinzaine d'avril 1945.

« Le général n'ignorait rien de la situation délicate où il se trouvait. En entendant mes arguments, il s'enferma dans l'attitude impassible qui lui servait de rempart en cas d'adversité. Cependant, sa ferme décision de

se maintenir au pouvoir par tous les moyens — depuis la calomnie jusqu'aux exécutions — s'exprima de la manière la plus nette lorsque je lui dis que les monarchistes étaient prêts à s'opposer au régime au risque de se faire emprisonner. A ces mots, ses yeux exprimèrent une profonde colère, mais elle modifia à peine les traits de son visage lorsqu'il me répondit : « Je vais les faire fusiller. » Cette volonté inébranlable, je la retrouvai, par mimétisme, chez Carrero Blanco lorsqu'il m'envoya dissuader Don Juan de recourir à la force parce que les hommes du régime étaient prêts à mourir les côtés aux pieds.

« Je rencontrai à nouveau Franco au Pardo, en janvier 1947, en compagnie du sous-secrétaire à la présidence du gouvernement. Je désirais lui faire part de certains projets de politique culturelle, mais il refusa de m'écouter. Il ne cessait de m'élever sur différents thèmes de discussion, depuis les sujets économiques — dans le langage comme un marxiste marxiste — à l'histoire et à la géographie, jusqu'aux questions sociales ou religieuses. Le ton de sa voix était toujours le même : « Je t'ai vu avec évidence dans la phrase qu'il tenait au sujet des discussions — c'est ainsi qu'il s'exprimait — avec les évêques qu'il recevait au début de leur ministère. » Je leur dis qu'ils n'employaient pas les arguments adéquats avec les protestants. Face que cette tripotille de Luther.

« Je restai, par la suite, en relation avec lui, mais avec toute l'indépendance de quelqu'un qui n'a rien de personne. En outre, j'étais amplement renseigné sur sa façon de gouverner, à coups de trébuchet et de pots-de-pain, comme il avait appris à le faire pendant ses campagnes marocaines, ainsi que le constatèrent des hommes comme l'ambassadeur Julio Lopez Olivan et le secrétaire politique du comte de Barcelona, Eugenio Vegas Latapie.

« Dès 1946 j'avais acquis la conviction que la force ne pouvait rien contre Franco ; mais je me rendis également compte que son isolement dans le monde conduirait l'Espagne à une tragédie. C'est la raison pour laquelle je ne pus jamais collaborer avec cet homme qui m'apparaissait comme un dictateur implacable et médiocre sur le plan aussi bien intellectuel que moral. Le premier de ces deux traits de caractère l'amenait à éliminer non seulement politiquement mais socialement tous ceux qui auraient pu lui porter ombrage ; le second à contourner la vie publique et à laisser succéder tous les problèmes qui se sont développés pendant ces dernières années : le problème de la vie, le problème institutionnel, le

Hitler, Franco, Canaris et Gibr

A la mi-juin 1940, Franco, qui croyait que l'imminente capitulation de la France et de la Grande-Bretagne allait lui permettre de réclamer Gibraltar et une partie du Maroc français, offrit à Hitler l'entrée immédiate de l'Espagne dans la guerre.

Le Führer dédaigna l'offre espagnole pour ne pas compromettre d'éventuels pourparlers de paix avec Londres.

En juillet, le haut commandement de la Wehrmacht (O.K.W.) commença à travailler à la mise au point d'un plan d'assaut terrestre contre Gibraltar. Hitler ne s'y intéressa, d'abord, que de façon paradoxale. Jusqu'à la mi-septembre, il mit sur un débarquement en Angleterre. Puis, pendant quelques semaines, il caressa le projet d'une coalition continentale anti-britannique. Les entretiens d' Hendaye (23 octobre) avec Franco et de Montoire avec Pétain (24 octobre) le condamnèrent sans appel. Ce ne fut que le 12 novembre qu'il signa la directive établissant le plan Félix, qui créait le canevas opérationnel d'une attaque terrestre contre Gibraltar. Restait à obtenir l'accord de Caudillo pour qu'un corps expéditionnaire allemand pût traverser l'Espagne du nord au sud.

Dès juillet, l'efficacité du blocus britannique, l'absence d'un débarquement en Angleterre, la menace que faisait peser la Home Fleet sur les Canaries, commençaient à inciter Franco à la prudence. Toutefois, comme les légions allemandes campaient au nord des Pyrénées occidentales, il dut jouer un jeu serré vis-à-vis de Hitler. Il multiplia les promesses d'alliance militaire et il accorda toutes les facilités aux commandos de reconnaissance qui venaient, en territoire espagnol, étudier les possibilités d'une attaque contre Gibraltar. Mais en même temps, le rusé Gallicien maintenait ses exigences territoriales sur le Maroc français, sachant très bien que Hitler avait alors des raisons de ménager la France.

C'est dans ce contexte diplomatique qu'intervint l'amiral Canaris, chef du service de renseignements de la Wehrmacht, l'Abwehr. Il connaissait l'Espagne depuis un premier séjour qu'il y avait fait en 1915 et 1916. Après le traité de Versailles, il avait joué un rôle de premier plan dans les expériences de réarmement clandestin que la Kriegsmarine avait menées à Cadix. Son activité au cours de la guerre civile avait achevé de faire de lui le meilleur expert allemand des affaires ibériques.

par LÉON PAPELUX (*)

A la fin de juin 1940, il avait de sa propre initiative chargé un de ses subordonnés d'aller étudier sur place la possibilité d'employer les troupes spéciales de l'Abwehr pour une attaque-surprise contre Gibraltar, encore mal défendu. Comme le projet était irréalisable, il avait mis à profit toutes ses relations dans les milieux politiques et militaires français pour introduire en Espagne les mystères de l'O.K.W.

Si cependant il comprenait tout l'intérêt que représentait pour la stratégie allemande la prise de Gibraltar, Canaris était parfaitement au fait des faiblesses de l'Espagne du point de vue tant militaire qu'économique. Aussi ne cessait-il de mettre en garde les responsables politiques et militaires allemands contre l'alliance avec « un pays maigrin et impuissant à tous points de vue ». Dès le mois d'août, il fut paré à jour le jeu dilatoire que menait le Caudillo. En octobre, à Hitler qui parlait pour Hendaye, il avait dit : « Le Führer ne peut pas trouver en Franco, non un héros, mais un de ces diplomates congénitalement portés à l'ouïsme. »

« A la fin de novembre, les préparatifs du plan Félix étaient au point. Un corps expéditionnaire, entraîné dans la région de Besançon, achevait de se regrouper entre Bordeaux et les Pyrénées occidentales. Il devait pénétrer en Espagne à partir du 10 janvier. L'affaire devait être terminée au début de février, car l'intervention allemande en Grèce était prévue pour le début de mars et l'invasion de l'U.R.S.S. pour le 15 mai (1). Ce calendrier très serré rendait Hitler impatient d'arracher le consentement du temporelisateur Franco. C'est dans ce but qu'il envoya Canaris en Espagne au début de décembre.

L'amiral usa de toutes les ressources de son esprit astucieux pour rendre exorbitant l'échec d'une mission qu'il savait inévitabile. Dès son arrivée à Madrid, le 7 décembre, il eut un tête-à-tête avec

le général Vigon, mi-guerre, qu'il connaissait deux ans auparavant pour le déroulement officiel de Canaris en présence de l'Amiral. L'intention de Hitler était de cet entretien : cours des jours suivants, menait comme permis. Franco longuement son refus montrant que Canaris récemment rempli. Avant que le protocole Canaris des 8 décembre, à l'acceptation de l'Abwehr de laisser pas la Canaris répondre, le 7 qu'il avait déjà posé à Franco. A l'insu de ajouta que le Caudillo clairement fait ent Canaris n'interrompit pas l'Abwehr qui se trouvait au bord d'entrer en Espagne. En prêtant de tel Franco, Canaris, qui bien la psychologie de l' fait un pari sur son ou bien, l'aurait. Il l'invasion de l'Espagne comme le croyait l'ami terait à entrer en Espagne, ce qui l' compromettre son rôle d'opérations. Canaris par : au reçu du télé 10 décembre, Hitler l'exécution du plan F les Britanniques doivent d'abord, d'avoir, e Gibraltar à deux ho pour des raisons différaient du désir de s'en méconnaître de la guerre mondiale.

(*) Historien belge.
(1) C'est l'éviction du pr Paul de Yougoslavie, le 27 au lendemain de son pacte Berlin-Rome-Tokyo, ce calendrier en question

DEUX POINTS D'HISTOIRE

A-T-IL LIVRÉ LAVAL ?

« Reste la question que nous nous sommes posée : Franco a-t-il livré Laval ? La vérité, un jugement de Mgr Boyer-Mas (1) nous aide à la voir plus précise. « Comme la plupart des hommes malheureux, Pierre Laval est allé, dans la détresse, vers ceux avec lesquels il se reconnaissait une certaine ressemblance, sans penser que cette ressemblance était un empêchement particulier et supplémentaire à l'occupation de sa présence et à sa protection. Il faut avoir la prudence de ne pas mettre les amis à l'épreuve. Il faut seulement les attendre et ne pas oublier que peu viennent, dans les mauvais jours, quand l'effection requiert la générosité et le courage. (...) Laval, à mon avis, ne fut pas extradé ni classé, il ne fut pas accusé ; il partit, et il partit par le chemin des écoliers, mais partit se rendre en France. Les Espagnols purent se faire un mérite de ce départ : ils ne l'avaient pas attendu, non seulement qu'ils le craignent, mais qu'ils arrivèrent à le croire, même pour le regretter. »

(1) Mgr Boyer-Mas a réussi à se faire nommer évêque général de la Croix-Rouge française en Espagne à la fois par Vichy et par Alger, et ce en 1942.
* Alain Decaux : Nouveaux dossiers secrets. Librairie académique Perrin.

« N'Y ALLEZ PAS MARÉCHAL !

Le général Franco fut l'ultime entretien avec le Pétain, alors ambassadeur d'Espagne, appelé au gouvernement. « C'est dans ce même que j'eus avec lui la dernière entrevue comme ambassadeur qu'il vint prendre congé appelé par l'Assemblée nationale. Je fus alors le témoin d'un de ces moments où la patrie a été battue et où elle pour faire la paix s'armait. Vous savez, voilà l'heure de trentes marsisme. On m'appelle prendre en mains la situation. Je viens vous dire l'émotion brochant les yeux du maréchal. Un camarade loyal me murmure : « N'y allez pas, faites valoir votre âge, qui ont perdu la guerre, liquident maintenant l'Armistice. Vous êtes dat victorieux de Verdun, donnez pas votre nom d'autres ont perdu. » « Sais, mon général, patrie m'appelle et je n'y vais pas. C'est peut-être à aller. Il m'embrasse beaucoup d'émotion et par le sacrifice. »
* J.-B. Tournoux : Pétain-Gaulle. Plon.

Un fameux service

M. Alex Nisi, secrétaire général de la Société du Grand Hôtel des Ambassadeurs, nous écrit : « En juin 1940, quand les troupes allemandes ont atteint la frontière hispanique, le général Franco a réalisé un exploit diplomatique assez sensationnel en résistant aux pressions du Führer, et lui a refusé le passage de ses divisions à travers le territoire espagnol pour envahir l'Afrique du Nord, alors sans aucune défense. « A cette époque, qui aurait pu s'opposer militairement ou diplomatiquement ? « Qui peut dire les conséquences qu'auraient eues pour la suite des opérations alliées l'occupation, dès fin 1940, de l'Afrique du Nord par les troupes du III^e Reich ? Pas d'armées d'Afrique, pas de débarquement au Maroc ou du moins bien plus difficile. En supposant que les Alliés aient pu forcer ces défenses, la participation française aurait été réduite aux seules unités opérant en Afrique Equatoriale. La campagne d'Italie aurait été rendue infiniment plus périlleuse, sans cette immense et voisine plate-forme de départ. « Il n'est pas question de juger le régime de Franco, mais de reconnaître, objectivement, qu'il nous a rendu, volens nollens, un fameux service : l'oublier serait donner raison à son vieil ami le maréchal Pétain, qui accusait les Français d'avoir la mémoire courte.

Le rôle du maréchal

L'amiral Auphan nous donne la signature de M. Niedergang, le Monde du 10, à consacrer au monde du 10, une biographie du général. Un long passage raconte que le 23 octobre, écrit votre réaction, grand mérite de Franco, réussit à tenir l'Espagne et à éprouver, en dehors du monde, le rôle du maréchal. « C'est dans ce même que j'eus avec lui la dernière entrevue comme ambassadeur qu'il vint prendre congé appelé par l'Assemblée nationale. Je fus alors le témoin d'un de ces moments où la patrie a été battue et où elle pour faire la paix s'armait. Vous savez, voilà l'heure de trentes marsisme. On m'appelle prendre en mains la situation. Je viens vous dire l'émotion brochant les yeux du maréchal. Un camarade loyal me murmure : « N'y allez pas, faites valoir votre âge, qui ont perdu la guerre, liquident maintenant l'Armistice. Vous êtes dat victorieux de Verdun, donnez pas votre nom d'autres ont perdu. » « Sais, mon général, patrie m'appelle et je n'y vais pas. C'est peut-être à aller. Il m'embrasse beaucoup d'émotion et par le sacrifice. »
* J.-B. Tournoux : Pétain-Gaulle. Plon.

PHILIPPE NOURRY

FRANCO
la conquête du pouvoir

Pour mieux comprendre ce que sera l'Espagne de demain

1 vol. illustré 560 pages - 50 F

collection "Regards sur le Monde"

denoël

9 jours d'hiver blanc contre 9 jours d'hiver gris. 2050 F. Bienvenue à bord d'Air Canada.

L'éblouissement des neiges. La vie cachée sous les sapins, les espaces où l'on s'abreuve d'infini... Air Canada vous propose le séjour de votre choix :

Montréal pour 2.050 F : avion, hôtel, et excursion inclus.

Montréal - New York pour 2.150 F : avion, hôtel et excursion inclus.

Air Canada vous propose de louer une voiture, une semaine kilométrage, illimité pour seulement 595 F.

Vous pourrez aussi passer 2 nuits à Montréal et 5 nuits en Floride, et voir Disneyworld.

Air Canada dessert 31 villes au Canada et 10 villes aux U.S.A. Pour des voyages simples, sans séjour, vous pouvez bénéficier de tarifs réduits (1.656 F pour 22 à 45 jours Paris-Montréal) ou du tarif Apex (réservation 2 mois à l'avance, 22 à 45 jours) : Paris-Montréal, 1.522 F et Paris-Toronto, 1.651 F.

Pour plus de détails sur les séjours d'hiver au Canada, adressez-vous à votre agent de voyage, ou découpez ce bon et retournez-le à :

Air Canada, 39, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Nous serions tellement contents de vous accueillir.

Pour recevoir la Brochure "Plaisirs d'Hiver" retournez ce bon à :
Air Canada, Service Tourisme, 39, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____

AIR CANADA

M 20/11

مكتبة الناصر

EUROPE

NOVEMBRE AU PORTUGAL

III. - Éviter le naufrage

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

André Fontaine a décrit la crise d'autorité qui sévit au Portugal et l'apparent échec des efforts du gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo pour y remédier. Il a ensuite montré les difficultés liées de l'existence de deux légitimités issues l'une de la révolution elle-même, l'autre du suffrage universel. (Le Monde - des 19 et 20 novembre.)

Lisbonne. — Après deux mois d'impissance, le général Vasco Gonçalves a dû se résigner, au début de septembre, à rendre son sablier. Entre-temps un retour-nement s'était produit au sein du conseil de la révolution où le groupe des « neutres », conduit par le major Melo Antunes, qui préconise une ligne plus modérée pour rétablir l'autorité de l'Etat et redresser l'économie, semblait avoir désormais faire la loi. Un nouveau gouvernement, le sixième depuis le 25 avril, était constitué sous la présidence de l'amiral Pinheiro de Azevedo. C'était la branche du P.S. qui y entrerait en scène, dirigée par des représentants du parti populaire démocratique, autre vainqueur des élections.

contrôle, sinon leur pouvoir, avec dont certains viennent tout droit, via Vincennes, de mai 1968. Est-ce à dire que les communistes visent à la destruction de l'appareil d'Etat ? Non : ils auraient trop peur, ce faisant, de n'aboutir qu'à livrer le pays aux fascistes. Car ceux-ci n'ont pas désarmé. Si le général Spínola lui-même est passablement décrié, il existe, entre les petits et les grands bourgeois effrayés par la révolution, les officiers contestés par leurs hommes, les petits propriétaires fonciers du Nord et de l'Algarve, les 350 000 réfugiés d'Angola et une grande partie du peuple catholique, une masse de manoeuvre disponible pour répondre à l'appel de celui qui se proposerait, tout simplement, de rétablir l'ordre. Qu'on se souvienne de mai 1968, et de la soudaine floraison de drapeaux tricolores, une fois que de Gaulle eut parlé, dans un Paris qui n'était peuplé, depuis des semaines, que de rouge et de noir.

Tout le monde affirme qu'il existe, de l'autre côté de la frontière, une armée dite de libération qui compterait quatre ou cinq mille hommes bien entraînés. Certains de ses chefs se promettent impuissamment au Portugal même ; ce sont eux sans doute les organisateurs des attentats au plaisir et des provocations de toute nature qui contribuent tant à écrouler nombre de braves gens, incapables de comprendre, devant le développement de l'anarchie, la profondeur de la détresse qui la rendait, peut-être, inévitable.

Des alliances incompatibles.

Ce qui cherche surtout les communistes, c'est à obtenir une partition qui leur soit plus favorable des postes dirigeants du mouvement et du Conseil de la révolution, ou pour commencer, le rôle de « première responsabilité » dévolu au général Vasco Gonçalves, qui demeure populaire et divers secteurs de l'armée. Ils pensent que son influence, limitée à celle d'hommes comme le général Fabião, l'amiral Rosa Canelo et le général de Car-

valho, leur rendrait un poids déterminant et constituerait une garantie sérieuse contre le glissement à droite qu'ils ne cessent de dénoncer. Surtout s'ils obtiennent que l'assemblée du M.P.A., aujourd'hui en sommeil, joue à nouveau un rôle. Comment y parvenir ? Les communistes ont tiré la leçon de leur recul forcé du mois de septembre. Il ne suffit pas pour contrôler l'Etat d'en occuper les principales postes. Il faut un sou-

tien populaire. Celui dont ils disposent eux-mêmes est insuffisant, puisque les sondages d'opinion ne leur accordent guère plus de 7 % à 8 % de voix et qu'ils sont pratiquement interdits de séjour, sans même parler des Açores ou de Madère, dans diverses régions du pays. Il leur faut donc des alliés. En dehors du M.P.A., ils les cherchent dans deux directions : sur leur droite, avec les socialistes, et sur leur gauche.

Les bases populaires. Au yeux de certains, notamment en France, M. Mario Soares est un réactionnaire. Il est bien vrai que, par son tempérament, il présente beaucoup des caractéristiques du social-démocrate qu'il se défend d'être. Il est vrai aussi que M. Cunhal, homme attachant mais passionné, un peu prisonnier des schémas qu'il a construits pendant ses années de prison et d'exil, est plus naturellement son rival que son allié, dans la mesure où il s'adresse au moins en partie à la même clientèle. Mais en même temps, M. Soares entend rester un homme de gauche et ne s'apprête pas à prouver avec les communistes un projet de Consti-

tuition qui, si l'on en croit un centriste comme M. Sa Carneiro, ferait du Portugal l'antichambre de la démocratie populaire. Il se refuse obstinément à rompre son alliance avec le P.C., comme le lui réclame le P.P.A., dont l'essentiel du programme tient dans l'élimination des communistes et l'appel aux investissements étrangers. Si la poursuite de l'expansion actuelle est impossible, il est tout prêt à faire celle d'un gouvernement où ne seraient représentés que le P.S. et le M.P.A. Et si les élections ont lieu et que, comme beaucoup le pensent, elles voient le triomphe de la droite, eh bien, il rejoindra sans regret, dit-il, les rangs de l'opposition.

S'il se refuse à être l'otage de la droite, M. Soares se refuse tout autant à être celui des communistes, à ses yeux, si les socialistes les avaient comme seuls partenaires. Il reste donc aussi sourd aux appels de M. Cunhal à rompre avec le P.P.A. qu'à ceux de M. Sa Carneiro à rompre avec le P.C. Ce dernier doit se contenter d'espérer que la tendance de gauche du P.S. finira par amener M. Soares à un rapprochement avec M. Cunhal. Ce n'est apparemment pas pour demain, d'autant plus que les communistes ne passent pas bien loin, c'est le moins qu'on puisse dire, l'esprit de conciliation.

Chaos économique, dictature de droite ou de gauche, voire guerre civile, nombreux sont ceux qui, à l'extérieur, font des vœux pour que le Portugal échappe aux soubresauts de la gauche et se brise, sachant très bien qu'à l'heure de la succession d'Espagne ce naufrage pourrait entraîner d'autres. Comment ne pas voir que le meilleur moyen de la maintenir à flot est encore de l'aider généralement, en s'abstenant de mettre à cette aide des conditions politiques qui relèvent directement de l'intérieur. Les affaires intérieures et n'aboutissent en fin de compte qu'à renforcer la piètre image que le capitalisme a de lui-même ?

Le voudraient-ils, à vrai dire, qu'ils en seraient empêchés par le militantisme croissant de partisans dont beaucoup n'ont rien de farfelu. Ceux-là s'emploient avec beaucoup de sérieux à la multiplication des « bases populaires », autrement dit à la constitution de pouvoirs révolutionnaires — ce qu'ailleurs on appellera des soviets — dans les usines, les exploitations agricoles, les quartiers, les municipalités, les universités. Leur action va de pair avec le développement du mouvement clandestin des SUV — « Soldats unis viciados » — dont l'influence est telle maintenant, malgré le récent retour dans leurs foyers, au terme de leur temps de service, de dizaines de milliers de soldats, que ses animateurs se font fort de le pouvoir pratiquement empêcher un coup d'Etat de droite. Vis-à-vis de ce mouvement, le P.C. pratique la tactique bien connue de l'« enclavement ». Mais il ne dispose pas de tant de militants solides que, entre les rangs des SUV et la fidélité inconditionnelle au parti, certains ne donnent pas la préférence à la première.

Les communistes ont eux-mêmes, bien entendu, une base ouvrière : de vastes secteurs, comme les métallurgiques, les ouvriers des produits chimiques, le prolétariat de l'Alentejo, royaume de la grande propriété agraire et des latifundia, leur sont largement acquis. Mais ailleurs ils doivent compter avec les vagues soit des socialistes, soit de tel ou tel des innombrables mouvements d'extrême gauche qui ont engendrés la révolution de 1974. Ils acceptent de collaborer avec eux, malgré la différence évidente des objectifs, et malgré pas mal de méfiance réciproque, mais à la condition expresse qu'ils ne mettent pas sur le même plan « les deux impérialismes ». Ce qui exclut les maoïstes et les trotskistes, à leurs yeux complètes « objectifs » de la « réaction ».

Mais qu'est-ce au juste que la « réaction » ? Qu'il existe des nationalistes du salazarisme et du colonialisme, des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur prêts à tout pour restaurer des privilèges surannés et des inégalités exorbitantes, voire à verser des milliards de dollars dans les poches des pauvres, coupables d'avoir cru, comme jadis en Espagne, leur heure venue, ce n'est pas douteux. Face à la grande masse du peuple, ils ne sont cependant qu'un nombre limité. La gauche ne pourrait commettre pure erreur de rejeter dans leurs bras, sans ses divisions, son sectarisme son intransigence, les très nombreux Portugais qui, devant la perspective du désordre et la perspec-

tion qui, si l'on en croit un centriste comme M. Sa Carneiro, ferait du Portugal l'antichambre de la démocratie populaire. Il se refuse obstinément à rompre son alliance avec le P.C., comme le lui réclame le P.P.A., dont l'essentiel du programme tient dans l'élimination des communistes et l'appel aux investissements étrangers. Si la poursuite de l'expansion actuelle est impossible, il est tout prêt à faire celle d'un gouvernement où ne seraient représentés que le P.S. et le M.P.A. Et si les élections ont lieu et que, comme beaucoup le pensent, elles voient le triomphe de la droite, eh bien, il rejoindra sans regret, dit-il, les rangs de l'opposition.

S'il se refuse à être l'otage de la droite, M. Soares se refuse tout autant à être celui des communistes, à ses yeux, si les socialistes les avaient comme seuls partenaires. Il reste donc aussi sourd aux appels de M. Cunhal à rompre avec le P.P.A. qu'à ceux de M. Sa Carneiro à rompre avec le P.C. Ce dernier doit se contenter d'espérer que la tendance de gauche du P.S. finira par amener M. Soares à un rapprochement avec M. Cunhal. Ce n'est apparemment pas pour demain, d'autant plus que les communistes ne passent pas bien loin, c'est le moins qu'on puisse dire, l'esprit de conciliation.

Chaos économique, dictature de droite ou de gauche, voire guerre civile, nombreux sont ceux qui, à l'extérieur, font des vœux pour que le Portugal échappe aux soubresauts de la gauche et se brise, sachant très bien qu'à l'heure de la succession d'Espagne ce naufrage pourrait entraîner d'autres. Comment ne pas voir que le meilleur moyen de la maintenir à flot est encore de l'aider généralement, en s'abstenant de mettre à cette aide des conditions politiques qui relèvent directement de l'intérieur. Les affaires intérieures et n'aboutissent en fin de compte qu'à renforcer la piètre image que le capitalisme a de lui-même ?

Et si c'était une histoire ? EF Colorado Saga serait "la bible!"

ODOUL Garde-meubles 208 10-30

Et si c'était un pays ? EF Colorado Saga serait "la terre promise!"

ROBERT & RENÉ 13, Rue du Faubourg-du-Temple - PARIS (10e) Métro: REPUBLIQUE Une boucherie "Grande Surface" au service des consommateurs PRIX DISCOUNT

Et si c'était un cirque ? EF Colorado Saga serait "Barnum!"

Actualité Bureaux Weatheralls France S.A. MONTROUGE Près périphérique et A6 RESTE A LOUER Dans Immeuble neuf 5 900 M² A PARTIR DE 295 M²

"Un western total", "Un opéra fabuleux", "la bible", "la terre promise", "Barnum". JAMAIS LA CRITIQUE N'AVAIT ETE AUSSI IMAGINATIVE POUR PARLER D'UN ROMAN. Colorado Saga: Un livre qui dépasse l'événement littéraire. FLAMMARION

Et si c'était un film ? EF Colorado Saga serait un "western total!"

du 21 Novembre au 1er Décembre EXPOSITION de peintures, gouaches, dessins, aquarelles, collages, manuscrits, documents, éditions rares vendus au profit de La Quinzaine offerts par: D. De Margerie, Massin, Manna, Messacier, Michoux, Miro, Muniot, Nadeau, Naville, Bernard Noël, Paillot, Peres, Perrier, Pevrelli, José Pierre, Pinget, Quaqueau, Rebeval, Denis Roche, Claude Roy, Nathalie Sarraute, Saura, Gerard Schneider, Martin Scribaine, Siffermann, Claude Simon, Singer, Soulaiges, Soupault, Starobinski, Szemes, Tapies, Tardieu, Télémaque, Tourneur, Tourville, Velkovic, Vieira Da Silva, Zou Wou Ki et les éditions Di Dio (Le Soleil Noir), Dutoit, Fata Morgana, Galilee, G.L.M., Macphig.

Et si c'était de la musique ? EF Colorado Saga serait un "opéra fabuleux!"

american home réfrigérateurs-congélateurs USA ADMIRAL - FRIGIDAIRE - GENERAL ELECTRIC 65, avenue d'Iéna (16e) (place de l'Étoile - Charles-de-Gaulle) 727-24-77

ZENITH VOUS PROPOSE NEW YORK 9 jours Paris-Paris tous les samedis (sauf du 15/12 au 5/1) 2090 F avion + hôtel + visite + tour en hélicoptère

Nouvel hôtel de sports d'hiver de tout premier rang. Hospitalité individualisée dans un cadre rustique le bon aloi. Une gamme complète de services et de divertissements. TSCHUGGEN HOTEL AROSA De janvier à mars, fortes réductions de prix suivant la période et le type de chambre. SEMAINES DE SÉJOUR DÉCEMBRE. Forfait forfaitaire avantageux d'avant-saison pour la première quinzaine de décembre.

EUROPE

Portugal

LE GOUVERNEMENT SUSPEND SES ACTIVITÉS

De notre correspondant

Lisbonne. — Le système gouvernemental provisoire portugais a suspendu ses activités après une réunion du conseil des ministres, convoqué d'urgence par l'amiral de Azavedo dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 novembre. Cette décision, selon le communiqué distribué à la presse, a été rendue inévitable par la confusion de la situation politique et militaire. Le même communiqué demandait au président Costa Gomes d'assumer les responsabilités qu'il détiendait en qualité de chef d'état-major des forces armées, afin de rétablir l'ordre et l'autorité nécessaires à l'exercice du gouvernement.

Depuis lundi, de hautes personnalités militaires ont essayé de résoudre une crise dont une des raisons principales semble être l'attitude du général de Carvalho, commandant de la région militaire de Lisbonne et du Copcon. Mardi, les chefs d'état-major des trois armées, le premier ministre et deux représentants des « modérés » au sein du Conseil de la révolution, le capitaine Lorenzo et le commandant Melo Antunes, réunis au palais de Belem, ont invité le général de Carvalho à définir sa position. Ils lui auraient offert trois possibilités : prendre le pouvoir, quitter définitivement la scène politique et militaire, ou accepter la poste honorifique de vice-chef d'état-major général des forces armées.

Mais les résultats de cette démarche ont été nuls : l'homme le plus controversé de la « révolution portugaise » a décidé de rester au commandement du Copcon ; il accepte, toutefois, d'être remplacé au poste de commandant de la région militaire de Lisbonne par un officier ayant sa confiance et qu'il choisirait lui-même.

Il semble, d'autre part, que plusieurs unités, stationnées dans les environs de la capitale, se soient opposées au remplacement de leur chef.

Dernière des discussions, deux conceptions de la réorganisation des structures militaires s'affrontent. Pour l'amiral de Azavedo et les forces politiques qui appuient le système gouvernemental, le Copcon devrait être dissous, et la région militaire de Lisbonne dirigée par un officier « moins politique », capable de rétablir la discipline à l'intérieur du régime (régiment d'artillerie légère de Lisbonne (RALLE), de l'École publique de l'administration militaire (EPAM) et du régiment d'infanterie de Cuelvas (RIOC). Le commandement des régions militaires du Nord, du Centre et du Sud étant déjà assuré par des officiers « de confiance », la « normalisation » de la situation à Lisbonne permettrait ainsi aux forces qui détiennent le pouvoir politique de contrôler le pays. Ce contrôle exigerait sans doute aussi le désistement du général Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, dont les hésitations sont considérées comme nuisibles au rétablissement de l'autorité du gouvernement.

Le général de Carvalho a présenté au Conseil de la révolution un plan de restructuration du Copcon d'un tout autre esprit. Il opposerait que cet organisme se consacre essentiellement à combattre les activités contre-révolutionnaires et à appuyer toutes les initiatives de pouvoir populaire, qu'elles émanent des commissions de travailleurs, des commissions de quartiers, des conseils de villages ou des assemblées populaires.

Pour atteindre cet objectif, le Copcon renforcerait son appareil militaire en réintégrant des forces de parachutistes et de fusiliers marins dont il avait été dépossédé l'été dernier. Il se déchargerait, en outre, des tâches de maintien de l'ordre public qui seraient confiées à la P.S.P. (police municipale) et à

la G.N.R. (garde nationale républicaine), organisées elles aussi dans une perspective révolutionnaire.

Deux armées pour appliquer deux politiques : les divergences profondes qui opposent sur le plan civil les différents partis ont leurs répercussions sur le plan militaire et les risques d'affrontement ne cessent de s'accroître.

Afin d'éviter une « lutte fratricide », certains militaires, regroupés autour du général Pinto Soares, directeur de l'École des sous-officiers, tentent de recréer l'esprit unitaire du 25 avril 1974, sur la base d'un projet « révolutionnaire et clairement socialiste ». Parallèlement à ces tentatives, le Groupe de dynamisation de l'armée de terre (G.D.E.), organe d'appui au général Fabiao, vient de présenter un long document critique du M.F.A., qui explique comment des luttes partisans ont « fait de celui-ci un obstacle au développement du processus révolutionnaire. Le même document estime que les organes du M.F.A., comme le Conseil de la révolution, la 5^e Division et les Groupes de dynamisation des armées de l'air, de terre et de la mer, se seraient écartés des objectifs initiaux pour suivre une ligne politique dictée par tel ou tel parti.

Les campagnes de dynamisation n'ayant pas respecté « les valeurs morales, traditionnelles et cultu-

nelles » du pays, un fossé se serait creusé entre le M.F.A. et le peuple. Le fossé aurait été encore approfondi par la stratégie des communistes qui auraient cherché à créer une sorte d'identification entre le M.F.A. et le parti. Le G.D.E. ajoute que le même fossé a été utilisé par le P.S., puis par « toute la droite », après l'apparition des Nout.

Le groupe de dynamisation de l'armée de terre propose un « gouvernement d'unité nationale » à partir d'un « front patriotique unissant tous les travailleurs ». Celui-ci serait possible à condition que le M.F.A. puisse se placer « au-dessus des querelles partisans » et qu'il occupe une « autorité morale, politique et militaire capable de réconcilier toutes les forces véritables de gauche intéressées par la poursuite de la révolution portugaise ».

L'épreuve de force engagée par le gouvernement présidé par l'amiral de Azavedo peut déboucher sur une solution de compromis qui, à court terme, se traduirait par un remaniement aux dépens des ministères « indépendants ». Les ministères de l'information, de l'industrie, de la justice et du travail pourraient notamment changer de titulaire. Dans ce cas on renoncerait à la représentation des partis, y compris du P.C.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Condamnant les atterroissements de M. Wil

Les nationalistes gallois et écossais retirent leur appui aux travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Le discours du trône lu devant le Parlement le mercredi 19 novembre par le reine Elizabeth, n'a apporté aucune surprise. Durant le prochain session parlementaire, le gouvernement de M. Wilson proposera l'examen de vingt-huit projets de loi, d'importance inégale. Ainsi, un domaine économique, il entend mener à bien la nationalisation des chantiers navals et de l'industrie aéronautique, projets ajournés depuis deux ans. Dans le domaine social, le discours du trône annonce une nouvelle offensive contre le médicament privé. Enfin, en matière d'éducation, une autre idée du Labour doit être imposée de façon définitive : tous les examens de sélection à l'entrée de l'enseignement secondaire seront abolis.

Bien que beaucoup d'aspects de ce programme soient très controversés, le sujet qui retient l'attention est celui de la « dévolution » des pouvoirs aux Ecosse et aux Galles. Les propositions du gouvernement ont été révisées le semaine dernière dans un Livre blanc. Il est clair, déjà, qu'une solution définitive

ne sera pas prise en la prochaine session parlementaire.

Le premier ministre, à juste titre, a exprimé son espoir que la transformation du système britannique soit un succès. Mais il a aussi bien au Parlement l'ensemble du pays. Po ce recel paraît être accueilli du côté des socialistes, il redoute de voir un « désastre ». En revanche, il est évident que les nationalistes gallois et écossais ne seront pas satisfaits de ce qui leur paraît être un échec.

Enfin, en matière d'éducation, une autre idée du Labour doit être imposée de façon définitive : tous les examens de sélection à l'entrée de l'enseignement secondaire seront abolis.

JEAN

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur sais. immob. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 25 novembre 1975, à 14 h.

UN PAVILLON

situé à QUINCY-SOUS-SÉNART (91) 16, rue du Chemin-Vert 3 pièces, cuisine, autre pavillon même adresse, 2 pièces
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseignements à M^{rs} TRUXILLO et AKOUM, avocats, 51, rue Champlois à CORBEIL-ESSONNES (91), tél. 496-30-28 et 496-14-18.

ADJ. au Tribunal de Commerce Paris, le 3 décembre 1975 à 14 h. 15 - Fonds

MENUISERIE

SERRURERIE - CHARPENTES
FAISSE PAVILLON
62, r. La Boétie PARIS (8^e)
M. et P. (p. ét. h.) 50.000 F. C. 20.000 F.
S'ad. M^{rs} Labrelly, s. 41, r. Dauphine, M^{rs} Dauchez, not., 37, qu. Tournelle.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 25 novembre 1975, à 14 h.

UNE MAISON

située à SAVIGNY-SUR-ORGE (91) 14 et 16, rue du Bel-Air
MISE A PRIX : 1.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseignements à M^{rs} TRUXILLO et AKOUM, avocats, 51, rue Champlois à CORBEIL-ESSONNES (91), tél. 496-30-28 et 496-14-18.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 25 novembre 1975, à 14 h.

UN PAVILLON

situé à VILLIERS-SUR-MARNE (94) 18, avenue du Gros-Chêne
MISE A PRIX : 100 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseignements à M^{rs} TRUXILLO et AKOUM, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlois, tél. 496-30-28 et 496-14-18.

ADJ. Chambre des Notaires de Paris, mardi 2 décembre 1975, à 14 h. 30 EN 12 LOTS

10 BEAUX APPARTEMENTS A NEUILLY

103, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE de 3, 4 et 5 PCEs - CAT. 2 B - SUPERF. de 81 à 165 m2 ENV.

MISES A PRIX : 120.000 F à 314.000 F

et dans le même immeuble, au 5^e étage

2 APPARTEMENTS 2 P. GAT. 3 B - 25 m2 et 48 m2 ENV.

MISES A PRIX : 26.000 F et 57.000 F

Consignation pour enchérir 50.000 F chaque par chaque cartonné pour les 2, 4 et 5 pièces et 25.000 F pour les 2 autres.
NOTA. — CES 12 APPARTEMENTS SERONT D'ABORD MIS EN VENTE LOT PAR LOT, PUIS REMIS EN ADJUDICATION EN UN LOT UNIQUE. M^{rs} BARATTE, notaire, 250, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), tél. 348-13-08 et 13-09 ; Visites : sur rendez-vous avec les locataires.

VENTE SUR LICITATION au Palais de Justice à PARIS, le MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1975, à 14 h.

UNE BOUTIQUE (deuxième à droite) 2 LOCAUX au rez-de-chaussée et 2 CAVES - Dans immeuble à PARIS (2^e)

21-23, bd Montmartre - 112, rue de Richelieu

MISE A PRIX : 200.000 F

S'ad. M^{rs} E. ROCHER, S.C.P. REUN et ROCHER, 40, r. Blanche, Paris (9^e), tél. 818-39-83 ; M^{rs} DANET, S.C.P. DANET, ROCHER, NEYTOUR, MORRAU, COPPEE-ROYER, 51, rue Ampère, Paris (17^e) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris où est déposé le cahier des charges ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur conversion de saisie au Palais de Justice à Paris, le lundi 15 décembre 1975, à 14 heures

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL

à PARIS (20^e) - 28, rue Ligner

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 500.000 F

S'adresser à M^{rs} MALLINVAUD, avocat à Paris, 17, avenue de Lambal, 75-28-52 ; M^{rs} FENQUEN, avocat à Paris, 25, avenue Georges-Mandel ; M^{rs} GOURDAIN, avocat à Paris, 174, bd Saint-Germain, et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil.

Un promoteur

Antoine et Cléopâtre.

Particularités. Une des immobilités les plus exceptionnelles de Paris. Des jardins sur tout le dernier étage (piscine, sauna, solarium, etc.). Annuaire de petits appartements tout équipés. Cléopâtre de grands appartements près de la gare.

1. Adresse : 21, avenue d'Alsie, 75013 Paris.
2. Situation : à 150 m de la Place d'Italie (métro : Place d'Italie) et à 300 m du Square de Cléopâtre.
3. Appartements : Chez Antoine : studios de 19 m² aux 3 pièces de 79 m². Chez Cléopâtre : des 4, 5, 6, 7 pièces de 91 à 173 m².
4. Equipement intérieur : Chez Antoine, réfrigérateur et harmonica par Merve Brillant, dans un style très actuel. Chez Cléopâtre, des sofas de haute luxure (sofas modernes et marbre) conçus et décorés par Lionel Morgante.

Ce programme est géré par le charte SEIMA.

Au 135, rue d'Alsie.

Particularités. Une immobilité de tradition dans un Paris de tradition. Prix de 40% du programme vendu en 3 mois.

1. Adresse : 135, rue d'Alsie, 75014 Paris (métro : la rue d'Alsie et de la rue des Saussaies).
2. Situation : Proximité du quartier Montparnasse.
3. Appartements : Des studios de 21 m² avec balcon, aux 5 pièces de 118 m² avec terrasse.
4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée, avec réfrigérateur américain, sofas de haute luxure (sofas modernes et marbre) conçus et décorés par Lionel Morgante. Prise de télévision et de modulation de fréquence sur la living.
5. Services communs : Jardins intérieurs sur 1700 m². Piscine intérieure en pierre naturelle et aluinox.
6. Prix moyen : 5.185 le m². Prix fermes et définitifs.
7. Livraisons : 1^{re} et 2^e trimestres 1977.
Renseignements sur place tous les jours sauf mercredi et vendredi de 14h30 à 18h.

Ce programme est géré par le charte SEIMA.

Les 3 Pajol

Particularités. Un des derniers immeubles à mètres de 4.000 F le m² dans Paris. Une des plus belles réalisations des quartiers.

1. Adresse : 68, rue Marc-Ségain, 75018 Paris.
2. Situation : Métro : Marc-Ségain. Accès facile par le périphérique. Un quartier en pleine expansion.
3. Appartements : Studios de 30,5 m² et 36 m² + balcon. 3 pièces de 43,5 m² et 48,50 m² + balcon. 3 pièces de 68,50 m² + balcon. 4 pièces de 84 m² + terrasse de 32 m².
4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée et réfrigérateur avec porte-plats. Plans de cuisine particulièrement intéressants.
5. Services communs : hall d'entrée en pierre marbrée. Jardins intérieurs paysagés.

Ce programme est géré par le charte SEIMA.

Le nouveau Paname

Particularités. 2^e tranche d'une opération qui est une réussite architecturale et commerciale. Un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.

1. Adresse : 62/66 rue Amelin, 75011 Paris.
2. Situation : boulevard Richard-Lenoir et boulevard Beaumarchais (12 mètres : Richard-Lenoir et St-Sébastien-Francois).
3. Appartements : Studios de 31 m² à 43,50 m² + balcon, 3 pièces de 45 m² à 63 m² + balcon, 3, 4, 5 pièces de 64 m² à 102 m² avec balcon.
4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée pour tous les appartements jusqu'au four-électrique. Cofre de bureau intégré aux meubles sautoir.

Ce programme est géré par le charte SEIMA.

مكازم الأصل

AFRIQUE

Angola

De nouveaux renforts cubains auraient rejoint le M.P.L.A.

Le correspondant de l'agence Associated Press à Luanda a annoncé, mercredi 19 novembre, l'arrivée d'un millier de nouveaux soldats cubains venus renforcer les 1500 déjà présents aux côtés du M.P.L.A. L'agence yougoslave Tanyoug rapporte que la situation militaire du M.P.L.A. est considérée comme « très grave » à Luanda, et que la capitale manque de vivres.

● A KAMPALA, le maréchal Amin O'dia, président de l'O.U.A., a rendu publiques les conclusions du rapport de la commission d'enquête de l'O.U.A. qui s'est rendue au mois d'octobre dans les zones contrôlées par les trois mouvements. Selon ce rapport, 2,5 millions d'Angolais souffrent de la famine, 1,5 million tiennent l'UNITA, 1,5 million le M.P.L.A. et un million le F.N.L.A. Le président Amin en conclut que la majorité des Angolais soutiennent l'UNITA et le F.N.L.A.

● A PARIS, M. John Kakumba, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement provisoire de la République populaire et démocratique d'Angola (F.N.L.A.-UNITA) lui-même cité dans le rapport de l'UNITA, a déclaré mercredi dans une conférence de presse que l'UNITA et le F.N.L.A. se battent aux portes de Luanda, à 400 kilomètres à l'est de Luanda. Après avoir affirmé que si le M.P.L.A. met ses 500 dans la bataille, nous mettrons les 250. Il a déclaré que l'UNITA contrôle désormais le moitié de la province de Luao, dans le nord-est du pays.

● A LIBREVILLE, la conférence des ministres des affaires étrangères d'Afrique centrale s'est mercredi « méridionale » d'autre part, que le chemin de fer qui relie Benguela, sur la côte sud-ouest, au Zaïre et à la Zambie, a recommencé à fonctionner mardi. Cette voie, vitale pour les exportations et les importations du Zaïre et de la Zambie, n'était plus utilisée depuis plusieurs mois en raison de la guerre civile.

La procédure employée pour décoloniser le Sahara occidental suscite un certain malaise à Madrid

De notre envoyé spécial
Les trois cent cinquante mille Marocains qui ont à la « marche verte » ont reçu, mardi 18 novembre, à Casablanca, les trente mille volontaires du camp de Casablanca ont été les premiers à quitter le camp de Casablanca. L'accord de principe sur le Sahara conclu le 13 novembre dernier en Espagne, le M. Mauritanie suscite un certain malaise dans les milieux à Madrid.

Madrid. — Il était entendu que le gouvernement ne pouvait rendre publics les détails de l'accord sur le Sahara occidental avant que les Cortès se soient prononcées sur le décret-loi prévoyant la décolonisation du territoire. C'est chose faite depuis mardi soir. Cependant M. Carrero Martínez, ministre de la présidence, n'a pas donné à l'assemblée les précisions attendues. Il a surtout insisté sur le peu d'efficacité des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies pour contraindre le roi du Maroc à stopper la « marche verte ». « Nous avons, a-t-il dit, couru un risque énorme, y compris celui d'une guerre ouverte. Le Sahara ne peut pas être une seule vie espagnole. Pourquoi mettre en péril la vie de nos enfants dans une affaire où il s'agit seulement de fixer un délai plus ou moins rapide à notre retrait du territoire? Le Sahara occidental est espagnol, mais ce n'est pas l'Espagne. »

En conclusion, le ministre a affirmé que le gouvernement de Madrid n'était « lié par aucun engagement formel ». Et la loi adoptée par les Cortès « est un premier pas sur le chemin de la décolonisation qui ne préjuge pas la direction et le sens de ceux qui viendront ensuite ». Le même jour, devant la quatrième commission des Nations unies, M. Jaime de Pinillos, délégué de l'Espagne, a été à la fois plus précis et plus réservé. Il n'a pas parlé d'« accord », mais seulement de « déclaration de principe » entre Madrid, Rabat et Nouakchott. Indiquant les grandes lignes du plan (le Monde du 20 novembre), il a insisté sur le fait que l'opinion de la population sahraouie serait respectée par l'intermédiaire de la Jemaa (1). Les déclarations faites à Madrid par M. Carrero Martínez et aux Nations unies par M. de Pinillos tranchent avec les affirmations

S A O U

LES LIVRES AU JOUR LE JOUR

Georges Montaron : de l'intransigeance à la rigueur systématique

Georges Montaron dont les souvenirs, sont passionnément mérités de compter au nombre des journalistes de cette génération les plus dignes et les plus courageux.

LE FIGARO

les livres et la politique

Chrétiens pour le socialisme...

Nul doute que des communistes n'y trouvent matière à préciser et à compléter leurs connaissances et leurs réflexions.

L'Humanité

CE QU'ILS EN DISENT

Georges Montaron

360 pages - Prix : 35 F

En vente chez tous les libraires et à la librairie TO, 49, rue Fossanoire, 75009, PARIS

ÉTATS-UNIS

M. FORD REJETTE L'IDÉE D'UNE AIDE IMMÉDIATE A NEW-YORK

(De notre correspondant.) Washington. — La crise de New-York continue, et les espoirs entretenus par certaines insinuations selon lesquelles le président Ford envisageait maintenant un soutien fédéral limité pour aider la grande ville à se sortir d'affaire ont été déçus. Néanmoins, sans prendre d'engagement précis, M. Ford a clairement indiqué mercredi 19 novembre qu'il pourrait s'engager dans cette voie, mais à condition que les autorités de l'Etat et de la ville de New-York parviennent à leur propre effort d'austérité fiscale. Dans ce cas, a-t-il ajouté, « je reverrai la situation au début de la semaine prochaine pour décider si une législation fédérale est appropriée ».

En attendant, le président confirme son opposition aux divers projets de loi déposés à la Chambre, qu'il considère comme insuffisants. Il n'exclut pas entièrement la possibilité d'un « défaut » (état de cessation de paiement) de New-York, et c'est pourquoi il a demandé au Congrès de modifier le statut des villes sur la banquette afin d'atténuer les effets de cette éventuelle faillite.

ALGÉRIE

● LES COOPÉRANTS FRANÇAIS qui occupent, depuis le 11 novembre, les locaux du conseil général de France à Oran (le Monde du 18-19 novembre), pour protester contre leurs conditions de logement toujours pas évacués cet édifice.

● L'AGENCE SOVIÉTIQUE TASS a rendu hommage, mercredi 19 novembre, à l'église catholique chilienne et à son chef, Mgr Raúl Silva Henríquez, pour leur action dans la lutte contre la répression policière. — (A.F.P.)

● UN REFERENDUM sera organisé pour faire approuver une nouvelle Constitution de France. Le texte n'est pas encore connu et le « petit livre rouge » contenant la « charte de la révolution », a-t-on annoncé officiellement dans un communiqué mardi 18 novembre. — (Reuter.)

● DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS importants auront lieu avant Noël, a déclaré mercredi 19 novembre à Salisbury, M. Willie Muzarurwa, collaborateur de M. Joshua Nkomo, président du Conseil national africain (A.N.C.) qui regroupe les nationalistes noirs rhodésiens favorables au dialogue avec M. Ian Smith. M. Nkomo, qui s'est entretenu trois fois en trois semaines avec le premier ministre rhodésien, vient de rendre visite aux présidents Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et Machel (Mozambique). — (A.F.P., A.P., Reuter.)

● Mme GANDEI a commencé, mercredi 19 novembre, sa première visite au Sikkim depuis que l'ancien protectorat est devenu, en avril, un Etat de l'Union indienne. — (Reuter.)

CHILI

● L'ACADÉMIE des beaux-arts a célébré, mercredi, le centenaire de la mort de Georges Bizet, tout au long de sa séance publique annuelle, avec le concours de l'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Robert Blot, et plusieurs artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. La musique a donc accompagné les discours traditionnels : éloge funèbre des confrères disparus au cours de l'année par le président, David-Welli, Lucien Fontanarosa, Jean de Mailly, Oimiri Chostakovitch, Luigi Dallapiccola, Robert Brelwieser, Willem-Marinus Dudok, — œuvre lyrique, si non une symphonie, proclamation par M. Louis Leygues, vice-président des récompenses décernées par l'Académie.

Enfin, M. Emmanuel Bondoville, secrétaire perpétuel, a évoqué « Georges Bizet tel qu'il fut ».

En la situant d'abord au cœur du mouvement qui s'insère entre le romantisme et l'impressionnisme ; la réalisation, la réalisation dont le chef-d'œuvre en musique est Carmen. Carmen qui a fait la tour du monde et se rejoua sans cesse sur les scènes lyriques, après avoir dis-

Madagascar

● A Marseille, le conflit qui oppose la direction et les journalistes de deux mensuels édités par la Compagnie régionale d'édition et de presse (CORSEP) appartenant à M. Maurice Genoyer (le Monde du 20 novembre), s'est brusquement durci. Alors que l'avis de grève de Procès Magazine et à Objectif Sud était officiel depuis le mercredi 19 au matin, et que celle-ci était effective depuis le mardi 18, M. Genoyer a fait présenter à deux journalistes et à un laborantin leur lettre de licenciement pour cause de « restructuration économique ».

Le directeur de la CORSEP a en outre annoncé dans un communiqué que « malgré la grève des journalistes, la parution des deux périodiques sera assurée normalement » (seul M. Paul Angieux, rédacteur en chef ne participe pas au mouvement de grève). La CORSEP, en effet, utilise de plus en plus les services de pigistes ou de non-professionnels au détriment des journalistes. Dans un communiqué diffusé mercredi,

INSTITUT

L'hommage à Georges Bizet de l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a célébré, mercredi, le centenaire de la mort de Georges Bizet, tout au long de sa séance publique annuelle, avec le concours de l'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Robert Blot, et plusieurs artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. La musique a donc accompagné les discours traditionnels : éloge funèbre des confrères disparus au cours de l'année par le président, David-Welli, Lucien Fontanarosa, Jean de Mailly, Oimiri Chostakovitch, Luigi Dallapiccola, Robert Brelwieser, Willem-Marinus Dudok, — œuvre lyrique, si non une symphonie, proclamation par M. Louis Leygues, vice-président des récompenses décernées par l'Académie.

Enfin, M. Emmanuel Bondoville, secrétaire perpétuel, a évoqué « Georges Bizet tel qu'il fut ».

En la situant d'abord au cœur du mouvement qui s'insère entre le romantisme et l'impressionnisme ; la réalisation, la réalisation dont le chef-d'œuvre en musique est Carmen. Carmen qui a fait la tour du monde et se rejoua sans cesse sur les scènes lyriques, après avoir dis-

RELIGIO

PAUL VI : le Christ n'est dépassé par Marx.

Devant des dizaines de milliers d'Italiens et de Paul VI a le 20 novembre lutté le marxisme et le président que le Citi dépassé par Marx. La a-t-il dit, doit être « pour tous » et « respecter rogatives profondes de sa dignité, de sa lib son égalité ».

Or le marxisme, a-t-il suppose la haine et la haine. Il propose l'collectif comme res l'égoïsme personnel ou de Paul VI a déploré également le système marxiste ne sus compte des aspects de 10 jours nécessaires communauté libre, et la place par un réseau ri l'indépendances, impers conservateur.

(Ces propos coïncident publication des résultats d'élections de la législature d'octobre, dans le parti communiste de la plus grave sombre trage.)

Témoignage chrétien

« Témoignage Chrétien, c'est la longue lutte que ont deux prêtres catholiques et un journaliste communiste pour se faire recon naître par les autres. »

Dans le récit de Georges Montaron, le ressort de toute son action... est moins politique que spirituel.

LA CROIX

Les souvenirs de Georges Montaron

LE PROPHÉTISME RAISONNÉ

Les portraits d'hommes politiques de Gaulle, Mendès-France, Debra, Mitterrand, Pompidou, tant d'autres. Montaron juge chacun d'entre eux et les juge avec un réalisme, une tolérance et un bon sens dont le mélange est savoureux.

Le Monde

JOURNAUX ET JOURNALISTES

Rhodésie

● DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS importants auront lieu avant Noël, a déclaré mercredi 19 novembre à Salisbury, M. Willie Muzarurwa, collaborateur de M. Joshua Nkomo, président du Conseil national africain (A.N.C.) qui regroupe les nationalistes noirs rhodésiens favorables au dialogue avec M. Ian Smith. M. Nkomo, qui s'est entretenu trois fois en trois semaines avec le premier ministre rhodésien, vient de rendre visite aux présidents Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et Machel (Mozambique). — (A.F.P., A.P., Reuter.)

● Mme GANDEI a commencé, mercredi 19 novembre, sa première visite au Sikkim depuis que l'ancien protectorat est devenu, en avril, un Etat de l'Union indienne. — (Reuter.)

كلمة من الأهل

LES ASSURANCES EN QUESTION

LES RAVAGES DE L'INFLATION

En éprouvant très sévèrement l'assurance, l'inflation lui a imposé un nombre de problèmes dont certains n'ont pas encore été résolus de manière satisfaisante. Contraintes pendant très longtemps, et jusqu'en 1972, de placer en valeurs à revenu fixe — obligations ou rentes d'Etat — la plus grande part des réserves techniques ou provisions techniques, constituées en garantie de leurs engagements, les compagnies ont vu la valeur réelle de leur portefeuille s'amenuiser progressivement au fil des ans.

Compensée partiellement par la revalorisation naturelle des placements en immeubles, mais aggravée depuis quelques années par la chute de la Bourse, cette dégradation a entraîné la substance même des compagnies, notamment dans la branche « Dommages », où certaines d'entre elles, en raison de la diminution de leurs bénéfices, ont vu leur marge de sécurité minimum devenir insuffisante. Certes, grâce, en particulier, à la réassurance, il n'y a pas péril en la demeure, mais le phénomène est inquiétant.

Mais c'est dans la branche « Assurance Vie » que les dégâts ont été les plus graves, et les plus voyants, notamment dans les cas de contrats non revalorisables souscrits avant la guerre. Tout un chacun a entendu la petite histoire de l'enfant pour lequel son père avait contracté, en 1930, une assurance vie dont le capital

de 100 000 francs devait être versé vingt ans après. A l'époque, cette somme permettait d'acheter quatre berlines équivalentes à la 504 Peugeot ou à la E16 Renault. En 1950, le même enfant devenait homme, put tout juste acquérir une petite motocyclette.

Certes les compagnies ont cherché, après la guerre, à revaloriser leurs contrats d'assurance vie, mais, dans l'esprit des gens, le mal était fait. Certes, également, les compagnies arrivent aujourd'hui à revaloriser les capitaux garantis d'un pourcentage moyen de 3 % à 4 % annuellement, ce qui consacre une part croissante de leurs bénéfices financiers et, également, en majorant les primes versées par les assurés. Certes, enfin, les pouvoirs publics ont favorisé la création de cette épargne si précieuse en l'assortissant de déductions fiscales qui, finalement, privilégient les plus fortunés des candidats à l'assu-

rance dans la mesure où leur taux d'imposition est plus élevé, et la déduction plus forte. Ajoutons que les compagnies ont mis au point successivement des contrats d'assurance vie indexés d'abord sur les Suez, à vocation boursière, puis, récemment, sur un capital pierre. Mais cela n'a pas empêché les critiques de continuer à pleuvoir, et de porter notamment sur l'importance des frais de gestion (chargements) qui atteignent 30 % en moyenne et peuvent s'élever jusqu'à 40 % lorsqu'il s'agit de réamortir davantage les démarcheurs qui pincent les polices dans le public.

Les compagnies doivent donc s'attendre à se voir imposer des normes de plus en plus strictes en matière de gestion financière, et de participation aux bénéfices, d'autant qu'en matière de placements une plus grande liberté leur a été donnée il y a trois ans

SUR LE GRIL

L'assurance française fait, depuis quelques mois, l'objet de vives critiques, notamment de la part d'associations de consommateurs. La revue « Que choisir » lui consacre une part appréciable de son numéro de novembre : deux ouvrages récents (1) dénoncent ses insuffisances et ses abus, mettent en garde les assurés, et leur prodigent des conseils, notamment en assurance-vie, qui ont provoqué de vifs remous dans la profession. Certains assureurs s'en indignent, mais l'étonnant à vrai dire est que cette mise en cause ne soit pas intervenue plus tôt.

De sa naissance à sa mort, tout Français vit sous l'abri tutélaire de l'assurance, qu'elle soit publique ou privée, individuelle ou collective, facultative ou obligatoire. Adolescent, il fait assurer son rémoteur, plus tard sa voiture, sa vie, son appartement ou son pavillon, le cas échéant sa récolte, son entreprise. Il aura intérêt à se protéger contre les accidents, l'incendie, le vol, les dégâts des eaux, la grêle, la foudre, les tempêtes, les inondations, la mise en cause de sa responsabilité ne cessant de grandir dans tous les domaines. On évalue actuellement à plus de 100 millions le nombre de polices d'assurances, s'appliquant notamment à quinze millions d'automobiles, six millions de deux roues à moteur, neuf millions de locataires, sept millions et demi de propriétaires, sans compter les polices de groupe.

L'assurance est devenue un produit de grande consommation ; elle se place au quatrième rang des secteurs d'activités, avec cent quatre-vingt-dix mille salariés et 51 milliards de francs d'encaissements, bien avant l'automobile et la sidérurgie.

Or, certains phénomènes sont en train de modifier profondément son visage, sur le plan des risques et des garanties ; l'inflation dévore les capitaux de l'assurance-vie et la multiplication des incendies et des vols devient inquiétante. S'agissant des structures, la montée du mutualisme s'affirme. Les initiatives prises par la profession en matière d'assurance-vie et l'évolution de ses tarifs ne manquent pas de soulever les réactions des assurés, qui, désormais, vont poser de plus en plus de questions.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Assurances... Les pièges à éviter, par Jean-Luc Bengel (Hachette) ; L'assurance-vie, par Pierre-Marie Guillon (collection « Guide de décision », éditée par l'Optikon S.A.).

ÉVOLUTION DES RISQUES ET DES STRUCTURES

Parmi les facteurs qui modifient lentement le visage de l'assurance française, figure en bonne place l'évolution des risques et des garanties correspondantes. Si, en matière d'assurance-vie et d'assurance-décès, les tables de mortalité ne changent que très lentement, dans le sens d'une amélioration des chances de survie, le développement rapide de l'assurance de groupe concourant fortement celui de l'assurance individuelle. De même, dans le domaine de l'assurance-accidents, la progression des contrats individuels est beaucoup moins vive que celle des contrats collectifs souscrits par les entreprises pour leur personnel, ou par les couples ou associations. La situation est la même en matière d'assurance-maladie.

S'agissant de l'évolution des risques eux-mêmes, trois branches sont actuellement en pleine mutation.

La branche « responsabilité civile » est en expansion forte et continue depuis plusieurs années en raison des charges sans cesse plus précises et plus lourdes que les tribunaux et leur jurisprudence font peser sur un nombre croissant d'agents économiques. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de la responsabilité des médecins et chirurgiens. Il ne se passe pas de semaine sans que la presse fasse état d'actions intentées par des malades en réparation de dommages causés par un traitement ou une opération. Cette transformation rapide du risque a entraîné, ces dernières années, la souscription de contrats plus nombreux et plus complets, accompagnés d'une évaluation sensible du montant des garanties.

Citons encore les responsabilités accrues qui pèsent sur les entreprises du fait de leurs activités, notamment en cas de pollution ou de vices dans la fabrication de leurs produits.

La branche « incendie » est en pleine mutation. La multiplication des sinistres et l'augmentation de leurs coûts ont entraîné une prise de conscience de la part des industriels et des architectes, en même temps qu'une sensible augmentation des tarifs. La prolifération des immeubles de grande hauteur a favorisé l'application d'une réglementation plus stricte et la mise en œuvre d'une politique de prévention dans le secteur de la haute montagne.

La branche « vol » se trouve, selon les assureurs, dans une situation catastrophique du fait du développement de la délinquance. Cette dégradation de ris-

que, outre un relèvement très appréciable des tarifs, a également entraîné une prise de conscience des assurés, dont beaucoup révisent leurs contrats en augmentant des garanties antérieurement insuffisantes.

Quant à la branche « automobile », son expansion en volume a souffert de la crise du pétrole, tandis que le risque s'améliorait grâce à la réduction de nombre des accidents et des victimes de la circulation. En dépit d'une hausse du coût moyen des sinistres, l'augmentation des primes a été deux fois moindre que celle des prix. Première branche de l'assurance française en importance, c'est également celle où les structures évoluent le plus vite avec la progression des mutuelles, qui couvrent maintenant 35 % du marché.

S.N.C.A.R.

SYNDICAT NATIONAL DES COURTIER D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

C'est un label de qualité

Adressez-vous aux courtiers et sociétés de courtage membres du **S.N.C.A.R.** pour vos problèmes d'assurances privées et d'assurances industrielles et commerciales

LES ASSURANCES EN QUESTION

INDEXATION ET REVALORISATION

L'inflation et ses ravages posent des problèmes à la fois aux assurés et aux assureurs. Pour les assurés, il s'agit de maintenir la valeur réelle de la garantie en fonction de l'augmentation des prix pour éviter des surprises désagréables lorsque les contrats ne sont pas réajustés : c'est le cas des assurances-incendie et risques divers. Pour les compagnies, dont les obligations en matière d'indexation croissent en fonction de cette même hausse des prix, il s'agit de maintenir une relation satisfaisante entre la progression du montant des primes et celle du coût des sinistres ; c'est le cas des assurances corporels et matériels et de la branche responsabilité civile. Pour les compagnies et les assurés, c'est enfin le très grave problème de la dépréciation des contrats d'assurance-vie et même d'assurance-décès. Dans tous ces cas, il s'agit, quand la chose est possible, d'indexer ou de revaloriser.

Les assurances-incendie et risques divers

Dans cette branche, de manière générale, garanties et primes sont purement et simplement indexées de façon à suivre l'évolution des prix.

Pour les particuliers, en assurance de l'habitation revêtant le plus fréquemment la forme « multirisques » (incendie, vol, dégâts des eaux, responsabilité civile,

etc.), la quasi-totalité des contrats sont rattachés à l'indice du coût de la construction, publié chaque trimestre par la Fédération nationale du bâtiment.

Pour les industriels, dont les contrats incendie et risques divers étaient précédemment rattachés à ce même indice de la Fédération du bâtiment, une indexation spéciale a été mise en application en juillet dernier, afin de mieux refléter les composants du coût d'un sinistre. Le

nouvel indice comprend quatre variables :

— l'indice de la Fédération du bâtiment.

— celui du coût de la main-d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques publié par l'INSEE.

— celui du prix de gros, hors taxes, des produits métalliques publié par l'INSEE.

— celui du prix de gros, hors taxes, des produits industriels également publié par l'INSEE.

Ce cocktail, qui se traduit par une longue formule, s'efforce de tenir compte de l'évolution respective du coût de la construction, des prix du matériel de production et de ceux des marchandises en stock.

La grande affaire de l'assurance-vie

Autant il a été facile, en définitive, d'indexer les contrats dans la branche dommages, où il s'agit simplement de garantir un risque annuellement, autant le problème a été ardu dans le cas de l'assurance-vie. Théoriquement, et même pratiquement, les compagnies d'assurance sont tenues de servir un intérêt légal de 3,50 % sur les primes versées annuellement. Mais cet intérêt est décompté en dedans, et non pas en dehors, c'est-à-dire que cet intérêt vient en déduction des primes et non pas en augmentation du capital.

Après la guerre, très rapidement, les compagnies d'assurance proposent des contrats à revalorisation automatique, les réserves servant à constituer le capital étant augmentées par un prélèvement sur les bénéfices, et un effort étant demandé à l'assuré par une augmentation assez minime de sa prime annuelle. Il y a un an, le prélèvement (participation aux bénéfices) a été étendu dans certaines conditions aux plus-values dégagées sur les immovibles.

Mais, dans ces conditions, les pourcentages de revalorisation tournent autour de 4 % en moyenne, des pourcentages supérieurs étant obtenus par le biais de surprimes (jusqu'à 11 %), ou de compensations entre les diverses branches d'un groupe intégré menant une politique globale.

Restait évidemment la formule miracle : l'indexation. Comme il n'est matériellement pas possible de pratiquer une indexation rétroactive des réserves, sauf à la faire payer éventuellement par les assurés en majorant fortement leurs primes, les assureurs ont

imaginé successivement plusieurs formules qui ont connu des fortunes diverses.

À la fin de cette décennie, et un peu avant pour certains, ils imaginèrent des contrats indexés sur des actions de SIGAV, dont le portefeuille est coté en Bourse et suit le sort de cette dernière. Les résultats, assez bons jusqu'en 1972, devinrent fort médiocres les années suivantes en raison de la baisse des cours, les valeurs les plus touchées étant celles de « père de famille ». Ce fut donc un échec, les Britanniques, qui avaient développé cette formule avec les UNIT TRUSTS, ne se trouvant pas mieux lotis.

Les assureurs trouvèrent alors une autre formule, celle de l'« assurance pierre », développée à partir de l'automne 1973, dans laquelle les contrats sont libellés en actions d'une société civile immobilière, ou d'une SICOMI, dont les actifs sont réévalués périodiquement au dire d'experts. Les primes sont également indexées, l'assuré se trouvant lié à l'évolution du marché immobilier. Une telle formule, encore peu répandue, a rencontré un certain succès.

Mais, peut-on se demander, la clé de toute indexation en période de forte inflation ne se trouve-t-elle pas dans la possibilité ouverte aux assureurs d'investir leurs réserves en placements indexés et disponibles sur le marché financier ? En Israël, les assureurs peuvent souscrire des obligations indexées sur le prix du kilowatt.

Le grave problème de l'assurance-décès

Dans un contrat d'assurance-décès — que ce soit dans le cadre d'une assurance temporaire ou dans la partie décès d'une assurance mixte — il ne peut y avoir de revalorisation automatique par prélèvement sur les bénéfices, puisque, par définition, l'assuré n'investit pas des capitaux mais répartit simplement des risques en fonction des tables de mortalité. En cas d'inflation, l'assuré n'est donc pas laissé : il paie pendant X années la même prime pour un même capital garanti en cas de mort. Mais, hélas ! ce capital est amputé par l'érosion monétaire, et si l'assuré veut compenser cette érosion en ajustant la garantie, il va s'apercevoir que les primes augmentent beaucoup plus vite que le capital, car le risque défini par les tables de mortalité augmente avec l'âge, de même que la tarification.

Toute revalorisation volontaire est donc très coûteuse : dans nombre de contrats mixtes (capital et décès) indexés par exemple sur le point AGIRC (retraite des cadres), l'application de l'indexation donne lieu tous les ans à la signature d'un avenant sur contrat, tenant compte de la nouvelle tranche d'âge. En ce cas, les primes prennent l'ascenseur, et le capital prend l'escalier. Ce problème préoccupe les pouvoirs publics : la formule idéale serait d'augmenter le capital en tenant compte uniquement de la prime d'âge originelle. Plusieurs compagnies le font déjà, mais en appliquant une surprime variable.

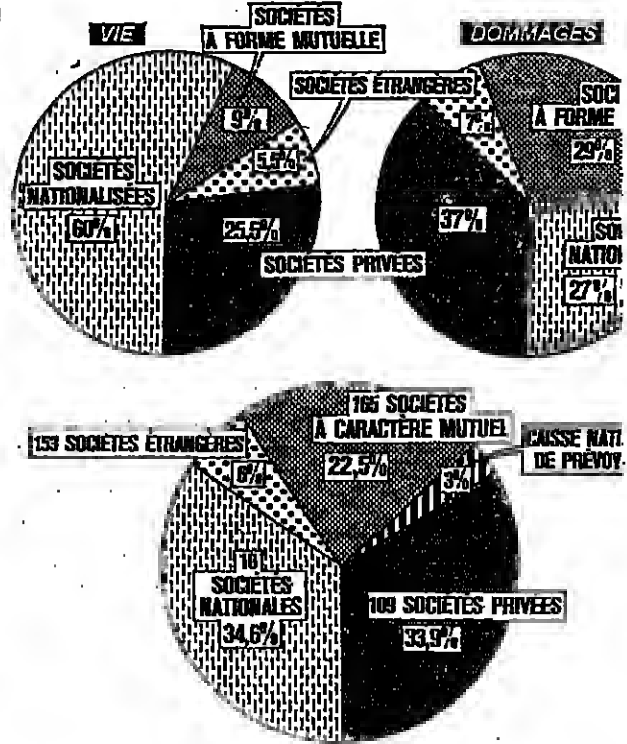
Les structures de la profession

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les sociétés naissent nombre de quatre, représentent près de 35 % du marché. 25 avril 1968 signait trente-deux sociétés, concentrées mais sans de ces groupes, dont l'Etat est le seul actionnaire, gardent leur caractère commercial, et donc leur réseau dans la branche vie, elles représentent près de deux tiers (2/3) des capitaux, ce qui leur confère un caractère dominant.

Les cent neuf sociétés privées les tolèrent de près avec total des primes, le groupe Victoire - Abeille - Paix retr première place après le divorce tumultueux qui le sépara en 1972 par banques interposées.

Les cent soixante-cinq sociétés à caractère mutuel re désormais un potentiel important, avec 22,5 % du marché (part du secteur automobile, le plus développé en France, 35 %).

Au sein de la branche vie, c'est la Grande-Bretagne individuels d'un certain montant) qui vient en tête, avec 3, de francs, suite de près par l'Assurance groupe (1,85 n francs), puis la branche populaire (2,98 milliards de n capitalisation (contrats à lots) pour 1,18 milliard de francs.



Le problème des intermédiaires

La distribution de l'assurance peut effectuer de quatre façons : par le canal des agents généraux, par celui des courtiers, par un réseau de démarcheurs directement rémunérés par les compagnies (surtout en assurance-vie), ou sans aucun intermédiaire : c'est le cas des mutuelles.

Les vingt-cinq mille agents généraux, assistés d'autant d'employés, sont les mandataires exclusifs des compagnies, dont ils représentent les intérêts auprès des assurés. Ils exécutent une profession libérale et transmettent leur portefeuille, moyennant finances, à des successeurs agréés par les compagnies. Le revenu annuel moyen, avant déduction des frais généraux estimés à 50 %, a été de 110 000 F en 1974, cette moyenne recouvrant un écart assez fort entre les 20 % qui occupent une situation prédominante, et parfois de belles situations acquises, et le grand nombre d'agents qui vivent assez modestement. La province est leur fief, et ils y occupent un rang social souvent élevé. Ils sont rémunérés par une commission à taux variable (9 % à 16,50 % pour les risques industriels, 20 % pour les risques des particuliers).

Les courtiers, au nombre de trois mille (sept mille suivant certaines sources) et rémunérés de la même façon, se cantonnent aux grandes villes et à l'assurance des gros risques industriels. Mandataires de leurs clients, donc des assurés, ils sont commerçants, et indépendants des compagnies, dont ils font le tour pour obtenir les meilleures conditions. Certaines grosses maisons de courtage sont de véritables petites sociétés, disposant de nombreux services spécialisés.

Viennent ensuite les démarcheurs travaillant sous le contrôle direct d'une compagnie. C'est un métier pénible — il s'agit de tirer les sonnettes pour « placer » de l'assurance — assez lucratif, mais où la rotation est rapide, pas plus de deux à trois mois parfois. Vient, enfin, les mutuelles, dont la publicité se fait de bouche à oreille et qui ont des bureaux locaux ou régionaux fonctionnant avec des salariés sans commissionnement.

Les intermédiaires commissionnés sont actuellement l'objet de vives critiques, portant à la fois sur le manque de formation de certains d'entre eux, notamment les démarcheurs et certains courtiers de petite surface, qui opèrent en l'absence de toute réglementation. On reproche à ces derniers de travailler « à l'arraché », la commission étant d'autant plus forte que le produit est difficile à vendre, notamment en assurance-vie, les sommes perçues au moment de l'acquisition du contrat pouvant dépasser le montant de la première prime. Le système du commissionnement « charge » assez lourdement le coût de l'assurance. Les compagnies le justifient par le service rendu, qualité de « sur mesure ». Le terme est exact lorsque le risque et la situation de l'assuré sont complexes et demandent un examen approfondi. Dans le cas inverse, on peut s'interroger sur l'ampleur des commissionnements, certaines compagnies ayant déjà entrepris de les réduire.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSURANCE FRANÇAISE PAR RISQUES EN 1974 (milliards de F)	
Automobile	16,97
Assurance sur la vie	9,53
Incendie	5,63
Responsabilités civiles	2,68
Accidents corporels	2,47
Maladie	2,2
Transports	1,54
Autres de dommages aux biens	1,63
Capitalisation	1,12
Réassurance	3,5
Outre-mer et étranger	2,68

Les compagnies étrangères en France

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les compagnies étrangères opérant en France, au nombre de cent cin- trois sur un total de quatre cent trente-sept, représentent le marché, tout au moins sous leur propre raison sociale, viennent deux sociétés suisses, Winterthur et Zurich, Phoenix espagnol, dont le capital est en bonne partie détenu mains françaises. Le peloton helvétique comprend encore la suisse d'assurances sur la vie humaine, la Cordialité bernoise, l'

Les Allemands sont pratiquement absents, mais les Angl assez actifs avec la Commercial Union, sa filiale Northern Society Yorkshire.

La pénétration italienne est assez ancienne (entière le puissant groupe italien Generali détendant le contrôle de La Concordia, tandis que la Riunione Adriatica détient des opérations dans la Protectoria).

GRUPE VICTOIRE

assurances

ABEILLE ET PAIX

L'ABEILLE IGARD
L'ABEILLE VIE

57-58, RUE TAITBOUT, PARIS
Tél.: 280-75-75
1.400 agences générales en France

LA PAIX AIRD
LA PAIX VIE

Filiales et implantations dans les pays suivants :
Belgique, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Canada et Argentine

مكازم العمل

مكذمان الأصيل

CIRCULATION

Un exemple qui risque d'être contagieux : l'indexation des rentes versées aux victimes d'accidents

Une petite révolution vient de s'accomplir en matière d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation : sous la pression des tribunaux et dans certaines limites, la loi du 24 mai 1974 a institué une indexation des rentes versées à cette occasion, la coté de cette mesure étant mis à la charge des conducteurs d'automobiles.

En cas d'accident de la circulation, les tribunaux accordent aux victimes une indemnisation qui prend la forme de versement soit d'un capital une fois pour toutes, soit d'une rente à vie. Jusqu'à une date récente, les magistrats tenaient la formule du versement en capital dans la presque totalité des cas : la jurisprudence additionnelle, et surtout celle de la Cour de cassation, leur refusait toute possibilité d'accorder des rentes indexées.

Il existait bien la possibilité de recourir à la loi du 24 mai 1974, qui met à la charge du budget la valorisation des rentes viagères, mais les coefficients d'indexation étaient très faibles, les tribunaux s'efforçant de compenser l'érosion de la monnaie par accordant des indemnités de plus en plus élevées. Les avocats se rejoignaient sur ce terrain : certains d'entre eux proportionnaient leurs honoraires à l'importance des sommes obtenues au bénéfice des clients, à l'exemple de leurs confrères américains.

En période d'inflation accélérée, un problème sérieux se posait

cette formule présentait l'inconvénient de reporter sur les victimes, ou leurs ayants-droit en cas de décès, la charge de protéger le capital alloué contre cette inflation. L'expérience prouvait que, dans de nombreux cas, cette protection était bien mal assurée, le choix d'un placement susceptible de maintenir le pouvoir d'achat d'un capital sur le long terme s'avérant fort délicat pour des financiers avisés, et encore bien davantage pour des personnes peu versées en la matière.

La Cour de cassation bravée

En outre, dans les cas graves, lorsque le pronostic était réservé et les chances de survie limitées, l'octroi d'une rente devenait indispensable. Or seules les rentes versées par la Sécurité sociale au titre des accidents du travail bénéficiaient d'une revalorisation périodique.

Un problème sérieux se posait

donc, que les tribunaux élèvent jusqu'au début des années 70. Une vieille jurisprudence de la Cour de cassation prohibait, on le sait, les indexations en matière de responsabilité civile : 1 franc était 1 franc. L'annonce d'un changement de l'usage de la Cour en 1974 fut vaine dans l'attente par les ordonnances du 26 décembre 1974 et du 4 février 1975 interdisant toute indexation générale.

Dans des domaines voisins, néanmoins, en vertu de ces mêmes ordonnances, certains contrats purent être indexés si l'indexé était en relation directe avec l'objet du contrat ou les activités de l'un des signataires. Par la suite, la loi du 13 juillet 1973 autorisa les particuliers à constituer entre eux des rentes viagères variables, et celle du 3 janvier 1972 permit au juge d'assortir la pension alimentaire d'une clause de variation, notamment en matière de divorce.

Enus par l'accélération de l'inflation monétaire, certains magistrats et certaines cours d'appel, notamment celle de Poitiers, bravaient la Cour de cassation à partir de 1970 en accordant, dans tous les domaines de la responsabilité civile, les indexations les plus diverses : le SMIG, la journée d'hospital et même l'unité de compte européenne ! Sous cette pression, la Cour de cassation évolua, et en septembre 1974, par un revirement spectaculaire, autorisa les juges à aller aux victimes d'accidents de toute sorte, une rente indexée, le procureur général ayant lui-même plaidé le changement.

L'administration, notamment celle de Rivoli, se vit contraindre d'analyser le revirement, et, s'alignant sur l'Allemagne et la Suède, elle fit voter par le Parlement, à la fin de 1974, une loi qui institua la revalorisation des rentes allouées aux victimes des accidents de la circulation, par application des coefficients prévus à l'article L. 453 du code de la sécurité sociale, c'est-à-dire de la même façon que les rentes attribuées en réparation d'un accident du travail, et en limitant cette revalorisation à la fraction de la rente qui ne dépasse pas huit fois le salaire moyen soumis à cotisation de sécurité sociale. Certaines lacunes subsistent, encore néanmoins, puisque seules sont prises en charge, outre les décès, les invalidités d'au moins 75 %.

Un problème fort complexe

Lors de l'élaboration de cette loi, il fallut bien déterminer qui assumerait le fardeau de la revalorisation. Les pouvoirs publics écrivaient le recours au budget et donc aux contribuables — offert par la loi du 24 mai 1974. Dans leur esprit, c'était aux automobilistes à supporter cette charge spécifique, et, par voie de conséquence, à leurs assureurs. Ces derniers eurent alors à résoudre un problème fort complexe.

L'assurance, on le sait, est fondée sur la mutualité et sur la prévision, son équilibre reposant sur une relation entre des risques dont la probabilité est connue (tables d'actuarielles) et des tarifs qui en tiennent compte. Or la risque monétaire, contrairement à celui de la vie humaine, ou des accidents, ne se prête pas à une évaluation statistique : ni les assureurs ni personne ne peuvent prévoir le rythme de l'inflation dix, vingt ou trente ans à l'avance. Les compagnies auraient donc été amenées à constituer des provisions capitalisées immédiatement quarante ou cinquante fois le montant de la rente, au risque de compromettre leur solvabilité. Une telle éventualité inquiétait notamment les réassureurs, vers lesquels se tournent automatiquement les assureurs lorsque les risques sortent de la normale.

Dans l'impossibilité d'évaluer la charge du « sinistre », on fut obligé de recourir, comme en

Suède, à la répartition intégrale : le coût supplémentaire de l'indexation n'est pas provisionné au départ et se trouve supporté par l'ensemble des assurés au moment de l'encaissement de leurs primes annuelles. C'est la solution retenue par la loi du 27 décembre 1974 instituant une taxe parafiscale de 1,5 % sur l'ensemble des primes d'assurance automobile en responsabilité civile obligatoire.

Pour éviter le risque d'insolvabilité éventuel de la compagnie d'assurance, ou de sa cessation d'activité dans l'avenir, le produit de cette taxe est versé à un fonds dont la gestion comptable et financière est confiée à la Caisse centrale de réassurance, appartenant au secteur public, et qui est chargé de le répartir entre les compagnies aux fins de règlement.

La crainte de la contagion

Les assureurs, et surtout les réassureurs, bien qu'ils aient obtenu satisfaction, restent néanmoins inquiets. Depuis que la Cour de cassation, revenant sur sa jurisprudence, a admis l'indexation des rentes versées aux victimes d'accidents en général, les tribunaux préfèrent accorder des rentes indexées plutôt que le versement d'un capital. Si, dans deux tiers des cas, leurs arrêts sont justiciables de la loi du 27 décembre 1974 (décès ou 75 % d'invalidité pour les accidents d'automobile), dans le tiers restant, ces arrêts s'appliquent à des domaines non couverts par la loi. Ce sont alors les réassureurs qui sont seuls à prendre en charge l'indexation. Bien que, pour l'instant, il fasse monter les cotisations en Cour de cassation pour éviter un débordement.

D'ici quelque temps, il est fort probable que les pouvoirs publics seront à nouveau saisis de problèmes généraux de l'indexation des rentes versées en indemnisation d'accidents de toutes sortes, et non plus seulement du fait de la circulation. La conséquence logique en sera certainement une augmentation de primes payées par les assurés, suivant le principe de la répartition qui régit déjà la Sécurité sociale et de nombreux régimes de retraite.

LES RELATIONS AVEC LES BANQUES

Des liens étroits unissent certaines sociétés d'assurances à des banques, qui, le plus souvent, en ont pris le contrôle : l'importance des capitaux gérés explique cette attirance réciproque.

En 1974, l'assurance française a dû constituer 13 milliards de francs de provisions en titre de ses réserves techniques et mathématiques, dont le total cumulé s'élevait en fin d'année à 99 milliards de francs, répartis à raison de 48 % en obligations, de 13,5 % en actions cotées, de 16 % en placements, le reste correspondant à des prêts, liquidités et divers. Certains ont pu avancer que la tâche principale des assureurs était la gestion financière. Sans aller jusque-là, on

une part prépondérante dans le groupe Victoire (Abellé-Paix), et, dernier en date, la Financière de Paris, déjà dotée de Secours, tendre les bras à la Providence, qui voulait échapper à la banque Rivaud.

A l'inverse, certains groupes d'assurances, par définition à l'abri de telles manœuvres — comme les nationalisées — ou restés indépendants, ont jugé utile de disposer d'un instrument bancaire propre à faciliter leur

DES LIENS ÉTROITS	
LES COMPAGNIES D'ASSURANCES FILIALES DE BANQUES	
Abellé-Paix	Financière de Suez
Le Secours-La Providence	Financière de Paris
Via-assurances	Navigation mixte
Préservatrice-Foncière	Worms
La France	Banque Lazard
LES BANQUES FILIALES DE COMPAGNIES D'ASSURANCES	
Séquanaise	U. A. P.
Crédit parisien	Assurances du Groupe de Paris
Banque Générale du Phénix	A. G. F.
Banque pour l'industrie franç.	G. A. N.

conçoit qu'une telle masse de capitaux évite des convoitises. Une part de la stratégie des groupes bancaires a consisté à se rapprocher des compagnies d'assurances pour, le cas échéant, infliger sur leurs placements et les faire concourir à leur propre opération. Au fil des ans, on a vu le groupe Worms assurer son contrôle sur la Préservatrice et la Foncière ; la Banque Lazard racheter le groupe La France ; la Financière de Suez prendre

gestion tout en valorisant. Le meilleur exemple en est la création de la banque La Séquanaise par l'U.A.P., qui s'en sert comme d'un « bras séculier » dans ses prises de participation. Elle a été suivie, mais de loin, par les A.G.F. (Banque générale du Phénix) et le G.A.N. (Banque pour l'industrie française). Dans le secteur privé, les Assurances du groupe de Paris (A.G.F.) tirent des ressources substantielles de leur filiale, le Crédit parisien.

CLASSEMENT

L'ASSURANCE EN FRANCE...

primes encaissées en 1974 (milliards de francs)

1. Union des Assurances de Paris (U.A.P.)	7,86
2. Assurances Générales de France (A.G.F.)	4,68
3. Groupe des Assurances Nationales (G.A.N.)	3,78
4. Mutuelle du Mans	2,83
5. Groupe Victoire (Abellé et Paix)	2,58
6. Via-assurances (Navigation mixte - Cugnot)	1,93
7. Assurances du Groupe de Paris (A.G.P.)	1,88
8. Groupe Brouot	1,79
9. Foncière	1,32
10. Préservatrice	1,29
11. Concordie	1,22
12. Mutuelle du Bâtiment	1,04
13. Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (G.M.F.)	0,96
14. G.A.M.F. (Mutuelle des Instituteurs)	0,90
15. La France	0,89
16. La Providence	0,78
17. Ancienne Mutuelle	0,74
18. M.A.L.F. (Mutuelle des Artisans)	0,63
19. M.A.A.F. (Mutuelle des Artisans)	0,54
20. S.A.M.D.A.	0,53
21. Le Secours	0,49
22. M.A.C.I.F.	0,46
23. Le Continent	0,46
24. Winterthur	0,45
25. Populaire	0,44
26. Zurich	0,44
27. Rhin et Moselle	0,42

...ET EN EUROPE

primes encaissées en 1973 (milliards de francs)

Hors classement : Lloyd's	10,43
1. Allianz (R.F.A.)	4,16
2. Commercial Union (Grande-Bretagne)	2,23
3. Generali (Italie)	1,25
4. Royal Insurance Company (Grande-Bretagne)	0,97
5. U.A.P. (France)	0,63
6. Guardian Royal Exchange (Grande-Bretagne)	0,45
7. Prudential Assurance Company (G.-B.)	0,29
8. Assurances Générales de France	0,28
9. General Accident (Grande-Bretagne)	0,21
10. Groupe des Assurances Nationales (France)	0,23

— un ouvrage à consulter —

L'AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES

— statut juridique, social, fiscal —
— cession de portefeuille — indemnité compensatrice —
280 p. 50 F (franco 54 F)

chez votre libraire
et LITEC DROIT 27, place Dauphine, 75001 PARIS

Droit des assurances

Par Yvonne LAMBERT-FAIVRE
un vol. broché, 11,5 x 18, 1^{re} éd. 1973, 561 p., 40 F (franco 44 F)

Droit des assurances

Par Claude-J. BERT et Robert CROUZEL
un vol. broché, 16 x 24, 1^{re} éd. 1974, 134 p., 18 F (franco 22 F)

Les assurances

Par Nicolas JACOB
un vol. cartonné, 18 x 24, 1974, 480 p., 80 F (franco 85 F)

chez votre libraire ou au
DALLOZ
11, rue Soufflot, 75240 Paris Cedex 05 - C.C.P. Paris 0551
Tél. 325.06.32

J. DELMAS et Cie

MICHEL DALCROIX
L'ASSURANCE - VIE
et de prévoyance

ANDRÉ ROSA
Conseiller, conseiller-gérant
LES ASSURANCES
DE L'ENTREPRISE

EXTRAIT DU REGISTRE
de la Seine
• Obligations de l'Assuré
• Plafond de l'Indemnité
• Assurance des dommages
aux biens
• Assurance des dommages
au personnel
• Assurance de l'activité de
l'entreprise
• Descentes des pannes
• Lésure

18, rue de Poitiers 75003 Paris
Tél. 325.06.32

Représenté dans 700 localités en France, le GAN est déjà au service de 4 millions d'assurés.

Le GAN vous propose de résoudre tous vos problèmes d'assurances personnels (assurance-vie, retraite, habitation, responsabilité civile, accidents corporels...) et professionnels (risques d'entreprise, transport, incendie, bris de machines, pertes d'exploitation, risques agricoles).

Le GAN est aussi présent dans 15 pays étrangers.



Groupe des Assurances Nationales
2, rue Pillet-Will - 75448 PARIS - CEDEX 09

LES ASSURANCES EN QUESTION

VOL

Une calamité pour tous

Le vol devient une des plaies de la société moderne, et la multiplication des sinistres grève lourdement les résultats de cette branche de l'assurance.

Selon les professionnels, l'assurance contre le vol traverse une crise épouvantable dans le monde entier. Les premières manifestations d'un développement rapide de la délinquance sont apparues aux États-Unis, où, dans certaines villes, tout récemment, les compagnies ne voulaient plus couvrir ce risque.

Sont particulièrement « visés » les magasins de fourrures et de confection, ceux spécialisés dans la vente des postes radio et des appareils photographiques, sans oublier, bien sûr, les bijouteries, cibles traditionnelles des cambrioleurs de la pince-monsieur.

Quant aux particuliers, ils sont de plus en plus nombreux à déplorer la disparition d'objets précieux, choisis avec discernement par de véritables « spécialistes », ou la mise à sac de leurs appartements et résidences secondaires lorsque les cambrioleurs, débusqués par la maigreur du butin, se livrent à de véritables actes de vandalisme.

leur publicité possible : elles donnent en exemple l'assurance incendie, où la très forte augmentation du nombre et de la gravité des sinistres permet également de « dramatiser » ce risque et d'obtenir une refonte des tarifs et de redresser les comptes d'exploitation.

Dans le cas de l'assurance vol, cela suppose également une nouvelle refonte des tarifs.

Les assurés, de leur côté, et notamment les particuliers, se sont aperçus, dans bien des cas, qu'ils étaient insuffisamment protégés contre le risque de vol. S'ils n'ont contracté qu'une assurance multirisques (comportant également le dégât des eaux, l'incendie et la responsabilité civile), combien d'entre eux savent-ils qu'ils ne sont couverts, pour leurs objets précieux, qu'à concurrence de 30 à 50 % du capital assuré sur le mobilier ?

Si l'on possède des pièces de valeur, la seule garantie réelle réside dans la souscription d'un contrat spécial, avec description des objets, photographies ou factures, ou détermination d'une « valeur agréée » avec expertise à titre onéreux et accord de l'assureur.

En ce cas, il est fort possible que le montant des primes devienne très élevé et soit même

jugé excessif par l'assuré. Tout récemment, un particulier, voulant faire garantir spécialement des bijoux de famille, constata que la prime demandée représentait plusieurs fois le montant de sa prime d'assurance multirisques de chef de famille. Du coup, les bijoux réintégrèrent l'encoche du coffre de banque d'où ils avaient été tirés !

Une prévention insuffisante

A défaut d'assurance, ou de couverture intégrale, reste toujours la possibilité de multiplier les précautions. D'abord, ne pas laisser les clés sous le paillasson ; un « monte en l'air » n'aurait-il pas récemment qu'il aurait pu effectuer trente cambriolages par jour en utilisant les propres clés des occupants.

Ensuite, faire monter une serrure agréée par les compagnies d'assurances et blinder les portes, sans oublier l'arsenal des moyens d'alarme mis à la disposition du public par une foule d'entreprises : palpeurs, détecteurs à l'infrarouge ou aux ultrasons, le tout connecté avec des sonneries ou des sirènes.

Evidemment, tous ces équipements sont coûteux ; certains se plaignent que les compagnies n'en prennent pas en charge une partie ou ne tiennent pas suffisamment compte des efforts faits par l'assuré au moment de la fixation du montant de la prime. Les compagnies répondent que ces montants restent actuellement trop modiques pour justifier une participation aux frais.

En attendant, il existe déjà un moyen bien simple d'éviter les cambriolages « éclair » effectués pendant que les ménagères vont faire leurs courses ou en profitant d'une courte absence des occupants : c'est de fermer sa porte à double tour.

RÉASSURANCE

Un instrument indispensable et pourtant méconnu

La réassurance n'est pratiquement pas connue du grand public, et pourtant, selon les bons auteurs, elle est l'« épine dorsale de toutes les autres branches de l'assurance ».

En règle générale, les compagnies d'assurances conservent 90 % de la masse des risques, ceux qui sont faibles, connus et limités, et, moyennant 10 % des primes, elles rétrocèdent à la réassurance 90 % de ce qu'on appelle les « pointes », c'est-à-dire les risques spéciaux et ceux dont l'importance ne peut, statistiquement, être déterminée par avance.

Sont ainsi justiciables de la réassurance les garanties « incendie, explosion, perte » sur les grands ensembles industriels, les avions, les bateaux, les tours. Catastrophes, inondations, tempêtes, aléas sur les grands chantiers, notamment les barrages, sont également de son domaine. Les méfaits d'un ouragan intéressent assureurs et réassureurs du monde entier : celui qui détruisit récemment la ville de Darwin, en Australie du Nord, coûta 300 millions de dollars (1,3 milliard de francs) à la planète. L'explosion du complexe chimique de Flixborough, en Grande-Bretagne, se traduisit par 40 millions de livres sterling (300 millions de francs) de dommages, assurés au premier chef par vingt-cinq compagnies, réassurées chacune par quarante autres, soit mille au total, et peut-être deux mille de plus, car les réassureurs rétrocèdent eux-mêmes une part de leurs risques.

Ainsi, pour les usines Renault, la compagnie chef de file, dite « apéritrice », conserve 15 % du risque (parce qu'elle est importante), en cédant 85 % à la plus grosse

compagnie de réassurance, qui, à son tour, n'en gardera que 20 %, le reste se trouvant littéralement pulvérisé.

Si l'on ajoute que les compagnies d'assurances « réceptives » une part des risques des réassureurs, on s'aperçoit que la division du risque global est presque infinie. Une autre spécialité de la réassurance est la couverture d'un risque partiel dans une branche donnée. Elle garantit contre la destruction du fait de la tempête le toit d'un pavillon non réassuré pour les murs, couvre la partie « corporelle illimitée » d'une assurance à responsabilité civile « automobile ».

En assurance-décès, les garanties sur les « grosses têtes » (vedettes de cinéma, virtuoses, chanteurs, pianistes, violonistes) ressortent de son domaine ; aux États-Unis, par exemple, les grandes sociétés s'assurent contre la disparition de leurs dirigeants pour des montants qui peuvent atteindre 15 à 20 millions de dollars (65 à 90 millions de francs).

Un caractère essentiellement international

Un des traits spécifiques de la réassurance est dans le caractère essentiellement international de son activité, qui lui constitue une obligation : celle d'accumuler des réserves techniques pour la garantie des risques dans la monnaie

originale du pays où l'est signé, afin d'éviter les pertes de change éventuelle « congruence », donnée telle pour les réassureurs période d'instabilité n Les Anglais, qui, en veu réajustement rigide, sent en livres leurs réserves avoir gagné sur le change milieu des années 1960, actuellement de lourdes raison de la chute de l'naie.

Un autre trait spécifique réassurance est celui véritable bancaire de la non certes sur le plan rerie, mais bien sur celui et du respect des ratios billé, c'est-à-dire le rap les sinistres payés ou à les primes encaissées. C se développer avec l'ins de normes européennes années à venir.

Une très vive concurrence étrangère

Le chiffre d'affaires (pu la réassurance française 1974, de 3,8 milliards d dont l'essentiel a été ré quatre compagnies : la commerciale de réas (SCOR), fondée en 1970 groupement d'autres acti- térieures, et contrôlée à l'Etat pour 1,4 milliard de la Française de réas (S.A.F.R.), pour 0,5 mill francs ; la COREFI, l'U.A.P., pour 0,25 mill francs ; et la Transcont filiale de la Fonceli 0,25 milliard de francs.

La concurrence étran- extrêmement vive, du l'absence presque totale, États-Unis, de règlements échanges. La réassurance gaise entre ainsi en cor avec des entreprises ayant développé leur tir tion depuis plusieurs années, et dont le chiff- faires est quatre à cinq p important que celui de la p compagnie métropolitaine. cas, en particulier, de la gale suisse de Réassura Zurich et de la Münchene à Munich qui jouissent a Lloyd's de Londres, d'un monopole de fait.

Que vaudra votre vie dans 10 ans?



L'U.A.P. vous apporte une réponse nouvelle avec Pierre Assur.

Complétant l'éventail de ses formules d'assurance sur la vie, l'U.A.P. innove et crée PIERRE-ASSUR : contrat à double garantie-décès indexé sur la pierre industrielle.

PIERRE-ASSUR est directement indexé sur une SICOMI, Société d'Investissements pour le Commerce et l'Industrie : UGICOMI.

Avantages d'UGICOMI de l'U.A.P. L'U.A.P. a fondé sa propre SICOMI : UGICOMI, dont elle détient le contrôle intégral. UGICOMI investit obligatoirement dans des immeubles industriels et commerciaux.

UGICOMI a pour activité exclusive la location, ce qui lui permet de conserver la totalité de son patrimoine.

UGICOMI n'est pas cotée en bourse ; elle est à l'abri des fluctuations boursières.

Indexation de PIERRE-ASSUR L'indexation dépend de l'évolution du patrimoine d'UGICOMI :

une expertise officielle a lieu tous les cinq ans. Dans l'intervalle, le contrat évolue en fonction des revenus d'UGICOMI et de la progression de l'indice INSEE de la construction.

Seul, PIERRE-ASSUR vous offre une double garantie-décès. Le capital indexé est normalement versé à l'échéance. En cas de décès avant l'échéance, le capital indexé est versé deux fois : une première fois au moment du décès, une seconde fois à l'échéance.

Avantages fiscaux Les primes sont déductibles du revenu imposable. Les capitaux versés ne sont pas imposables.

Les capitaux versés en cas de décès sont exonérés de droits de succession.

Consultez nos conseillers, nos agents généraux ou votre courtier. Ils vous montreront, chiffres en main, les avantages décisifs de PIERRE-ASSUR.

Vous désirez recevoir une documentation. Renvoyez ce bon à l'adresse suivante : U.A.P. Information PIERRE-ASSUR CEDEX 14 92083 PARIS-LA DEFENSE

NOM : _____ ADRESSE : _____ PROFESSION : _____

U.A.P. L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

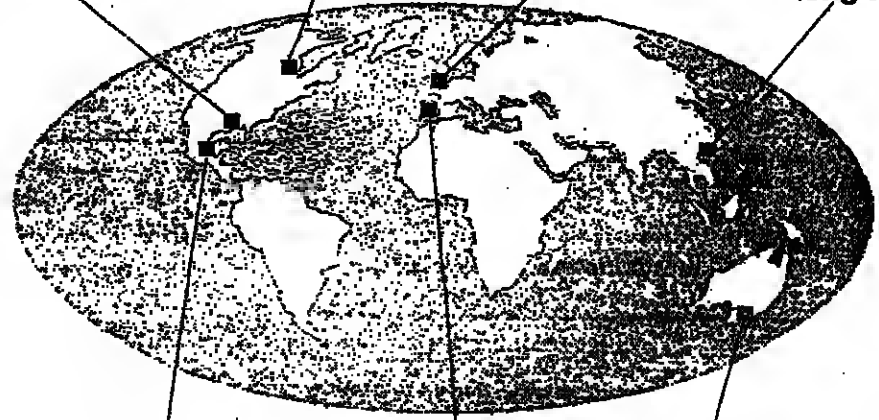
Savez-vous que l'un des premiers réassureurs mondiaux est une société française?



Chiffre d'affaires 1974 : 1,2 milliard de francs dont 60% en provenance de 80 marchés étrangers

Un réseau international :

SCOR États-Unis SCOR Canada SCOR Londres SCOR Hong-Kong



SCOR Mexique SCOR Espagne SCOR Australie

Des techniciens au service des assureurs et de leurs clients

Société Commerciale de Réassurance

37 rue de la Victoire - 75009 PARIS Tél : 521.95.58 - Téléc : 650638 - Adresse télégraphique SCOREAS PARIS

مكاتبنا الأصيل

مكتبة الأصيل



LES A.G.P. : UNE FORCE FRANÇAISE QUI VA COMPTER A L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES DU MARCHÉ COMMUN DE L'ASSURANCE

Les raisons du succès d'une O.P.E. insolite.

Deux Paternelle S.A. pour une A.G.P., c'est l'offre d'échange adressée le 18 août 1975 aux actionnaires de la Paternelle S.A. Échanger les titres d'une Société contre ceux de sa filiale avait de quoi surprendre. Et pourtant, pour insolite que fut cette proposition, elle fut unanimement acceptée.

Ainsi, le problème posé par les conséquences de l'escroquerie dont avait été victime la Société Auxiliaire Hypothécaire (S.A.H.), une filiale de la Paternelle S.A. se trouve être financièrement résolu pour les actionnaires.

Engagés à l'égard de tous ceux qui leur confient leur épargne, les responsables du Groupe s'appuyant sur sa solidité financière ont délibérément organisé cette O.P.E. mettant ainsi leurs actionnaires à l'abri des effets de cette affaire.

LA RAISON DE L'O.P.E.

La Paternelle S.A. est une vieille dame. Fondée en 1842, elle s'est acquise en 21 ans la réputation de la plus ancienne et la plus solide des entreprises qui ont su traverser les crises avec bonheur, au point de figurer en premier plan du monde des assurances.

En mars 1974, coup de tonnerre : une de ses filiales — inconnue du grand public — se trouve prise dans une vaste escroquerie immobilière. La maison mère fait immédiatement savoir qu'elle fera face, pour le risque de son premier plan du monde des affaires.

En mars 1974, coup de tonnerre : une de ses filiales — inconnue du grand public — se trouve prise dans une vaste escroquerie immobilière. La maison mère fait immédiatement savoir qu'elle fera face, pour le risque de son premier plan du monde des affaires.

Mais l'effort consenti avait consisté à la Paternelle S.A. à mobiliser auprès des sociétés de son groupe plus de 100 milliards de francs. Dans l'attente du résultat des procédures engagées, elle ne se trouvait provisoirement plus en mesure d'assurer à ses actionnaires la légitime rémunération que des dirigeants éminent de leur bilan commentent. Finalement, il s'en tenait là, et placer les actionnaires devant une

situation de fait qui aurait conduit un grand nombre d'entre eux, en désespoir de cause, à se défaire à vil prix d'un titre provisoirement sans valeur ?

Les dirigeants du groupe en jugèrent autrement. Une étude attentive de la situation du groupe les persuada que, en prix d'un bouleversement important de sa structure, ils avaient les moyens d'épargner aux actionnaires les conséquences directes de l'escroquerie dont la Société Auxiliaire Hypothécaire avait été la victime. C'est la raison de l'O.P.E.

98 % DE SUCCÈS

Contre le risque d'ouvrir à nouveau sur le plan public le dossier d'une affaire, financièrement close, nécessitant un certain courage. Et pourtant ce risque, la Paternelle S.A. — fidèle à ses traditions — l'a débattus adroitement en présentant à ses 18.000 actionnaires les données d'un problème que les dirigeants du groupe se proposaient de leur offrir.

Début septembre, chaque actionnaire recevait une note d'information, rédigée par la Commission des comptes de Bourse, lui donnant les éléments de réflexion pour exercer un choix décisif :

- ou conserver les actions Paternelle S.A. et garder un titre sans valeur pendant au moins deux années de la société de leur terme de la date d'inscription à une éventuelle revalorisation ;
- ou les échanger contre des actions A.G.P. et continuer à percevoir des dividendes dont la situation de cette entreprise permet d'écouler la progression régulière.

Arbitrer la fille contre la mère, tel était le choix clairement proposé.

L'opération consistait dans le genre d'opération jouant contre un taux élevé de réponses favorables. En effet, ceux des actionnaires optant pour l'échange devaient s'astreindre à de fastidieuses formalités en remplissant divers formulaires. Malgré ces circonstances défavorables, sur les 3 millions d'actions Paternelle susceptibles d'être présentées à l'O.P.E. 2.854.238 l'ont été effectivement.

En présentant ainsi massivement à 98 % l'avis que le conseil d'administration de la Paternelle S.A. avait formulé, les 18.000 actionnaires de la société ont montré que celui-ci n'avait pas fait à sa mission en n'hésitant pas à envisager un bouleversement de la structure du groupe dès lors que les actionnaires de la société pouvaient trouver un intérêt.

Ainsi complexe qu'ait été l'opération, elle a été précédée d'un échange d'informations et d'actionsnaires suffisamment avertis de la vie des affaires pour prendre un choix décisif. On peut voir dans cette attitude dévouée des dirigeants du groupe le raisonnablement du succès de l'O.P.E.

Les nouveaux actionnaires de l'A.G.P. seront en possession de leurs titres à temps pour percevoir dans les premières semaines de 1976 le dividende de 16,50 F (11 F net et 5,50 F d'avoir fiscal) auquel ils ont droit.

Pour l'A.G.P. et ceux qui ont choisi de s'y associer, c'est une nouvelle étape de sa croissance.

Bernard PAGEZY en direct avec vous : la vocation de l'assurance privée.

Avec la réussite de l'O.P.E., les Assurances du Groupe de Paris franchissent une nouvelle étape de leur développement. Leur président, M. Bernard Pagezy, évoque la vocation du Groupe.

COMMENT INTERPRÉTEZ-VOUS LE SUCCÈS DE L'O.P.E. ?

Dans un cas pareil, la quasi-unanimité montre que les actionnaires de la Paternelle S.A. n'ont pas fait un choix aveugle. Ils connaissent bien l'A.G.P., dont beaucoup d'entre eux déclarent déjà des actions.

Je pense que l'A.G.P., jusqu'à ce jour, ne les a pas déçus. Sans doute ont-ils estimé qu'il en sera de même à l'avenir. Le succès de l'O.P.E., d'une certaine manière, sanctionne la continuité réussie de l'A.G.P.

PERSONNELLEMENT, A QUOI VOUS ENGAGE CE SUCCÈS ?

L'A.G.P. n'avait jusqu'à ce jour que 25 % de son capital entre les mains du public. Plus de 20.000 personnes en détenaient désormais près de 75 % : c'est une différence importante. Peut-être pas tant dans la conduite de l'entreprise que dans sa politique de distribution de dividendes, comme dans l'information à diffuser auprès des actionnaires.

Considérer qu'un si grand nombre d'épargnants vous confient une fraction de leurs capitaux est une marque de confiance stimulante. Elle engage à ne pas décevoir ceux qui attendent en retour une légitime rémunération, comme la conservation, voire l'accroissement, de leur patrimoine.

CETTE CONFIANCE, ÊTES-VOUS PRÊPARÉ POUR L'ASSUMER ?

Préparé, oui, en tant qu'assureur, puisque plusieurs centaines de milliers d'épargnants ont déjà choisi de confier aux A.G.P. leur épargne à long terme, en souscrivant des contrats d'assurance-vie. Plus que tout autre, l'assureur est un mandataire chargé en fonction de la confiance qu'il inspire. Il vend de la sécurité.

MAIS PEUT-ON TOUT À LA FOIS VENDRE DE LA SÉCURITÉ ET DES PERFORMANCES ?

Ce n'est pas facile bien sûr. Pourtant, nous autres assureurs, y parvenons, en général, mieux que d'autres.

Nous régions bien nos sinistres. Nous avons, aux A.G.P., des agents et un personnel tout à fait disponibles ; et puis, payer vie, cela nous coûte moins cher, ne serait-ce qu'en économisant des frais de procédure.

La confiance du public, c'est une assemblée : elle nous conduit encore à être attentifs sur la dispersion des risques comme à l'exclusion toute entière de nous servir des moyens financiers dont nous disposons pour mener une politique de prestige et manifester par là une volonté de puissance.

Lorsque, par mission, on a le souci du lendemain, le reconnaissancement apparaît bien complète qui consiste à présenter les dirigeants d'entreprises comme étant déçus entre les appétits contradictoires des salariés, des consommateurs et des actionnaires. L'assureur est comme le forestier :

il travaille dans le long terme. Quand on pense - long terme - on est trappé par le fait que les intérêts des uns et des autres convergent.

NOMBREUX SONT CEUX QUE GÈNE CETTE RECHERCHE DU PROFIT PAR LES ASSUREURS. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Il me paraît indispensable de maintenir une pluralité d'organismes aptes à répondre aux besoins de sécurité des ménages ou des entreprises. Au regard des libertés individuelles, il me semble dangereux d'obliger tout le monde à passer par un guichet unique. Pour que ce pluralisme se maintienne, les organismes d'assurance doivent conserver une grande indépendance à l'égard de l'Etat et vis-à-vis des professionnels qui ont choisi de s'organiser en mutualité. Cette indépendance, ces moyens financiers peuvent la garantir.

Faire du profit n'est donc pas une finalité à mes yeux. C'est l'indispensable bémol à la poursuite de la santé et de la réussite pour des entreprises qui s'affrontent sur un marché concurrentiel. Cela est particulièrement vrai pour l'assurance, où chacun sait que l'on peut pratiquer pendant un temps une tarification insuffisante avant d'avoir à en supporter les conséquences.

Faire du profit, c'est aussi créer des richesses pour la collectivité. Voyez quelles sont les entreprises d'assurance qui paient le plus d'impôts : ce sont les entreprises privées. Cette richesse, si l'Etat en prend sa part, les épargnants en recueillent aussi les fruits sous forme de dividendes ; les salariés en bénéficient sous forme de stabilité de l'emploi et par leur participation aux résultats des entreprises.

En dehors de ces débats doctrinaux, il faut juger un arbre à ses fruits : qui peut prétendre, chiffres à l'appui, que les sociétés d'assurance du secteur privé, celles qui ont le contrat de rémunérer un capital, soient moins bien gérées que leurs concurrents mutualistes ou nationalisés, qu'elles réglent moins bien leurs sinistres, qu'elles fassent un sort différent à leurs agents et salariés ?

L'ASSURANCE AUX A.G.P. EN QUOI EST-CE DIFFÉRENT D'AILLEURS ?

Nous cherchons toujours à nous mettre à la place de la clientèle qui nous fait confiance. Je m'explique : un certain nombre d'innovations techniques sont nées dans nos sociétés avant d'être adoptées par l'ensemble du marché ; or, lorsqu'il s'agit de défendre les assurés contre l'érosion monétaire. C'est la Paternelle qui, en 1943, a inventé l'assurance-inondation indexée, qui évite, en cas de sinistre, de constater que les garanties ont pris du retard sur la valeur des biens assurés. En assurance-vie, ce sont les sociétés du Groupe qui ont les premières et les mieux réussies à diffuser des horaires dont le capital est exprimé non plus en francs, mais par référence à un indice basé soit sur un portefeuille de valeurs mobilières, soit sur un actif immobilier.

Devant la montée récente des actes de violence, les A.G.P. ont pris l'initiative de proposer à des conditions préférentielles pour leurs assurés une extension des garanties existantes, pour les couvrir contre les attentats. Dans six mois, pour une prime annuelle ne dépassant pas la valeur d'un repas de restaurant, près d'un million et demi de nos concitoyens, assurés aux A.G.P., ne resteront pas sans indemnisation au cas où ils auraient la malchance de subir une agression.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ?

Plutôt que d'avoir des ambitions spectaculaires, nous cherchons à bien faire notre métier, là où nous l'exerçons déjà. Nous avons encore bien des progrès à accomplir. Nous avons déjà entièrement rénové nos immenses d'exploitation. Nous avons passé le cap le plus difficile de l'informatisation de nos opérations. Nous devons dans les cinq années à venir pouvoir offrir un service plus rapide à nos assurés en nous rapprochant encore plus, grâce à l'informatique, de nos agents généraux, et cela sans passer par la constitution de succursales régionales coûteuses à mettre en place et dévoreuses de frais généraux.

Bien que nous soyons l'un des « Grands » de la profession, nous ne représentons que 4 à 15 % du marché, c'est-à-dire les branches d'activité que nous pratiquons. C'est dire nos possibilités d'expansion.

ET LE MARCHÉ COMMUN ?

L'ouverture des frontières ne nous fait pas peur. Elle provoque sans doute un déplacement des plus gros risques vers les assureurs étrangers qui cherchent à pénétrer sur le marché français. Mais cela sera temporaire et un mouvement inverse est aussi possible.

Au regard des marges de solvabilité que devront désormais respecter toutes les entreprises d'assurance de l'Europe des Neuf, nous avons de très loin les plus solides financières du marché français et sans doute l'une des plus fortes de l'Europe entière. A la différence de la plupart de nos concurrents français, nous n'avons aucun handicap à combler sur ce point.

Nous avons peu de filiales à l'étranger, mais elles sont prospères, à l'exception de celle qui, implantée en Italie, souffre de la situation politique et économique de la Péninsule.

Pour le reste, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'argent à gagner à former les portes de marchés étrangers. Vouloir vendre de l'assurance française aux Anglo-Saxons ou aux Allemands, c'est un peu le même chose que de proposer un whisky - made in France - à un Ecossais, ou une bière dite - export - à un Munihois !

Je reste persuadé qu'il y a bien des positions à affirmer au sein de l'Hexagone avant de partir à la conquête du grand large.

Les atouts des A.G.P. face à un marché en expansion.

L'assurance est un marché en expansion. Avec leurs produits constamment renouvelés, leur réseau commercial dense et diversifié et leurs importants moyens financiers, les A.G.P. qui se tiennent au premier rang des grands groupes d'assurances privés y jouent un rôle de leader.

L'ASSURANCE UN MARCHÉ PORTEUR D'AVENIR

La demande d'assurance des ménages et des entreprises se développe plus rapidement que la croissance du produit national brut des pays industrialisés. En France, alors que le P.N.B. a progressé de 8,6 % en moyenne au cours des treize dernières années, le chiffre d'affaires de l'assurance française a crû de 13,5 % par an.

Cette tendance se maintiendra certainement au cours des années à venir, même si les conjonctures occidentales doivent connaître un nouveau type de croissance. En effet, l'augmentation de besoins d'assurance repose sur des données permanentes et fondamentales de la civilisation industrielle.

Le gigantisme des unités de production et des moyens de transport entraîne une accumulation de valeurs. La concentration des risques, l'ampleur des moyens financiers engagés, dépassent ce que les entreprises qui les mettent en œuvre peuvent assurer par elles-mêmes.

L'industriel qui dispose d'un grand nombre d'unités de production interchangeables peut louer partiellement son propre assureur. Il tous ses moyens sont concentrés, sa responsabilité devient suicidaire. Il a peut-être le risque de voir un événement fortuit le priver de tout son potentiel de production.

La sophistication croissante des technologies fait courir des risques que les consommateurs ne veulent plus supporter sans possibilité de recours. L'innovation, moteur du progrès industriel, peut engendrer des usages insoupçonnés. La société, bénéficiaire de l'évolution des techniques, doit prendre en charge les éventuelles retombées pénétrantes. L'appartenance à l'assurance d'organiser cette solidarité. Celle-ci ne se borne pas à protéger contre la pollution, elle doit couvrir tous ceux qui mettent en œuvre des techniques délicate dont on ne peut exclure a priori le risque ou la faute ; médecins, architectes, ingénieurs-conseils, commissaires aux comptes ne sont-ils pas chaque jour davantage mis en cause par ceux qui s'adressent à eux, à tort ou à raison, hélas ?

Les ménages, enfin, aspirent à la sécurité pour leur situation professionnelle ou leur patrimoine. Ils sont demandeurs de garanties croissantes ; à l'assureur de les satisfaire.

L'ASSISTANCE ET LA PRÉVENTION

Il appartient à l'assureur d'aller à la rencontre de ces états potentiels. Au-delà de l'assurance, l'assistance, la prévention, apparaissent comme le prolongement naturel de sa vocation.

L'industriel, le commerçant, savent depuis longtemps qu'ils doivent assurer leurs usines, magasins, outils et stocks contre l'incendie. Mais lorsque sur-

DES ASSUREURS-CONSEILS

A l'exception des couvertures les plus traditionnelles, et souvent devenues obligatoires, l'assurance n'est pas, pour parler le jargon marketing, un produit « standard ».

Elle doit être présentée à une clientèle qui connaît de prospecter et de convaincre. Il ne s'agit pas de susciter des besoins fictifs, mais de faire prendre conscience aux hommes des risques qu'ils encourrent. Pour y parvenir, il faut des hommes — des assureurs-conseils spécialistes soucieux et avertis de tous ces problèmes et des solutions qui peuvent y être apportées.

Aux A.G.P., on ne croit pas qu'il soit possible de se passer d'un réseau commercial. Seuls peuvent l'imaginer ceux qui bornent leur ambition à satisfaire des besoins d'assurance passés au niveau d'une contrainte obligatoire, comme l'assurance automobile. Prospector une clientèle, ce n'est point l'altérer de services gratuits. C'est le visiter, se servir de son pouvoir, en cas de sinistre, lui apporter l'irremplaçable présence chaleureuse de l'homme qui a su anticiper avant de devoir réparer.

Mille cinq cents agents généraux des A.G.P., répartis sur tout le territoire, des équipes de producteurs spécialisés dans des branches particulières, comme l'assurance vie, tels sont les moyens commerciaux propres des A.G.P. Sans parler des relations confiantes avec le courtage pour prendre part au placement des grands risques du marché français.

LA MEILLEURE MARGE DE SOLVABILITÉ

Assurer, c'est prendre des engagements qu'on devra honorer. La qualité des couvertures, quo l'assureur propose, suppose que sa solvabilité ne soit pas discutable.

Ne s'agit pas d'assurer qui veut. Pour assurer ce qu'il faut, il faut obtenir un certain nombre de points publics et satisfaits pour cela à des normes financières contraignantes.

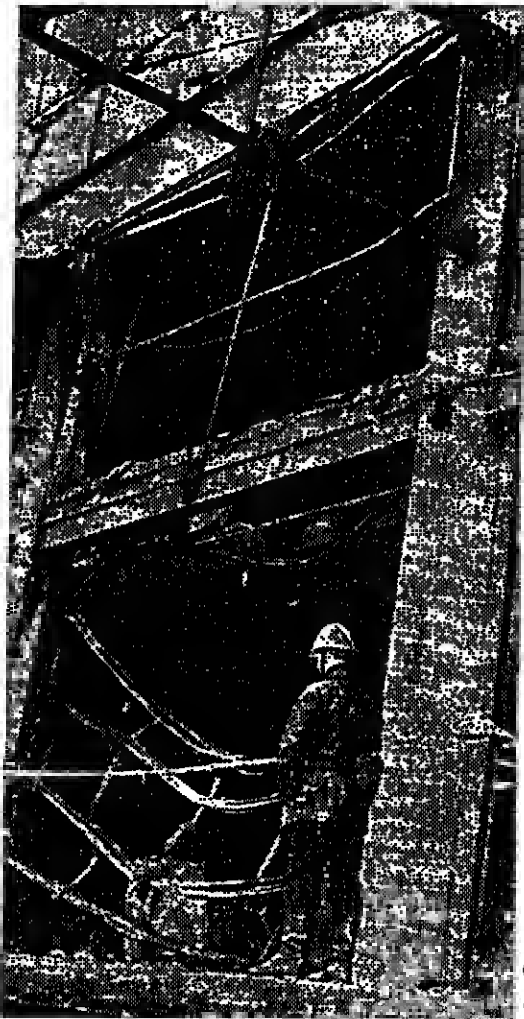
Mais la solvabilité ne se décrète pas. Il faut l'asseoir sur des bases financières rigoureuses. Nous soumettons tous les risques doivent être correctement évalués et provisionnés dès leur survenance, même si leur règlement est différé dans le temps, mais encore, au-delà de l'exercice même de ce que les assureurs appellent leurs provisions techniques, il faut disposer d'une marge de solvabilité. La crédibilité des engagements des A.G.P. ne peut être ainsi mise en question.

Constaté pour assurer sa solvabilité, à disposer d'importants moyens, l'assureur ne peut être absent des marchés financiers. Les capitaux qu'il gère —

près de 4 milliards de francs pour les A.G.P. — l'imposent étroitement dans la vie financière du pays. Sa fonction première n'est pas de créer de l'argent à partir de l'Etat ou des entreprises qui épargnent en quête de placement. Mais la conséquence nécessaire de l'exercice normal de sa profession l'y conduit. Les résultats de sa gestion financière constituent un élément important de l'équilibre de ses opérations. Il n'est pas tant pour objet de couvrir des déficits techniques que de permettre un constant renforcement de ses capitaux propres, condition indispensable pour tenir ses engagements.

L'importance de leurs moyens financiers permet aux A.G.P. d'assumer, mieux que d'autres, leur vocation d'assureur. En déduisant seulement moins de 10 % des primes soulevées aux assurés, les A.G.P. conservent pour eux, et donc pour le marché français, l'essentiel des engagements qu'ils souscrivent.

Sans personnel, sans clients, sans bénéficiaires, tiendrez-vous jusqu'à la reconstruction?



En cas de sinistre, votre assurance incendie vous permettra de reconstruire, c'est certain.

Mais, quelle que soit la taille de votre entreprise, la reconstruction peut être longue. Comment paierez-vous votre personnel ? Vos fournisseurs ? Eventuellement un local de remplacement ?

Quant aux bénéficiaires escomptés, n'en parlons pas.

Alors, demandez à votre assureur d'étudier le contrat d'Assurance des Pertes d'Exploitation adapté aux

caractéristiques de votre entreprise. L'Assurance des Pertes d'Exploitation est vraiment l'assurance vie de votre affaire.

"Assurance des Pertes d'Exploitation".

LES ASSURANCES EN QUESTION

INCENDIE

Les surprises de la montagne

Les résultats de l'assurance-incendie, déficitaires en 1971 et 1972 en raison de la multiplication des sinistres industriels de grosse importance, ont amorcé un retour à l'équilibre en 1973 après une majoration uniforme de 20 % des tarifs, qui guidaient en outre une refonte. Cette refonte entraîne une révision générale des risques, notamment en montagne, où les assurés éprouveront une surprise fort désagréable au début de l'été 1974, leurs primes d'assurance-incendie se trouvant multipliées par quatre ou même par cinq.

Au début de 1973, l'assemblée plénière des sociétés d'assurance contre l'incendie, groupement technique de tarification, se pencha sur les grands ensembles immobiliers en haute montagne, dont la multiplication était due au développement spectaculaire des stations de sports d'hiver. Ces grands ensembles, édifiés dans les Alpes et les Pyrénées, à une altitude voisine de 2 000 mètres, étaient, en général, éloignés d'une vingtaine de kilomètres au moins des agglomérations d'une certaine importance. Constitué soit par un bâtiment unique de grande capacité, soit par un certain nombre d'immeubles juxtaposés et communicants, de hauteur importante (souvent supérieure à 28 mètres), ils étaient aménagés en chambres - studios et appartements, auxquels s'ajoutait un centre commercial intégré occupant les niveaux inférieurs le long des galeries marchandes.

Dans une étude très complète, les techniciens de l'assemblée plénière relevèrent que, sur une ossature, des planchers et un voile de façade en béton, étaient appliqués des isolants thermiques composés le plus souvent de polystyrène expansé et des parements extérieurs ou garde-corps en lattes de bois, ces deux matériaux étant éminemment combustibles. Les logements n'étaient guère compartimentés, et un couloir desservait, en général sans interruption, toute la surface de l'ensemble, avec des portes sans grandes qualités de coupe-feu, qui disparaissaient totalement dans les galeries marchandes.

En conclusion, ils firent ressortir que ces grands ensembles constituaient, du point de vue de l'assurance-incendie, une catégorie de risques particulièrement dangereux. La naissance de foyers pouvait être favorisée par des quantités importantes de matériaux inflammables dans les galeries marchandes, la présence de nombreuses installations électriques branchées en permanence et la circulation d'un grand nombre de personnes.

Les possibilités de propagation du feu étaient multipliées par l'absence de véritables séparations horizontales, par le caractère combustible des revêtements des façades et par l'action éventuelle du vent. Malgré l'existence des dispositifs réglementaires de lutte contre le feu (prises d'eau, extincteurs mobiles, détecteurs automatiques dans certains cas), il était à craindre qu'en l'absence de détection rapide les moyens propres aux stations fussent insuffisants, la mise en œuvre de moyens plus puissants étant trop tardive en raison de l'éloignement des centres de secours importants. Enfin, certains ensembles d'un seul tenant représentaient des capitaux très élevés (jusqu'à 100 millions de francs).

Dès lors, le résultat était prévisible. Au début de l'été 1974, l'assemblée plénière appliqua aux tarifications existantes et dérivées de celles appliquées en plaine une majoration qui entraîna parfois le quadruplement des primes à verser, le taux annuel sur la valeur de reconstruction passant de 2 ou 3 pour mille à 10 ou 12 pour mille.

La prime fut amère pour les assurés, qui se virent contraints de faire effectuer à leurs frais et dans des conditions plus onéreuses qu'au moment de la construction, des travaux indispensables, tels que l'installation d'extincteurs automatiques (sprinklers) sinon dans la totalité des locaux, du moins dans les

parties ouvertes au public. En outre, mettre des services de sécurité fés. Ces mesures leur ont dans certains cas, d'un retour à des tarifs plus bas. Mais, se sont-ils n'aurait-on pu s'appuyer tout cela dès le départ ment même de la conc des grands ensembles ?

Une recherche rapide ponctualité leur démontre. Tout d'abord, les gnes d'assurance sur s'étaient montrés impr puisque dès le milieu nées 60 elles avaient acc surer ces grands ensem tarifs comparables avec villes, sans manifester cupations particulières nature et à la spécifici que ni, bien souvent, d'inspecteurs. Ensuite, tectes, tout en respectan mentation officielle de le ministère de l'inté s'étaient pas suffisam certés avec les compa surances, du moins dan cas.

Enfin, cette même ré tion officielle très cont depuis 1967 pour les l de grande hauteur (L.G. hauteur de 23 mètres locaux commerciaux et ttes et plus pour le d'habitation, s'avère i insuffisante en ce qui la sécurité des grands construits en haute mor

Ajoutons que les ass plaigèrent, et se plaig jours, de n'être prat jamais associés à l'élabo le règlementation, bie progrès ait été enrechi quelques mois et que le de la concertation avec tectes, aux derniers i n'aurait guère avancé.

Quant aux promoteurs, passé, ils ne se souciai d'investir dans la préven delà de la réglementation, tante, puisque le soin assurer les locaux incoac acquéreurs. Aujourd'hui, moins, sous la pression mêmes acquéreurs, not dans les centres commec se montrent plus attent problèmes de sécurité, t en tirer un argument su taire pour la vente. Il temps, soupirent leurs clients...

Jubilé Bang & Olufsen

3 chaînes B & O à 4.450 F*

(offre valable jusqu'au 15 janvier 1976)

Trois ensembles haute fidélité stéréo complets de 2 x 22 watts équipés des nouvelles enceintes Uni-phase B & O série S. En première mondiale.

Comment faire votre choix

Vous êtes mélomane, vous disposez de peu de place, vous choisissez les éléments intégrés du Beocenter 1800.

Si vous aimez écouter, en plus de la modulation de fréquence, les grandes ondes et les ondes moyennes, choisissez la chaîne B & O 901: "Hifi-stereo".

Si vous préférez écouter seulement la modulation de fréquence, choisissez la chaîne B & O 1100: "La pureté".

A chacun selon ses goûts et ses habitudes musicales.

Conditions spéciales

"Jubilé B & O"

Prix : 4.450 F*

(valable jusqu'au 15 janvier 1976)

Crédit : 890 F comptant

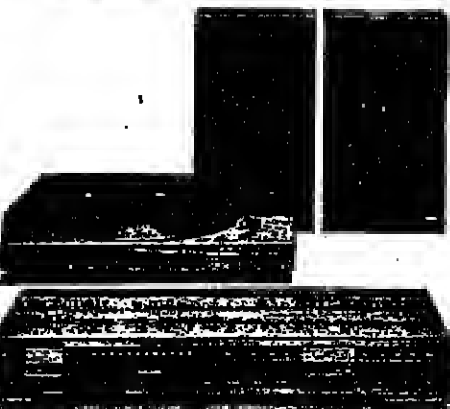
24 mensualités de 185 F.

Garantie spéciale

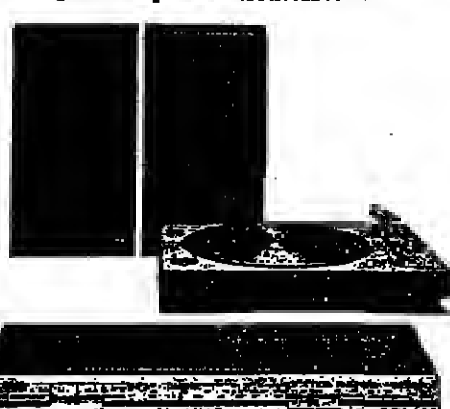
Bang & Olufsen de 3 ans.



Beocenter 1800
Combiné platine - tuner FM - ampli 2 x 22 watts



Chaîne B & O 1100
Platine - ampli - tuner FM 2 x 22 watts



Chaîne B & O 901
Platine - ampli - tuner AM-FM 2 x 22 watts

- Paris**
- 1° Vidéo Sound - 5, rue Cambon
 - 1° Servitex - 29, rue des Pyramides
 - 2° AudioSystems - 47, rue Montfaucon
 - 3° Pan - 11, rue Jacob
 - 4° SR. Audiofilms - 22, bd St-Michel
 - 5° Fichonnet - 148, rue de Grenelle
 - 6° Tarentella - 40, av. de La Bourdonnais
 - 7° Europ HI-FI T66
 - 8° 54, rue de Miramont
 - 9° Point d'Orgue - 217, St-Hippolyte
 - 10° Point d'Orgue - 40, bd Malesherbes
 - 11° Radio St-Louis - 3, rue de Rome
 - 12° Darty - Place de la Madeleine
 - 13° Europe - 90, rue La Fayette
 - 14° Casafra 7 - 7, rue La Fayette
 - 15° Nord Radio - 141, rue La Fayette
 - 16° Radio Radio - 102, bd Beaumarchais
 - 17° Photo Ciel Amateur
 - 18° 20 bis, boulevard Voltaire
 - 19° Cibat Radio - 136, bd Diderot
 - 20° Fidèle - 24 bis, place de la Nation
 - 21° HI-FI Club Téral
 - 22° 59, rue l'Université
 - 23° Kléber - 24, rue Serret
 - 24° Cosmic - 52, rue du Montparnasse
 - 25° Darty - 66, av. du Maine
 - 26° Expresse - 194, rue de la Convention

- 1° Hiel - 122, avenue Foch-France
 - 2° Europ System Service
 - 3, rue G. de Mungatpant
 - 16° Radio Troisième - 1, av. P.-Doumer
 - 17° La Maison de la HI-FI
 - 284, boulevard Péreire
 - 17° Paris Libre
 - 63, avenue de la Grande-Armée
 - 18° Kléber - 14, rue Vauvargues
- Ensemble Parisiens**
- 78 Hivellies Club HI-FI
 - 6 bis, avenue Charles-de-Gaulle
 - 78 La Vidéo, Boisac
 - 32, rue Marcel-Poch
 - 78 Mame-la-Jolie. A la Distraction
 - 14, place de l'Europe
 - 78 Ogerul. Darty - C.E.L. Les Palais
 - 78 Saint-Germain
 - 78 L'Association - 75 rue du Pain
 - Versailles. Ondes et Images
 - 32, rue de la Providence
 - 91 Astis-Mans. Sud T66 Ménager
 - 42, rue de Fontainebleau
 - 91 Montparn. Hém "La Sausserie"
 - 95, avenue de la République
 - 91 Villaines. Sud T66 Ménager
 - 142, route de Carheil

- 92 Antony. Sud T66 Ménager
- 191, avenue de la Division-Leclerc
- 92 Antibes. Darty
- 384, avenue d'Argenteuil
- 92 Châtillon-sous-Bagneux. Darty
- 151, avenue Marcel-Cachin
- 92 Colombes. L'Andromède
- 4, avenue Mandelot
- 92 Nanterre. La Maison Heureuse
- 126, avenue Georges-Clemenceau
- 92 Neuilly. Tous à Musique
- Centre Commercial Albert-1er
- 92 Saint-Cloud. Toute à Musique
- 80, boulevard de la République
- 92 Sèvres. La Maison Heureuse
- 40, Grand-Rue
- 93 Arles-sur-Bois. La Maison
- Heureuse - Centre Ciel Paris-Nord
- 93 Bagneux. Darty
- Centre Commercial Gallieni
- 40-42, avenue Gallieni
- 93 Bondy. Darty - 129 à 133, av. Gallieni
- 93 Damery. Radiant - Place de la Mairie
- 93 La Courcouronnes - Cotance
- 23, avenue du Général-Leclerc
- 93 Le Raincy. Sorpiti
- 30, avenue de la Résistance
- 93 La Vert-Gaillard. Vert-Gaillard HI-FI
- 4, avenue Pasteur
- 93 Evry-Val-d'Essonne. Radio Gargan
- 20, avenue Victor-Hugo

- 94 Champigny. Darty
- 12, avenue Roger-Salengro
- 94 Créteil. Darty - Centre Ciel Régional
- St-Mandé. HI-FI Saint-Mandé
- 37, rue de la République
- 94 Saint-Maur. T66 Saint-Maur
- 95 boulevard de Coubert
- 94 Thiais-Energie. Darty
- Centre Commercial "Belle-Epine"
- 94 Villeneuve-Saint-Georges. Sud T66 Ménager - 2, av. de Melun
- 94 Vincennes. Sorpiti
- 139, rue de France
- 94 Viry-Chatou. Centre-Ciel
- 56, avenue Paul-Vaillant-Couturier
- 95 Argenteuil. Champigny Sorpiti
- 207, avenue Jean-Jaurès
- 95 Cergy-Pontoise. Darty
- Centre Commercial des 3-Fontaines
- 95 Epagny. La Kloque à Musique
- 12, rue de Metz
- 95 St-Omer-l'Auxois. Roque HI-FI
- 7, avenue du Général-Leclerc
- 60 Compiègne - Arpège
- 29, rue Saint-Cornille
- 60 Senlis - Relais de la Musique
- 1-4, rue de l'Appart au Pain
- 77 Chelles - Disc/Shop
- 2, rue Georges Niox
- 77 Melun - Ambiance Musicale
- 4, rue Saint-Appollin

مكتبة الامم المتحدة

Le Monde DES LIVRES

Un écrivain nommé Pauline Réage

* O N'A DIT - ENTRETIENS AVEC PAULINE RÉAGE, de Régine Deforges, J.-J. Pauvert, 176 p., 29,50 F.

Le titre fait de confondre l'auteur et son personnage. Mais ce que « O » a dit, a été dit, une fois pour toutes : dans « Histoire d'O » et dans « Retour à Roissy ». Maintenant, c'est une autre qui parle. Une autre, qui s'appelle Pauline Réage, qui a passé pour n'être qu'une fiction. Même s'il demeure invisible, quel qu'un entend, on sait qu'il existe. Personne, désormais, ne pourra plus douter de cette existence.

La question d'« identité » n'est qu'une curiosité, somme toute malsaine. Identique, sous son masque, Pauline Réage l'est à soi. Sûrement pas à O. Certes, étrangère non plus, mais tout se passe au-dedans. Comme il n'y avait pas trace dans l'« Histoire d'O » de ce que Mauriac prônait naïvement pour les « Mémoires d'une belle », n'y a trace ici d'autobiographie comparée à l'auteur qui se sentirait volé, qu'il laisse le livre à n'être pas pour lui. Les autres y découvriront ce qu'un écrivain nommé Pauline Réage laisse paraître d'elle-même : ses idées ou ses penchants, ses fantasmes et ses fantômes, leur projection — et leur purgation, ou catharsis, si le mot paraît plus noble — dans l'écriture. Derrière ce qui n'était qu'un fantôme de nom, une femme prend corps. Un peu plus, j'allois dire que se dessine un visage.

Un dialogue de femmes

C'est que, ce visage, il est vu par quelqu'un. A travers Régine Deforges, nous sentons la présence d'un autre regard. D'autant que celle qui regarde pour nous n'est ni une confidente ni une utilité, mais un vrai personnage. Elle aussi expose et se peint. Par leur dialogue, ces deux femmes et si semblables et si différentes se dévient, se défont, et peut-être à elles-mêmes. Parfois, l'opposition est radicale : sur la jouissance, surtout. L'une « ne sait pas ce que c'est », l'autre ne le sait que trop. Ce qui vaut une longue réplique, véhémente, violente, sauvage, comme d'une petite Hermione d'aujourd'hui. Ou de simples confrontations, très instructives : sur la fidélité, le partage, la prostitution.

Attention : le lecteur commettrait une méprise s'il attendait à du libertinage parce qu'il entre dans la confidence d'une « romanesque érotique » d'une éditrice d'érotiques. Tout, ici, n'est l'amour et passion pure ; ou tendresse. Il apprend le « l' » et l'« Histoire d'O » est deux fois une histoire d'amour ; elle n'aurait pas existé sans l'amour d'un jeune homme. « J'aurais pu l'écrire », dit Pauline Réage. « Oui, le plus fouche lettre d'amour d'un homme ait jamais reçue », avait dit, déjà, Jean Paulhan, il y a vingt ans. Une offrande, une espèce d'ex-voto : pour n'avoir pas été exécutée. Ou pour ne l'être qu'à demi ? C'est un lieu commun douteux que les écrivains écrivent ce qu'ils ont

vécu ; c'est une vérité moins répandue qu'ils ont la tentation de vivre ce qu'ils ont écrit. Ici, c'était exclu : partage et violence, chacun aurait peut-être désiré vivre la moitié du fantasme, mais ce n'était pas la même, et chacun aussi refusait l'autre moitié. Alors, rien.

L'obéissance et la mort

Féministes, toutes les deux, bien sûr. Mais l'une et l'autre aimant trop les hommes et les femmes pour être jamais de ces féministes inhumaines. Celles-là qui doivent être indignées par « O » et son auteur, sans soupçonner que cette histoire d'un esclavage est celle d'une libération. Pauline Réage le sait : la première, elle a parlé, pour les femmes, de cela dont les femmes ne pouvaient pas parler. Du moins tout haut. Maintenant, elles parlent. Avec leur langage. Mais Pauline Réage, elle, il faut se hâter de l'écouter. Le silence est son droit, et elle y retourne.

J'ai gardé pour le fin ce qui est le plus important, en tout cas le plus révélateur, dans cette confidence, et qui paraîtrait étrange si ce n'était déjà toute l'« Histoire d'O » : ce mariage quasi mystique du courage et de l'absolu abandonnement. Mais il y a autre chose. Quelle femme, aussi tranquillement, a voulu cette fascination de la guerre ? Notons tout de suite que Pauline Réage ne veut pas la guerre et les guerriers que dans l'engagement volontaire ; bref, la vocation. (Restait que, la vocation, les victimes ne l'ont peut-être pas.) Ce qu'elle rêve, n'est-ce pas, ou sens religieux, un ordre militaire féminin ?

Elle a, pour le livret du fantasme, l'admiration de Stendhal pour le code civil, mais cela va beaucoup plus loin. De quel accent elle le cite ! « Tout supérieur obtient de son inférieur une obéissance immédiate et de tous les instants. » Derrière le fantasme sans grâce, ce qui se profile c'est l'ombre d'O. C'est aussi une nonne, Solnte et Espagnole, de préférence. « Ce que, sans le dire, O dit à son amant, c'est « In manus tuas Domine. » La remise totale et incessante de soi, l'abolition de soi, « l'obéissance et la mort ».

Régine Deforges rappelle ce que disait Paulhan de l'« Histoire d'O » : qu'elle est ras « Liaisons dangereuses » et ras « Lettres portugaises ». L'analogie va de soi. Presque trop. Personne s'en est-il avisé que l'« Histoire d'O » pourrait bien être un roman de femme, celui-là — notre « Princesse de Clèves » ? Paradoxe ? D'abord : même écriture pure ; et même mystère sous ce cristal. Surtout : une vertu, mais affectée d'un signe noir. Même absolu dans la conduite et la passion, ayant pour fin la même destruction de soi (que l'une prend le mot « est-ce si sûr ? » pour construction ; c'est l'illusion, classique, comédienne surtout, d'être peut-être) qui est libération, délivrance de soi, dans la claustration et la mort. Et ce n'est pas non plus un paradoxe si ces deux histoires d'une même destruction brillent par un même rayonnement destructible.

YVES FLORENNE.

Claire Bretécher et « les Frustrés »

La gauche est-elle « maso » ?

* LES FRUSTRÉS, de Claire Bretécher, édité par Claire Bretécher, 70 pages, 21 F.

RENUEES en album, les bandes dessinées de Claire Bretécher éclairent d'un jour acide le petit monde des intellectuels parisiens. Entouls dans des divans profonds, ils parlent inlassablement de la fête, de la révolution ou du retour à la nature, égarés par un sentiment d'impuissance, honteux de parler avec l'ennemi ; la systématique ne leur laisse scrupules dans un verre de whisky. En trois mois et deux coups de crayon, l'auteur les a dessinés jour après jour. Et les victimes, on redemande ! La gauche est-elle masochiste ? La succès des « Frustrés » invite à la crainte. Mais sans doute chacun reconnaît-il son voisin dans cette galerie de portraits de famille. Ou peut-être rit-on pour se donner une bonne conscience après avoir été dérivé de la mauvaise. Est-ce pour « leur bien » que Claire Bretécher fustige ses amis ? C'est parce qu'ils sont tellement respectables. Et de qui se moquer si ce n'est des gens-à-principes ?



* Dessin de Claire BRETÉCHER.

lours peur de manquer de fric ou de m'ennuyer. En ce moment, ça roule. La presse, la télé, « se » m'arrachant. Mais qui me dit que ça va continuer ? Oui, je sais, je devrais planer mes ailes au lieu de les laisser pourrir à la banque. De temps à autre, j'envisage d'acheter un appartement, j'en visite, mais à la dernière minute, l'idée de me fixer me parait. Pourtant, j'étais programmée pour être secrétaire de direction.

Propos recueillis par GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 26.)

Simonne Jacquemard

« L'avou déchirant d'une nostalgie... Elle chante la paix d'une culture authentiquement vécue par chacun. »
Josane Duranteau
LE MONDE

Le mariage berbère

236 p., 27 F.

SEUIL

QUAND LES ECRIVAINS ETAIENT VIOLENTS

« LA VOCATION SPIRITUELLE DE LA FRANCE », de Georges Bernanos

France est aussi « creuse » que son catholicisme sans Christ.

Les invectives adressées à Mauriac sont les moins méritées, et de nature à faire douter de la charité dont le créditait sa victime. Même à l'époque où Mauriac n'a pas pris ses distances avec la démocratie chrétienne, il n'est pas équitable de le renvoyer à ses « renforcements » et à un « monde déliquescence de Front ».

M AIS il ne faut pas demander de la modération à qui y voit une tâche plus qu'une vertu ni à un écrivain de la saine sagesse de tirer un peu trop vaguement « dans le tas ».

Si Bernanos a un défaut, c'est bien de mêler et de brouiller ses idées, au point que le lecteur peut toujours s'en croire exclu. Ainsi des « imbéciles » qu'il fustigeait dans les « Grands Cimetiers », sans toujours les désigner, et, lui, des « intellectuels », termes globalement, malgré l'opposition des plus grands au fascisme et à l'argent, de toutes les turpitudes. Ce serait de leur faute si le commerce a confisqué la pensée spirituelle destinée par Dieu aux cœurs simples, et à ces derniers répugnant aux « solutions hardies ».

Une seule accusation résume les autres et en éclaire le sectarisme : les intellectuels seraient les inventeurs de la démocratie, c'est-à-dire, pour ce monarchiste proclamé, le mal suprême d'où ont découlé, avec le christianisme social, tous les désastres de son temps.

Politiquement, la position n'est pas bien soutenable, mais l'écrivain ne se place pas de ce point de vue. Jugé subalterne. Dans la lignée de Bloy, de Péguy et parfois, hélas ! du « grand Drumont », il assimile l'histoire de l'Occident chrétien à celle d'un pêcheur qui refuse la grâce. Dieu a des visées précises sur certains pays, la France en particulier, dont l'exil pousse plus que jamais l'auteur du « Soudo de la vérité » à exalter la mission providentielle.

NOUS aurions vocation, ni plus ni moins, à « maintenir le monde dans les limites de l'humain », à le « circonscire dans le cercle des valeurs humaines que le christianisme divine ». Cette prédestination à sauver la planète n'a rien de nous devons nous flatter. Nous l'avons reçue de la « grâce », comme un fait de nature. Ainsi s'expliqueraient que nous « n'ayons jamais participé complètement au jeu capitaliste » ni cru à l'enrichissement indéfini, que nous ne nous enrichissons pas et « préjugé de la culture » et que l'« imposition de l'esprit » nous inspire une « réputation

— Par Bertrand Poirot-Delpech

nervuse ». Décidément, le mal du pays rend Bernanos bien débouillonné ! D'autant que, à l'en croire, nous serions aussi « le peuple le moins pluriel du monde » et que nous devrions à l'avenir une « révolution ».

Par « révolution » il faut entendre la restauration d'une spiritualité perdue et, pour compenser l'excès de puissance matérielle, la réhabilitation de l'« honneur », au sens où il a été bafoué à Munich, par la gauche comme par la droite. L'humanité doit se réformer en conscience, à la façon dont le croyant se repent et se reprend. Bernanos met son ultime espoir dans un élan volontariste à l'échelle de la planète. Une « aristocratie de l'esprit » se reconstituerait, l'Eglise retrouverait sa vertu de « force ». L'économie cesserait de ronger les démocraties. Ces dernières n'étant « guère réformées » et la monarchie n'étant « pas forcément réactionnaire », l'Espagne d'un coup en Espagne un régime par ailleurs proche de ses vœux.

D EJA contestables dans les années 40, une telle analyse et la solution institutionnelle à laquelle elle conduit ne gagnent pas en pertinence au vu des réalités d'aujourd'hui. Stanislas Fumet avait raison de trouver à Bernanos plus d'âme que de discernement. La façon dont il affirme les droits de la France sur le Liban d'aujourd'hui laisse à penser qu'il n'aurait peut-être pas contesté les méthodes de notre présence chrétienne au Maghreb comme il a dénoncé la violence franquiste. Les appels de Bernanos au renouveau de la conscience, sans autre précision sur les types de société susceptible de le favoriser, sont de moins en moins pris en considération par les opinions, qui ont tendance à n'y voir qu'une généreuse rhétorique. La révolution par les structures économiques a remplacé dans beaucoup d'esprits le salut par la force d'âme. Au « Rien ne compte que les saints et les héros » du visionnaire catholique et monarchiste a succédé le « Malheur aux causes qui ont besoin de héros ! » du marxiste Brecht.

Mais Bernanos est en droit de nier que son œuvre se ramène à des sermons. C'est le privilège inaliénable de l'écrivain indépendant de valser sans avoir à inventer des systèmes meilleurs et en faisant confiance à la « vie » pour cela. Mettre en garde, jeter l'alarme, tonner contre les entraînements médiocres ; tels auront été sa passion, son honneur, son talent.

N IZAN ne s'y est pas trompé. Si attaché qu'il fût à un projet politique précis, il a admis que la vision surnaturelle des « Grands Cimetiers » n'était pas « alléante ». C'est en elle que Bernanos, comme le protestant Gide vis-à-vis de l'U.R.S.S., a trouvé la force, qui manque à tant d'intellectuels militants, de préférer la vérité à son engagement et de dénoncer un régime par ailleurs proche de ses vœux.

Sans être des fonds de tiroir, les textes que voici, parfois traduits du portugais, se ressentent des regards que l'auteur doit à ses hôtes brésiliens, et de l'indulgence que l'éloignement lui inspire envers les Français. Ils n'ont pas le mordant et l'esprit de platane libérateur des « Grands Cimetiers ». Comme Bernanos l'a écrit lui-même : « Les mépris français visés à l'éloignement. » Celle qu'on rencontre ici ne va pas sans chagrin, qui ne fait pas bon ménage avec la sainte colère.

Mais on lui doit des évidences que les penseurs engagés perdent de vue. Il rappelle par exemple que c'est toujours au nom de l'égalité qu'on a étranglé la liberté, et qu'il n'y a pas d'égalité sans un « maître absolu ». Son horreur de l'argent et la rigueur avec laquelle il s'y est conformé, contrairement à tant d'autres, lui ont permis de mieux voir dans « toute société libérale le masque de la soumission la plus abjecte à l'économique ». Avec trente ans d'avance, il pressent les dangers de mort que feront courir à l'« Esprit » la consommation forcée et le réalisme des multinationales.

L'IMPRECATEUR de Majorque et de la Croix-des-Ames n'est pas sans descendance. Selon une tradition qui tendrait à faire croire que l'accoutance avec le ciel pousse naturellement à moriger ses semblables, ce sont des croyants qui ont repris le flambeau : le Père Bruckberger, à droite, Maurice Clavel à gauche.

Mais le cœur n'y est plus comme pendant la guerre. Bien que d'autres péchés aient surgi, on ne compte plus sur les écrivains pour les dénoncer et montrer le vole du saint. Les tribunes disparaissent. Les petites phrases télescopées remplacent la grande prose, et le « hard core » la volupté de l'honneur, sans laquelle il ne peut plus y avoir ni philippiques ni exhortations flamboyantes. Avec la grande bouffe, toute honte est bue. L'anathème fait long feu. Cassandre vitupère dans le vide. Il n'y a plus ni mal-pensants ni bien-pensants : on pense pour nous.

* LA VOCATION SPIRITUELLE DE LA FRANCE, de Georges Bernanos, présentation de Jean-Loup Bernanos, Plon, 248 pages, 35 F.

Il faut avoir la mémoire courte, comme disait Pétain, pour trouver que l'escalade de la violence affecte moins intellectuelles. Les rares anges de coups entre ce qui reste polémistes et de journaux d'opinion font figure de gracieusetés dorées, comparés au panache perçant auquel tournaient avant la guerre les débats d'idées. A l'exemple de la droite maurassienne, qui en argument et gloire, l'injure avait autrement plus dru qu'auparavant.

Un inédit de Bernanos, dont les vers dominent les querelles d'ailleurs, rappelle l'après-guerre. Le titre de l'un d'eux — « La Vocation spirituelle de la France » — il s'agit d'une trentaine d'articles ou de pages parus entre 1938 et 1945 dans un journal inconnu, et pour la plupart dans le recueil de la « Chemin de la Croix-des-Ames » et « Le lendemain », datés aux aurores de l'exil. On sait fief qu'après le succès des « Grands Cimetiers sous la lune », où il dénonçait les atrocités françaises aux Baléares, et deux mois plus tard, l'auteur du « Journal curé de campagne », qui se sentait « vieux pour se battre » et ne le pas « être vendu avec son », se retira dans une favela du sud et se détourna du roman pour user, par l'essai ou le journalisme, l'expérience tous azimuts.

N tête de ses bêtes noires, viennent les munichois, qui ont « sauvé leur peau au prix d'un » et, le « syndicat de faillite » à, qualité allégrement d'« abject » et, mais sa véhémence s'exerce sur d'autres contemporains de notre défaite. Le colonialisme est traité de faux héros réaliste (?) et de « Byron de l'île », et affilé par son impulsion. Jovet est soupçonné de se r à un classicisme dont serait l'ordre nazi. Maurois n'aurait l'un « vulgarisateur de talent ».

gens dont il est, ou a été, plus sont encore plus mal traités. e souvient de Barrès comparé les « Grands Cimetiers » à une pauvre et noble qui ne trouvera « mari ». De Maurras, avec qui rompu en 1932, il dit que sa

ESSAIS

« L'ALGÉRIE DES ANTHROPOLOGUES »

Les ruses de l'exotisme colonial

* L'ALGÉRIE DES ANTHROPOLOGUES, de Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin. Maspero, « Textes à l'appui », 224 pages, 35 F.

« L'É musulman n'est-il pas, en effet, le démenti le plus formel donné à cette proposition que l'homme a été créé pour travailler soit de ses mains, soit de son esprit? Ce qu'il hérite par-dessus toutes choses n'est-ce pas la position horizontale ou le dos de se mouvoir?... »

Où trouver l'origine politique et historique d'un des préjugés raciaux le plus répandus sur l'homme arabe? Chez C. Trumelot, un militaire parmi tant d'autres, qui fut chargé par son gouver-

nement, une trentaine d'années après l'occupation de l'Algérie, de décrire ce désert orphelin de civilisation et d'observer le quotidien de ses « indigènes » écrasés par l'ignorance, les superstitions et l'inévitabile fatalisme musulman.

Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin tiennent de faire une lecture posthume de ce genre de littérature qui fleurissait avant et pendant l'époque coloniale. La violence de la pénétration militaire devait être préparée non seulement par la connaissance du terrain mais aussi par l'observation « scientifique » du paysage humain dans ses croyances, ses traditions, dans les plus de sa mémoire, dans tout son être et son intimité.

Se méfier de la science

Ainsi l'ethnographie-stratégie accumule-t-elle entre 1844 et 1887 un fichier monumental et artisanal sur l'autre, « cet Arabe ou ce Berbère », jamais nommé, mais simplement désigné comme l'Intolérable différent. C'est l'œuvre de Pellissier Reynaud qui, par ordre du gouvernement, publiera ses Annales algériennes en trente-neuf volumes. Mais cette société qu'on voulait dépeindre de son moi collectif devenait aussi une devanure pour promeneurs métropolitains, romanciers exotiques, missionnaires en tout genre, espace vital pour un humanisme ethnocentriste chargé de véhiculer les valeurs de « l'universalisme transcendantal ».

Comme il s'agissait d'établir la race française sur le sol algérien (Burdeau), l'entreprise coloniale avait beaucoup à faire et avait un besoin urgent du concours des « sciences humaines », chargées de recenser le fluctuant, l'obscur, l'imaginaire, le désordonné de l'homme à dominer. Cependant, à la découverte pratique, à la négation et au mépris de l'autre correspond en fait une parfaite méconnaissance. L'ethnologie coloniale, qui voulait « désensu-

visures et ruptures. Le déclenchement de la guerre de libération va permettre à ce pays d'accéder à la dignité historique après une exclusion de quelques cent trente ans. On assiste alors aux premières critiques de l'entreprise coloniale dans les milieux des chercheurs et des intellectuels. L'Algérie se pose comme sujet en même temps que ses enfants vivent et meurent pour la libération.

C'est parce qu'il y a eu une Algérie des « anthropologues » et que ce fait ne fut pas une simple fatalité que les peuples du tiers-monde, victimes de l'ethnocentrisme occidental se méfient aujourd'hui de la science, surtout quand elle se dit « humaine » ou « sociale ». C'est en ce sens que l'une des résolutions formulées par l'Union générale des travailleurs algériens en 1965 insistait sur le fait que « toutes ces sciences (entendons les sciences sociales) soient considérées à partir d'un seul point de vue, celui des intérêts de la classe des travailleurs ». Cette méfiance pourrait être le début d'une démythification de la science et de l'idéologie dominantes.

TAHAR BEN JELOUN.

DEUX ÉTUDES DE MICHEL SERRES

Sur Zola : une épistémologie des nuages

* FEUX ET SIGNAUX DE BRUME, ZOLA, de Michel Serres. Grasset, coll. « Figures », 320 pages, 35 F.

HISTORIEN des sciences, Michel Serres est écrivain aussi. Son dernier livre le prouve avec éclat. Une langue nerveuse, colorée y masque une érudition qui joue avec des centaines de personnages construits par Zola, mais aussi des traditions de Carnot, du plus méconnu des concepts de Darwin, des pérégrinations d'une divinité mésopotamienne, des moindres fragments de l'Ancien Testament.

Une sorte d'autobiographie intellectuelle : le récit toujours brillant, souvent ému, impudique parfois, de quelqu'un qui a choisi de se promener et même de se perdre (histoire de mieux se retrouver) dans la multitude des cultures qui l'imprègnent, qui a choisi également de « naviguer » hors des systèmes et ne craint pas d'emprunter à chacun ce qu'il y trouve d'utile. Il butine les concepts sans honte. Le résultat est séduisant : une pensée extrêmement rigoureuse, mais toujours libre.

Une méthode féconde

Libre, mais avec une méthode. Exposé dès les premières lignes : un texte (qu'il soit de J. Verne ou de Zola) ne doit pas être expliqué ; l'explication n'est qu'une paraphrase. Un texte doit être considéré comme un ensemble et confronté avec un autre ensemble, social, scientifique, politique ou mythique.

Tenter d'appréhender l'état de la génétique ou de la physiologie au 19^e siècle, à travers Zola (et réciproquement), voilà qui n'avait pas encore été fait. Du moins avec cette minutie et cet amour. Pour les romans de Zola, Serres éprouve de la passion : il ne veut pas s'adonner à leur destruction « par cette science d'érudit qui recouvre la haine ». Il ne relèvera pas davantage les auteurs qu'ils peuvent contenir. D'ailleurs « Zola est instruit » : les nombreuses notes qu'il a laissées sur les travaux de Brown-Sequard, de Prosper Lucas ou de Darwin prouvent qu'il « est au courant ». Mais les courants scientifiques de son époque forment, pour lui, un ensemble sans arêtes précises, aux contours incertains, d'où les quatre ou cinq noms que l'historien des sciences a depuis privilégiés, sont encore bien loin d'émerger. Bref, ce que Zola connaît de son temps, c'est une brume diffuse.

De quel est-il fait, ce nuage? Des recherches scientifiques et des multiples discours idéologiques sur la science. Et c'est là, à ce point précis, que Serres fait oeuvre d'épistémologue. Il s'en prend à l'âge bachelardien, aujourd'hui dominant, de « coupure épistémologique ». Qu'une science, d'un coup, émerge avec ses propriétés et ses vertus, et balaye une multitude d'erreurs ancrées dans les têtes les plus lucides, c'est pour Serres, de l'ordre de la mythologie. Une vérité (une vérité d'un type nouveau) ne peut apparaître que « dans les canaux du faux ». Il faut donc se résigner à décrire la « brume » que constitue cette intrication du vrai et du faux, du nouveau et de l'ancien, du savoir et du mythe, et inaugurer une épistémologie des nuages.

« Aux marges de l'inconnu »

Zola, tel Bourard ou Péronnet, est de ceux, selon Serres, qui découvrent le mieux les « nuages ». Le portrait du docteur Pascal, par exemple, de sa pratique, de sa conception du monde et de la science, constitue une indication extrêmement précieuse des débats internes à la génétique et à la physiologie de l'époque. Mieux encore : le docteur Pascal n'a déjà plus la capacité, quasi divine, de survoler ce qu'il appréhende. Bien avant les sciences humaines, les sciences expérimentales auraient sommé la « mort de l'ego ».

Et Zola, en soulignant ce phénomène, remplit sa tâche de précurseur.

Cette tâche est littéraire. C'est du moins la thèse de Serres, une thèse centrale dans son livre. L'essence du roman serait de faire le lien entre le mythe et le savoir, de le mettre en scène dans toute sa complexité. Plus précisément : la fonction de la littérature serait de donner corps à l'imaginaire de ceux qui croient détenir le savoir. Ce que Serres, après d'autres, nomme les « fantômes originels ». Il agit à voir avec la mort, la sexualité, le bonheur... Avec le feu. Et c'est un fait :



Retour de l'élysée. Inauguration de la statue d'Emile Zola. Les vaincus défilent.

LE TRIOMPHE DU NATURALISME

* Caricature de Robida.

Zola, travaillant « aux marges de l'inconnu », s'est attaché notamment à décrire tout cela.

Après avoir, comme n'importe quel structuraliste, « construit » la grille qui fonctionne dans le cycle des Rougon-Macquart, Michel Serres entre dans les méandres de chacun des textes qui composent le cycle. Il remarque que le hasard intervient dans chaque roman, qu'il est un personnage, une variable à part entière. D'où ceci : si le hasard est une variable inévitabile, la grille est celle d'un jeu. D'un jeu de l'été, par exemple. D'où ceci encore : il est temps de tenter une théorie des jeux qui ne craint pas de prendre en compte « la part de l'ala » que les analyses structurales négligent générale-

ment. Et elle pourrait p une approche nouvelle, voire, des lois et des has la font. Tel est l'espoir de Qui pourrait appliquer théorie des jeux? Serres pas que les philosophes, voire, aussi géométristes elles, en aient envie. Ni voir. Elles sont, à son go militaires : « Discours d'ordre des généraux », la tomber périmement. Alor Qui saura prendre en ch singularités, et mettre e les articulations du singi singulier et de singulier a turel? La littérature, ré qui dévoile les lois plus q le croit, et sait leur ratio singularités qu'elle percoi

ANTOINE GALLI

les mécanismes idéologiques de la publicité 69,95 F.

laurence BARDIN

l'analyse de contenu 49,95 F.

jean-pierre delarge
éditions universitaires

(Publicité)

A PARIS UN EDITEUR. SUR LA RIVE GAUCHE LA PENSÉE UNIVERSELLE

RECHERCHE

- manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre, étude formelle avec participation aux frais.

Adressez manuscrits et curriculum vitae à :

M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « LA PENSÉE UNIVERSELLE »
3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
Tél. : 325.85.44

pour ne jamais regretter un achat diamant...

le premier spécialiste du diamant vous offre

- La garantie de qualité justifiée par un certificat d'authenticité.
- La garantie du choix et du plus juste prix grâce à sa puissance sur le marché mondial.
- Le paiement échelonné sur six mois sans aucun frais supplémentaire.
- La possibilité d'adapter son ensemble de bijoux à vos goûts et à votre budget.
- La garantie de reprise de votre diamant ou bijoux si vous avez acheté votre bijou chez nous.
- La garantie illimitée d'un entretien gratuit.

ZIP JOAILLER

8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
36, rue de Rivoli

Catalogue couleurs ZIP gratuit sur demande Tél. 772.64.90

Sur Carpaccio : une science de l'

* ESTHÉTIQUES. SUR CARPACCIO, de Michel Serres. Éditions Hermann, collection « Savoir », 148 pages, 39 F.

C'EST pas le premier fois que Michel Serres écrit sur la peinture : certaines des pages d'Hermès étaient consacrées à Vermeer, à Turner, à La Tour. Mais voici un ouvrage qui, d'un bout à l'autre, prend Carpaccio à témoin.

Jetant un regard neuf sur des tableaux anciens — la *Sainte conversation*, le *Prédicateur de saint Étienne à Jérusalem*, les *Deux courtoisises*. — Serres nous propose une nouvelle façon de lire les œuvres d'art. Sa caractéristique fondamentale : l'objectivité, autrement dit le refus des interprétations.

Ainsi dans la ligne des *Jouvenances* sur Jules Verne, ses *Esthétiques* sur Carpaccio démontrent-elles que le tableau, tout comme le texte, « s'explique par soi, s'applique sur lui-même et s'engendre de soi ». Nul besoin de le réduire à autre chose qu'à lui. Un texte, on le savait, est une combinaison alphabétique. Mais les formes spatiales et chromatiques, elles aussi, sont munies d'un alphabet, le combinant, le répétant... Le tableau est source de discours parce qu'il est lui-même un discours.

Michel Serres montre alors que la *Sainte conversation* peut être aussi considérée comme un système combinatoire : celui de toutes les interprétations qu'on peut en donner... Systèmes d'où se dégage, enfin, ce qu'on appelle un sens. La notion de sens, d'ailleurs, n'est-elle pas épistémologiquement liée à celle d'espèce ?

Une fois de plus, Serres vise ici l'herméneutique. Ce qu'il rejette, c'est l'explication par le symbolisme — qui n'explique rien. Un tableau n'est pas une suite de symboles, c'est un espace qualifié. Il ne faut pas en chercher le sens, mais la structure — qui se déploie sur le tableau lui-même et non dans ce qu'on sait qui l'entourerait. L'esthétique la plus rigoureuse serait donc une théorie générale des formes spatiales, un discours sur le lieu. Cette esthétique existe : c'est la topologie. Elle fournit seule le moyen d'avoir accès à des significations objectives,

qui ne doivent rien aux m' l'interprète.

De cette thèse dériver conséquences de poids : 1) il y a plusieurs espèces de sens de même nature soit d'où le pluriel du titre, style, également plurielle, livre — qui se présente un texte éciété, à multiples où le lecteur est pris c l'au d'esthétique philosophiq d'images, de références.

2) Si la culture est l'essen espaces de même structu gion, science, philosophie, n'y a pas d'espace dominat le tableau, qui les des ensemble, ne peut-il se aucun d'eux. « D'où cette qu'on dit être l'essence d'art : prisonnière de la c' mais libre, en le lient. Carpaccio ne - s'explique rien, sinon par la totalité, culture — totalité sans con nous pouvons cependant pens qui en sommes sortis.

D'où également le libe Serres fait preuve, un peu dar' : ce livre, à l'égard de traditionnelle de l'art. L'ne peut provoquer chez le d'Esthétiques deux réactio bien il n'y a pas de réve philosophes sur la peinture. C' jouant le jeu, il y ira u pour londer la science de La peinture est ici le s concerne : Serres affirme le musique, il n'y a pas cours possible. Mais le a développée à propos de Ca n'est-elle pas analogue, à ce simultanément, il applique à Et cela justifie qu'on pe science — autrement dit de variables, quelles qu'an soit variables.

L'autre vérité, c'est que les lignes se lient comme un Serres n'a rien d'un positiv se démarque rien de pé d'abstrait. Voici des démon plines de séve, des structu gées de pittoresque... A Carpaccio, Venise se donne, devine dans l'écriture, de tout son amour pour cette pour ses femmes, pour la formalisme, certes, mais qui savoir du terroir... CHRISTIAN DELACAMPAG

مكتبة الأصيل

LETTRES ÉTRANGÈRES

PETER HANDKE A PARIS

Retrouver le langage des sentiments quotidiens

L'ÉCRIVAIN autrichien Peter Handke, qui s'est imposé avec une pièce : la Chevauchée sur le lac de Constance, et plusieurs romans — notamment l'Angoisse du gardien de nuit au moment du penalty. — publie aujourd'hui un recueil de poèmes : le Non-Sens et le Bonheur (éd. Bouquins), traduit par Georges Conchon et Georges Conchon. Peter Handke, qui vit à Paris, a exposé en français à Nicole Casanova sa conception de la poésie.

— Une Vie sans poésie — c'est la titre d'un de vos poèmes, — de quoi exactement se prive-t-elle ?

— Elle n'a pas de sens. C'est une vie sans espoir, sans solidarité avec les autres et sans effort à vivre. Une vie de routine, que je ne peux pas vivre toujours de nouveau, qui reste en dehors des questions. Il n'y a pas de solution pour toute la vie. Il n'y a pas de Jésus-Christ, de Karl Marx, de « Che » Guevara, qui peuvent vous aider, si l'on est sérieux. Mais il y a des solutions pour une journée. Si l'on peut trouver une journée, une seule journée, c'est déjà une chance. C'est déjà le bonheur. C'est cela le thème de mes dernières œuvres, et surtout des poèmes. Il y a seulement des moments où l'on se sent vrai, vivant et clair. En écrivant, on peut élargir les secondes de la vérité. On peut essayer de créer une loi, un poète civil sans violence ni contrainte, qui ne menace pas les autres.

Dans ces poèmes, j'ai voulu trouver des lois qui puissent aider chacun de nous dans la vie quotidienne. J'ai essayé de retrouver le langage des sentiments quotidiens, un langage qui n'est pas poétique explicitement, mais qui est poétique parce qu'il est celui que vivent tous les gens. C'est mon travail, comme écrivain, de transformer ce langage quotidien. La poésie comme Rilke ou, disons, Saint-John Perse, cela n'existe pas. Ce que l'on a jusqu'à présent considéré comme poésie, on ne peut plus le faire. Mais si l'on essaie de créer des moments de la vie quotidienne sans volonté de faire de la poésie, si l'on essaie d'être le plus exact possible, cela devient poétique.

Comment expliquez-vous la différence d'écriture qui existe dans ce recueil entre les poèmes les plus anciens et les plus récents, composés à cinq ans d'écart ?

— La méthode du second recueil est plus courageuse. Je ne m'entends plus dans le monde intérieur. Dans les premiers poèmes, on pouvait parfois trouver une forme dans l'écriture, dans la forme, non pas littéraire, mais artisanale. Mais dans les trois poèmes les plus récents, Vie sans poésie, Poème bleu et le Non-Sens et le Bonheur, c'est moi qui

suis là, qui suis coupable, et cela m'est égal, je suis sans honte.

J'ai en même temps essayé de trouver un langage qui ne pèse pas, un langage commun qui ait de la grâce. On n'a souvent fait des reproches parce que mon langage est comme une musique. Mais, moi, je suis sûr que c'est la grâce du langage qui le rend communicable, le libère et fait disparaître le poids de vous-même.

L'angoisse qu'est pour vous l'affrontement avec la « non-chose », la connaissance de ce qui est au-delà de ce que vous avez commencé à écrire ?

— Oui. C'est devenu plus nu, plus fort, en même temps plus abstrait. En ce moment, où toutes les explications de la vie ne marchent plus, c'est la non-chose qui se profile.

Une ville utopique

Cela rappelle les expériences mystiques, les « nuits de l'esprit », nuits de l'âme.

— Oui, pourquoi pas ? On se fait toujours au sujet de ses expériences, surtout en ce moment où parfois seuls comptent les chiffres et la politique. Mais la politique n'est pas possible sans ces événements mystiques dans la vie de chacun. J'en suis sûr. Vous savez, je n'ai pas envie de créer une religion, une espèce de sens, de bonhisme, cela me paraît désirable. Mais il y a des moments dans la vie où cela existe, où cela devient la vie. Il y a des moments où la vie est comme cela, et une seconde après elle est autrement. Il y a un moment où vous êtes heureux, et une seconde après vous sentez une répugnance envers tous les systèmes, et un moment plus tard vous avez un rêve, et un moment plus tard vous sentez malade, et un moment plus tard... C'est cela, la littérature, et c'est cela la poésie. Et c'est cela, la vérité. Il n'y a pas de système. C'est à cause de cela que j'aime la littérature, parce que c'est la vie.

Ces « moments » de l'être forment également le sujet de votre dernier roman, l'Heure de la sensation vraie.

— Oui, un ami m'a fait remarquer que c'était un roman « d'après » un poème, comme il y a des films d'après un roman, d'après le poème le Non-Sens et le Bonheur. J'aime les poèmes, c'est vrai, mais j'aimerais toujours les histoires qui mènent au poème. Dans ce roman, les choses sont plus palpables, plus cruelles aussi, mais cela va ensemble.

Les moments de bonheur semblent légers et ruraux, à côté de moments d'horreur que vous décrivez, où vous rencontrez le non-sens.

— J'ai le désir de trouver un



* Dessin de JULIEN.

UNE CAUTION PRESTIGIEUSE...

Graham Greene et « la Dottoressa »

★ LA DOTTORESSA, MÉMOIRES D'UNE FEMME IMPOSSIBLE, d'Elizabeth Moor. Mis en œuvre et présenté par Graham Greene, Robert Laffont, 290 p., 32 F.

ALLAIT-IL véritablement que sur la couverture de ce livre le nom de Graham Greene figure en caractères bien plus gros que celui de l'auteur Elizabeth Moor ? Il y a là une forme de rajeunissement. Du moins de prime abord. Car au fur et à mesure qu'on lit les souvenirs d'Elizabeth Moor, morte en février dernier à l'âge de quatre-vingt-dix ans, on découvre un personnage truculent dont Greene lui-même écrit qu'elle lui a servi de modèle pour la septuagénnaire endormie de Voyages avec ma tante. Outre le personnage, c'est à n'en pas douter la chronique de Capri (dans laquelle d'ailleurs il figure lui-même) qui a motivé l'écrivain. Ce qu'il avait fait pour Antibes, l'une de ses résidences d'exil dans une nouvelle de Voulez-vous nous prêter votre mari, Elizabeth Moor le fait à sa manière pour un autre de ses ports d'attache, Capri.

Ceci explique la part maltré tout importante, prise par Graham Greene aussi bien dans la genèse de l'ouvrage que dans sa mise en forme. Il est difficile de démêler ce qui dans la Dottoressa revient à Elizabeth Moor (interviews enregistrées sur magnétophone), au premier « metteur en œuvre » Kenneth Macpherson et à Greene lui-même, dont la griffe est souvent visible et qui avoue ne pas avoir hésité à introduire des souvenirs qui ne figuraient pas sur la bande magnétique, « parce qu'on n'aurait pas posé la bonne question ». Œuvre composite donc, mais surtout offrande posthume à une « femme impossible », aimée de tous.

Dès sa jeunesse viennoise, Elizabeth revendique une liberté qui fait scandale dans son milieu bourgeois. Espérides, escapades, grève de la faim (pour devenir bonne sœur...), premières liaisons, nous font appréhender une personnalité très forte, n'en faisant qu'à sa tête ou plutôt selon son cœur. Car Elizabeth aime les hommes et n'en fait pas mystère. Ceux qui la marqueront profondément : son mari, Gigi, dont elle aura deux enfants, et l'un de ses nombreux amants, Tutino, père présumé de son fils adoré Andréa. C'est à Capri, où elle exerce la médecine pour gagner sa vie, qu'Elizabeth s'installe définitivement en 1928, après ses pérégrinations. Ses malades, ce sont aussi bien les pêcheurs pauvres que le petit cercle d'expatriés, très souvent homosexuels, qu'elle décrit avec humour. La mort prématurée de son fils puis de son petit-fils, tous deux prénommés Andréa, est évoquée de manière poignante. Elizabeth souffrira comme elle a aimé : intensément, exceptionnellement.

On est finalement surpris par la Dottoressa : ce livre déconstruit à ravir bien étonnant et, en tout cas, digne de bénéficier de la caution prestigieuse de Graham Greene. — B. C.

trouver des explications philosophiques pour mes poèmes ou pour mon travail. Il n'y eu a pas. Kerschning, cet homme qui est dans mon roman, n'a pas d'explication à fournir pour sa rencontre avec le non-sens. Il n'y a pas de problèmes dans ce livre comme dans le Musée de Sartre. Il n'y a rien. C'est cela qui est vrai pour moi. D'un moment à l'autre, tout peut changer. Kerschning essaie de trouver un calme qui ne soit pas mort. Et tout à coup il peut sentir le bonheur. C'est tout à fait anti-littéraire.

Comme Raymond Chandler

Selon vous, en partie grâce à vous, une certaine « idée » de la littérature semble morte.

De toute façon, il ne faut pas écrire avec des idées, mais nettement et clairement, pour les détruire.

J'aurais aimé être considéré comme un Américain, mais qui aurait des sentiments de la vie comme un Européen. C'est cela que je veux atteindre : écrire comme un artisan, comme Raymond Chandler, par exemple, qui compte les mots qu'il a faits dans la journée. Mais rester moi-même. Il faut créer une marchandise, le livre, et en même temps, avec des phrases très claires, très simples, frapper les gens dans leur subconscience.

Je n'ai pas envie d'être un devin, d'être un « poète ». J'ai envie de travailler avec le langage. Il n'y a plus de mots poétiques dans mes poèmes, j'ai retrouvé des choses. Les mots sont devenus des choses et on ne peut plus les remplacer.

Propos recueillis par NICOLE CASANOVA.

patricia highsmith
l'amateur d'escargots
grand prix de l'humour noir
CALMANN-LÉVY

ROBERT LAFFONT

«Une exaltation minutieuse du dérisoire pour dépicater petit à petit la réalité. Un roman étonnant de vérité.»
Matthieu Galey (L'Express)

«Un beau livre. Une bouleversante aventure quotidienne où la drôlerie s'est faite l'esclave de la tristesse.»
Frantz-André Burquet (Le Magazine Littéraire)

«Un livre tout en éclairs de tendre méchanceté, tout en volées de flèches. «Gogolien». Il ne faut pas négliger Desbordes.»
Georges Conchon (Le Quotidien de Paris)

JACQUES DESBORDES

Passage d'un doute
Roman

CHRISTINE DE PIZAN
DAMOISELLE
par F. du CASTEL
Illustré de 146 miniatures
noir et blanc
Bibliothèque Pléiade

GEORGES MAUCO
L'ÉVOLUTION DE LA PSYCHOPÉDAGOGIE
L'action des centres psychopédagogiques pour une mutation psychanalytique de la pédagogie

HENRI GIRAUD
L'ENFANT INADAPTE À L'ÉCOLE
L'action pédagogique auprès des enfants et adolescents psychologiquement et physiquement handicapés.

Sous la direction de **GUY AVANZINI**
LA PÉDAGOGIE AU XX^e SIÈCLE
Une synthèse fondamentale

Sous la direction de **C. O. CARBONELL**
LE MESSAGE POLITIQUE ET SOCIAL DE LA BANDE DESSINÉE

PRIVAT

du côté des petites filles
Adela Turin Nella Bosnia
rose bombonne après le déluge

Il n'est jamais trop tôt pour que filles et garçons découvrent un monde différent.

des femmes
Editions Librairie
62, rue des Saints-Pères
Paris 75007
Tél. 222.07.02

J'aimerais en savoir davantage sur vos activités et vos publications.
Nom : _____
Adresse : _____

ESPAGNE

Inventaire pour une succession

* APRES FRANCO, L'ESPAGNE, de Ramon Chao, Stock, 378 pages, 35 F.

Il y a des gens qui écrivent pour eux : pour imposer leur nom, répandre leurs idées ou se faire plaisir. Il y en a aussi qui écrivent pour les autres... pour enrichir leurs connaissances, éclaircir leur jugement ou compléter leurs dossiers. Le livre que propose Ramon Chao « Après Franco, l'Espagne », appartient à la deuxième catégorie. On a publié, on publiera de meilleurs livres sur l'Espagne, plus profonds ou plus précis, plus brillants ou plus prophétiques. Mais en ces temps où trouver meilleur guide, introduction plus judicieuse, plus nourrie et mieux informée de ce que recèle l'Espagne à l'heure où elle peut enfin redevenir l'Espagne — la nation qui a résisté à Napoléon, donné Goya au monde et témoigné qu'un peuple peut mourir pour sa liberté ?

Ramon Chao, qui fut longtemps à Paris le correspondant du meilleur hebdomadaire de la gauche militante espagnole « Triunfo », aujourd'hui interdit, et qui travaille maintenant pour notre radio, a bon sens et ambitions à dresser une sorte de catalogue des forces en présence au moment où le combat politique, sinon démocratique, va rompre le stuc muet de quarante ans d'outocero. Ainsi, de l'entourage de Caudillo aujourd'hui décédé aux groupes les plus

hardiment révolutionnaires, possédons-nous en revue tout ce qui bouge et vit, tout ce qui parle et pense de Valence à Bilbao et de Séville à Barcelone. Voilà à quoi mènent quarante années de décarrement, de dépolitisation systématique ! Pour un succès, c'est un succès ! Quel fourmillement...

On fera deux ou trois griefs à Ramon Chao. D'abord d'avoir décidé d'exclure l'armée de la « revue de détail ». Bien sûr, le plupart des commentaires consacrés à l'armée sont aventureux. Le sujet est bien défendu... Mais à partir du livre du commandant Busquets et de la création de l'Union militaire démocratique, un observateur aussi ouvert que celui-ci aurait dû aborder l'étude de cette composante essentielle de l'avenir espagnol que le préfixeur du livre, Enrique Tierno Galvan, qualifie d'« ultima ratio ».

Un grand débat

Même observation pour ce qui est de l'Eglise — sujet beaucoup plus « ouvert » d'ailleurs et dont les porte-parole ne sont pas si discrets. Pourquoi enfin la loupe de M. Chao ne se pose-t-elle pas sur le fameux « bunker », pour nous dire ce qui, de ce « dernier carré » de l'ultra-franquisme, peut résister, et ce qui devrait s'évaporer, de Genève à Manille ou à Miami ?

chiments bien choisis, est très intéressant.

Les groupes et les personnages choisis et mis en lumière par Ramon Chao — de José Arellano aux frères Carriker, de Manuel Fraga à Ordoñez, de Joaquín Ruiz de Felipe à Felipe González, Sese à Pío Vial et de Carrillo à Ramon Labat — ont des chances de devenir les pages du grand débat espagnol d'aujourd'hui. Aucun d'entre eux n'est évocateur sans que soient évoqués l'environnement, les forces partielles et les objectifs ou du parti. On ne saurait meilleure information qu'au plan des superstructures.

Simple catalogue ? Pas fait. A propos de la démocratie notamment, Chao amorce un très curieux développement sur l'irrégularité mentale de la société et liée à un langage « qui rotule le blasphème » et « rotule dans l'idée de la résurrection, face à la féminité ligotée par l'assurance contre l'honneur, — le peuple marginal tient — la perte de Dieu pour la première de la vie, la première étonnée ». Que l'on en soit aussi persuadé que M. C. voit à ces quelques formules peut prendre parti sans lui.

JEAN LACOUR

Le POUM : un espoir étranger

* HISTOIRE DU POUM, de Victor Alba. Editions Champ libre, 300 p., trad. de l'espagnol par Noémie Pages, 54 F.

VICTOR ALBA a été militant du Bloc ouvrier et paysan (communiste catalan) qui devait donner naissance, en 1936, après sa fusion avec la gauche communiste (de tendance trotskiste) au Parti ouvrier d'unification marxiste (le POUM). Il serait évidemment tentant d'an débiter que l'important ouvrage historique qu'il lui consacre est tendancieux (l'auteur a passé six années en prison, à la fin de la guerre civile, de 1939 à 1945). Mais, outre que cet ouvrage est abondamment et soigneusement documenté, son argumentation est suffisamment corroborée aujourd'hui par l'évolution de la politique mondiale pour qu'on accorde quelque crédit à sa vision et à sa version des faits.

L'histoire du POUM met, en effet, en lumière — ce qui n'échappa pas aux esprits informés de l'époque — qu'à l'intérieur même du conflit espagnol, entre la gauche et la droite, la démocratie et le fascisme, se déroulait un autre affrontement, non moins important, car il conditionnait les méthodes mêmes de la lutte, entre deux conceptions du communisme. Un communisme officiel qui ne cachait pas ses liens organiques avec l'U.R.S.S. Et un communisme qui même s'il se trouvait surtout implanté en Catalogne se voulait espagnol ou plutôt cherchait à conduire au socialisme par des voies spécifiques.

En vérité, deux stratégies du mouvement ouvrier mondial, devant le danger fasciste grandissant, se trouvaient ici confrontées, et leur opposition portée à un point d'incandescence : celle qui, avec Staline, privilégiait la défense de l'U.R.S.S. et, de ce fait, se refusait à effrayer les démocrates occidentaux, Angleterre et France, par un programme révolutionnaire trop hardi (celui se traduisait en France par le « Il faut savoir arrêter une grève », de Maurice Thorez) et celle qui, à l'inverse, estimait qu'il fallait prendre le fascisme de vitesse en utilisant au paroxysme la volonté révolutionnaire des masses (ce fut, en France, la « Tout est possible », de Marcel Pivert).

L'échec des « poumistes » tint essentiellement au fait que, bien que plus forts que le parti communiste officiel en Catalogne, ils étaient beaucoup plus faibles que le mouvement anarchiste, lequel avait monopolisé la confiance de la majorité des travailleurs. Le livre de Victor Alba souligne que, par fidélité à leurs principes, les anarchistes refusèrent d'exercer le pouvoir politique alors même que le président Companys le leur offrait, au début de la guerre civile, laissant ainsi le champ libre au parti communiste, appuyé par la caution de l'U.R.S.S. et de ses livraisons, parcimonieuses, d'armes. Moins puristes, allés aux mandats du POUM, qui sait s'ils n'eussent pas

pu renverser la tendance. Lorsqu'ils se réveillèrent, c'était trop tard. Ils n'avaient plus que la ressource de servir d'otages, dans des gouvernements de coalition, avant de partager le sort des « poumistes » dans la répression.

Le leader escamoté

La seconde raison de l'échec, que Victor Alba a cependant minimisée, fut la disparition, dès le début de la guerre civile, de Joaquín Maurín, surpris par la rébellion alors qu'il se trouvait dans la zone immédiatement conquise par les franquistes. Maurín était le leader incontesté du POUM, son penseur, son théoricien et son tacticien... Il eut une odyssée curieuse. Longtemps bloqué dans le Sud, où il vécut sous des noms d'emprunt, il tenta, en 1937, de passer en France, mais il fut reconnu à la frontière et arrêté. Jugé en 1943 et condamné à trente ans de prison, il fut libéré en 1947 et put rejoindre sa femme et son fils après onze ans d'incarcération. Il est mort à New-York en 1973. C'est le seul point faible du livre. Il passe un peu rapidement sur ce destin étonnant d'un homme qui possédait une faculté exemplaire d'analyse, qui avait tout prévu, y compris l'imminence de la rébellion, et qui se trouva condamné au silence et à l'inaction dès le premier instant où celle-ci se produisit. Comme s'il avait été escamoté.

Il fut remplacé à la tête du POUM par Andreu Nin, qui avait fait partie de l'opposition trotskiste avant de se rallier au parti de Maurín. D'où la confusion qui s'établit encore parfois aujourd'hui entre les trotskistes, peu influents en Catalogne, et le POUM. Andreu Nin et Maurín étaient d'accord pour préférer à la formule de Front populaire, préconisée par les communistes, où la petite bourgeoisie était prédominante, une formule de type Alliance ouvrière, qui aurait nui à cette petite bourgeoisie. Mais alors que Maurín, si l'on se réfère à ses textes théoriques, est préconisé, durant la guerre civile, une phase démocratique, dirigée par les ouvriers, (« Marche séparée pour frapper l'ensemble »), Andreu Nin, sans doute influencé par ses anciennes positions trotskistes, fit tout de suite l'accent sur des objectifs de coalition socialiste, s'alliant ainsi le parti des classes moyennes qui eût pu l'aider à compenser l'influence anarchiste, toujours prédominante, et celle des communistes, sans cesse grandissante.

Mais Victor Alba a sans doute raison de penser que, de toute façon, la présence de Maurín à la place de Nin n'eût rien changé à la suite des événements. La véritable bataille ne se livrait ni à Barcelone ni même dans le reste du pays. La guerre d'Espagne n'était que l'aboutissement de la fixation par lequel les grandes puissances — l'U.R.S.S., les Etats

fascistes, les démocraties taies — essayaient leurs armes et mesuraient leurs forces. En et avec lui les minorités tales qui étaient réunies Bureau International pour le socialisme révolutionnaire — dont Labour Party, parti ouvrier et paysan français, socialiste ouvrier allemand, listes italiennes, parti socialiste indépendant ou parti socialiste luthomais de Pologne et de Hongrie — étaient trop faibles pour interférer le cours des événements. Le destin de l'Espagne était et partit du moment où le pacte d'intervention fut signé entre grandes puissances et où l'instant où fut réglé le pacte.

En finir

avec la « racaille »

On pourra s'étonner peut-être que dans ce gros livre c'est à l'un des chapitres les plus raris de la guerre d'Espagne que soit consacré le plus de pages. Mais c'est que les actes les plus graves, dont l'incohérence paraît dans les nombreux textes que ce roman qui lui ont été écrits, sont moins importants l'ouvrage politique dont il se perpétue.

Pour l'U.R.S.S., dans la vision qui ressort de ce livre sera vraisemblablement ce qui est le plus d'assu victoire militaire, dont elle ne que faire, que d'empêcher qu'un Etat socialiste qui tiens son leadership et ris de détourner vers elle les forces de la contre-révolution. Les armées à l'armée républicaine sont pas suffisamment pour en la décision, mais elle le suffisamment pour permettre aux communistes de suppléer les ces « poumistes » ou anarchistes. Quand les troupes de Franco prochant et que déjà il n'y qu'une d'espérer, le soulèvement dirigé par les communistes) paraît d'en finir avec la « racaille » et avec les « poumistes ». Commence une répression-far Andreu Nin, entre autres, tr une mort sans sépulture. Les peurs instrumentales de la politique en Espagne seront ensuite à Moscou, où le complot pour la plupart, une fin expéd accoués, eux aussi, d'avoir agents du fascisme international.

Staline a gagné. Il pourra quelquefois signer le pacte soviétique. L'Espagne a perdu n'a pas encore achevé de s'en tra. Et la longue agonie de ce aut si longtemps (leur parti) défauts fit à l'image de ce vains : un sacrifice qui n'est pas.

PAUL MOREL

GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME...
EST-CE POSSIBLE ? Vous le savez, en lisant la brochure n° 411, « Le plaisir d'écrire », envoyée contre 2 F par l'Ecole Française de Rédaction, scolarisée, peut soumettre au contrôle pédagogique de l'Etat.
10, rue de la Vierge, 75001 PARIS.

Galerie Jean Camion
2, r. des Beaux-Arts - 63-85-83
J.-P. HAMMER
Aquarelles
Du 16 novembre au 13 décembre (Ouv. de 15 à 19 h., dim. compris)

A la Librairie Gallimard
15, boulevard Raspail
En cette année du trentième anniversaire de la mort du poète et à l'occasion de la publication des Cahiers Paul Valéry :
Poétique et Poésie
une exposition de documents sera faite en même temps qu'un hommage à la mémoire de son ami Rainer Maria Rilke.

« Rencontres à la Fnac »
Un dialogue ouvert à tous sur tous les problèmes d'aujourd'hui

L'Unité de la gauche
Un débat à partir du livre de Jean Popereen : « L'Unité de la gauche : 1965-1973 » (Fayard éd.). Et à partir aussi du livre d'Etienne Fajon : « L'union est un combat » (Editions sociales).
...avec Jean Popereen (secrétaire national du Parti socialiste, député du Rhône), Henri Malberg (membre du comité central du PCF), Pascal Ory (attaché de recherches au CNRS; « Les chemins de l'unité », Téma éd.), Michel Soulié (ancien vice-président du Parti radical-socialiste; « Le Cartel des gauches et la crise présidentielle », Dullis éd.). Animation par André Gouillou (« Le book business ou l'édition française contre la lecture populaire », Téma éd.).
Jeudi 20 novembre, de 18 h à 19 h 30

C'était à Vienne en 1900
Un débat à partir d'un numéro que la revue Critique vient de consacrer à « Vienne, début d'un siècle ». Et qui montre comment, en une même ville, au même moment, apparurent non seulement Freud, mais Mahler et Schoenberg et Wittgenstein et quelques autres.
...avec Yvon Bourdet (« Otto Bauer et la révolution »; Proxis-Etudes et documentations internationales), Jacques Bourveresse (professeur à Paris I; auteur d'une thèse sur Wittgenstein), Hubert Damisch (directeur aux Hautes Etudes; « Théorie du nuage », Seuil éd.), Jean Fiel (directeur de la revue Critique), Michel Serres (professeur à Paris I; « Hermès I, II, III », Editions de Minuit). Animation par Jean-Michel Palmier.
Vendredi 21 novembre, de 18 h à 19 h 30

Beethoven par Furtwaengler ou Karajan ?
Un débat autour des symphonies de Beethoven et des diverses interprétations qu'en ont donné les plus grands chefs. Et ceci, à partir d'une sélection que, aidée par 9 critiques musicaux, la Fnac vient de faire pour désigner les meilleures de ces interprétations.
...avec Janine Aper (disquaire à la Fnac), Louis Dandrel (directeur des programmes de France-Musique), Gérard Mannoni (critique musical du Quotidien de Paris), Jean Massin (« Beethoven » et « La recherche de Beethoven » - en collaboration avec Brigitte Massin, Fayard éd.; et auteur d'une série télévisée pour l'année Beethoven), Sylvie de Nussac (critique musical à l'Express), et Jean

Roy (Panorama de la musique). Animation par Gilles Cantagrel (La revue du Son).
Mardi 25 novembre, de 18 h à 19 h 30

La danse dans l'éducation de l'enfant
Une rencontre autour de l'expérience actuellement menée par les Ballets modernes de Paris - un collectif de danseurs également pédagogues et animateurs.
...avec des danseurs et des enfants tant à Nanterre; « Le corps », Editions universitaires, Jacqueline Robinson (danseuse, chorégraphe, directrice de l'Atelier de la danse; « Mon enfant et la danse », Editions universitaires)... et avec aussi des conseillers culturels, des éducateurs et des spécialistes de l'éducateur par le mouvement.
Mercredi 26 novembre, de 15 h 30 à 17 h

Le suicide est-il un acte individuel et responsable ?
Un débat, suggéré par la sortie du livre de Jean Bacchler : « Les suicides » (Calmann-Lévy éd.).
...avec l'auteur (chargé de recherches au CNRS), Didier Anzian (psychanalyste; « L'auto-analyse de Freud », Presses universitaires de France), le pasteur André Dumas (professeur de morale à la Faculté de théologie protestante de Paris; « Croire et douter », Saint-Paul éd.) et Jacques Lautmann (sociologue, maître de recherche au CNRS).
Mercredi 26 novembre, de 18 h à 19 h 30

Le théâtre classique aujourd'hui pour qui ? pourquoi ?
A partir de « Hamlet » de Shakespeare adapté et mis en scène par Denis Llorca au Théâtre de la Plaine, et de « Horace » de Corneille mis en scène par Jean-Pierre Miguel à la Comédie-Française.
...avec André Benedetto (directeur de la Nouvelle Compagnie de Carmes d'Avignon), Denis Llorca (metteur en scène), Daniel Mesguich (animateur du Théâtre du Miroir), Jean-Pierre Miguel (directeur artistique du Théâtre national de l'Odéon), et Gilles Sandier (critique dramatique à l'Express).
Jeudi 27 novembre, de 18 h à 19 h 30

Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes, Paris 6^e (parking au 153 bis)
Photo, cinéma, radio, tv, disques, vidéo, hi-fi. Et tous les livres 20 % moins chers (de 10 h à 20 h, du mardi au samedi; jusqu'à 22 h le mercredi)

مكتبة الأمل

ON A TRAVERS LES LIVRES

ISRAËL

DEUX « J'ACCUSE » :

Une avocate de Jérusalem

*** AVOCATE ISRAËLIENNE, JE** **TÉMOIGNE**, de Fédicia Langer. Editions sociales, 205 pages, 45 francs.

ETRE avocate israélienne et défendre les Palestiniens accusés de résistance dans les territoires occupés après la guerre de 1967 n'est pas une tâche facile. On ne peut refuser à Fédicia Langer une bonne dose de courage et, plus encore, le courage de ses opinions.

Il faut dire tout de suite qu'elle est communiste et ne s'en cache pas. Et ses convictions politiques lui permettent dans une certaine mesure d'assumer, sinon la résoudre, toutes les contradictions de son rôle d'avocate israélienne des Palestiniens des territoires occupés. Il est plus facile, en effet, de défendre des accusés arabes, même pris en flagrant délit de terrorisme, lorsqu'on est plus ou moins de cœur avec eux, sinon sur les méthodes, du moins sur les objectifs. De cela non plus, Fédicia Langer ne s'en cache pas, si l'on en croit nombre d'extrait de comptes rendus de procès, elle a même commencé à le faire savoir aux juges israéliens et au public des audiences. On la sent solidement ancrée à la doctrine de son parti, qui suit

elle-même la ligne officielle des autres partis communistes.

On n'en est que plus à l'aise pour juger de la valeur du témoignage présenté. Il est, selon toute apparence, assez accablant au moins sur deux points : l'usage de la torture dans les territoires occupés en vue d'extorquer des aveux et, peut-être, d'intimider, et, d'autre part, les déviations d'une justice sans cesse exposée à être jugée et punie. Les magistrats israéliens font l'expérience de la vanité de procès menés contre les « occupés » après une guerre victorieuse.

L'auteur est évidemment bien placée pour instruire ce dossier de la justice israélienne et de ses méthodes dans les territoires occupés. Son livre constitue une sorte de catalogue daté, localisé et d'une rigoureuse minutie dans l'exposé des faits et des cas. L'avocate a défendu, depuis 1967, quelque deux mille Palestiniens, et elle évalue encore à quatre mille le nombre des détenus politiques.

Elle a, eh oui, parmi tous ses clients, ceux qui ont paru les plus représentatifs au fil des années. Elle démonte le mécanisme de la « détention administrative » des procès qui traitent en lon-

gués, des expulsions arbitraires vers la Jordanie, accompagnées du dynamitage des maisons de ces expulsés.

Elargissant son propos, elle tente de démontrer que le gouvernement d'Israël suit une politique systématique d'annexion feutrée et de colonisation discrète des territoires occupés, et qu'il s'efforce donc, au préalable, de les vider de leur population arabe. Mais là le témoignage devient rétrospectif et, comme tout rétrospectif, fait flèche de tout bois.

Au moment où l'Assemblée générale des Nations unies vient de prononcer contre le sionisme la condamnation que l'on sait, le livre de Fédicia Langer peut fournir à tous les contempteurs de cette doctrine ennemie au socialisme une masse d'arguments. Comme si elle avait présenté cette utilisation, l'auteur a mentionné aussi parmi ses clients l'existence d'Israéliens objecteurs de conscience et elle se présente, en outre, comme patriote, désireuse de réconcilier Juifs et Arabes. Mais toutes ces précautions feront difficilement renoncer les plus déterminés des adversaires d'Israël à l'exploitation d'un livre sans doute bien intentionné.

ROLAND DELCOUR.

Le président de la Ligue des droits de l'homme

JEAN L. LE RACISME DE L'ETAT D'ISRAËL, d'Israël Shahak. Ouvrage de collection « Vértèbres », 284 p., 30 F.

IL est en Israël un personnage controversé, c'est bien M. Israël Shahak, le président de la Ligue israélienne des

droits de l'homme et du citoyen (1). Ce professeur de chimie, respecté depuis des années le plus clair de son temps à protester contre les violations des droits de l'homme dans son pays. Dans la plupart des nations, les gens comme M. Shahak sont considérés par les autorités comme des généraux. En Israël, dans le climat passionné d'un conflit qui dure depuis plus d'un quart de siècle, on n'hésite pas à leur décerner l'épithète de « traître ». M. Shahak a été dénoncé à la Knesset, attaqué dans la presse, parfois insulté dans la rue. Nombre de ses amis regrettent que sa cause soit parfois désemparée par le sionisme, voire l'otéranisme de son expression.

L'ouvrage qu'il publie, sous le titre le RACISME en Israël, n'est pas de nature à calmer ses détracteurs, alors que les Nations unies viennent d'assimiler le sionisme au racisme. Ce titre, il est juste de le préciser, a été imposé à l'auteur. M. Shahak voulait initialement sous-tituler son livre les Droits de l'homme en Israël, mais les Crimes raciaux de l'Etat d'Israël. Un compromis avait été trouvé sur la formule Discrimination et racisme dans l'Etat d'Israël. Il n'a pas été respecté. L'auteur a cependant obtenu que le titre soit changé dans l'éventualité d'une deuxième édition.

M. Shahak rappelle que les lois d'exception adoptées en 1945 par l'administration du mandat britannique sont restées en vigueur. Dirigées contre les activités des sionistes, elles sont utilisées aujourd'hui, dit-il, contre des Arabes vivant en Israël ou dans les territoires occupés.

Confiscation de terres, nouveaux traitements, déportations, démolitions, détentions arbitraires, le dossier présenté par l'auteur est étayé par des témoignages et des documents.

M. Israël Shahak met aussi en lumière certaines pratiques « discriminatoires » et dénonce la distinction faite entre « Juifs » et « non-Juifs » : des terres appartenant à des non-Juifs sont considérées comme des terres non encore « sauvées ». Faire passer ces terres aux mains des Juifs, c'est procéder à leur « rédemption ». Il est intéressant de noter que, sur ce point, il n'y a aucune différence entre la droite et la gauche ou plus exactement entre la droite et la « gauche » sioniste. C'est en vertu de la même distinction, précise encore l'auteur, que les « non-Juifs » ne peuvent s'installer dans certaines régions ou dans certains quartiers de Jérusalem. Cela explique aussi qu'un grand nombre d'Arabes vivant en Israël n'arrivent pas à obtenir la citoyenneté israélienne.

Si le mot de racisme appliqué à de telles pratiques est excessif, celui de discrimination semble difficilement contestable. On n'en regrettera pas moins certaines outrances de langage. Le combat pour le défenseur des droits de l'homme n'est plus convaincant lorsqu'il est mené avec sobriété.

DANIEL JUNQUA.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Réflexions d'un exilé pour un socialisme authentique

*** STILS ME TUENT**, de Jiri Pelikan. Rééd. recueilli par Frédéric de Tournai. Grasset, 283 pages, 42 F.

UN livre vivant qui se lit d'un trait. Et qu'il faut ensuite relire pour mieux goûter cette Confession d'un exilé du siècle du marxisme, de Jiri Pelikan, pour réitérer sur tout ce que révéle, éclaire et implique la sincérité et la lucidité d'un homme qui, à l'âge mûr, a « choisi l'asile en tant que socialiste avec l'intention de lutter contre ce qui trahissait le socialisme ».

Jiri Pelikan sait de quoi il parle : il adhéra au parti communiste en septembre 1939, à l'âge de seize ans, fut de 1933 à 1938 président de l'Union internationale des étudiants, puis, jusqu'à la fin de 1968, directeur général de la télévision tchécoslovaque. Pendant la « printemps de Prague », il devint président de la commission des affaires étrangères d'un Parlement qui ne se constituait plus comme un porte-parole. Quand les autorités de son pays légalisèrent l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, il choisit l'exil.

Franchement et sans réticences, il raconte ce que fut sa vie de militant convaincu, sa foi aveugle dans l'infaillibilité du parti, de l'U.R.S.S. et de Staline, ses premiers déchantements, ses doutes réprimés par discipline et sa responsabilité dans les déformations de l'ère stalinienne, puis son « espoir fou » d'un socialisme « différent ».

Le choc eut lieu au moment du pacte entre Staline et Hitler par l'adoption tchécoslovaque qui participa à l'opération clandestine contre l'occupant nazi, porte le germe de l'opposition qu'il manifestera plus tard. Mais, la guerre finie, les doutes disparaissent devant le victorieux. On ne s'attarde même pas de certains ordres donnés par le parti après la libération :

« Effacer les inscriptions telles que : « Le pouvoir aux Soviets ! Vive le Komsomol ! Vive le socialisme ! » on ne s'attarde pas davantage de refus refusé la fusion immédiate des communistes avec les sociaux-démocrates que certains de ces derniers demandent. Le motif du refus, c'est le besoin d'un allié sûr. Mais cet allié, quatre ans plus tard, on le traita comme le pire ennemi.

Peu à peu, cependant, Pelikan commence à s'interroger. Pourquoi le P.C.T. cache-t-il ses objectifs réels ? Pourquoi, en 1948, perdit-il de « révolution démocratique et nationale » et « vite-t-il d'évoquer le socialisme ? » « Pour gagner la confiance des grandes masses qui ne sont pas encore mûres », répond Clément Gottwald. Pas question, assure celui-ci, d'imiter le socialisme soviétique, de supprimer les artisans, de collectiviser l'agriculture, d'établir une censure, de combattre la religion, d'imposer le système de parti unique, etc.

« Plus tard, lorsque nous fîmes tout ce que nous avions dit précédemment ne pas vouloir faire, le seul dévoué à Gottwald et à la direction du parti avaient pensé alors, et c'est ce qu'ils disaient ou bien s'ils trompaient solemment la population et même les militants du parti », se demande Pelikan. Il croit que Gottwald était sincère et que son projet fut déçu par les circonstances : « Le commencement de la guerre froide, l'expulsion de la Yougoslavie du Komintern, le délestage

de Staline d'imposer le modèle soviétique sur pays de l'Europe de l'Est, et peut-être surtout cet étrange engrenage du sabotage et de la répression, de la contre-révolution et de la terreur qui menaça presque toutes les révolutions ».

Comme président de l'Union internationale des étudiants, Jiri Pelikan voyage beaucoup ; il rencontre les principaux dirigeants de l'époque et nous donne quelques croquis vivants de Krouchtchev, Mao Tse-toung, Che Guevara, etc. Dans l'U.I.E. règne un pluralisme politique qui n'existe plus déjà dans son pays. Il peut faire des comparaisons, son horizon s'ouvre.

Son poste à la télévision, qui sous sa direction s'épanouit peu à peu, lui permet à partir de 1953 de nous faire pénétrer dans les coulisses du pouvoir, de montrer comment s'opère la censure, comment l'information est « hiérarchisée » (chaque des dirigeants peut connaître la portée exacte de son pouvoir à la hauteur du papier des bulletins d'information qu'il reçoit), comment la police et les appareils des différents partis communistes manipulent et intoxiquent les dirigeants par les informations fournies.

Pelikan souligne le manque d'ouverture, le caractère borné de certains dirigeants qui ne connaissent guère le monde extérieur : pendant le printemps de Prague, M. Gustave Husak, alors vice-président du conseil, se plaint d'une excessive libéralisation des programmes et s'écrie : « Peux-tu imaginer qu'à la B.B.C. ou la télévision française on critique publiquement un ministre ou qu'on y laisse parler un dirigeant communiste ? »

« La vitrine alléchante »

Un long chapitre est consacré au printemps de Prague et à l'invasion. Pelikan analyse les fautes politiques qui furent commises. L'une d'elles fut à « fabrication de concepts nouveaux ». Voulaient-on « un mouvement de libéralisation avec des réformes limitées » ou « un mouvement de démocratisation du système socialiste accompagné d'une participation aussi large que possible de la population ? » La responsabilité n'en incombe pas à Dubcek : « Il est impossible dans une société gouvernée par un parti unique de préparer une nouvelle conception à l'avance ». Une autre erreur fut de croire que les dirigeants soviétiques trouveraient de leur intérêt que la Tchécoslovaquie devienne « une vitrine alléchante » du socialisme pour tout le mouvement ouvrier occidental. Pelikan est convaincu qu'il aurait fallu agiter la menace d'une résistance armée.

A ceux de ses amis tchèques, italiens et français qui ont invoqué « l'intérêt suprême du mouvement » pour lui prêcher la soumission ou l'ont pris de « ne pas faire le jeu de la réaction » et de se taire, il répond qu'il a choisi de combattre avec, comme arme principale, la parole, l'information. Il rend hommage aux partis communistes et socialistes qui l'ont aidé et critiqué ceux qui préconisent la liberté démocratique et le pluralisme dans leur propre pays mais le refusent à d'autres, tels le Tchécoslovaquie et le Portugal.

La question essentiellement posée par le livre est de savoir si un socialisme différent du modèle soviétique est possible, viable. « Si un socialisme démocratique (...) peut être créé dans les pays développés, cela n'ira pas sans répercussions sur l'Europe de l'Est. Ainsi une situation radicalement nouvelle de coopération (ou de conflit) entre ces deux systèmes socialistes aboutirait soit à la transformation de l'un et de l'autre, soit à la création de l'un par l'autre. Le conflit entre les deux courants du socialisme paraît donc inévitable et même nécessaire. Il sera difficile, dur, douloureux même, mais en fin de compte fructueux ». Cela mènera, on dehors des schémas et slogans des partis de gauche, à un regroupement nouveau des forces du socialisme démocratique, seules capables de « créer » non pas un parti politique « mais un mouvement très large, articulé et très diversifié, non orthodoxe ».

Pour y parvenir, quatre conditions : d'abord que les partis communistes occidentaux sachent couper leur cordon ombilical avec Moscou. Ensuite qu'il existe « des partis et mouvements socialistes (...) assez forts et autonomes pour contrebalancer la tendance naturelle des P.C. au rôle de guide exclusif de l'ensemble de la classe ouvrière ». Enfin, parvenir à une démocratisation de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est européen. C'est pourquoi la gauche occidentale devrait soutenir les forces de l'opposition socialiste, peut-être encore dépourvues d'idéologie et de stratégie, mais qui cherchent la bonne voie. Enfin, ce socialisme « différent » devra être créé dans un pays développé pour être convaincant.

Jiri Pelikan pense qu'il faut croire au socialisme, à condition de ne pas la prendre pour une religion et d'être lucide devant ses virtualités autant que devant les dangers et les risques qu'il entraîne. Démolir la vieille société sans savoir du préalable quelle société rebâtir serait tomber de Charybde en Scylla. On aurait découvert éternellement, et trop tard, les mêmes déformations. Bref, ce qu'il préconise c'est un esprit de critique et de tolérance et l'abolition des réponses stéréotypées à l'pute interrogation.

Jiri Pelikan tient le langage d'un homme d'Etat responsable. Il a occupé dans l'exil une dignité infrangible. Il parle de tout sans haine, ce qui le rend d'autant plus convaincant. D'où, sans doute, l'attention dont il fut l'objet à son domicile, le 4 février dernier, et qui a inspiré le titre de ce livre, confidentiel, du même coup, avec trop de hâte. S'expliquer sur des sujets aussi délicats dans une langue étrangère, comme le fait ici Jiri Pelikan, est méritoire. Il incombe à ceux qui ont recueilli son récit de polir les phrases. Dommage.

AMBER BOUSOGLU.

PAYOT
WILHELM REICH
La biopathie du cancer
ROGER DADOUN
Cent fleurs pour Wilhelm Reich
JAN KOTT
Manger les Dieux
essais sur la tragédie grecque et la modernité
GREGORY BATESON
Perceval le fou
autobiographie d'un schizophrène
M. et E. BALINT, P. H. ORNSTEIN
La psychothérapie focale
un exemple de psychanalyse appliquée

PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT
LOUIS-JEAN CALVET
Pour et contre Saussure
vers une linguistique sociale
BELA GRUNBERGER
Le narcissisme
A. S. NEILL
Journal d'un instituteur de campagne

ARTHUR KOESTLER
face au néant
"1980 sera le règne de la médiocratie"
Par l'auteur de : Le cri d'Archimède
Le cheval dans la locomotive
Le démon de Socrate
L'étreinte du crapaud
Les racines du hasard.

CALMANN-LÉVY

Après Colette, Pergaud entre au Club de l'Honnête Homme.

Rien ne saurait rapprocher l'auteur des Clouades de l'auteur de La Guerre des Boutons, si ce n'est notre amour des livres qui fait de chaque édition du Club de l'Honnête Homme un événement tant bibliophilique que littéraire.

L'Édition du Centenaire des Œuvres complètes de Colette, riche en documents iconographiques, est illustrée par onze peintres, en hommage à son génie.

L'Édition des Œuvres complètes de Pergaud révèle dans son intégralité un auteur méconnu pour avoir écrit un livre très célèbre.

Éditions du Club de l'Honnête Homme

Don de documentation gratuite. Voulez-vous que l'âge parvienne, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation détaillée sur votre édition des œuvres complètes. Bulletin de :

Honoré de Balzac Colette (Édition de Centenaire) Edghe Lobbé Napoléon, par Napoléon
 Marcel Schwob Gustave Flaubert Sacha Guitry (Théâtre) Louis Pergaud

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Éditions du Club de l'Honnête Homme, Lucie Fleischer-Éditeur, 32 rue Rousselle, 75007 Paris. Tél. 734.16.05.

Entretien avec Claire Bretecher

La gauche est-elle « maso » ?

(Suite de la page 19.)

● Et ça n'a pas marché ?

— Jamais je ne pourrai me plier à des horaires fixes, à un travail de bureau. Pendant une dizaine de mois, j'ai rempli les fonctions de professeur de dessin. C'est la mort. Je comprends fort bien que mon attitude agace ceux qui n'ont pas le choix. Mais si la « gauche frivole » ne pointe pas à l'usine, elle rend tout de même de petits services à la « gauche sérieuse » : ne fût-ce qu'en faisant nombre, dans l'opposition.

Pour ma génération c'est fichu !

● A vous lire, il semble que les femmes soient encore plus fr-

médiatement frustrées que les hommes.

— Aucun doute, je les vois mal parties. Personnellement, j'ai beau vomir les magazines féminins, je suis une névrosée de fringues, de bottes, de tous les conseils de beauté. Je traverse des crises de lâche-vitrines et je collectionne les gadgets comme les complexes. Une fille formidable, une Arlette Lagullier par exemple, me paraît l'exception. La plupart des bonnes femmes ressemblent plutôt à une de mes copines qui s'acharne, depuis dix ans, à se débarrasser de sa cellulite, en essayant, chaque mois, un système différent. Franchement, je ne parle pas sur les chances de métamorphose du deuxième sexe. D'autant plus que les hommes, à gauche comme à droite, protègent fermement le statu quo.

● Et les enfants ?

— Cela m'étonnerait qu'ils s'en

tiennent mieux. Pour ma génération, c'est fichu ! Pour le leur, cela promet d'être plus difficile encore. Un bel avenir pour les dessinateurs humoristiques, qui sont, inévitablement, des pessimistes.

● Et dont le style, l'inspiration, sacrillent de plus en plus à une sorte d'humour mêlé, volontairement laid et bêtissant.

— Il s'agit d'abord d'être efficace, et donc rapide, direct, vrai. Pour ma part, je n'invente rien. J'écoute un cinéaste gauchiste me rapporter les dialogues « euthanasiés » qu'il échange avec son jardinier, ou un P.-D.G. socialisant fêler le matérialisme, et je n'ai qu'à transcrire.

● Pour vous faire ensuite éditer à Madrid.

— Et puis après ? Ils m'ont fabriqué mon album sur mesure. Est-ce que je devrais avoir des remords ? J'étais déjà une douzaine de tranquillisants par jour.

● A la longue, ne vous arrive-t-il pas d'avoir envie d'échapper aux frustrés ?

— Si, mais par quel les remplacer ? Les paysans ? Je ne dis pas non. Peut-être faudrait-il que je m'installe à la campagne pour trouver mon second souffle. En attendant, j'emploie des « rabatteuses » : une mère au foyer, une ancienne contractuelle, une doctoresse, me fournissent en gags. J'aimerais aussi travailler dans la publicité pour élargir mon terrain de manœuvres.

● Accepteriez-vous de promouvoir n'importe quel produit ? Un avion de chasse, par exemple ?

— Ça m'étonnerait que Bloch-Deseaulx s'adresse à moi. Mais, dans ce cas, il tomberait sur un bec. Vous voyez que j'ai tout de même des principes.

Propos recueillis par GABRIELLE ROLIN.

EDITIONS DU PROGRES

Collectif de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

HOMME, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

Pour la première fois un livre soviétique qui traite, sous l'aspect historique et social, du pouvoir de l'homme sur la nature et des problèmes de l'environnement.

1 vol. relié toile sous jaquette, Format 11 x 18 - 480 pages - 13-F

Distributeur : ODEON DIFFUSION 146, rue du Fg Poissonnière - 75010 Paris

Haute-Fidélité:

qui est capable de rendre simples les choses les plus compliquées ?



C'est Darty.

Seul un vrai spécialiste en Haute-Fidélité peut vous expliquer clairement ce qui vous paraît aujourd'hui mystérieux. Par l'article II du Contrat de Confiance, Darty vous garantit l'assistance de vendeurs spécialistes. Chez Darty, vous pouvez vous offrir votre chaîne Hi-Fi en toute confiance.

Quelques exemples de chaînes Hi Fi aux prix Darty*

	Ampli	Platine	2 Enceintes	Prix Darty
Chaîne 1	PIONEER SA 5300 2 x 14 watts	ERA 1000 Cellule Jelco	GOODMANS Havant 3 voies 20 watts	2.150 F
Chaîne 3	MARANTZ 1030 2 x 15 watts	THORENS TD 166 SHURE M75/6-	KEF Chorale 2 voies 25 watts	2.900 F
Chaîne 5	Ampli-tuner PIONEER SX 636 GO 2 x 27 watts FM/GO	AKAI AP 003 Cellule AT 11	CABASSE Dinghy II 30 watts	4.995 F

* (jusqu'à épuisement des stocks).

Darty, le seul spécialiste électroménager, Hi-Fi, TV qui ose vous signer le Contrat de Confiance.

Home-Centers Darty et Réal regroupant :
Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV
et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.
75 - PARIS 11^e : 25 à 35, bd de Belleville - M^o Couronnes... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
75 - PARIS 14^e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse,
80, av. du Maine - Entrée directe par le M^o Gaîté... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet, M^o Gallieni... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
Au pied du Novotel... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni, RN 3... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 Fontaines"... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cochin, RN 306... ①②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Léoline, RN 1... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
76 - ROUEN : 47, av. de Coen... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺

Magasins Darty spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.
75 - PARIS 8^e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
75 - PARIS 13^e : 168, av. de Choisy, M^o Pl. d'Italie... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
75 - PARIS 18^e : 128, av. de St-Ouen, M^o Pte de St-Ouen... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
75 - PARIS 20^e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil,
M^o Pte de Montreuil... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre"... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine", RN 7... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes, RN 309/RN 186... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
94 - CHAMPIGNY : 12, av. R. Solengro, La Fourchette, RN 4... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
94 - CRETEIL : Centre Régional "Crétail-Soleil"... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu, 3^e niveau,
4.300 places de parking... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺
69 - LIMONEST : Route Nationale 6... ②③④⑤⑥⑦⑧⑨⑩⑪⑫⑬⑭⑮⑯⑰⑱⑲⑳㉑㉒㉓㉔㉕㉖㉗㉘㉙㉚㉛㉜㉝㉞㉟㊱㊲㊳㊴㊵㊶㊷㊸㊹㊺

① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑤ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑥ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑦ Ouvert le Dimanche matin - ⑧ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑨ Fermé le Dimanche - ⑩ Fermé le Lundi - ⑪ Fermé le Lundi matin - ⑫ Fermé le Mardi - ⑬ Fermé le Mercredi.

مركز الامم المتحدة



le dialogue est communication
 le dialogue est confiance
 le dialogue est confrontation
 le dialogue est connaissance
 le dialogue est présence
 le dialogue est découverte
 le dialogue est initiative
 le dialogue est ouverture
 le dialogue est collaboration
 le dialogue est analyse
 le dialogue est synthèse
 le dialogue est échange
 le dialogue est rapprochement
 le dialogue est simplification
 le dialogue est démonstration
 le dialogue est assurance
 le dialogue est enrichissement
 le dialogue est management

DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES INFORMATIQUES LE DIALOGUE EST OLIVETTI

A4, A5, A6, A7, TC800: la gamme complète des nouveaux systèmes informatiques Olivetti

Des miniordinateurs pour la comptabilité et la gestion,
 des terminaux, des systèmes pour la saisie
 et la transmission des données.
 Ils sont modulaires, extensibles et modifiables dans
 la configuration la plus adaptée aux nécessités et aux
 dimensions de votre entreprise: grande, petite ou moyenne.
 Et ils sont déjà programmés pour comprendre vos questions
 et vous donner dans votre propre langage
 les réponses dont vous avez besoin.
 Ils sont des systèmes "intelligents": les "systèmes du dialogue".
 Olivetti a installé dans le monde entier 100.000 télescriteurs,
 50.000 terminaux, 450.000 systèmes comptables et microcomputers,
 des millions de machines à écrire et à calculer.

A temps incertains, sécurité nouvelle

olivetti

DARY

POLITIQUE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A TERMI

Le projet de loi de finances pour 1976 est adopté

Tradition oblige. C'est au bout de la nuit la plus longue, venant après une longue journée, que le projet de loi de finances pour 1976 a été voté jeudi à l'aube par 289 voix contre 183 et une abstention volontaire, celle de M. René Ribière, député non-inscrit du Val-d'Oise et jobertiste de cœur, qui, après avoir exprimé tout au long des débats un non-conformisme critique, a décidé, à l'heure du choix, de se situer « ailleurs ».

Tradition oblige. Les débats budgétaires se suivent et se ressemblent, et on retrouve face

à face majorité et opposition. La première se résignant à adopter ce « budget d'appui, de neutralité et d'attente », ainsi que l'avait préconisé M. Papon (U.D.R., rapporteur général) le 21 octobre. La seconde ne cessant de dénoncer « ce budget tout à fait traditionnel dans une situation pourtant extraordinaire », et de faire entendre leurs voix, bousculant quelque peu les traditions, mais en ne sachant toujours pas distinguer la critique de la polémique. Plusieurs d'entre eux, MM. Josselin et Le

Certes, on a inauguré un nouveau procédé : la réunion élargie de la commission des lois. Mais pour aboutir finalement à un télécopage des activités de l'Assemblée, dénoncé par de nombreux députés. Et sans pour autant réduire la durée des séances publiques concernées.

Certes, des rapporteurs de l'opposition ont fait entendre leur voix, bousculant quelque peu les traditions, mais en ne sachant toujours pas distinguer la critique de la polémique. Plusieurs d'entre eux, MM. Josselin et Le

Pense pour le parti socialiste, MM. Porelli pour le parti communiste, ou de vifs reproches de la part d'un mal disposé à se voir ainsi malmené, quelle a contribué à désigner.

Cela étant, on a beaucoup travaillé cent quarante-neuf orateurs, dont cent rapporteurs, ont participé à quarante séances en seize jours et examiné cent quatre-vingt amendements, et soixante ont été adoptés. Mais, le souvent on a mal travaillé. Le Parle-

L'Assemblée nationale examine mercredi matin les crédits affectés aux divers services généraux du premier ministre.

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. ROGER RIBADEAU-DUMAS (U.D.R., Drôme) analyse le budget de la documentation

rapporteur spécial, notamment la demande d'insubordination d'un droit au congé-formation rémunéré, la part des employeurs à la formation professionnelle et l'augmentation des crédits affectés à l'équipement des centres de formation.

M. ALAIN BONNET (radical de gauche, Dordogne), rapporteur

des jeunes, des diplômés, des cadres, la déqualification de nombreux travailleurs démontrent l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins de formation des différentes catégories des travailleurs. En outre, il dénonce « la bonne affaire » que constitue pour le patronat les contrats emploi-formation.

M. ANTOINE GISSINGER (U.D.R., Rhône), rapporteur de la formation continue doit réactualiser le travail manuel et diminuer les inégalités sociales et en donner à chacun sa dernière chance.

M. LOUIS BESSON (P.S., Savoie) se demande si le fait que près de 80 % des stagiaires formés sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans ne tend pas à prouver que le secrétariat à la formation professionnelle, qui aurait dû ambitionner d'être le ministère de l'équipement, de la culture et technique des adultes, devient celui du repêchage — pas toujours efficace — des grosses carences de la formation initiale.

M. PAUL VAILLANT (U.D.R., Hauts-de-Seine) regrette que les programmes d'apprentissage des métiers artisanaux soient « trop théoriques, trop abstraits » et que le gouvernement n'ait pas donné la priorité aux actions de sensibilisation à la gestion pour les futurs artisans.

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

Après avoir regretté que la rapporteur de l'exécution du VI^e Plan n'ait été connu que tardivement, M. ANDRÉ BOULLOCHE (P.S., Doubs) rapporteur spécial de la commission des finances, estime que la planification plus rigoureuse et plus rigoureuse aurait évité la situation actuelle de sous-emploi. Il regrette que la consultation des régions pour l'élaboration du VI^e Plan ait souffert d'un calendrier trop serré et de son caractère abstrait.

M. RENÉ LA COMBE (U.D.R., Maine-et-Loire), les crédits sont pas décernés « à l'aveugle ».

M. PAUL GRANET précise que le retard apporté à la distribution du rapport d'exécution du VI^e Plan s'explique par la mise en place du plan de relance.

En conclusion, le SECRÉTAIRE D'ÉTAT déclare que le projet de loi de finances pour 1976 est un projet de loi qui vise à l'« intégration idéologique et politique des stagiaires ».

M. PIERRE JUQUIN (P.C., Essonne) observe qu'il a conclu au rejet « sans appel » des crédits à la formation professionnelle et de la promotion sociale, mais que la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, ne l'a pas suivi.

M. GRANET rappelle qu'un projet de loi concernant un renforcement du contrôle de la formation professionnelle et notamment des organismes privés de formation, sera examiné par le Parlement dans quelques jours. Il souligne que le rôle des comités d'entreprise dans le contrôle de la formation professionnelle et l'établissement des plans de formation sera accru dans le cadre de la réforme de l'entreprise, de sorte que le régime du contrat individuel de formation sera amélioré au besoin par un projet de loi qui serait déposé au mois d'avril 1976.

M. RENÉ FÉTI (R.I., Jura) indique qu'en dépit des efforts accomplis en matière de formation continue, le dispositif actuel reste « inadéquat » aux besoins des salariés n'ayant qu'une faible qualification et « insuffisamment coordonné » avec les autres interventions publiques tels les programmes de l'enseignement technique court et ceux des stages de formation proposés après l'entrée dans l'entreprise. Il souhaite notamment que les mètres de la famille bénéficiant de la gratuité des services de garde des enfants pendant les congés-formation.

Pour M. DANIEL LE MEUR (P.C., Aisne), « l'extension du chômage et particulièrement celui

complète et synthétique ». A propos de la SNIAS et de la C.T.I. et al note, en son nom personnel, « la déshérence et la déqualification de l'autorité et de l'action gouvernementale ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique qu'une majoration des tarifs de 8 % en 1976 est prévue pour résorber les déficits des entreprises publiques. Il déclare que les prêts aux gouvernements étrangers sont souvent la condition du développement d'opérations bilatérales importantes.

M. JEAN ZUCARELLI (rad. de gauche, Corse) estime que l'évolution de certains comptes spéciaux n'est pas satisfaisante, surtout en ce qui concerne le point de vue du contrôle parlementaire. M. Fourcade précise que les crédits affectés au Fonds d'investissement régional sont attribués à l'établissement régional à titre de subvention.

M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) exprime son souci de voir « le France exprimer au besoin par des pressions financières, son souci de voir la liberté rétablie au Chili ».

Après une réponse positive du ministre, les crédits sont adoptés.

L'INFORMATION

Pour M. JEAN BONHOMME (U.D.R., Hauts-de-Seine), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, il est « choquant que l'accélération d'un phénomène de concentration, surtout en ce qui concerne les puissances d'argent de monopoles l'information ».

Il suggère de subordonner l'aide à la presse à l'acceptation par les journaux du pluralisme d'opinions, reconnaissant que sa proposition n'a pas été rencontrée que le scepticisme.

Après avoir évoqué les conséquences de la démission de M. Desbordes du syndicat du Livre, qui « fait régner une sorte d'autoritarisme » dans la presse parisienne, il estime souhaitable que la presse d'information générale, de déontologie pour prévenir les abus concernant l'intrusion de l'information dans la vie privée.

M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles il avait décidé de démissionner de ses fonctions de rapporteur, félicite M. Desbordes d'avoir donné à la délégation générale de l'information sa « vitesse de croisière », et souhaite en faire une « véritable banque de données », en la rapportant à la presse française.

Après avoir affirmé que « la guerre des radios doit cesser », il se plaint de la situation des journaux budgétaires relative à l'Agence France-Press et du comportement, comme un corps fermé et introuvable, du syndicat du Livre. Il rappelle que la commission a conclu à l'adoption des crédits.

M. ANDRÉ ROSSI, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a déclaré que « la table ronde » sur le statut de la presse poursuivra ses travaux dès le début de janvier. Après avoir exposé les différents caractéristiques de son développement, il indique que le pourcentage (20 %) des quotidiens imprimés en offset dont le développement, déclare-t-il, peut s'accroître de 10 à 15 % dans le cadre de la quadriennale. « Le journal noir et blanc, dit-il, est, sans doute à terme condamné, au même titre que la télévision en noir et blanc. Cette amputation doit, selon lui, s'accompagner d'une décentralisation de l'imprimerie. Il propose que le statut de l'information soit basé sur le principe de la presse écrite de « développer des autres moyens de communication ». Prévoyant que la presse d'information générale, principalement quotidienne, sera appelée à la plus grande mutation, il note que « l'empileur des problèmes posés à la presse d'information et politique conduit à se demander si l'Etat ne doit pas lui réserver plus particulièrement son aide ».

M. GEORGES GOSNAT (P.C., Val-de-Marne) estime : L'opinion des personnels du Livre luttent contre la fermeture des entreprises, ils réclament pour leur droit au travail, ils agissent aussi pour la défense de l'intérêt national. »

Évoquant le conflit du Parisien libéré, il affirme que le gouvernement s'est fait le complice du patron de ce journal. »

Après avoir déclaré que « les amoncellements à la presse ne constituent pas des privilèges abusifs, mais des moyens indispensables à une presse libre », il assure, au nom du groupe communiste, de

son entière solidarité les journaliers du Parisien libéré — ce que M. Fillouud fera plus tard au nom du groupe socialiste — et souligne « les abus les plus scandaleux des radicaux et de la télévision nationale et des postes périphériques ».

M. Robert-André Vivien relève que dans le dossier du Parisien libéré figurent « des actes de banditisme, des délits de droit commun qui n'ont rien à voir avec les délits syndicaux ». Il demande que le gouvernement accepte, lors de la prochaine réunion de la « table ronde » sur la fiscalité de la presse, « les dispositions propres à la situation française d'une situation dramatique ».

Pour M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme), l'information, non avouée, mais évidente, du gouvernement est « d'abandonner à leur sort les journaux qui ont le plus grand besoin de secours, de pousser à la concentration,

disposé que d'une heure pour discuter au plus d'un budget équivalent du total des dépenses. Il estime que « le contrôle des radicaux et de la télévision nationale et des postes périphériques ».

M. SAUDIS (Hauts-Garonne) estime que les radicaux ont des intérêts particuliers et que la loi n'est que le moyen de leur donner des ressources d'argent que le gouvernement refuse de leur donner.

M. ALDUY (P.S., Orientales) intervient même sens. M. MARIO (U.D.R., Var) qui a été mentionné en matière de problèmes des rapatriés 13 mars 1975, dresse le bilan de concertation « avec les rapatriés ». En ce qui concerne les résultats de cette concertation, il déclare : « Le travail a réussi le tour de force de couvrir nos compatriotes,

Priorité aux chômeurs

Bien qu'en augmentation de 16,4 % par rapport à 1974, l'investissement de la formation professionnelle (1,5 milliards de francs) ne laisse pas de place à la réalisation de grands projets. Mis à part l'effort important consenti pour relancer l'apprentissage (417 millions de francs, soit des crédits en augmentation de 38,8 %), le gouvernement va resserrer son action autour de deux priorités : l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et à la reconversion des adultes au chômage, la promotion des travailleurs manuels. La première a toutes les chances de l'emporter sur la seconde.

Le budget de M. Granet étant entièrement déconcentré, les crédits disponibles de quelque 540 millions de francs (+ 15,4 %) du Fonds de la formation professionnelle qui seront absorbés pour l'essentiel par la continuation d'opérations fort onéreuses, mais souvent positives en faveur des jeunes de seize ans à vingt ans sans emploi et sans diplôme, ainsi qu'au financement de stages rapides visant à mieux adapter les diplômés à d'autres offres disponibles.

Les crédits de fonctionnement accordés à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes, dépendant du ministère du travail) qui financent chaque année cinquante mille à soixante mille ouvriers

qualifiés et techniciens, augmentent de plus de 19 % (856 millions de francs). En revanche, la progression des crédits d'équipement (182,3 millions de francs) est faible (+ 6,4 %), mais cela correspond à une volonté délibérée du gouvernement, qui estime que, en matière de formation continue, il faut d'abord rechercher une meilleure utilisation des établissements publics et privés existants avant de faire du béton. L'ensemble des crédits d'équipement de secrétariat d'Etat (215 millions de francs) s'accroît de 4,5 %.

Plus inquiétants est la progression fort modeste (11 %) des sommes réservées à la rémunération des stagiaires (1,17 milliard de francs). Elle permet de couvrir les dépenses de formation d'une partie des indemnités sur le SMIC ou l'Indice des prix, que le nombre de travailleurs en formation bénéficierait d'allocation chômage — et à l'été de diminution depuis 1972 — s'accroît par l'an prochain. La priorité donnée aux chômeurs, que justifient les perspectives peu rassurantes de l'évolution de l'emploi, risque d'empêcher toute politique à moyen terme de plus grande cure de désinflation et culturelle des travailleurs les plus modestes.

français qui augmente de 10 % par rapport à 1975, celui du médiateur qui progresse de 7 % par rapport à 1975 et celui du secrétariat général de la défense nationale qui croît de 12,67 % par rapport à l'an passé. Puis il évoque les crédits à la formation professionnelle en augmentation de 11,4 % par rapport à 1975 et énumère les souhaits de la commission des finances dont il est

spécial de la commission des finances, note que les crédits des journaux officiels augmentent de 42,2 % par rapport à 1974 et précise que le relèvement des prix des abonnements et de la vente au numéro est à l'ordre. A propos du Conseil économique et social, dont le budget progresse de 14,9 %, il indique que la commission des finances souhaite que les avis de ce conseil soient plus largement diffusés et envoyés nominativement aux parlementaires.

M. PIERRE JUQUIN (P.C., Essonne) observe qu'il a conclu au rejet « sans appel » des crédits à la formation professionnelle et de la promotion sociale, mais que la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, ne l'a pas suivi.

M. GRANET rappelle qu'un projet de loi concernant un renforcement du contrôle de la formation professionnelle et notamment des organismes privés de formation, sera examiné par le Parlement dans quelques jours. Il souligne que le rôle des comités d'entreprise dans le contrôle de la formation professionnelle et l'établissement des plans de formation sera accru dans le cadre de la réforme de l'entreprise, de sorte que le régime du contrat individuel de formation sera amélioré au besoin par un projet de loi qui serait déposé au mois d'avril 1976.

M. RENÉ FÉTI (R.I., Jura) indique qu'en dépit des efforts accomplis en matière de formation continue, le dispositif actuel reste « inadéquat » aux besoins des salariés n'ayant qu'une faible qualification et « insuffisamment coordonné » avec les autres interventions publiques tels les programmes de l'enseignement technique court et ceux des stages de formation proposés après l'entrée dans l'entreprise. Il souhaite notamment que les mètres de la famille bénéficiant de la gratuité des services de garde des enfants pendant les congés-formation.

Pour M. DANIEL LE MEUR (P.C., Aisne), « l'extension du chômage et particulièrement celui

Des ouvriers du Livre

«occupent» le Palais Bourbon

Des ouvriers du Livre ont saisi l'occasion de la discussion du budget de l'information pour attirer — une fois de plus — l'attention sur le conflit du Parisien libéré, qui reste sans solution depuis deux mois.

Quelques cinquante manifestants pénétrèrent, en fin d'après-midi, à pénétrer dans le couloir d'honneur de l'Assemblée nationale. Cette « occupation » pacifique se prolongea une trentaine de minutes, les journaux portés s'étant reformés, bloquant toute issue. Députés communistes et socialistes assistent à la rencontre des « envahisseurs » et aussi de ceux qui se trouvaient à l'extérieur du Palais-Bourbon, MM. Ballanger et Delfino, respectivement président du groupe communiste et du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, obtiennent, en outre, des cartes de tribune pour permettre à une vingtaine d'ouvriers du Livre d'assister au débat public. Débat qui devait être singulièrement retardé.

A la suite d'un rappel au règlement de M. Hamel, député du Rhône (R.I.), et de M. Krépel, député de Paris (U.D.R.), le président de séance, M. Arsène Bouley, socialiste, suspendit les débats à la demande de M. Jean-Pierre Fourcade. Après une quinzaine de minutes plus tard, la séance était à nouveau suspendue à la demande de M. Max Lejeune. Le président du groupe réformateur, qui avait évertué par téléphone M. Edgar Faure — qui se trouvait alors au palais de l'Élysée, — demandait la convocation immédiate du

bureau de l'Assemblée, M. Le président du groupe U.D.R. M. Brocard, au nom des 15 députés indépendants, s'opposait à ce souhait, s'écrit que les présidents des groupes parlementaires soient convoqués cette réunion.

En présence de M. Edgar Faure et du commandant, maire du Palais-Bourbon, qui fait un compte rendu des faits ainsi que des questions et réponses du général de la situation, les présidents des groupes de la majorité demandent au président de la séance nationale de procéder à une enquête et d'en conclure les résultats, mercredi 20 novembre, lors d'une nouvelle réunion.

Réponse de nouveau, le débat était encore une fois suspendu jusqu'à 21 heures.

M. Ballanger a protesté contre le fait que des représentants de la police aient violé franchement parlementaire en pénétrant dans l'enceinte de l'Assemblée. Cette version était contredite par M. Leblond et M. Ching, qui affirmèrent que les députés du groupe de la majorité avaient demandé au président de la séance nationale de procéder à une enquête et d'en conclure les résultats, mercredi 20 novembre, lors d'une nouvelle réunion.

Dans les couloirs, des députés de la majorité parlaient de 1968... et même Lisbonne, sous le regard inquiet et amusé de leurs collègues de l'opposition, qui voyaient dans cette agitation la neutralité intervention du pour

encourager l'établissement de monopoles qui s'entendent pour se partager le marché de l'information. Lorsqu'il ne restera que deux quotidiens à Paris et quatre ou cinq en province, poursuit-il, il sera plus facile pour le pouvoir d'Etat de s'assurer de leur docilité ».

M. GEORGES MISSIN (P.C., Paris) propose la création d'un comité de sages pour établir les bases d'une nouvelle répartition de l'aide de l'Etat à la presse.

Après avoir dénoncé « la menace du pouvoir de l'argent sur la presse » et l'absence de décision de l'Etat pour y mettre un terme, M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT (P.S., Belfort) s'oppose, avec le renfort de M. FORNI (P.S., Belfort) — et à propos de l'Est républicain — à M. Porelli, secrétaire d'Etat au budget.

CHARGES COMMUNES.

L'examen du budget des charges communes (crédits du ministère de l'économie et des finances concernant les pensions de retraite, l'aide aux personnes âgées, les rapatriés, le financement des entreprises publiques, etc.) donne lieu à un débat entre les rapporteurs, MM. CHAUVET (U.D.R.), BRUGNON (P.S.) et FOURCADE, sur la nature et la durée de ce regroupement.

Après que M. FRANÇOISCHI (P.S., Val-de-Marne) ait évoqué les difficultés des retraités, M. PARFATT JANS (P.C., Hauts-de-Seine) relève qu'un mois de débats aura été consacré à l'examen des deux tiers du budget total, alors que l'Assemblée n'aura

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

Après avoir regretté que la rapporteur de l'exécution du VI^e Plan n'ait été connu que tardivement, M. ANDRÉ BOULLOCHE (P.S., Doubs) rapporteur spécial de la commission des finances, estime que la planification plus rigoureuse et plus rigoureuse aurait évité la situation actuelle de sous-emploi. Il regrette que la consultation des régions pour l'élaboration du VI^e Plan ait souffert d'un calendrier trop serré et de son caractère abstrait.

M. RENÉ LA COMBE (U.D.R., Maine-et-Loire), les crédits sont pas décernés « à l'aveugle ».

M. PAUL GRANET précise que le retard apporté à la distribution du rapport d'exécution du VI^e Plan s'explique par la mise en place du plan de relance.

En conclusion, le SECRÉTAIRE D'ÉTAT déclare que le projet de loi de finances pour 1976 est un projet de loi qui vise à l'« intégration idéologique et politique des stagiaires ».

M. PIERRE JUQUIN (P.C., Essonne) observe qu'il a conclu au rejet « sans appel » des crédits à la formation professionnelle et de la promotion sociale, mais que la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, ne l'a pas suivi.

M. GRANET rappelle qu'un projet de loi concernant un renforcement du contrôle de la formation professionnelle et notamment des organismes privés de formation, sera examiné par le Parlement dans quelques jours. Il souligne que le rôle des comités d'entreprise dans le contrôle de la formation professionnelle et l'établissement des plans de formation sera accru dans le cadre de la réforme de l'entreprise, de sorte que le régime du contrat individuel de formation sera amélioré au besoin par un projet de loi qui serait déposé au mois d'avril 1976.

M. RENÉ FÉTI (R.I., Jura) indique qu'en dépit des efforts accomplis en matière de formation continue, le dispositif actuel reste « inadéquat » aux besoins des salariés n'ayant qu'une faible qualification et « insuffisamment coordonné » avec les autres interventions publiques tels les programmes de l'enseignement technique court et ceux des stages de formation proposés après l'entrée dans l'entreprise. Il souhaite notamment que les mètres de la famille bénéficiant de la gratuité des services de garde des enfants pendant les congés-formation.

Pour M. DANIEL LE MEUR (P.C., Aisne), « l'extension du chômage et particulièrement celui

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

Après avoir regretté que la rapporteur de l'exécution du VI^e Plan n'ait été connu que tardivement, M. ANDRÉ BOULLOCHE (P.S., Doubs) rapporteur spécial de la commission des finances, estime que la planification plus rigoureuse et plus rigoureuse aurait évité la situation actuelle de sous-emploi. Il regrette que la consultation des régions pour l'élaboration du VI^e Plan ait souffert d'un calendrier trop serré et de son caractère abstrait.

M. RENÉ LA COMBE (U.D.R., Maine-et-Loire), les crédits sont pas décernés « à l'aveugle ».

M. PAUL GRANET précise que le retard apporté à la distribution du rapport d'exécution du VI^e Plan s'explique par la mise en place du plan de relance.

En conclusion, le SECRÉTAIRE D'ÉTAT déclare que le projet de loi de finances pour 1976 est un projet de loi qui vise à l'« intégration idéologique et politique des stagiaires ».

M. PIERRE JUQUIN (P.C., Essonne) observe qu'il a conclu au rejet « sans appel » des crédits à la formation professionnelle et de la promotion sociale, mais que la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, ne l'a pas suivi.

M. GRANET rappelle qu'un projet de loi concernant un renforcement du contrôle de la formation professionnelle et notamment des organismes privés de formation, sera examiné par le Parlement dans quelques jours. Il souligne que le rôle des comités d'entreprise dans le contrôle de la formation professionnelle et l'établissement des plans de formation sera accru dans le cadre de la réforme de l'entreprise, de sorte que le régime du contrat individuel de formation sera amélioré au besoin par un projet de loi qui serait déposé au mois d'avril 1976.

M. RENÉ FÉTI (R.I., Jura) indique qu'en dépit des efforts accomplis en matière de formation continue, le dispositif actuel reste « inadéquat » aux besoins des salariés n'ayant qu'une faible qualification et « insuffisamment coordonné » avec les autres interventions publiques tels les programmes de l'enseignement technique court et ceux des stages de formation proposés après l'entrée dans l'entreprise. Il souhaite notamment que les mètres de la famille bénéficiant de la gratuité des services de garde des enfants pendant les congés-formation.

Pour M. DANIEL LE MEUR (P.C., Aisne), « l'extension du chômage et particulièrement celui

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE POLYNÉSIE REFUSE LE PROJET DE STATUT

L'Assemblée territoriale de Polynésie française a refusé, par 14 voix et une abstention, un avis défavorable au projet de réforme de statut qui lui était soumis par le gouvernement avant d'être transmis au Parlement. Les autonomistes des formations conduites par MM. Sanford, député, et Frenkel, et les indépendants conduits par M. Vanizette, président de l'Assemblée territoriale, qui réclament une véritable autonomie de gestion fondée sur l'indépendance d'un exécutif élu, ont voté contre le projet de statut — lequel maintient l'autorité du représentant de la République sur le conseil de gouvernement — et ont fondé un front commun pour l'autonomie interne. Ils ont décidé de bloquer le fonctionnement de l'Assemblée territoriale pour obtenir sa dissolution.

Les élus U.D.R. ont demandé l'annulation des délibérations après avoir refusé de participer au vote, alors que cinq des leurs étaient partis pour la métropole pour, précisément, discuter de la réforme du statut avec M. Skirn et M. Chirac. Ils dénoncent la manœuvre des autonomistes qui ont précipité le scrutin. M. Sanford a précisé pour sa part que lui-même et ses amis feraient campagne pour l'indépendance contre la régionalisation-départementalisation préconisée par M. Skirn, si ce choix était soumis à référendum.

En marge de ces débats, un parti socialiste polynésien, le Fouvou du peuple, a été fondé par de jeunes responsables d'organismes sociaux économiques et culturels : il se réclame de l'autogestion.

Le secrétariat d'Etat au DOM-TOM a précisé, jeudi à Paris, en fin de matinée, que l'Assemblée territoriale devrait se réunir au complet, le 22 novembre, et que sa dissolution n'était en aucune façon envisagée.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

M. ALAIN SAVARY (P.S., Haute-Garonne) relève que le plus important des comptes spéciaux du Trésor, qu'il rapporte au nom de la commission des finances, concerne le Fonds de développement économique et social. Il regrette, d'autre part, que les entreprises nationalisées soient contraintes de recourir massivement à l'emprunt. Sur l'affectation des crédits concernant l'aéronautique, il demande « une étude

des dépenses de la commission des finances pour les taxes par rapport porte sur cent huit taxes, dix ayant été supprimées (dont celle sur certains produits pétroliers) et six ayant été créées. Il demande que « le gouvernement cesse d'espérer de demander au Parlement de l'autoriser à percevoir des taxes dont l'objet, le taux, le produit et le mécanisme d'attribution et de perception ne sont pas clairement définis ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique que le conseil des ministres a décidé de confier à un magistrat de la Cour des comptes le soin de revoir systématiquement le mode de perception et l'utilisation de ces taxes, ce qui permettra éventuellement d'en supprimer ou de fusionner. Il précise qu'il demandera à cette commission de poser pour principe que les taxes ne seront prélevées que pour une durée limitée (cinq ans).

Après un vote positif, l'Assemblée examine les comptes spéciaux du Trésor.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

M. ALAIN SAVARY (P.S., Haute-Garonne) relève que le plus important des comptes spéciaux du Trésor, qu'il rapporte au nom de la commission des finances, concerne le Fonds de développement économique et social. Il regrette, d'autre part, que les entreprises nationalisées soient contraintes de recourir massivement à l'emprunt. Sur l'affectation des crédits concernant l'aéronautique, il demande « une étude

des dépenses de la commission des finances pour les taxes par rapport porte sur cent huit taxes, dix ayant été supprimées (dont celle sur certains produits pétroliers) et six ayant été créées. Il demande que « le gouvernement cesse d'espérer de demander au Parlement de l'autoriser à percevoir des taxes dont l'objet, le taux, le produit et le mécanisme d'attribution et de perception ne sont pas clairement définis ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique que le conseil des ministres a décidé de confier à un magistrat de la Cour des comptes le soin de revoir systématiquement le mode de perception et l'utilisation de ces taxes, ce qui permettra éventuellement d'en supprimer ou de fusionner. Il précise qu'il demandera à cette commission de poser pour principe que les taxes ne seront prélevées que pour une durée limitée (cinq ans).

Après un vote positif, l'Assemblée examine les comptes spéciaux du Trésor.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

M. ALAIN SAVARY (P.S., Haute-Garonne) relève que le plus important des comptes spéciaux du Trésor, qu'il rapporte au nom de la commission des finances, concerne le Fonds de développement économique et social. Il regrette, d'autre part, que les entreprises nationalisées soient contraintes de recourir massivement à l'emprunt. Sur l'affectation des crédits concernant l'aéronautique, il demande « une étude

des dépenses de la commission des finances pour les taxes par rapport porte sur cent huit taxes, dix ayant été supprimées (dont celle sur certains produits pétroliers) et six ayant été créées. Il demande que « le gouvernement cesse d'espérer de demander au Parlement de l'autoriser à percevoir des taxes dont l'objet, le taux, le produit et le mécanisme d'attribution et de perception ne sont pas clairement définis ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique que le conseil des ministres a décidé de confier à un magistrat de la Cour des comptes le soin de revoir systématiquement le mode de perception et l'utilisation de ces taxes, ce qui permettra éventuellement d'en supprimer ou de fusionner. Il précise qu'il demandera à cette commission de poser pour principe que les taxes ne seront prélevées que pour une durée limitée (cinq ans).

Après un vote positif, l'Assemblée examine les comptes spéciaux du Trésor.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

M. ALAIN SAVARY (P.S., Haute-Garonne) relève que le plus important des comptes spéciaux du Trésor, qu'il rapporte au nom de la commission des finances, concerne le Fonds de développement économique et social. Il regrette, d'autre part, que les entreprises nationalisées soient contraintes de recourir massivement à l'emprunt. Sur l'affectation des crédits concernant l'aéronautique, il demande « une étude

des dépenses de la commission des finances pour les taxes par rapport porte sur cent huit taxes, dix ayant été supprimées (dont celle sur certains produits pétroliers) et six ayant été créées. Il demande que « le gouvernement cesse d'espérer de demander au Parlement de l'autoriser à percevoir des taxes dont l'objet, le taux, le produit et le mécanisme d'attribution et de perception ne sont pas clairement définis ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique que le conseil des ministres a décidé de confier à un magistrat de la Cour des comptes le soin de revoir systématiquement le mode de perception et l'utilisation de ces taxes, ce qui permettra éventuellement d'en supprimer ou de fusionner. Il précise qu'il demandera à cette commission de poser pour principe que les taxes ne seront prélevées que pour une durée limitée (cinq ans).

ment même où un effort culier était fait en leur faveur. M. GANACOS (P.C., Val-de-Marne) estime que l'indemnisation des rapatriés est encore en instance. M. LEROUX (P.C., Manche) évoque le problème de l'aide aux rapatriés, puis M. SCHLOTT (P.C., Lot-et-Garonne) revivifie la question de l'indemnisation des rapatriés.

M. BOULLOCHE (P.S., D) présente ensuite une série de demandes proposées par son groupe et destinées à amputer le budget des charges communes de ce qui relèvent normalement des ministères. Pour M. FORNI (U.D.R.), rapporteur général, certaines des critiques formulées par M. Boullouche sont fondées, mais le problème posé est simple et ne peut, selon lui, être réglé au niveau du

POLITIQUE

حکومت الجزائر

EXAMEN DU BUDGET

par 299 voix contre 183

... mais pas vraiment arbitré.

Il y a eu des temps forts : lors de l'examen des crédits de la défense, des anciens combattants de l'éducation, de l'intérieur et de la télévision. Et la cloche présidentielle a sonné à midi.

Alors, simulateurs, théâtre d'ombres ? Fort heureusement, des manifestations ont eu la bonne idée, mercredi après-midi, d'envahir le Palais-Bourbon. Cela, finalement, est reconfortant.

Patrick Francis. Le Sénat a adopté, mercredi 19 novembre, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi tendant à abaisser de 2,50 à 2,00 % le taux d'aménagement applicable aux banques communales renouvelées en 1975.

Ce texte, a précisé le rapporteur, M. MIGNON (P.S.), ne s'applique qu'aux banques de moins de 100 millions de francs.

Les sénateurs, toutefois, ont refusé cette interprétation en votant un amendement qui supprimait le début de l'article unique des lois et le titre exceptionnel.

Un second amendement, d'origine gouvernementale, précise que le nouveau coefficient est destiné à s'appliquer rétroactivement à tous les taux ayant expiré en 1975, et même si le prix en a déjà été fixé par un contrat ou par voie judiciaire.

Le Sénat a ensuite adopté (également avant l'Assemblée nationale) un projet de loi modifiant le statut général des fonctionnaires de l'Etat.

Le Centre national des indépendants et paysans — qui est lié à la Fédération nationale des républicains indépendants au sein de la Confédération des indépendants fondée le 13 juin 1975 — a réuni, mercredi 19 novembre à Paris, ses responsables départementaux.

Dans le rapport qu'il a présenté au cours de la séance de travail, M. François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint de la formation, a déclaré : « La préparation des élections cantonales doit conduire les adhérents du C.N.I.P. à un effort, afin que notre mouvement s'affirme, entre une fois dans un domaine qui lui a permis de maintenir son influence... »

M. Bertrand Motte a affirmé : « Nous sommes à vos côtés dans le cheminement vers la société libérale... »

M. Roger Chinnod a notamment répondu aux divers orateurs : « Nous avons pris des risques, c'est vrai. Il fallait mettre la législation en accord avec les faits. Mais ce bilan est satisfaisant... »

« Être le poil à gratter » des indépendants

La convention de Lomé

Par 260 voix contre 0, les sénateurs ont adopté avant l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention

(1) Cet arrêt, l'arrêté Guency, avait eu pour conséquence d'annuler un arrêté interministériel du 27 avril 1971.

UN EXCÉDENT DE 75 MILLIONS

Au terme de la première partie du projet de loi de finances, l'excédent des recettes, qui s'élevait à 258 millions de francs (sur un budget de 393 milliards de francs), a été ramené à 191 millions de francs.

LES EXPLICATIONS DU VOTE

Dans les explications de vote, M. MÉRIMAZ (P.S.) assure que « le gouvernement s'est opposé à tout dialogue véritable » et que « le vote demandé aux parlementaires n'a aucune signification » dans la mesure où « le budget ne repose sur aucune prévision économique solide ».

M. COULAIS (R.I.) et ce budget n'est pas à la hauteur des besoins réels du pays, mais son groupe l'approuve, « parce que les élections plus judiciaires ont été effectuées ».

M. PARTIAT (R.I.) regrette que l'effort en faveur d'une politique familiale « ne soit pas assez affirmé ».

M. BAILLOT (P.C.) reproche au gouvernement de minimiser l'inflation et le chômage alors que « la misère s'installe dans de nombreux foyers de travailleurs ».

M. BRESSARD (U.D.R.) annonce que son groupe « qui participe pleinement à la majorité »

Aménagements du statut de la fonction publique

Le Sénat a adopté, mercredi 19 novembre, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi tendant à abaisser de 2,50 à 2,00 % le taux d'aménagement applicable aux banques communales renouvelées en 1975.

Ce texte, a précisé le rapporteur, M. MIGNON (P.S.), ne s'applique qu'aux banques de moins de 100 millions de francs.

Les sénateurs, toutefois, ont refusé cette interprétation en votant un amendement qui supprimait le début de l'article unique des lois et le titre exceptionnel.

Un second amendement, d'origine gouvernementale, précise que le nouveau coefficient est destiné à s'appliquer rétroactivement à tous les taux ayant expiré en 1975, et même si le prix en a déjà été fixé par un contrat ou par voie judiciaire.

Le Sénat a ensuite adopté (également avant l'Assemblée nationale) un projet de loi modifiant le statut général des fonctionnaires de l'Etat.

Le Centre national des indépendants et paysans — qui est lié à la Fédération nationale des républicains indépendants au sein de la Confédération des indépendants fondée le 13 juin 1975 — a réuni, mercredi 19 novembre à Paris, ses responsables départementaux.

Dans le rapport qu'il a présenté au cours de la séance de travail, M. François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint de la formation, a déclaré : « La préparation des élections cantonales doit conduire les adhérents du C.N.I.P. à un effort, afin que notre mouvement s'affirme, entre une fois dans un domaine qui lui a permis de maintenir son influence... »

M. Bertrand Motte a affirmé : « Nous sommes à vos côtés dans le cheminement vers la société libérale... »

M. Roger Chinnod a notamment répondu aux divers orateurs : « Nous avons pris des risques, c'est vrai. Il fallait mettre la législation en accord avec les faits. Mais ce bilan est satisfaisant... »

« Être le poil à gratter » des indépendants

La convention de Lomé

Par 260 voix contre 0, les sénateurs ont adopté avant l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention

(1) Cet arrêt, l'arrêté Guency, avait eu pour conséquence d'annuler un arrêté interministériel du 27 avril 1971.

Le réformisme giscardien inquiète le C.N.I.P.

Le Centre national des indépendants et paysans — qui est lié à la Fédération nationale des républicains indépendants au sein de la Confédération des indépendants fondée le 13 juin 1975 — a réuni, mercredi 19 novembre à Paris, ses responsables départementaux.

Dans le rapport qu'il a présenté au cours de la séance de travail, M. François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint de la formation, a déclaré : « La préparation des élections cantonales doit conduire les adhérents du C.N.I.P. à un effort, afin que notre mouvement s'affirme, entre une fois dans un domaine qui lui a permis de maintenir son influence... »

M. Bertrand Motte a affirmé : « Nous sommes à vos côtés dans le cheminement vers la société libérale... »

M. Roger Chinnod a notamment répondu aux divers orateurs : « Nous avons pris des risques, c'est vrai. Il fallait mettre la législation en accord avec les faits. Mais ce bilan est satisfaisant... »

« Être le poil à gratter » des indépendants

La convention de Lomé

Par 260 voix contre 0, les sénateurs ont adopté avant l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention

(1) Cet arrêt, l'arrêté Guency, avait eu pour conséquence d'annuler un arrêté interministériel du 27 avril 1971.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 19 novembre à 10 heures sous la présidence de Giscard d'Estaing. A l'issue de ce conseil, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné le communiqué officiel suivant :

CONVENTIONS FISCALES AVEC LA POLOGNE ET LE CANADA

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre la France et la Pologne tendant à éliminer les doubles impositions en matière de revenus et sur la fortune et à éviter les fraudes.

Le conseil a également approuvé le projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre la France et le Canada tendant à éliminer les doubles impositions en matière de revenus et sur la fortune et à éviter les fraudes.

L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Un projet de loi a été approuvé autorisant l'adhésion de la France à l'Organisation mondiale du tourisme, organisation de droit public à caractère intergouvernemental qui remplace l'Union internationale des organisations officielles du tourisme, simple association de droit privé.

L'ENREGISTREMENT DES PUBLICATIONS

Le conseil a approuvé un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord signé à Paris le 14 novembre 1974 entre la France et l'UNESCO au sujet de la création et du fonctionnement d'un centre international d'enregistrement des publications en français.

CINQUANTE-DEUX HEURES DE TRAVAIL PAR PERSONNE

Le conseil a approuvé un projet de loi relatif à la durée maximale du travail. Ce texte, précédé d'une concertation menée par le premier ministre et le ministre du travail avec les responsables patronaux et

syndicaux, a pour objet de diminuer la pénibilité du travail et de réduire le nombre des accidents. Il abaisse la durée maximale moyenne hebdomadaire de travail dans le secteur industriel et commercial de 57 à 52 heures pour une semaine normale et de 59 à 48 heures pour une période de deux semaines consécutives.

LES TRAVAUX EUROPEENS

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte des travaux de la Communauté européenne qui s'est tenue à Bruxelles le 17 novembre. Après une séance restreinte au cours de laquelle les résultats des entretiens de Rambouillet ont été examinés, le conseil a adopté le rapport sur la situation économique de la Communauté.

S.N.C.F. : LIGNES A GRANDE VITESSE

Le secrétaire d'Etat aux transports a fait le point du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse entre Paris et le Sud-Est. Ce projet consiste à mettre en service, en 1983, des trains de voyageurs ultra-rapides roulant à la vitesse de croisière de 280 kilomètres/heure.

Le projet est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclassification d'habitat public des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine.

Le conseil est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclassification d'habitat public des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine.

Le conseil est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclassification d'habitat public des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine.

Le conseil est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclassification d'habitat public des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine.

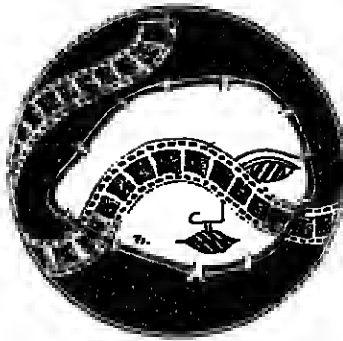
Le conseil est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclassification d'habitat public des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine.

COLLECTIONNEUR ESPAGNOL. ACHETE TABLEAUX ESPAGNOLS XIXe et XXe siècles. Adresse: Avenue de la République, 40, Paris (13e).

ITE DE SOUTIEN A L'ARMEE. Tribune libre avec la participation de Jean LARTIGUY, Roland GADICHE, le sergent DUPUY. Jeudi 20 novembre 1975. S.A. 31, rue Renaud-Marcel, Paris. Tél. 231-47-86, 233-91-15

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Présent soviétique et passé italien

En 1925, Michel Simon interprétait son premier rôle cinématographique dans « La Vocation d'André Carrel »...

A Chaillost, tête et cœur du Festival, on étend toujours les découvertes. Mais on s'est prouvé, mercredi, de la réalité soviétique d'aujourd'hui...

« La Prime » a déjà été présenté à la Semaine du cinéma soviétique de « La nouvelle critique »...

« Que c'est beau de mourir assassiné » raconte l'éclosion, puis l'échec, du mouvement révolutionnaire de Carlo Pisacane dans la région marseillaise du royaume de Naples en 1857...

« NASHVILLE », autopsie d'une ville américaine

(Suite de la première page.) Et d'abord le décor, l'espace urbain. Banal et singulier à la fois, avec son aéroport qui investissent les jours de réception, des escaliers de majorités, ses autoroutes sillonnées d'ambulances...

Et puis la foule, et dans cette foule quelques échantillons de la faune dont nous avons parlé. Côté vedettes : un gros blond en costume étroit qui chante sa confiance dans le mariage...

La mise en scène d'Altman est prodigieuse d'intelligence, de force, d'habileté technique. Maître d'œuvre de cette colossale entreprise, il le domine de la première à la dernière image...

long de son film. Circulant au milieu de cette cohue, jouant sous le poids de ses caméras, de ses magnétophones, de son anémomètre et de ses idées préconçues, une journaliste anglaise (qui joue à ravir Géraldine Chaplin) se mêle de tout ne comprend rien et bat le record des questions imbéciles.

La politique, enfin. Pendant que se déroule cette comédie de la gloriole et des combines, une voiture tourne inlassablement comme un rapace, dans les rues de la ville. Elle porte les couleurs d'un candidat « indépendant » à la présidence...

Il a laissé, selon son habitude, le tact de l'improviser. Certains ont écrit les chansons qu'elle chantait. Paroles volontiers dérisoires, mais musicales au charme toujours envoûtant.

JEAN DE BARONCELLI. * Elysees-Lincoln, Elysees-Fountain-Show, Saint-Lazare-Pasquier, Montparnasse-Pathé, Quaietate, Luxembourg (V.O.).

La commission de contrôle des films cinématographiques a dressé une première liste de films à caractère pornographique (qui ne bénéficieront pas de l'aide du Fonds de soutien et seront soumis à une taxation de 33 % à partir du 1er janvier 1976)...

Le Festival du film super-8 de Paris aura lieu cette année du 25 novembre au 2 décembre, au cinéma Olympia, Bassemerguez, 12, rue de Valenciennes, 75019 Montparnasse, tél. 705-52-32.

Théâtre

« La Foi, l'espérance et la charité »

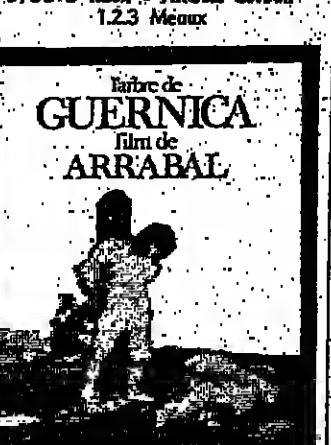
Elisabeth vient à l'insu de son médecin-légal pour vendre d'avance son cadavre. Avec l'argent, elle voudrait acheter une patente de petit commerce en gaines et corsets. Elle ne vendra pas son cadavre, mais allumera la libido d'un préparateur de l'Institut et celle d'un agent de police.

Elle se trouve vraiment trop malheureux et le scénario laisse ses gants pour la revue militaire. Construite, selon une technique allemande en tableaux brefs, très aigus et courts, la pièce de l'écritain austro-hongrois Odon von Horvath (1901-1938) (1) se distingue par un usage personnel du comique. Le comique est là tout le temps, jusqu'aux instants de pire horreur.

Le dialogue claqué. Il est très clair, pourtant il est anormal, les paroles se rejoignent pas, les allures se chevauchent, ce n'est pas un jeu de mots, mais une maîtrise de nous, l'inconscience est la même. Et comme Horvath efface les ambiances inutilles, les gestes perdus, les mots pour rien, comme il fait le point sur des actes défaits, démentés par un jour cru, alors l'inconscience de classe et de sexe, bien isolée, prend ses dimensions vraies, qui sont liminales, et l'être du spectateur subit un tel électrochoc que la seule réaction possible est un fou rire sec, violent.

En bref Variétés Yvan Dautin Il a commencé par faire la menche. Le samedi soir, il gagnait jusqu'à 200 F en chantant de 21 heures à 2 heures.

BALZAC ELYSEES - UGC MARBEUF OMNIA BOULEVARDS - UGC ODON LA CLEF - STUDIO MEDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA - CLICHY PATHÉ LES 3 MURAT - LIBERTÉ - ARTEL Nogent - ALPHA Argenteuil - DAME BLANCHE Garges - CARREFOUR Pantin CYRANO Versailles - PARINOR Aubrey STUDIO Reuil - ARCEL Corbeil 123 Meaux



12.3 Meaux

Et voilà la vie du théâtre à Paris une nouvelle fois décentrée. Les deux vrais grands spectacles sont en ce moment « La Foi, l'Espérance, la Charité » de Vincennes, et la pièce d'Horvath, à Gennevilliers. Pourquoi, aussi bien, ne ferait-on pas le théâtre à l'estérieur des parts, puisque c'est là aussi qu'on fait les chaudères, les pions, l'eau, les chaussures, — les affaires sérieuses ?

MICHEL COURNOT. * Théâtre de Gennevilliers, du mardi au samedi, 20 h, 45, dimanche, 17 h, (relâche samedi 22).

Le gala d'ouverture du Festival cinématographique international de Paris est, comme son nom l'indique, la première soirée de cette manifestation. Elle n'a rien à voir avec l'ouverture du Grand Théâtre qui a eu lieu le 16 octobre dernier avec sa création mondiale de « Futurisme », de Pierre Henry.

CORRESPONDANCE

Le détournement des faits M. André-Louis Ferrière, directeur du Théâtre de Chaillost, nous écrit à la suite de la parution dans le Monde du 18 novembre d'une lettre signée par M. Jean Denis Dredin, Serge Moutet et Michel Piccoli.

Et jusqu'à présent, le public n'a pu voir qu'une « représentation partielle » de la salle, c'est-à-dire celle-ci n'a pu être réceptionnée que provisoirement.

Par ailleurs, le regard des travaux n'a pu permettre aucune expérimentation préalable de la salle. Nous aurons pu différer l'ouverture mais nous avons préféré tester ce qui pouvait être. Les expériences théâtrales précédemment dites débiteront un février comme nous l'avons annoncé dès le mois de septembre.

En mai prochain, la salle sera à nouveau fermée pour cinq mois. Une seconde tranche de travaux sera alors consacrée essentiellement aux annexes non publiées, c'est-à-dire à tout ce qui doit exister en amont d'une création. Pour nous, hommes de spectacle, ces aménagements sont indispensables pour la fonctionnement normal d'un théâtre.

Musique

Chants religieux de l'Islam

Le Théâtre des Bouffes-du-Nord n'est certainement pas aussi bien soigné et entretenu que la plupart des grandes mosquées de l'Orient, mais il en est beaucoup qui sont tout aussi véreuses et gravillonnées ; ce ne sont pas les moins émouvantes. Et puis, avec quelque imagination, la hawig voule à romette à qui réduit le geste à un rituel, chez les chanteurs d'Alger, garde toujours une sorte d'équilibre, de saccade terrifiante.

De Syrie, on gagne le Liban, avec une dépravation de l'imam Hussein, toute différente, chantée par Mme Hassab Hussein dans une robe noire pailletée sous la voile blanc qui enserra la tête et glisse sur la poitrine. Des gestes de pleureuse ou de dévotieuse, une voix un peu nasale, un chant qui monte des profondeurs, timbré ou détimbré, en lignes tressaillantes, constamment varié, captant tout un spectre sonore un peu à la manière du raga indien, et qui évoque que tristement l'ind discret et prodigieux de Munir Bashier.

Et puis le cheikh Mohammed Nour Zaki, un jeune diwan, frère d'Ormin dans une belle robe miel très ample, chants et commente l'histoire de l'imam martyr avec des gestes de précheur ou de maître d'école, un mélange de longues digressions parties, parfois même en français. Démonstratif et passionné, il est intarissable, et le voir peu à peu se casser, emporté par sa conviction, on écoute avec attendrissement ce gros homme plein de bonhomie qui, par moments, fait songer à Raimu.

JACQUES LONCHAMPT. * Festival d'automne, Bouffes-du-Nord, du 20 au 22 novembre, 20 h, 30.



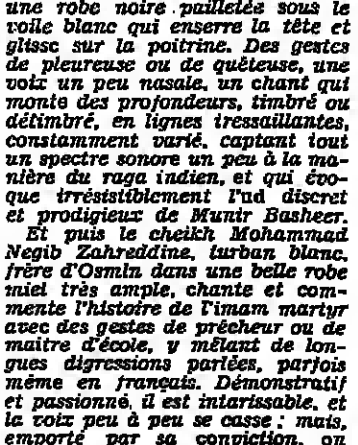
12.3 Meaux

En bref

Variétés

Yvan Dautin Il a commencé par faire la menche. Le samedi soir, il gagnait jusqu'à 200 F en chantant de 21 heures à 2 heures.

BALZAC ELYSEES - UGC MARBEUF OMNIA BOULEVARDS - UGC ODON LA CLEF - STUDIO MEDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA - CLICHY PATHÉ LES 3 MURAT - LIBERTÉ - ARTEL Nogent - ALPHA Argenteuil - DAME BLANCHE Garges - CARREFOUR Pantin CYRANO Versailles - PARINOR Aubrey STUDIO Reuil - ARCEL Corbeil 123 Meaux



12.3 Meaux

EXPOSITION D'ARTS CONCERTÉS

NORA VITORGE - CASSIN Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville de BOBIGNY (Seine-Saint-Denis) du 20 novembre au 20 décembre 1975 ouverte de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. sauf le dimanche

VENDREDI

GRAND REX VF - ERMITAGE V.O. - PUBLICIS MATEIGNON VF - NAPOLEON VF - ST-MICHEL V.O. MIRAMAR VF - INSTRAL VF - MAGIC CONVENTION VF - U.G.C. GOBELINS VF. CYRANO VERSAILLES - C.Z. ST-BERNAIN - ARTEL BOGNY - PUBLICIS DÉFENSE - ARTEL VILLENEUVE GAMBIA ARSENTEIL - DAME BLANCHE GARGES-LES-GONNESSES - PARAMOUNT ELYSEES 2 CELLE ST-CLOUD BOBIGNY 2 - PARAMOUNT LA VARENNE - CERFÉY FONTAINE - LES ULIS ORSAY - ARCEL CORBEIL

Movie poster for 'LES 3 JOURS DU CONDOR' featuring Robert Redford, Faye Dunaway, Cliff Robertson, and Max von Sydow. Text includes 'Un agent de la CIA est au centre d'un complot qui le dépasse et le menace directement. Peu à peu, est à l'initiative de l'organisation et au plus haut degré de la hiérarchie.'

Parfum de Femme toujours LE FILM A VOIR Grand Prix d'interprétation Festival de Cannes pour Vittorio Gassman un film de DINO RISI

EXPOSITION D'ARTS CONCERTÉS NORA VITORGE - CASSIN Hall d'honneur de l'Hôtel de Ville de BOBIGNY (Seine-Saint-Denis) du 20 novembre au 20 décembre 1975 ouverte de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. sauf le dimanche

PRODUCTION ROBERT REDFORD / FAYE DUNAWAY / CLIFF ROBERTSON / MAX VON SYDOW JOHN HOUSEMAN / SYDNEY POLLACK / LES 3 JOURS DU CONDOR

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

12.3 Meaux

LA CLEF
21, rue de la Clef, 9^e, tél. 237-90-90.

Après Family Life
Willis Hospital Life
et c'est plus terrible encore
MICHEL FOUCAULT
HISTOIRE DE PAUL
un film de René FERET

THÉÂTRE DE LA PLAINE
250.15.65 - 842.32.25

HAMLET SHAKESPEARE LORCA

- Dans Llorca possède la mesure, la lyrique, l'intelligence théâtrale. -
LE MONDE.

LOCATION 11 JOURS D'AVANCE
Mercredi à Samedi : 20 h 45
Dimanche : 17 h

LE PALACE
DIRECTEUR PIERRE LAVILLES

DERNIÈRE SAMEDI 22 à 21 h.
UNE ANEMONE POUR GIGNOL
de **MARCEL MARÉCHAL**
8, rue du Fg-Montmartre - 778-44-37

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Dimanche 23 novembre, 21 heures

ITZHAK PERLMAN
avec **VLADIMIR ASHKENAZY**
Beethoven

PATHE MARCONI EMI

THÉÂTRE DE POCHÉ
MONTPARNASSE 546 92 97

LA CAVERNE D'ADULLAM
de Jean-Jacques VAROUJEAN
Dominique BLANCHARD et Etienne BERRY

3 DERNIÈRES

CHANTS RELIGIEUX DE L'ISLAM
Syrie-Liban
Bouffes du Nord
location FRAC MONTPARNASSE
et par tél. : 280.28.04 - 278.10.00
25 F - 15 F

Jeudi 20 novembre

théâtres

Les salles subventionnées
Fest-Odon, 18 h 30 : Surenra.
Chaillot, grande salle : Festival cinématographique international de Paris (Clair, Le Héros Furtif, le Soppo; le Joueur de flûte, de Sammler).
TEP, 20 h : Cinéma.
Fest TEP, 20 h 30 : Dialogues d'autrefois.

Les salles municipales
Châtelet, 20 h 30 : Valès de Vienne.
Nouveaux Carré, 21 h : Ensemble de l'Infiniment; 20 h 45 : Gerry Lockran, folk.
Théâtre de la Ville, 18 h 30 : M. Gendron, J.-P. Waller, S. Rigutto; 20 h 30 : Zoo.

Les autres salles
Antoine, 20 h 30 : Le Tube.
Athénée, 21 h : L'Arrestation.
Bibliothèque-Opéra, 21 h : L'Interprétation.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h 30 : Ah-Kiou, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Célestino.
Centre culturel du Marais, 21 h 15 : la Compétition-Théâtre Image III; 20 h 30 : Soliel en bouteille.
Comédie des Champs-Élysées, 20 h 45 : Les Petites Jacques.
Cour des Miracles, 20 h 20 : Elle, elle et elle; 22 h 30 : L'Homme sang; 23 h 15 : Douby.
Edouard-Vaillant, 21 h : Vieux chez nous, l'habite chez une copine.
Européen, 21 h : Jean's ou le Fou.
Gaité-Montparnasse, 20 h 45 : Butley.
Gymnase, 20 h 30 : le Black Mikado.

Éthérée, 21 h : Dal Crocquantes.
Huchetta, 20 h 45 : la Cantatrice chauve; la Leçon.
La Bruyère, 21 h : Pique-Soliel.
Le Lucernaire, 20 h 30 : Ce soir on fait les pompes; 22 h : Sade.
Madeleine, 20 h 30 : Feu de vache.
Mathurina, 21 h : Antigone.
Michel, 21 h 30 : Dues sur canapé.
Nichouille, 20 h 30 : Gog et Magog.
Modérne, 20 h 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h 30 : le Malade imaginaire; 18 h 30 : Marcel Dadi; 21 h : Félix Lecant.
Mouffetard, 20 h 30 : Feu de ruelle; 22 h : Benoit-Marx Story.
Œuvre, 21 h : Monstre Klebs et Rosalie.
Palais, 21 h : Une anémone pour Gignol.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Caga aux folles.
Palais des sports, 20 h 30 : le Cuirassé Potemkine.
Palme-Royal, 20 h 45 : la Caverne d'Adullam.
Ranelagh, 20 h 15 : Mes Culps.
Régence, 20 h 30 : Spectacle Maibovvski.
Saint-Georges, 15 h : Croque-Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h 30 : le District.
Studio des Champs-Élysées, 20 h 45 : le Besoin d'illusions.
Traité, 20 h 45 : l'Héroïque Aventure du capitaine Loïs; 22 h 30 : Dans la rue.
Théâtre Campagne-Première, 19 h : La pipelette n'a plus pipé; 20 h 30 : Catherine Lara; 22 h : Zoo.
Théâtre de la Cité universitaire, la Ressure, 21 h : Mademoiselle Julie. — La Galicie, 21 h : Prométhée. — Grand Théâtre, 21 h : Rastomoun.
Théâtre de Dix-Huites, 20 h : Patrick Font.
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : les Poings crispés dans l'ombre.

Les théâtres de banlieue
Antony, Théâtre Firmin 20 h 45 : la Marquise.
Boissy, T. H. B. 20 h 30 : Naxos.
Nanterre, Théâtre des A 14 h et 21 h : Voyage de la Terre.
Versailles, Théâtre Al 21 h : Orchestre de chambre Versailles (Haydn, Mozart).
Villiers, Théâtre Romar 15 h : Mort d'un commis voyageur, suite des fêtes de Noël, 14 h 30 et 21 h : Daniel-Sorano, 14 h 30 : International de la mari.

Festival d'automne
Cartoucherie de Vincennes, Taro.
Chapelle de la Sorbonne, le Grand Prisme, spectacle.
Complexe du Théâtre des Elysées, du 17 h à 22 h.
Forum de la danse, Bouttes-du-Nord, 20 h 30 : religieux de l'islam.

Les concerts
Volz Théâtre de la Ville, d'automne et Nouveau C.
Théâtre Essalon, 20 h 30 : l'In. Tolson, P. Epiphane, P. Lodon, violoncelle, et Delta (Ravel).
Salle Gaveaux, 20 h 30 : Vech (Beethoven).
Grand Palais, 19 h : Ensi, musique de chambre de harmonie de France.
Église de la Madeleine, 20 h : Ensemble instrumental de l'École du conservatoire (quintet de Mozart).
Maison de la radio, 20 h 30 : le de chambre de Radio dir. D. Chabrun (Solér, Zourahévitch, S. Mieg).
Palais des Congrès, 20 h 30 : tre de Paris, dir. W. Rowie manowski, Tchaikovski, Cl. Stravinsky.
Église réformée d'Antenn, 20 h : P. Delaux, flûte, et L. Clavet, T. Telemann, Bach, Boumardier).
Salle Cortot, 20 h 45 : Orch. chambre René Brun (W. K. P. E. Bach, Prokofiev, mth).

MAISON DES ARTS et de la Culture de CRÉTEIL
Place de l'Hôtel-de-Ville - 899-94-50
Métro : Créteil-Préfecture.

Après son triomphe à l'Odéon

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE

à la **MAISON des ARTS et de la CULTURE de CRÉTEIL**
du 21 au 29 novembre 1975, à 20 h, avec

LEAR d'Edvard BOND.
Mise en scène de Patrice CHÉREAU.

concerts
Radio France Janvier-Juillet 1976

DES PROGRAMMES QUI VONT PLUS LOIN...

LES GRANDES ŒUVRES SYMPHONIQUES DU REPERTOIRE MAIS AUSSI :

Marc-Antoine Charpentier : Médée • Purcell : The Fairy Queen • Musique baroque française • Mozart : intégrales de la musique à vent et de la musique religieuse • Rossini : La Cenerentola et le Comte Ory • Oonizetti : Anna Bolena • Tchaikowsky : La Dame de Pique et Jeanne d'Arc • Mahler : 4^e symphonie et Ole drei Pintos (d'après Weber) • Sibélius : concerto pour violon et 6^e symphonie • Scriabine : concerto pour piano • Schoenberg : concerto pour violon • Stravinsky : œuvres religieuses • Bertok : le Prince de bois • Milhaud : 1^{re} symphonie - Service Sacré • Bondeville : Antoine et Cléopâtre • Jolivet : la Flèche du temps • Messiaen : Trois petites liturgies - Sept Haïkal - Oiseaux exotiques - Et expecto resurrectionem mortuorum - concert Berio • Stockhausen : Mbtur. • Amy : Réfrains • Miroglio : Soleis • Eloy : Kamakala • Musique de chambre de Mozart, Beethoven, Schubert, Dvorak, Roussel, Bartok, Berg, Homner, etc... • Cycle d'orgue : 9 concerts de Cabezon à Xénakis. • etc...

PAR LES GRANDS INTERPRETES D'AUJOURD'HUI :

M.C. ALAIN - AHRONOVITCH - ARKHIPOVA - BERBERIAN - BÉRIO - BREWER - CHAPUIS - CHAPELET - CILLARIO - CLIOAT - COCHÉREAU - CORTEZ - FORESTER - FREIRE - GIELEN - KOZUMI - KRIVINE - MALGOIRE - MASSARO - NESPLÉ - OCTUOR A VENT MAURICE BOURGUE - PAPAN- TONIOU - PREY - QUATUOR BARTOK - QUATUOR BERG - QUATUOR PARRENIN - QUINTETTE M.C. JAMET - RUBIN-STEIN - ROSTROPOVITCH - SANTI - SCHIPPERS - SENECHAL - SOLISTES OU BOLCHOÏ - TERZIAN - VICHNEVSKAIA - VANZO - YEASEY - WALLEZ, etc...

Avec l'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE - LE NOU- VEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE - L'ORCHESTRE DE CHAMBRE - L'ENSEMBLE DES SOLISTES - LES CHŒURS ET LA MAÎTRISE DE RADIO FRANCE.

ARCHITECTURE FANTASTIQUE

ART SUPRA-RATIONNEL

ROBERT TATIN

expose ses œuvres récentes du 5 au 29 novembre 1975

GALERIE DE L'UNIVERSITÉ
52, rue de Bessonn - Paris (8^e)
tél. 720-79-76
Ts L. J. de 13 h. à 19 h. 30 et sur.

1^{er} VENDREDI 21 NOVEMBRE

théâtre de gennevilliers — 793.21.63

la foi, l'espérance et la charité

de Odön von Horvath
texte français de Renée Saurel

CONNAISSANCE DU MONDE

PLEVEL, Dim. 7 déc., 14 h. 30, mardi 9 déc. 18 h. 30 et 21 h. Nouv. séances

KENYA SPLENDUR SAUVAGE

Réclit et films couleur de **Jean-Claude BERRIER** Hommes et bêtes de l'Afrique orientale

KENYA - TANZANIE - OUGANDA - ETHIOPIE

Un extraordinaire safari du Nil au Kilimandjaro. Les guerriers Masais.

PLEVEL, Sam. 23 nov., 17 h. 30, dim. 30 nov., 14 h. 30, mar. 2 déc., 18 h. 30 et 21 h.

MONDE NOIR AFRIQUE - BRÉSIL ANTILES - U.S.A.

Réclit et films couleur de **Jean MAZEL** Séduisant, terre de négritude Sur la route des esclaves

Rio - Bahal - Martinique - Haïti - Cuba - New-Orléans - Mississipi. Une grande fresque musicale aux sources du blues et du jazz.

PLEVEL, Dim. 23 nov., 14 h. 30, Mardi 25 nov., 18 h. 30 et 21 h. Nouv. séances

INDE FABULEUSE

Réclit et films couleur de **Jacques GHEGARAY** Fables et légendes

Pyramides humbles, Courses de pirogues géantes, Éléphants caparçonnés. Étrange mariage Brahmanique, Misère et surpopulation.

monde sans frontières

TURQUIE FABULEUSE

Centre CHAILLOT-GALLIERA, 28, av. George-V, ven. 21 nov., 18 h. 30, dim. 30 nov., 17 h. 30. Maison des INGENIEURS Arts et Métiers, 5 bis, avenue d'Iéna, vendredi 29 novembre, 21 heures.

TURQUIE DES MILLE ET UNE NUITS

CHAILLOT-GALLIERA vend. 21 nov., 21 h., sam. 29 nov., 17 h. 30

MERRY OTTIN PRÉSENTE

TURQUIE ASIE MINEURE

FILM EN COULEURS

MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS, place du Trocadéro, sam. 23 nov. 14 h. 15, dim. 23 nov. 14 h. 15, ven. 29 nov. 18 h. 30, mar. 25 nov. 18 h. 30 - MAISON des INGENIEURS A. et M., 9 bis, avenue d'Iéna, ven. 21 nov. 18 h. 30 et 21 h., ven. 29 nov. 18 h. 30 - Centre CHAILLOT-GALLIERA, 28, avenue George-V, sam. 29 nov. 15 h., dim. 30 nov. 15 h. (renseignement: 954-32-24) + B.B. + Théâtre de Boulogne-Billancourt (métro M-Sembat) mar. 2 déc. 14 h., 17 h. 30, 20 h. 30.

Emmanuelle

2 PARISIENS SUR 3
(1.900.000 PARISIENS)

1 FRANCAIS SUR 5
(10.000.000 DE FRANÇAIS) ONT VU **Emmanuelle**

A L'ÉTRANGER
Ce film français bat tous les records

Vidéo

Volz Festival d'automne. Vidéo: Extravagances calmes (de 14 h. à 23 h.), 44, rue de Rennes, 20 h. 45 et du.

Au TEP
17, rue Malte-Brun, 20^e

AVANT-PREMIERE
du film réalisé par **GEORGE WILSON**
d'après l'œuvre de Jean SARR
LEOPOLD LE BIEN-AIMÉ
en présence des acteurs du Roman de la Rivière, Jean Viret, Jean-Louis Barrault, François Vespucque Jamet, Georges V.

Version originale
PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉE
PARAMOUNT OPERA
STUDIO ALPHA

1957
dans l'Érot du Tennessee la turbe accension des Dauncings marqua l des années magiques de Rock n' Le royaume de l'Amérique et de la Country Music.

W.W. DIXIE

BURT REYNOLD
dans **W.W. DIXIE**
(W.W. and The Old Dauncings)

ACCÈS

ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS

CAJÉ
CHANTS INCAS
(Recueil d'Harcourt)

JOLAS LACHARTRE

CONCERT INAUGURAL de la deuxième saison de l'A.C.I.C. (1975-1976)
6, place d'Iéna - 75016 PARIS
LUNDI 24 NOVEMBRE
à 21 heures

Priz des places : 15 francs
réduction : Paris-Alpha, cartes d'étudiant, Copac-Crous : 1 F
Ouverture du gulebet de vente le soir même au Musée Guimet dès 19 h. 30

BORIS DE VINOGRADI
Direction
avec l'Ensemble Vocal et Instrumental de l'A.C.I.C. et en
Brightte Sylvestre, harpe, G. Sylvestre, W. Coquilhot,
J.-P. Orouet et O. Masson, percussions

مركز الأمل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 34,00	La ligne T.C. 39,70	ANNONCES CLASSEES	L'IMMOBILIER	La ligne La I
Offres d'emploi "Placards encadrés"	38,00	44,37		Achat-Vente-Location	25,00
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03		EXCLUSIVITES	30,00
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89		L'AGENDA DU MONDE	23,00
				(chaque vendredi)	

offres d'emploi

ELF AQUITAINE

recherche

CADRES COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège.

Formation écoles commerciales ou formation universitaire + spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet minimum).

Expérience 3 à 10 ans comme cadre comptable opérationnel ou audit avec utilisation de moyens informatiques de gestion.

Ecrire sous référence No 30.169 avec CV et photo, EL-F-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

BRANCHE METALLURGIE LEGERE

(Chiffre d'Affaires supérieur à 200 Millions - Plus de 1500 personnes)

recherche

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Ce poste convient à :

- UN HOMME de HAUT NIVEAU.
- Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou Commerciale
- Possédant de solides qualités d'animateur et de Gestionnaire.
- Ayant acquis une expérience confirmée de la Direction Générale d'une Entreprise Industrielle.
- Ayant assumé avec succès une pleine responsabilité sur les plans INDUSTRIEL - COMMERCIAL - FINANCIER et SOCIAL
- Disponible très rapidement.

POSTE SITUÉ A PARIS

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et présentons à No 30578 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

MECANIQUE de PRECISION

directeur technique

Fr. 200.000 Max.

Un important fabricant de Machines de 1^{ère} classe, filiale française d'un Groupe Euro recherche un Directeur Technique, pour Région Parisienne.

Son collaborateur direct du P.D.O., aura la responsabilité de la Direction Générale. Il aura pour mission essentielle de diriger tout le côté technique de l'activité opérationnelle le Bureau d'Etudes, les Ateliers de production et le Service Après-Vente.

Ce poste sera confié à un Ingénieur, de 1^{ère} classe diplômé d'une grande école, âgé de 35 ans min. et ayant de bonnes connaissances d'Anglais et/ou d'Allemand. Animé, autonome, doté d'une forte personnalité, ce dynamisme sera capable de stimuler et d'inspirer les hommes, tant par sa compétence professionnelle que par son autorité personnelle et ses qualités humaines.

La fonction requiert une expérience réelle technique les plus modernes appliquées à la fabrication de machines de précision électromécanique. Sans être indispensables une expérience acquise au sein d'industries qui collent des machines à imprimer de transformation du papier, serait très appréciée, de même qu'une bonne connaissance de l'électronique.

Ad. CV dét. s/v réf. 13.571 à SNPM 100, avenue Ch. de Gaulle 92 NEUILLY indiquant votre rémunération annuelle, que votre adresse privée et votre numéro de téléphone. En tant que Conseillers de Direction de la sélection des Cadres, nous garantissons le secret absolu de candidatures. L'ide des candidats se sera dévoilée qu'avec accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-BANLIEUE SUD-EST

recherche un

traducteur

Langue maternelle ANGLAIS, connaissance approfondie de la langue française, diplômé de formation supérieure, stabilité d'emploi, avantages sociaux.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. 46527 Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

offres d'emploi

CASABLANCA (MAROC)

USINE DE TISSAGE EPONGE

NOUVELEMENT CRIÉE

50 métiers RICAVAL MDC grande largeur (Jacquard, ratiers et excentriques) installés : projet final 150 métiers

cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE EXPERIMENTÉ

Adresser curriculum vitae, présentons et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 46.294.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT

recherche

CHEF DES APPROVISIONNEMENTS

Responsable : Achats
Sous-traitance
Gestion stocks.

Valeur annuelle achats et sous-traitance 35 millions de Francs.

Les candidats devront avoir expérience minimum 5 ans service achats dont 3 ans comme responsable. Connaissance de l'anglais appréciée.

Formation technique (mécanique, chaudronnerie) souhaitable.

Disponibilité rapide sera un avantage.

Adresser candidature manuscrite avec CV, photo et présentons sous n° 45.231 B à H&L&U Publicité, 17, rue Lebel, 91300 VINCENNES, qui transmettra.

offres d'emploi

Société industrielle et commerciale en très progression, spécialisée en accessoires de tuyau et en robinetterie pétrole et industrie

recherche son

DIRECTEUR DE SUCCURSALE DE PARIS

25 personnes, 7.000 m², plusieurs dizaines de millions de chiffre d'affaires.

Profil : commerçant et gestionnaire, esprit confirmé en la direction d'une équipe de vente en particulier dans les domaines ingénierie-pétroliers, Anglais souhaités.

Age : 35 ans minimum.

Cette situation équivaut à la Direction d'entreprise moyenne performante, et est rémun sur les mêmes bases. De plus, elle constitue tremplin dans une société particulièrement dynamique.

Ecrire sous le numéro 7.736, « Le Monde » (Publ) 3, rue de Valenciennes - 75221 PARIS (19^e).

offres d'emploi

emplois régionaux

ICARE

Société Economie Mixte d'INFORMATIQUE COMMUNALE de la Région Rhône-Alpes

recherche pour GRENOBLE

ingénieur responsable exploitation-maintenance

Budget 1.200.000 F

Ce poste conviendrait à un chef de projet études informatiques et organisation ayant une expérience approfondie de l'analyse programmation, et également de la maintenance et de l'exploitation.

Cet ingénieur, de formation supérieure, aura à traiter tous les problèmes informatiques liés à la gestion d'une collectivité locale. Il dépendra directement du responsable informatique et organisation.

Envoyer CV et présentons sous référence M 20 à

Personnel CONSEIL G.C.M. SINORG

7 RUE ROYALE 75008 PARIS

Le Maire d'Angoulême recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves Un Directeur pour l'école régionale des Beaux-Arts d'Angoulême, école individuelle, traitement brut annuel de 46000 F, de fin de carrière 5.600 F.

Les dossiers de candidatures complétés devront parvenir à M. le Maire, Service du Personnel, avant le 15 décembre 1975 dernier délai.

EXPERT-COMPTABLE région Nord-Pas. collaborateur confirmé DECS, 815, 3^e, rue de Valenciennes, 59000 LILLE. Ecr. avec références et photo. Ecr. n° 7.734, « Le Monde » Pub. 3, r. des Halles, 75007, Paris-P.

URGENT. Centre Educatif région Centre. Une PSYCHOLOGUE. Une EDUCATEUR spécialisée. Ecr. avec références et photo. Centre de GRANDE-LA-DAME 2209 MONTBELLARD.

Site Cartonnages spéciaux (C.A. 12 millions). Recherche recherche COMMERCIALE. Missions : recruter clientèle et animer réseau d'abord. Ecrire : Centre de Commerce. Salaire annuel début 65.700.000. Connaissance impression souf. et verres fréquente appréciée. Ecrire SELF, 31, rue St-Paul 57 LINGOES.

offres d'emploi

ELF AQUITAINE

recherche

POUR SES ACTIVITES CONTRATS TECHNIQUES

INGENIEUR

Chargé principalement de la négociation et de l'établissement en langue anglaise de contrats de services et travaux intégrant le branchement exploration - production y compris secteur offshore.

- Diplômé d'une école d'ingénieurs.
- Parfaitement bilingue.
- Présentant des références industrielles en ligne avec les caractéristiques du poste et disposant de bases pratiques ou bonnes notions juridiques et commerciales.
- Disponible pour d'éventuelles expatriations dans le cadre du développement de sa carrière.

Ecrire sous référence No 30167 avec CV et photo, EL-F-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE

leader sur son marché (biens d'équipement de la maison)

recherche

pour son centre de distribution de

PARIS (12^e)

CHEF DE CENTRE

35 ans minimum. Formation supérieure après expérience de la distribution des produits grand consommateur, capable d'assurer la gestion d'un magasin d'automatisme à un chiffre d'affaires d'administration commerciale, mais les qualités de contact humain, le sens des responsabilités et du commandement seront de minimum dans le choix du candidat.

Anglais souhaités mais non indispensables. Situation intéressante. Possibilité de logement fonction neuf près du lieu de travail.

Ecrire avec CV, photo + présentons, à no ARCHAT, 89288 LYON - CEDEX 1, qui transmettra.

offres d'emploi

BUTLER MANUFACTURING COMPANY

Société Américaine leader mondial

BATIMENTS METALLIQUES PREFABRIQUES

créés en France (REGION METZ-THIONVILLE)

et recherche son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE ET DU CONTROLE DE GESTION

- Placé sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de l'établissement

- de la comptabilité générale et de la comptabilité industrielle
- du contrôle budgétaire
- des rapports comptables périodiques adressés à la Société mère aux U.S.A.

Le candidat :

- Agé de 28 ans minimum, il aura une formation supérieure, une bonne connaissance pratique du plan comptable français et du contrôle budgétaire.
- Une expérience de plusieurs années dans une société Anglo saxonne serait un avantage, ainsi que de bonnes connaissances en langue anglaise.

- Ce poste offre de larges possibilités de développement aux niveaux Français et Européen.

Adresser curriculum vitae détaillé et présentons à : BUTLER MANUFACTURING COMPANY 40, av. Hoche - 75008 PARIS Discretion totale assurée

offres d'emploi

CONSTRUCTEUR DE MATERIEL D'ELEVAGE

RECHERCHE SON FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous voulons un « talent » avec notions sérieuses de GESTION, MARKETING, IMPORT-EXPORT, ANGLAIS/ALLEMAND COURANT.

Prévoir missions : impulsion des ventes. Ecr. CV et prêt. numéro 7.894, « Le Monde » P., 3, rue des Italiens - 75427 PARIS-8^e

offres d'emploi

LE CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'EST

recherche pour sa division « Projets routiers et autoroutiers »

1 INGENIEUR

grande école, 28 ans minimum, ayant une bonne connaissance des études routières, en vue fonction « chef de projets ».

Adr. candid. avec réf. à M. le Chef du personnel, C.E.T.E. 1^{ère} Et. 57000 METZ.

offres d'emploi

SOCIETE BRANCHES METALLURGIQUE (Travail de l'inox) et PLASTIQUE

(Extrusion) appartement à un groupe important, recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR

Formation A.A. ou équivalent. Avant expérience grandes séries automobiles. Langue allemande appréciée. Logement assuré.

Adresser CV et présentons à M. J. J. CONTEXTE PUBLI., 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, C.I.

La Fédération des Foyers ruraux de Saône-et-Loire

recherche animateur diplômé pour milieu rural à compter du 1^{er} janvier 1976.

Adresser candidature avec curriculum vitae avant le 15 décembre à A. BLANC, 71470 Montpont-en-Bresse.

CARRIERE COMMERCIALE

NOTRE SOCIETE recherche

3 COLLABORATEURS

LILLE - LE HAVRE MARSEILLE

Nous recherchons :

- 25 ans ou moins ;
- Formation secondaire min. ;
- Expérience commerciale souhaitée ;
- Esprit d'entreprise.

Nous offrons :

- Format, complète rémun. ;
- Revenus import. compensant un intéressement stimulant ;
- Les candidats retenus seront versés à une base solide pour construire une carrière moderne et d'avenir.

Env. CV, et photo à Publicité, référence 124, 17, rue Garnier, 92011 NEUILLY.

offres d'emploi

Compagnie d'Assurances - 75008 PARIS

recherche

RÉDACTEUR (TRICE)

SINISTRES DÉGATS DES EAUX

qualité (60) ait expér. Compagnie d'Assurances.

Non professionnels s'abstenir.

Ecr. sous le numéro 5.003, L.T.P., 21, bd Bonne-Nouvelle - 75002 PARIS, CEDEX 02.

offres d'emploi

Importante Société Industrielle

recherche

ATTACHE COMMERCIAL

Le candidat retenu sera de formation supérieure, et aura une expérience confirmée dans les domaines de la parfumerie ou de la pharmacie.

Un goût pour les problèmes techniques et la connaissance de l'anglais seraient appréciés.

Lieu de travail : Région Parisienne avec quelques déplacements en Province.

Envoyer curriculum vitae détaillé à : Havas Contact, 156 Bd Haussmann, 75008 Paris s. réf. 57389, qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ TRANSFORMATION MÉTAUX

Siège Neuilly, effectif 2.000 personnes, recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR EXPORTATION

Pour recherche de Marchés, Négociations sur p et conditions, suivi et exécution contrats usés. Expérience professionnelle 3 ans min. Connaissance exigée dans transformation des métaux (fondes forge, estampage, emboutissage ou mécanique gal. Anglais exigés. Notions commerciales appréciées. Les qualités de contact humain, le sens des responsabilités et du commandement seront de minimum dans le choix du candidat.

Anglais souhaités mais non indispensables. Situation intéressante. Possibilité de logement fonction neuf près du lieu de travail.

Ecrire avec CV, photo + présentons, à no ARCHAT, 89288 LYON - CEDEX 1, qui transmettra.

offres d'emploi

P.M.E. ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Importation et fabrication

Filiale grand groupe américain recherche :

INGENIEUR COMMERCIAL

Instrumentation - Télémétrie

80/100.000 F +

Agé au minimum de 20 ans et de formation supérieure. Expérience technique, expérience de la vente et anglais indispensables. Recrute compt directement au Directeur Général.

Envoyer curriculum vitae et présentons à : 8, avenue Aristide-Briand, TECHNITRON 92220 BAGNEUX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer distinctement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, ainsi qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

مكرام الناصر

حکامان الأعمال

ANNONCES CLASSES

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.E. and rows for OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, PROPOSITIONS COMMERC.

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.E. and rows for L'IMMOBILIER, L'AGENDA DU MONDE.

offres d'emploi

GRANDE BANQUE recherche PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Ville de Saint-Denis-22 cherche informaticien D.E. Assistants sociaux D.E.

LA FILIALE FRANÇAISE d'un groupe international leader dans le domaine de la programmation des systèmes informatiques.

INGENIEUR TECHNIQUE-COMMERCEUX Expérience en résultat, contrôle et sécurité industrielle appréciée.

INGENIEUR Grande expérience dans les systèmes électroniques. Exp. en labo.

INGENIEUR D'AFFAIRES pour suivre clients importants sur toute la France.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

INGENIEUR EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

INGENIEUR spécialiste en mécanique des sols ou géotechnique.

demandes d'emploi

J. F., 22 ans, licencié en droit privé (promotion 1973), cherche poste mûre débutant.

H.E.C. GENEVE Ingénieur cadre supérieur banquier, conseil fiscal et d'investissement.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

INGENIEUR D'AFFAIRES 25 ans, diplômé O.M., chercheur dans les assurances.

L'immobilier

appartements vente Pour vivre votre 3^e âge à plein temps Club Résidence DRAGONNIERE

Au bord de la Méditerranée face à MONTE-CARLO un lieu privilégié conçu pour le repos et l'activité

« Votre repas : tous les services à votre service. Pour vous délasser des services de la vie quotidienne.

« L'achat en lotissement de la DRAGONNIERE, 2 formules vous sont proposées :

« Acquisition du droit d'usage et d'habitation votre vie durant.

« Renseignements et vente : sur place à CLUB RESIDENCE DRAGONNIERE

Paris-Rive droite IDEAL PLACEMENT SUR SQUARE

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

BOUL. VOLTAIRE Immeuble pierre de taille 3 P.CES, entièrement restauré.

constructions neuves CNAIPE-ELYSEES 24, rue Marbeuf.

PROFESSION LIBERALE MONTSOURDIS 10^e arrondissement.

REGION NANTOISE ISSY, 24, av. Victor-Cresson.

NEUILLY-SAINT-JAMES 17^e arrondissement.

BOULOGNE, Port, av. de la République.

NEUILLY, Luxe, appart. jardin.

LEVALLOIS-NEUILLY Immeuble pierre de taille.

NEUILLY BOIS - 110 m² Etage élevé, 2 salles de bain.

SAINTE-CLAUDE 110 m² Beau 4^e étage, vue superbe.

VINCENNES PRES BOIS Immeuble en pierre.

SAINT-GERMAIN 110 m² Belle vue sur la Seine.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

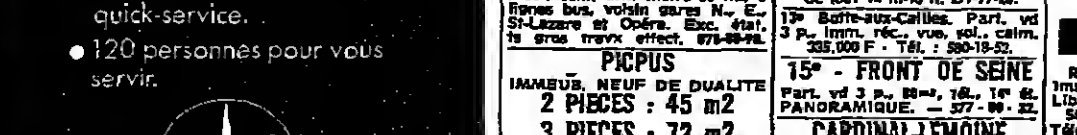
PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

PARIS-16^e 78-44, bd. Masséna.

automobiles

A la SFAM il y a Mercedes

- Exposition, essais, ventes, crédits, leasing. Ateliers mécaniques, peinture, carrosserie ultra modernes, quick-service. 120 personnes pour vous servir.



SFAM - France 23 bd de Courcelles 75008 PARIS Tel: 292.02.50

Part. vd DS X, mai 1975. 9.000 km. Prix incl. 429.000.

VOITURES POUR EXPORTATION 504 Renault 5, break, familiale 404 bécote.

Collaborateur Chrysler vend automobile, très 1300 cc, sortie juillet 1975, 4.000 km, gris mét.

Transacteur vend camion HANOVAG F 65, 1700 cc, V. V. S 143 av. central travail.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

hôtels-partic. NEUILLY 500 m² Part. ch. 2 pièces, tout confort.

JEUNE ENSEIGNANT SANS POSTE NEZ votre énergie, votre...

MANIPULATRICES En radio-diagnostic en thérapie. Ecrire avec C.V. ou se présenter.

2 DESSINATEURS PROJETEURS (électromécanique) 2625-21-12 - 264-20-98.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder.

SECRETAIRES EN TELECOMMUNICATIONS recherche

AUJOURD'HUI

CARNET

M. Edouard Scialom et ses... M. Louis Terrier... M. Albert Zaloum, son époux...

Bienfaisance... Mots Croisés... Souffrances de thèses... Visites et conférences... Ventes...

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1308... HORIZONTALEMENT... VERTICALEMENT... Solution du problème n° 1308...

loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris, aux billets entiers. Table with columns for Finalité, Groupes, Sommes à payer, etc.

VENTES

Premières enchères à l'Hôtel Drouot... A l'hôtel George-V... HOTEL DROUOT... Ventes à VERSAILLES...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au Journal officiel... DES LISTES... POLICE... Au ministère de l'Intérieur...

POLICE

M. Jean-Michel Hubert... DIRECTEUR DES TRANSMISSIONS ET DES ÉQUIPEMENTS... Circulation... P. T. T.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE DÉBUT DE MATINÉE... SITUATION LE 20-11-75 A 0 h G.M.T. Includes maps and weather forecasts.

Le Monde... Services des Abonnements... ABONNEMENTS... Includes subscription information and contact details.

SCIENCES

Un ouvrier meurt, un autre est grièvement blessé dans une centrale nucléaire allemande

Un ouvrier serrurier a trouvé la mort, le 18 novembre, et un autre a été grièvement blessé dans la centrale nucléaire de Gundremmingen dans le Bade-Wurtemberg, en République fédérale d'Allemagne. Cette centrale est relativement de faible puissance, 250 mégawatts, et a été la première à être mise en service en Allemagne en 1967. Elle est exploitée par la société Kernkraftwerk RWE-Beyernwerk GmbH.

L'ouvrier décédé, Otto Hubert, a été brûlé par la vapeur radioactive, et l'ouvrier blessé, dont l'identité n'a pas été révélée, n'a que peu de chances de survivre, selon les médecins de Ludwigshafen.

L'accident s'est produit peu après que la centrale ait été arrêtée pour réparations. La société Kernkraftwerk RWE-Beyernwerk n'a donné que très peu d'informations sur les causes de l'accident et s'est bornée à dire qu'il n'y avait aucun risque de contamination radioactive de la campagne environnante.

Il semble que l'accident se soit produit dans la centrale à l'extérieur de l'enceinte de confinement du réacteur, où le radioactivité avait doublé en deux heures, sans toutefois dépasser les normes de sécurité. Les deux ouvriers paraissent avoir été frappés par des jets de vapeur qui se sont peut-être brutalement échappés des circuits de refroidissement du réacteur. La radioactivité de l'eau des circuits n'est pas suffisante pour provoquer la mort; les ouvriers ont dû être grièvement brûlés.

A l'Institut Pasteur de Lille

OUVERTURE D'UN CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BILHARZIOSE

(De notre correspondant.)

Lille. — Un Institut international de recherche sur la bilharziose a été ouvert, le 17 novembre, à l'Institut Pasteur de Lille. Dirigé par le professeur André Capron, ce centre d'immunologie et de biologie parasitaire aura pour vocation l'étude des mécanismes qui permettent la résistance à l'infection et des moyens de déclencher ces mécanismes; les travaux porteront aussi sur la recherche dans le domaine des diagnostics immunologiques et des affections parasitaires et la préparation d'antigènes spécifiques permettant ces diagnostics. Prévu au VII^e Plan, cet Institut, d'un coût global de 4 200 000 francs, a pu être réalisé avant même le début de celui-ci grâce à une subvention de 2 100 000 francs du conseil régional, l'Etat et l'Institut Pasteur ont obtenu respectivement de 1 200 000 francs et 810 000 francs.

Un nouveau directeur doit être nommé au Muséum d'histoire naturelle

L'Assemblée des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle devait se réunir, ce jeudi 20 novembre, pour élire son candidat au poste de directeur de cette institution. Le mandat de cinq ans du directeur sortant, M. Yves Le Grand, titulaire de la chaire de physique appliquée, arrive en effet à expiration. Le candidat ainsi désigné doit être accepté d'abord par le conseil du Muséum (cinq personnes extérieures au Muséum), ensuite par le secrétaire d'Etat aux universités, avant d'être nommé par décret.

Avec la prochaine nomination d'un nouveau directeur du Muséum national d'histoire naturelle, on peut espérer que sera bientôt débloquée la situation de cette institution. Depuis 1969, aucune modification n'a été apportée aux modalités de fonctionnement du Muséum qui est toujours régi par le décret de la Convention du 10 juin 1953. L'Assemblée des professeurs est souveraine pour tout ce qui concerne cette institution. Depuis 1969, le personnel a réagi en vain d'être associé à la gestion et aux orientations scientifiques du Muséum. L'Assemblée des professeurs a toujours refusé, comme elle a refusé de modifier les statuts du Muséum dans le cadre de la loi d'orientation réorganisant les universités.

En juillet dernier, l'Assemblée des professeurs et les syndicats de chercheurs et de techniciens — pour une fois d'accord — ont refusé le nouveau statut proposé par le secrétaire d'Etat aux universités. Les premiers trouvaient que ce statut leur enlèverait trop grande part de leurs pouvoirs, les seconds pensaient que le projet laissait trop de pouvoirs aux professeurs. Le projet de statut prévoyait, en effet, la création de deux conseils: le conseil du Muséum (où seraient représentés les professeurs, les maîtres de conférence, les maîtres-assistants,

les assistants et les diverses catégories de personnel technique) remplaçant l'Assemblée des professeurs et le conseil scientifique dont les membres seraient en nombre plus restreint. En outre, tout le monde craint que le Muséum ne soit, dans un avenir plus ou moins proche, en partie démantelé par la constitution d'unités indépendantes du Muséum de l'homme (actuellement partagé entre trois des vingt-cinq chaires du Muséum) et du Zoo de Vincennes.

En plus de tous ces problèmes de réorganisation interne, le Muséum national d'histoire naturelle doit faire face à des problèmes matériels non moins sérieux. Les visiteurs du Jardin des Plantes peuvent se rendre compte des conditions pitoyables qui sont imposées depuis des années à la plupart des animaux pensionnaires de la ménagerie. Les grands rapaces sont enfermés dans des cages et exigés qu'ils ne peuvent même pas y déployer leurs ailes. Les oiseaux, eux aussi, manquent de l'espace dont ils auraient pourtant bien besoin. Les grands singes — orang-outans et gorilles — ont l'air de reprocher aux passants leur triste confinement. Pourtant, une telle ménagerie est une institution utile pour le public. C'est ce que comprend fort bien le personnel, qui s'efforce de tirer parti au moins mal de ses maigres ressources.

Une situation financière précaire

Pour les locaux de travail, la situation, à quelques exceptions près, n'est guère meilleure. Nombre de locaux — laboratoires et galeries — sont extrêmement vétustes. Certains bâtiments « provisoires » ont plus de cent ans. Quant aux galeries d'expositions et aux réserves des collections inestimables pour la communauté scientifique internationale — n'oublions pas que la vocation du Muséum est double: recherche et éducation populaire — certaines

ont été réaménagées (galeries de paléontologie et d'entomologie notamment), ou sont en cours de réaménagement (galerie de minéralogie). Une galerie pour les expositions temporaires, toutes très belles d'allures, qui attirent beaucoup de visiteurs (quatre-vingt mille à la fin d'octobre pour l'exposition actuelle sur les coquillages, qui a ouvert fin mars 1975 et qui fermera à la fin de mars 1976) a été fort bien installée en 1970 dans le bâtiment de la galerie de zoologie.

Mais cette galerie elle-même est toujours pitoyable. Les animaux empaillés, même les spécimens les plus rares, y sont rongés par l'humidité et les milles et disparaissent peu à peu sous la poussière dans une pénombre de sépulture (Le Monde du 3 avril 1973). Cependant la situation de la galerie de zoologie devra théoriquement changer. En 1975, en effet, a été enfin approuvé un premier projet de rénovation avec attribution de 10 millions de francs, complétés en 1976 par une subvention supplémentaire de 20 millions de francs votée par l'Assemblée nationale lors de la session actuelle, grâce à une plaidoirie efficace de M. Jean-Pierre Solson, secrétaire d'Etat aux universités. Cependant, on peut se demander pourquoi les premiers travaux n'ont toujours pas commencé.

Il n'en reste pas moins que la situation financière du Muséum d'histoire naturelle est toujours très précaire. En 1975, le budget du Muséum sera de 21,822 millions de francs. Sur ce total, 6,229 millions seulement proviendront de la subvention de l'Etat, 5 à 6 millions seront trouvés dans des conventions de recherches et 9,744 millions devraient être fournis par les droits d'entrée à la ménagerie du Jardin des Plantes, du parc zoologique de Vincennes, aux galeries et aux expositions temporaires. N'oublions pas cependant que les groupes scolaires (cent mille élèves ont visité le Muséum en 1974) ne payent pas de droits d'entrée, 21 millions; la somme suffit à peine à faire tourner le Muséum. Les investissements impossibles. L'entretien chargé du secrétaire d'Etat à la culture, mais celui-ci ment fort démentement: rail-on, enfin, faire l'effort de remplir sa double fonction unique parmi toutes les institutions françaises de recherche d'éducation ?

YVONNE REB

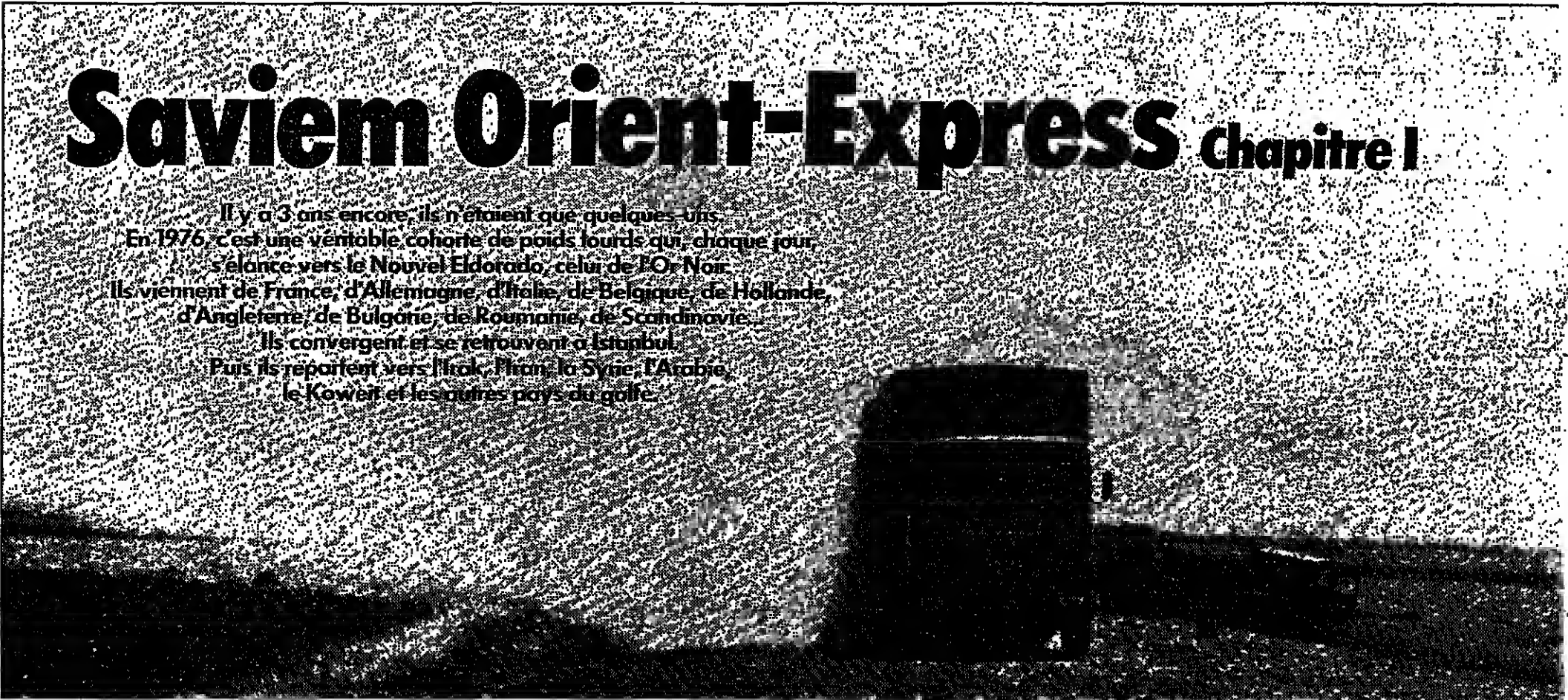
LE VAISSEAU INHA SOVOUZ-20 S'EST AU LABORATOIRE O SALIOUT-4

Le vaisseau habité que les techniciens soviétiques ont lancé le 17 novembre, à bord d'un lanceur orbital vide qui tourne autour de la Terre, sera automatisé à la fin de novembre.

Salout-4 a déjà servi à deux équipages à bord de deux vols orbitaux: le 25 décembre 1974, Soyuz armé automatiquement à la fin novembre. Salout-4 a déjà servi à deux équipages à bord de deux vols orbitaux: le 25 décembre 1974, Soyuz armé automatiquement à la fin novembre. Salout-4 a déjà servi à deux équipages à bord de deux vols orbitaux: le 25 décembre 1974, Soyuz armé automatiquement à la fin novembre.

Saviem Orient-Express Chapitre I

Il y a 3 ans encore, ils n'étaient que quelques-uns. En 1976, c'est une véritable cohorte de poids lourds qui, chaque jour, s'élance vers le Nouvel Eldorado, celui de l'Orient. Ils viennent de France, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, de Bulgarie, de Roumanie, de Scandinavie. Ils convergent et se retrouvent à Bagdad. Puis ils reportent vers Irak, Iran, Libye, Arabie, le Koweït et les autres pays du Golfe.



La ruée vers l'Est


Pourquoi cette ruée des poids lourds vers l'Est? Tout simplement parce que la hausse spectaculaire du pétrole brut a mis soudain les pays producteurs du Moyen-Orient en possession d'un pouvoir d'achat nouveau leur permettant de se doter d'une infrastructure industrielle. Alors, ils achètent des biens d'équipement comme des biens de consommation.

Et l'Europe est un de leurs fournisseurs privilégiés. Mais il ne suffit pas d'acheter, il faut aussi transporter. Très vite les voies traditionnelles, d'acheminement se sont trouvées saturées.

La voie maritime d'abord: il faut aujourd'hui patienter plusieurs mois devant les ports avant de disposer d'un quelconque moyen de décharger le fret en souffrance dans les cales. Quant aux chemins de fer, à voie unique, leur capacité de trafic est faible par rapport aux nouveaux besoins.

Il fallait trouver autre chose. Il existait un tracé routier, c'est devenu la "ligne".

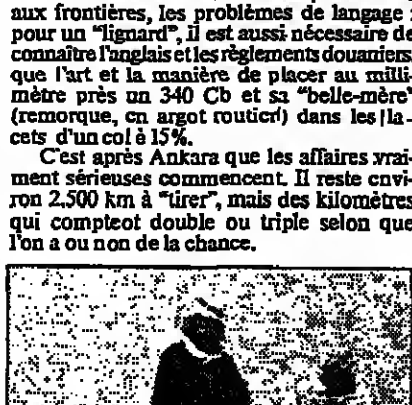
"La ligne": une des plus longues routes du monde



Environ 6 000 km de Paris à Bagdad ou Téhéran, elle absorbe aujourd'hui une part importante du transport vers l'Irak et l'Iran.

L'élite des poids lourds

Cette aristocratie ne conduit pas n'importe quel véhicule. Elle pilote, évidemment, l'élite internationale des poids lourds. Parmi eux, beaucoup de SAVIEM: SM 340 et SM 280 TU. La ligne, ils la font depuis très longtemps: ils l'ont pratiquement inaugurée pour transporter vers l'Irak et l'Iran différentes marchandises dont certaines pièces nécessaires au montage des SAVIEM fabriqués près de la capitale irakienne, et des camions "prêts à rouler".



Leur puissance convient au profil du voyage. Ils y prouvent leur robustesse et leur fiabilité.

Et surtout, ils y confirment leur réputation d'un confort cabine exceptionnel: celui qui se juge non pas sur Paris-Romantia ou même sur Paris-Naples, mais sur 30 jours de route et plus.

Le Tahir et le Taurus

Presque au bout du chemin, en effet, le plus dur reste à faire: vaincre le Tahir et le Taurus, les deux cols qui défendent Téhéran et Bagdad.

Près de 2 500 m d'altitude, -40° en hiver, une rampe qui dépasse souvent 15%: des "épingles à cheveux" impressionnantes, une voie si étroite qu'il faut enlever les rétroviseurs extérieurs pour qu'ils ne s'arrachent pas quand on se croise: une piste instable qui ne demande qu'à céder sous le poids des tonnes. Et cela arrive souvent.

L'aristocratie du volant

Pour vivre cette aventure, il faut des hommes et des matériels exceptionnels. La sélection joue, comme le dit le "lignard" René Ratur (8 voyages): "On rencontre toujours les mêmes, on finit par se connaître et dès qu'un copain a un ennui quelconque, tout le monde s'arrête". C'est vrai. Quelque chose s'est produit: les hommes de la ligne ont ressuscité la fameuse "solidarité de la route" qui était autrefois usent de se considérer comme tels, ils constituent bel et bien une nouvelle aristocratie du volant.

Les anges gardiens de SAVIEM ASSISTANCE

20 centres d'assistance ont été implantés de telle sorte qu'un "lignard" ne se trouve jamais à plus de 300 km d'un point d'assistance SAVIEM. De plus, 5 camions auxiliaires ont été récemment mis en service par l'assistance SAVIEM sur les tronçons névralgiques de la ligne. Ils sont équipés de tout le matériel nécessaire à la plupart des dépannages: pièces de première urgence, pare-brise gonflable, soudure à gaz et soudure électrique, générateur, palan capable de "déposer" le porte-moteur ou boîte de vitesses.

Leur mission prioritaire est de venir en aide, le plus rapidement possible, à SAVIEM en difficulté; naturellement, peuvent, dans certains cas, dépasser le cadre de cette mission prioritaire.

Chaque "lignard" SAVIEM sait que l'assistance technique ne lui sera jamais refusée: il roule plus tranquille grâce aux anges gardiens SAVIEM.



SAVIEM

8, QUAI LEON BLUM, 92122 SURESNES

مخازن الناصر

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Une lourde peine d'emprisonnement est requise contre un médecin de Velizy Il ne s'était pas déplacé au chevet d'un enfant malade

De graves manquements à la déontologie professionnelle ont conduit deux médecins généralistes de Velizy (Yvelines), les docteurs Jacques Drahi et Pierre Petit, à comparaître, samedi 19 novembre, devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles présidée par Mme Jacqueline Cochard. Dans la soirée du 20 décembre 1972, les deux médecins avaient négligé de se rendre au chevet d'un jeune handicapé physique âgé

de dix-neuf ans, Christian Alborghetti, atteint d'une infection broncho-pulmonaire aiguë. Les deux praticiens ont répondu de non-assistance à personne en péril, mais le docteur Drahi, sur qui pèsent les plus lourdes responsabilités, a, de plus, été inculpé pour établissement de faux certificat. Se sentant responsable du décès du jeune Christian, il avait en effet sollicité un faux témoignage et établi une ordonnance fictive.

Depuis quatorze ans, frappé des séquelles d'une encéphalite due à une chute dans la cour de l'école, Christian Alborghetti avait occupé d'un enfant de dix ans. Ses organes atrophiés le rendaient particulièrement vulnérable, et le docteur Pierre Petit, sur avoir été longtemps le médecin de la famille, ne l'ignorait pas. Mme Alborghetti dira alors à l'audience: « Pendant nombreuses années, il s'est merveilleusement occupé de notre enfant. »

Alors que 100 mètres seulement le séparaient du domicile de l'enfant, le docteur Petit refusa de se déplacer. Dès le lendemain matin, pourtant, son état de santé lui permettait de reprendre ses visites. A 3 heures du matin, la piqûre prescrite, dont un expert dira qu'elle ne pouvait pas faire plus de bien que de mal, n'avait précisément produit aucun effet. L'état du jeune infirme empirait. Redoutant une issue fatale, la mère du malade téléphonait alors au docteur Jacques Drahi, trentisept ans, de garde cette nuit-là. C'est l'épouse du praticien qui décrocha pour répondre: « Il vient d'être appelé pour une urgence. Il ira dès que possible. » Mais la vaine attente devait continuer jusqu'au moment où, le lendemain, vers 8 heures, Christian décéda sans avoir été soigné. « Il est particulièrement pénible de dire à un médecin, sur qui doit reposer toute confiance, qu'il est un menteur, a relevé le substitut, M. Laurent Davenas. Mais vous avez menti. Car vous étiez à votre domicile au moment de l'appel et vous êtes resté chez vous, inactif »

Le gérant d'une société de « Jokers-Couleurs » (Aisne), M. Louis Leguay, a été condamné, mercredi 19 novembre, par le tribunal correctionnel de Soissons à un an d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis. M. Leguay était poursuivi pour coups et blessures volontaires avec port d'armes. Dans la nuit du 29 octobre, alors que son usine était occupée par ses grévistes, le prévenu s'en était introduit à l'insu de son épouse, qui avait un fusil de chasse et avait en direction des ouvriers assant l'un d'eux, M. Pierre Lal, aux jambes (Le Monde du 10/11/75).

M. Hacène Najar, un soudard de nationalité tunisienne, âgé de trente et un ans, qui avait été écroué plus d'un mois — du 18 mai au 18 juin 1974 — sous les inculpations de violence à agents de la R.A.T.P. et violence à agents de la force publique, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. M. Najar, membre du Comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés, avait été interpellé au cours d'incidents qui avaient opposé des ressortissants tunisiens et des employés de la R.A.T.P.

M. Philippe Tesson, directeur du « Quotidien de Paris », a été condamné mercredi 19 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à verser 10 000 francs à M. Louis Fauvel, qui s'estimait diffamé par un article, publié le 27 novembre 1974, et suggérant que M. Fauvel entretenait des rapports étroits avec les animateurs d'une revue (Nouvelle Ecole) et d'un mouvement (Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne), préalablement dénoncés comme étant d'inspiration nazie.

M. Albert Naud, pour le docteur Drahi, et M. Jean-Claude Martin, pour le docteur Petit, ont demandé la relaxe des deux généralistes en butte, selon eux, aux fatigues et aux difficultés résultant de l'exercice de leur profession dans les grands ensembles de banlieue. Le tribunal rendra son jugement le 10 décembre prochain; le conseil de l'ordre examinera ensuite le dossier.

DAMIEN REGIS.

SPORTS

FOOTBALL

La victoire de l'Espagne au Tournoi européen des juniors

L'expérimentation de nouvelles règles pour les jeunes

De notre envoyé spécial Monaco. — C'est après une nette domination que l'Espagne a remporté (3-1) après prolongation, aux dépens de la France, le 19 novembre, le Tournoi européen des juniors de Monaco. La France s'était qualifiée pour la finale en battant successivement la Roumanie (2-0), l'Italie (3-1) et la Finlande (3-0), soit trois victoires; de son côté, l'Espagne ne pouvait se prévaloir que de deux matches nuls, contre la Yougoslavie (0-0) et la Belgique (1-1), et d'une victoire contre la Pologne (4-1). C'est bien cependant, au vu de la finale, la meilleure équipe qui s'est imposée et qui succéda au palmarès du Tournoi à la France (1974), à la République fédérale d'Allemagne (1973) et à la Yougoslavie (1972 et 1971).

Le Tournoi européen juniors de Monaco présente, entre autres intérêts, celui d'être une sorte de laboratoire des règlements. Il a été décidé que, chaque année, y seront mises à l'étude et expérimentées concrètement quelques règles nouvelles correspondant au souci de favoriser l'offensive, donc le spectacle, et de donner aux jeunes footballeurs le meilleur esprit sportif. La collaboration apportée par l'Union européenne (UEFA) à cette compétition et les bons contacts entretenus avec la Fédération internationale (FIFA) font que ce qui pourrait n'être qu'un test sans signification et surtout sans prolongements, a des chances d'être pris au sérieux pourvu que soit prouvé le bien-fondé de ses innovations dans les lois du jeu.

Il reste bien sûr, que l'International Board, qui décide de tout en la matière, est sans doute l'institution la plus difficile à convaincre qu'il est opportun de modifier le règlementation en vigueur. L'ambition des promoteurs du tournoi n'est d'ailleurs pas seulement de transformer éventuellement le football des clubs et celui des grandes compétitions internationales, mais à plus long terme de transformer dans leurs compétitions de jeunes, ce serait-ce que pour des raisons éducatives, facilement compréhensibles.

Quatre règles En 1975, quatre règles étaient ainsi l'étude: un petit corner tiré à l'intersection de la ligne de but et de la surface de réparation, en fonction du point de sortie du ballon; la suppression du hors-jeu sur coup franc, l'exclusion temporaire (dix minutes) et le changement de gardien de but, indépendamment de celui des joueurs du champ, et ce remplacement a été considéré

Coupe d'Europe des nations

LA YUGOSLAVIE ET LE PAYS DE GALLES QUALIFIÉS

La Yougoslavie et le Pays de Galles ont obtenu leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des nations, après avoir battu respectivement l'Irlande du Nord et l'Australie par 1 à 0. L'Allemagne fédérale, qui a battu la Suède, également par 1 à 0, a elle aussi toutes les chances de se qualifier, comme le sera déjà la Belgique, l'U.R.S.S. et l'Espagne. En revanche, l'Angleterre, qui n'a pu faire que match nul (1-1) devant le Portugal, se trouve pratiquement éliminée au profit de la Tchécoslovaquie, dont le prochain adversaire sera la modeste équipe de Chypre.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (quotidien journalier) *Mire b. Sochaux 3-1 *Bordeaux et Troyes 2-2 *Lens b. Nantes 3-2 *Saint-Etienne b. Strasbourg 2-1 *Marseille b. Lyon 2-0 *Paris-S.G. b. Valenciennes 2-0 *Nîmes b. Nancy 2-1 *Aix-Marseille et Bastia 1-1 *Rennes et Monaco 1-1

BASKET-BALL. — En Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, à Tirana (Albanie), Periziz Tirana a battu A.S.F.O. Tours 23-40. En Coupe Korać, à Caen, Caen a battu Turin 73-54.

RAPATRIÉS

A Marseille

DES EPOUSES DE RAPATRIÉS DÉTENUS OCCUPENT LA CHAPELLE D'UNE EGLISE

Cinq des épouses des neuf rapatriés détenus à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, Mmes Belmonte, Caserta, Gardia, Boton et Arne, occupent, depuis l'après-midi du 19 novembre, la chapelle de l'église des Réformés. D'autres femmes devaient rejoindre ce jeudi pour commencer la grève de la faim, à laquelle participeront également M. Gabriel Méne, vice-président de l'UDSIRA, et M. Serge Geoffroy, président d'honneur de ce mouvement. Les neuf rapatriés, soupçonnés par la police d'appartenir au mouvement Justice-pied-noir et d'avoir participé à certains attentats en Algérie, ont fait une demande de mise en liberté qui doit être examinée vendredi 21 novembre par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.

Chefs d'entreprises Nous espérons comme vous la reprise et nous voulons vous aider à y participer Nous avons mis au point à votre intention deux formules conjoncturelles de financement les Crédits "Relance" Nous sommes à votre disposition pour étudier avec vous la solution la mieux adaptée à votre problème, aussi n'hésitez pas à consulter l'agence CCF la plus proche de votre Société. Le Crédit Commercial de France. La banque qui essaie toujours de vous aider. Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris Téléphone : 720.92.00

PARIEZ! Que vaut le M² en location à la Tour Fiat? Inscrivez votre chiffre* ici : Puis téléphonez au 522.12.00. Juste pour savoir. Dans votre estimation, tenez compte de tous les "plus" de la Tour Fiat: L'Étoile à 4 vraies minutes. Accès direct au RER par l'ascenseur. Le CNIT, les gares SNCF et bus à côté. L'accès direct voitures et parkings sous la Tour. Les 10 000 postes téléphoniques reliés directement à l'extérieur, un cc auto-commutateur évitant tout blocage par saturation. L'éclairage et l'insonorisation optimum. La climatisation réglable. Les 23 ascenseurs anti-attente. Le restaurant panoramique au "top". Le restaurant libre-service 5 000 repas. Les salles à manger de 6 à 40 couverts. Les 2 salles de gymnastique. Les saunas, le solarium. La galerie marchande. La meilleure Défense, c'est la Tour Fiat. UFI TRANSACTIONS 37, RUE DE ROMÉ 75008 PARIS TEL. 522.31.72

RÉGIONS

Corse

Risques d'un week-end chaud dans l'île

- Des renforts arrivent du continent
- Le préfet lance une mise en garde

Ajaccio. — Après la nouvelle série d'attentats par explosifs et plusieurs opérations de commandos armés dirigées par l'ex-Front paysan corse de libération en plaine orientale, d'importants renforts de gendarmes mobiles et de C.R.S. sont arrivés en Corse le mercredi 19 et le jeudi 20 novembre. A la préfecture de région, on indique que le renforcement du dispositif, qui avait été considérablement allégé en octobre après le retour au calme, n'a pas d'autre but que d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Les pouvoirs publics cependant redoutent de nouveaux désordres, comme en témoigne l'appel que M. Jean Riolaod, préfet de région, a lancé par voie de presse et de radio « à la conscience de la population ».

Evoquant les manifestations prévues dans le cadre des trois journées d'action organisées par des comités de soutien aux patriotes emprisonnés (vendredi : grève générale de 16 à 19 heures ; samedi : dépôt de bougies et envoi de télégrammes au président de la République ; dimanche : rassemblement à

De notre correspondant

Aleria), M. Riolaod déclare : « Les organisateurs de ces manifestations les déclarent pacifiques. Tant mieux. L'expérience a prouvé qu'on n'est pas obligé de les croire. Si elles devaient déboucher sur des désordres sur la voie publique tant en ce qui concerne la sécurité des personnes que l'atteinte aux biens, je préviens très nettement les responsables : Les forces de police ont reçu les instructions nécessaires. Tout délit sera poursuivi. » Le préfet fait également observer que « la liberté de sûreté ou non les mots d'ordre de grève est une liberté publique protégée », ajoutant : « C'est dire que les tentatives ouvertes de pression ou d'intimidation ne seraient pas tolérées ».

D'autre part, ce jeudi à 15 heures sont arrivés à Bastia MM. Jean-François Guillichini et Louis Sarocchi, récemment mis en liberté provisoire par le juge d'instruction, près le cours de justice de l'Etat. Les deux autonomistes, qui avaient participé à l'opération d'Aleria les 21 et

22 août, débarquent en Corse au moment où plusieurs personnes viennent d'être impliquées dans l'affaire de la COVIREP. Le docteur Max Simeoni n'a pas manqué de souligner, dans une déclaration, qu'une situation nouvelle est ainsi créée. Après avoir rappelé que le scandale avait été dénoncé par l'ex-ABC le 17 juillet d'ornière, devant l'opinion publique et plusieurs semaines avant aux pouvoirs publics, et spécialement à M. Lébert Bou, le secrétaire général du mouvement, il dit : « Désormais démontré que les motivations des militants étaient entièrement et rigoureusement fondées ».

Apprenant, conclut M. Simeoni, que la fuge d'instruction de la cour de sûreté de l'Etat refusait pour la seconde fois la mise en liberté d'Edmond Simoni le jour même où son collègue du tribunal de Paris inculpé de doublement les colons fraudeurs de la plaine orientale, le peuple corse espère que la liberté des innocents complète la punition des coupables en participant en masse aux journées d'action. PAUL SILVANI.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE PARIS-LYON Le T.G.V., Concorde du rail ?

En 1982, une nouvelle ligne de chemin de fer construite entre Paris et Lyon mettra les deux « capitales » à deux heures de train, au lieu de trois heures quarante actuellement. C'est ce que M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports, a confirmé le 19 novembre dans sa communication au conseil des ministres.

La construction de cette ligne T.G.V. (très grande vitesse) a été obtenue de longue lutte par la S.N.C.F. Elle soulève ou moins deux questions.

Est-ce un bon choix pour la S.N.C.F. ? Il est évident que les chemins de fer ne peuvent que se développer de longue lutte par la S.N.C.F. Elle soulève ou moins deux questions. Est-ce un bon choix pour la S.N.C.F. ? Il est évident que les chemins de fer ne peuvent que se développer de longue lutte par la S.N.C.F. Elle soulève ou moins deux questions.

Le T.G.V., est-ce un bon choix pour l'Etat ? Trois mille six cent millions de francs, la somme n'est pas mince, bien qu'elle soit, par exemple, inférieure de plus de moitié à celle que le Franco consacra à la mise au point de Concorde. Il n'est pas anormal que l'Etat renforce ainsi le rail économe en énergie. Est-il juste qu'il conforte les liaisons entre Paris et Lyon déjà très denses et cette partie de la France dont on souligne volontiers qu'elle est favorisée par rapport à l'ouest ou au centre ? La réponse est moins nette : le T.G.V. est aussi un nouvel atout pour Lyon, qui peut ainsi devenir une « vraie » capitale régionale.

TRANSPORT

LA CONFÉRENCE DE SUR LES TARIFS AÉ PAS D'ACCORD GÉ

De notre correspondant

Nice. — Les deux cent délégués des soixante-dix lignes aériennes qui se réunissent à Cannes, sous l'égide de l'Association de transport international, depuis 1 mois, ont décidé, mercredi, de mettre à la conférence, bien qu'ils pas parvenus sur tous 1 à réaliser l'accord tarif doit entrer en vigueur le prochain.

Cet accord n'a pu se réaliser qu'en ce qui concerne les routes de l'Atlantique Si ot du sud-ouest du 1 Aucun compromis n'a été trouvé par exemple e thèses canadiennes et ni n'entre les propositions péennes et américaines cette impasse. Il a paru de suspendre les discussions-1 pourront être peut-être à Genève ou York, après un temps de plus ou moins long. —

M. PIERRE GIRAU, président d'Air Fr

Un décret publié au officiel du 20 novembre la décision du conseil nistres qui le 19, a M. Pierre Giraudet prés conseil d'administration France. M. Giraudet, directeur général de la 1 succède à M. Georges C le Monde a publié le 7 n la biographie de M. Gi

M. JACQUES DESCHA, directeur général de la F

Le conseil des minist 19 novembre a d'autre par me M. Jacques Deschamps leur général de la F.A.T.F succède à M. Giraudet. (Né en 1925, à Clermont-Puy-de-Dôme), M. Jacque, champ, ingénieur des po chaussées, est ancien élève de polytechnique. Détaché au Maroc, de 1950 à la direction puis au minist travaux publics, M. Descha en poste à Rouen, puis à Paris, d'être à nouveau détaché, en à la F.A.T.F. Un an plus tard, directeur des travaux neufs Régie avant d'en devenir, et directeur général adjoint.)

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

• L'EUROPE ET MIDI-PYRÉNÉES. — Au cours d'un débat organisé à Toulouse M. Eh. de Castelbajac, directeur général adjoint de la politique régionale à la C.E.E., a indiqué qu'une dotation de 15 millions en provenance du Fonds européen de développement régional a été attribuée à la région Midi-Pyrénées.

Cette somme sera ainsi répartie : 7 millions de francs pour la déviation routière sur la nationale 20 dans le département de l'Ariège ; 5 millions 200 000 francs pour les infrastructures de montagne ; 1 million 700 000 francs pour les télécommunications ; 1 million 100 000 francs pour l'électrification rurale. — (Corresp.)

Circulation

• DES TRAMS POUR LYON. — L'association Lyon-Métro, qui a milité en faveur de la construction d'un métro à Lyon, déclare dans un communiqué qu'elle « ne croit pas renier ses origines en recommandant pour la desserte d'axes relativement chargés : Bonlieux Sud, Sud-Est et Est, la création d'un réseau de tramways modernes, complémentaire du réseau métropolitain, mais qui pourrait être construit très rapidement, en partie en cours du VII^e Plan ». Elle souhaite que « les autorités locales responsables des transports publics demandent d'urgence au secrétaire d'Etat aux transports l'inscription de Lyon comme ville candidate à un réseau de tramways modernes, qui pourrait, avec le métro, placer notre ville au niveau des cités européennes exemplaires en matière de transports urbains », comme Francfort ou Munich. —

Pêche

• NOUVELLE TENSION ANGILO-ISLANDAISE. — Les chalubiers britanniques pêchant au large des côtes de l'Islande ont averti, le 19 novembre, qu'ils allaient abandonner leurs opérations s'ils ne recevaient pas, dans trois jours, la protection de la Royal Navy, a annoncé le ministre de l'Agriculture et des Pêcheries. — (A.F.P.)

Rendement 12

ser (amortissement déduit PROPOSÉ PAR SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DU CONTAINER

- Investissement minimum 28.000 F
- Placement on plein pro
- Gestion personnalisée Suisse
- Protection certaine o l'inflation
- Revenus trimestriels

Coupon à retourner à EAT-IL CONTAINERS FRANCE 350, rue Saint-Honoré 75001 Paris Tél. : 260-86-54 et 2.

Un avantage fiscal

(lois des 29 mai et 13 septembre 1975)

jusqu'au 31 décembre 1975,
la Société Générale
vous donne la certitude
de bénéficier de cet avantage,
à votre gré, grâce à son
crédit spécial d'équipement



Le mécanisme en est simple : si avant le 31 décembre 1975, vous passez commande d'un bien d'équipement amortissable selon le mode dégressif, en versant un acompte, vous bénéficiez d'une remise égale au montant de cet acompte dans la limite de 10 % du prix de revient H.T. du bien d'équipement. Cette remise vous est accordée sous forme d'une réduction du montant mensuel ou

trimestriel de TVA, dont vous êtes redevable. Autre avantage, ce bien d'équipement peut vous être livré à la date de votre choix dans un délai de 3 ans. Pour que vous puissiez profiter de cette aide directe de l'Etat, la Société Générale a mis au point le crédit spécial d'équipement, que vous pouvez obtenir très rapidement. Alors, si vous avez besoin de machines-outils,

d'un ordinateur, d'un camion, de matériels spécialisés de l'industrie textile, de machines électro-comptables... vous pouvez, dès maintenant, avancer votre décision et gagner jusqu'à 10 %. La Société Générale est toujours attentive aux problèmes des entreprises. Elle sait y apporter des solutions et après le crédit de reconstruction de trésorerie, elle vient de créer le crédit spécial d'équipement.

© SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Une banque, des hommes, des solutions.

le gant
ISOTONER
à action iso-massage
(taille unique)

AUX
TROIS QUARTIERS

هكزامن الأصيل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS LE «SOMMET» DE RAMBOUILLET

M. Fourcade : un triple consensus

L'Assemblée nationale, mercredi 19 novembre, au cours d'une séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a évoqué le «sommet» de Rambouillet, en réponse à une question de Maurice Papon, député U.D.R. du Cher.

Il a noté que l'ampleur des négociations entre le dollar et les autres monnaies du «serpent» européen n'est pas excessive et qu'il n'y a pas de désaccord entre la France et les États-Unis sur la réforme de M. L. bloquant les négociations monétaires internationales. Il a réaffirmé que le régime de M. Fourcade a expliqué qu'il n'y a pas de système de change stable.

Sur ce dernier point, M. Fourcade a indiqué : « Le schéma de ce régime de change est le suivant :

1) L'objectif est clairement défini. Chaque membre du F.M.I. devra s'engager à collaborer avec le Fonds et les autres membres pour assurer des dispositions de change ordonnées et promouvoir un système stable de taux de change ».

2) Pendant une période transitoire, chaque pays pourra choisir entre trois types de régime de change. Un régime de parité, un régime de taux fixe et un autre système, et notamment le flottement. Ce choix et son application se feront sous la surveillance du Fonds ».

3) Lorsque les membres du Fonds consentiront que les conditions en seront réunies, le Fonds pourra décider de mettre en place un système de parités stables, mais ajustables, strictement définies et sous le contrôle du F.M.I., à la majorité qualifiée de 85 % des droits de vote ».

M. Marchais stigmatise la «duplicité coutumière» de M. Giscard d'Estaing. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, mercredi 19 novembre, à Pau, à propos de la réunion des Six à Rambouillet :

« En échange d'un hypothétique soutien du dollar, M. Giscard d'Estaing a abandonné à Rambouillet les positions traditionnelles de la France sur la stabilité du système monétaire international. Certes, les choses ne sont pas présentées de cette façon dans la déclaration de M. Giscard d'Estaing à sa signature son abandon en faisant preuve de sa duplicité coutumière. (...) »

Et pour ce qui est des échanges commerciaux, les Six se sont en fait entendus pour ne rien faire qui puisse contrecarrer le pillage des peuples et des nations par les sociétés multinationales et pour laisser les États-Unis maîtres du jeu. Là encore, les déclarations démagogiques recouvrent une réalité dont on comprend que M. Giscard d'Estaing ne tienne pas à se vanter devant les Français. (...) Ainsi, M. Giscard d'Estaing a consenti de nouveaux abandons de souveraineté ».

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La France et l'Irak auront une «coopération privilégiée» dans le nucléaire, l'informatique et la télévision

M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la recherche, a signé, le 18 novembre à Bagdad, trois protocoles d'intention fixant un «cadre de coopération privilégiée» entre la France et l'Irak dans les domaines du nucléaire, de l'informatique et de la télévision.

Les grandes lignes de ces accords avaient été définies lors du voyage en France du vice-président du Conseil de la révolution, M. Sadam Hussein, en septembre dernier.

● NUCLEAIRE : un centre de recherche va être créé en Irak avec l'assistance de la France, qui livrera un réacteur expérimental à uranium enrichi.

Un attaché nucléaire sera installé à l'ambassade pour entretenir cette coopération. Aucune décision n'a été prise pour les centrales. Si l'Irak optait pour le système à eau pressurisée que lui propose Creusot-Loire-Framatome, il resterait à déterminer la puissance de cette centrale : 600 ou 900 mégawatts.

● INFORMATIQUE : la France, qui a déjà livré à l'Irak quatre-vingt ordinateurs MIRA-15 et quatre Iris-50 de la C.I.L., va former des techniciens et équiper le National Computer Service (centre irakien de recherche en informatique). En outre, on envisage la livraison par la culture société C.I.L.-Honeywell-Bull de deux grands ordinateurs «68» aux universités irakiennes.

● TELEVISION : l'Irak a choisi, il y a un an, le procédé SECAM. La France tente maintenant de vendre des matériels de production de programmes et de transmissions. Déjà, elle a construit une maison de la radio et installé une usine de fabrication de postes TV (Thomson) à Bagdad (offre).

Dans ces trois secteurs, la France va mener un important effort de formation du personnel.

RETRAITE ET DURÉE DU TRAVAIL

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent le 2 décembre une journée nationale d'action

Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui se sont rencontrés mardi 18 novembre, ont annoncé, dans un communiqué commun qui a été publié le lendemain, que les deux confédérations «appellent les travailleurs à une grande journée d'action qui aura lieu le 2 décembre».

Les deux avant-projets de loi sur la retraite et la durée du travail qui ont été soumis pour avis aux organisations syndicales ont à l'origine de cette décision. La C.G.T. et la C.F.D.T. — cette dernière ayant déjà répondu au ministre du travail — estiment que ces projets «s'en tiennent strictement aux limites ultra-restrictives espérées par le patronat et ne tiennent aucun compte des revendications, propositions et arguments des organisations syndicales».

En appelant les salariés à organiser une riposte, les deux centrales entendent obtenir une modification de ces deux projets, mais elles ajoutent aux deux thèmes revendicatifs relatifs à l'abaissement de l'âge de la retraite et de la durée du travail celui du pouvoir d'achat.

De son côté la C.G.T.-F.O. qui, elle aussi, a examiné les projets gouvernementaux, va s'employer à obtenir «une nette amélioration» du texte sur les retraites, considérant que «les dispositions actuellement prévues sont à la fois très insuffisantes et beaucoup trop restrictives».

Menace de grève à la S.N.C.F. Les deux fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. ont indiqué, dans une lettre adressée à la direction de la S.N.C.F. que, en l'absence d'ouverture immédiate de négociations, elles étaient prêtes à organiser des actions de grève au niveau national.

Les deux syndicats doivent se rencontrer le 25 novembre pour préciser les modalités d'une grève éventuelle, laquelle pourrait ne pas coïncider avec la journée nationale d'action du 2 décembre.

IMMIGRATION

M. Stéphane Hessel PRÉSIDE L'OFFICE POUR LA PROMOTION CULTURELLE

A la veille d'une visite à Marseille — où il doit rencontrer M. Gaston Defferre, maire de la ville, pour discuter le comp. d'envoi du premier plan régional pluri-annuel de formation des migrants, — M. Paul Dijoud, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a présenté, mercredi 19 novembre, à la presse parlementaire l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés, dont le président est M. Stéphane Hessel, diplomate, ministre plénipotentiaire, et la vice-présidente Mme Sylvia Monfort.

Le conseil d'administration de cette nouvelle association (le Monde du 23 octobre) est composé de représentants de divers ministères et de «personnalités qualifiées». Aucun syndicaliste ni aucun immigré n'en fait actuellement partie.

L'Office, qui disposera, l'an prochain, d'un budget de «plusieurs dizaines de millions», sera tout d'abord, a précisé M. Dijoud, «une cellule de réflexion, un centre de documentation et d'information sur les activités, les moyens, les œuvres qui existent».

Dans la mesure où l'Office entend «toucher le plus grand nombre», nous chercherons, a dit M. Dijoud, «à éviter la sophistication» aussi bien que toute manipulation politique d'une communauté dont le développement spirituel, sinon intellectuel, est trop grave pour que l'on s'en tienne à des actions ponctuelles, conçues en laboratoire et distillées au bénéfice d'élites minoritaires ».

FISCALITÉ

LES AGENTS DU FISC RECLAMENT L'ÉGALITÉ DES CITOYENS DEVANT L'IMPÔT

La Journée nationale d'action des agents de la Direction générale des impôts, organisée par les quatre syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et le SNTUI (Syndicat national unifié des impôts), à l'occasion de la discussion du budget du ministère de l'économie et des finances à l'Assemblée nationale, a été l'occasion, à Paris, d'une manifestation. Celle-ci a regroupé, notamment, les syndicats huit mille personnes, et a eu lieu de la Bastille au Palais-Royal, c'est-à-dire aux abords du ministère de l'économie et des finances. M. Fourcade n'ayant pu recevoir la délégation, les secrétaires généraux se sont rendus à l'Assemblée nationale, où ils ont été reçus par le groupe communiste et le groupe socialiste.

En province, des manifestations se sont déroulées dans les grandes villes. Les agents de direction des impôts demandent «la création de zones d'emplois nouveaux, l'humanisation des relations entre l'administration et les contribuables, et le rétablissement de l'égalité des citoyens devant la loi fiscale».

Selon les quatre syndicats, la grève aurait été suivie par plus de 66 % du personnel. La Confédération générale des cadres (15 à 20 % des inspecteurs des impôts) ne s'est pas associée au mouvement.

● EN ITALIE, le déficit des paiements a atteint 478 milliards de lire (3 milliards de francs) au cours des neuf premiers mois de 1975, contre 400 milliards durant la même période de 1974.

CONJONCTURE

LA CROISSANCE DES NEUF POURRAIT ÊTRE À 3,5 % L'AN PROCHAIN

La conjoncture économique se ramènera d'ici le début de 1976, dit le Conseil des communautés européennes et le taux de croissance des Neuf pourrait être à 3,5 % l'année prochaine, a jugé M. Fourcade mercredi pendant un conseil des ministres.

Rossi, qui a rapporté les propos du ministre à l'issue du conseil, a ajouté «qu'il y avait des millions de chômeurs dans la communauté en août dernier, soit 12,5 % de la population active. Les années inflationnistes se sont terminées dans la plupart des pays, a-t-il estimé, mais de façon variable ».

En 1976 et pour l'ensemble des pays de la base de la production industrielle aura été de 12,5 %, diminution du volume des importations aura varié selon les pays de 4 % pour la Grande-Bretagne à 11 % pour l'Allemagne.

PRODUCTION INDUSTRIELLE A MAINTENANT CESSÉ DE RÉGRESSER DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, indiquent les dernières notes rapides sur la conjoncture dans la C.E.E., publiées par Bruxelles. Une certaine reprise paraît s'annoncer dans les industries des produits chimiques, des fibres synthétiques, du textile, du bâtiment, ainsi que dans les industries productrices de biens de consommation durables ; c'est notamment le cas de l'industrie automobile.

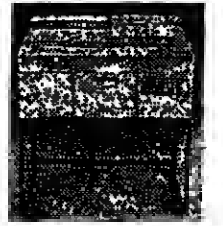
L. FRANÇOIS MITTERRAND participera le 21 novembre à une conférence économique internationale ayant pour thème «Le futur du capitalisme en Europe». Edward Heath présidera la conférence, à laquelle assisteront notamment un certain nombre d'économistes italiens, ainsi que deux représentants du P.C. italien, MM. Amendola et Peggio. — (A.F.P.)

ONER

Lumoprint

..dégringole vos frais de copies

Si vous n'avez pas besoin de nous renvoyer ce bon cela signifie que vous avez déjà rentabilisé votre service de copies!



Lumoprint LX 4 Copieur sur papier normal 30 copies bien contrastées par minute / prix imbattable deux systèmes de copies en un : pour copier des feuilles volantes et des livres / sans préchauffage, fonctionne immédiatement.

Envoyez-moi une documentation complète Faites-moi une démonstration, sans frais ni engagements de ma part

Société _____
Personne à contacter _____
Adresse _____
Ville _____
N° Postal _____

Lumoprint Zindler France S.A.
6/8 Rue du 4 Septembre 92100 Issy-les-Moulineaux
Tél. No. 845.21.91
Succursales dans toute la France

بازار مالیات

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 19 NOVEMBRE

Réflexion

Le marché est irrégulier ce jeudi à l'ouverture. Repli des industries et des pétroles, notamment. Le Bourse des actions d'or et de stabilité des fonds.

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various financial instruments and their prices.

NEW-YORK

Les cours ont enregistré un net repli après l'annonce que le président Ford annoncerait à la semaine prochaine sa décision sur le principe d'une aide fédérale à la ville de New-York. L'indice Dow Jones a perdu 7 points à 348,2, les autres indices ont enregistré un réajustement plus sensible.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UTIMER - R.M.D. - Les résultats de la société en 1975 seront supérieurs à ceux de 1974, et le dividende de 2,45 F pourra aisément être maintenu.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various indices and their values.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

COURSE DE PARIS - 19 NOVEMBRE - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various gold prices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2 à 8. LA MORT DU GÉNÉRAL FRANCO — Chronologie (page 2).
- Le conseil de régence (p. 3).
- Les étrangers dans la guerre civile espagnole : témoignage : « Ce que fut la « non-intervention relâchée », par Pierre Cot (pages 6 et 7).
- Les réactions en Espagne et dans le monde (pages 4 et 5).
- Le témoignage de Rafael Cervera : « Hitler, Franco, Canaris et Gibraltar », par Léon Popeloux (page 8).
- 9-10. EUROPE — « Novembre au Portugal » (III), par André Fontaine.
- 11. PROCHE-ORIENT — La visite de M. Sauvagnanes en Chine.
- 12. AFRIQUE — ANGOLA : de nouveaux renforts cubains seraient rejoints le M.P.L.A.
- 12. PROCHE-ORIENT — LIBAN : la mission de M. Couve de Murville.
- 13 à 18. LES ASSURANCES EN QUESTION — Les ravages de l'inflation.
- L'évolution des risques et des structures.
- L'indemnité des rentes versées aux victimes d'accidents de la circulation.
- Indemnités et révalorisation.
- La réassurance, indispensable mais méconnue.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 19 à 26

LE FEUILLETON de B. Palrot-Delpoix : « La Voie des spirales de la France », de Georges Bernanos.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE : Un écrivain nommé Pauline Réage.

POÉSIE : Un Démon inédit, Robert Sabatier.

SOUVENIRS ET TÉMOIGNAGES : Voyage à l'intérieur de l'armée rouge.

ESSAIS : Deux études de Michel Serres.

LETRES ÉTRANGÈRES : Entretien avec Peter Handke.

LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES : inventaire pour la succession de Franco.

- 28-29. POLITIQUE — L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de finances pour 1976.
- 30. ARMÉES — Nominations militaires.
- 30. EDUCATION — « Bravo, monsieur Hoby ! »
- 31 à 33. ARTS ET SPECTACLES — CINÉMA : le Festival de Paris.
- THÉÂTRE : le Foi, l'Espérance, la Charité.
- MUSIQUE : chants religieux de l'islam.
- 37. SPORTS — FOOTBALL : la victoire de l'Espagne au Tournoi européen des juniors.
- 38. SCIENCES — Un nouveau directeur va être nommé au Muséum d'histoire naturelle.
- 39. SPORTS — Tribunal de Versailles : une lourde peine d'emprisonnement est requise contre un médecin de Vézey.
- 40. RÉGIONS — CORSE : risque d'un week-end chaud.
- 40. ÉQUIPEMENT
- 41. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE — RETRAITE ET DURÉE DU TRAVAIL : la C.G.T. et la C.F.D.T. organisent une journée nationale d'action le 2 décembre.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (30)
Annonces classées (24 à 36) ; Aujourd'hui (37) ; Caramé (38 et 39) ; « Journal officiel » (37) ; Loterie nationale (37) ; Météorologie (37) ; Mots croisés (37) ; Finances (42).

Pour louer une voiture en France ou ailleurs, réservez chez Europcar au : 645.21.25

Paul Emile VICTOR
OLYMPIA
25 ANS D'EXPÉDITIONS POLAIRES FRANÇAISES
Mercredi 19 Novembre 18 h 30
Samedi 22 Novembre 17 h 30

A B C D F G H

APRÈS LA RÉUNION DE RAMBOUILLET

La Suisse renonce à faire entrer sa monnaie dans le « serpent »

Renonciation de la Suisse à s'associer au « serpent » européen, prise de conscience de l'ampleur du rapprochement intervenu sur les questions monétaires entre la France et les États-Unis à Rambouillet, nouvelles précisions sur les modalités de l'accord conclu à cette occasion entre MM. Jean-Pierre Fourcade et William Simon, secrétaire américain au Trésor, tels sont les faits qui dominent en ce milieu de semaine l'actualité monétaire.

Par une déclaration faite mercredi après-midi 19 novembre par M. Georges-Armand Chevillard, chef du département des finances à Bern, le Conseil fédéral (gouvernement) suisse a fait savoir qu'il avait décidé de mettre provisoirement « en veilleuse » la question de son éventuelle participation à l'accord monétaire européen en vertu duquel cinq monnaies (franc français, deutsche-marks, franc belge, florin néerlandais, couronne danoise, auxquelles sont associées les couronnes norvégienne et suédoise) sont liées entre elles par des taux de change fixes dans la limite d'une marge de variation de 2,25 %. La Suisse n'avait jamais déposé de requête officielle d'adhésion, mais elle avait demandé aux pays intéressés que soient étudiées avec elle les conditions de sa participation au « serpent », ce qui fut fait au cours de plusieurs séances de travail à Bruxelles. M. Chevillard a précisé que ce sont les objections de la France qui amènent la Confédération à renoncer pour l'instant à présenter sa candidature, tout en maintenant la question ouverte pour l'avenir. On estime à Bern que, si les déclarations de Rambouillet se matérialisent, le « serpent » perdra de son importance.

Les objections françaises à l'adhésion de la Suisse étaient essentiellement au nombre de deux, l'une de nature politique et l'autre financière. Paris veut conserver à l'accord monétaire européen un caractère « communautaire » et en conséquence ne pas admettre formellement un pays qui n'est pas membre de la C.E.E. Paris pense aussi que la présence du franc suisse aurait pour effet de tirer vers le haut le « serpent ». Mais ces arguments n'ont pu empêcher le retour, surtout au lendemain de Rambouillet, de ne s'agit-il pas de promouvoir une stabilisation des taux de change aussi large que possible ? Le maintien du franc suisse hors du « serpent » ne risque-t-il pas d'aviver la spéculation sur le franc suisse et par conséquent

M. William Simon a déclaré à Washington que pour l'instant le trésorier ne projetait pas de faire une nouvelle adjudication d'or. On affirme à Paris que les Américains continueront à la Jamaïque l'accord provisoire sur l'or conclu à la fin du mois d'août ; les banques centrales recevront en conséquence le droit d'acheter de l'or au prix du marché en même temps que le Fonds monétaire sera autorisé à vendre le système de ses stocks. Cette simultanéité était considérée à Paris comme absolument essentielle. — P. P.

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1975 a été tiré à 543 949 exemplaires.

DECORATION LES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN VOGUE :

- Velours contemporains à dessins « patchwork » et « design »
- Nouveaux tissus Jacquard
- Toiles et chintz, imprimés anglais, américains, suédois, italiens.
- Tweed et tissages spéciaux suisses, belges
- Nouveaux lampas et tapisseries de style

les prix : **de 28^f à 175^f le mètre** (tous nos articles sont en stock)

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Commandez notre luxueux catalogue gratuit en couleurs. Consultez-le à tête reposée, puis venez nous voir en nos magasins. Nous nous ferons un plaisir de vous guider dans votre choix final.

Piano center
PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle 92250 La Garenne • 242.26.30 et 782.75.67
PIANOS ORGUES : Paris-Est 122, 124, rue de Paris 93100 Montreuil (Tél. en instance)

500 pianos et orgues, Furrmachine. Plus de 20 marques sélectionnées. Crédit de 2 à 5 ans exclusivité PIANO-BAIL.

Je désire recevoir sans engagement de ma part et à titre totalement et ceux votre luxueux catalogue couleurs.
M. _____
Adresse _____
Je suis surtout intéressé par pianos orgues Furrmachine

La taxation des plus-values au Conseil économique

M. PIERRE URI VA RÉDIGER UN CONTRE-RAPPORT MONGUILAN

Le Conseil économique et social examinera les 16 et 17 décembre prochain le projet d'avis de M. Pierre Uri sur la taxation des plus-values. Les travaux préparatoires à ce projet d'avis ont montré que M. Uri, s'il a apprécié le côté descriptif de l'important rapport Monguilan, en revanche jugé complètement inapplicables les propositions qu'il contenait.

Inapplicables pour deux raisons principales. Tout d'abord parce que ces propositions non seulement ne rapporteraient pas d'argent à l'État mais lui en coûteraient ; ensuite parce qu'elles apparaissent beaucoup trop complexes et même parfois contradictoires.

M. Uri a notamment critiqué le fait qu'« en ce qui concerne la commission, les plus-values finissent par être complètement gommées, au bout de vingt-cinq ans pour les titres et de cinquante ans pour les immeubles ». « On acceptera l'idée d'une formule continue pour tenir compte de la durée de présence d'un bien dans un patrimoine. Faut-il pour autant arriver à l'effacement total au bout d'une période déterminée ? » M. Uri va donc rédiger une sorte de « contre-rapport » Monguilan, qui sera examiné à la mi-décembre par l'assemblée plénière du Conseil économique et social.

Après les « assises nationales »

DEUX PROSTITUÉES SONT MAINTENUES EN DÉTENTION

À la suite des « assises nationales de la prostitution », réunies mardi 18 novembre à la Mutualité, à Paris, deux prostituées interpellées dans la nuit de mardi à mercredi, près du pont d'Arcole, alors qu'un cortège de quelques dizaines de personnes tentaient de gagner l'Assemblée nationale, ont été maintenues en détention. Ces deux personnes faisaient l'objet d'une contrainte par corps pour non-paiement de procès-verbaux consentis au racolage sur la voie publique.

D'autre part, deux organisations féministes, Les Pétroleuses et le Cercle Elisabeth Dimitriev, ont été maintenues à la Mutualité.

« La liberté de vendre son corps est le contraire de la liberté pour laquelle nous luttons. Nous dénonçons l'hypocrisie d'une société qui méprise les prostituées sans pouvoir se passer de leurs services ». Nous refusons d'avoir à choisir entre une déstabilisation de la prostitution avec ses quartiers réservés, ou une pseudo-liberté de travail qui nourrit le préjudiciable privé. Nous refusons d'améliorer notre oppression. »

NOUVEAU RETARD A BERLIN-EST

Les P.C. européens n'ont pas réu à mettre au point le document qui sera soumis à leur conférence

De notre correspondant

Vienne. — La conférence des partis communistes européens ne se tiendra pas d'ici à la fin de l'année. Contrairement aux prédictions faites il y a un peu plus d'un mois par les organisateurs est-allemands eux-mêmes, les vingt-huit P.C. réunis depuis le lundi 17 novembre à Berlin-Est ne sont pas parvenus, après trois jours de discussions, à mettre définitivement au point le document qui devrait être soumis à la conférence.

Devant la persistance des divergences, les délégués ont décidé de créer un groupe de travail ouvert à tous les partis. Ce groupe aura pour tâche de tenter une nouvelle fois la synthèse des diverses positions en présence. Il soumettra le résultat de ses réflexions à une prochaine réunion de la commission de rédaction au mois de janvier prochain. Lors de cette rencontre, écrit l'agence est-allemande A.D.N., la date de la future conférence sera discutée. C'est la première fois que cette précision est donnée.

Cette indication est toutefois une mince consolation. Même un parti aussi réservé que le P.C. allemand a l'égard du projet est-allemand soumis à la discussion, depuis les 9 et 10 octobre dernier n'avait-il pas, par la voix de son représentant, M. Fajetka, espéré que la conférence serait convoquée prochainement après l'ultime réunion préparatoire de cette semaine ?

L'échéance est maintenant repoussée d'environ un mois et demi. Ce nouveau retard est d'autant plus grave que, d'une part, le document politique qui fait l'objet des débats a été déjà fortement édulcoré par rapport au projet initial, et, d'autre part, que les participants vont maintenant se trouver de plus en plus pressés par le temps. Le congrès du parti soviétique se tiendra, vers la mi-février ; s'ils veulent tenir leur conférence auparavant, les vingt-huit P.C. européens devront donc absolument parvenir à un accord lorsqu'ils retrouveront en janvier à Berlin.

Il n'est pas impossible que certaines délégations aient d'ail-

MANUEL LU

Selon les autorités de

LE VIETNAM SERA RI DANS « CINO A SIX

Les Vietnams du Nord Sud seront réunis sous un nouveau régime central, dit l'Assemblée nationale. L'Agence de presse nord annonce, ce jeudi 20 novembre, que le Vietnam du Nord sera réuni avec le Vietnam du Sud sous un régime central, dit l'Assemblée nationale. L'Agence de presse nord annonce, ce jeudi 20 novembre, que le Vietnam du Nord sera réuni avec le Vietnam du Sud sous un régime central, dit l'Assemblée nationale. L'Agence de presse nord annonce, ce jeudi 20 novembre, que le Vietnam du Nord sera réuni avec le Vietnam du Sud sous un régime central, dit l'Assemblée nationale.

Antiquaires
7^e salon
21 novembre
1^{er} décembre 1975
place de la Bastille, porte
pavillon apollon de 13 à 23 h,
samedi et dimanche de 10 à 19 h

PRATIQUE COMME UN FEUTRE. BEAU COMME UN WATERMAN.

Feutre CF de 160 F à 250 F. **WATERMAN**

SR50 : Une calculatrice professionnelle, puissante et facile à utiliser. **545^f ttc.**

10 chiffres + exposant de 10
40 touches de fonctions dont :
• Log décimal, népérien
• Conversion degrés, radians
• Fonctions trigonométriques
• Mémoire
• Y^x, e^x, x^y
• IX
• X¹

Texas Instruments calculatrices électroniques

Essayez-la chez **DURIEZ** le spécialiste de la calculatrice scientifique
132, bd St-Germain - Paris 6^e
Tél. : 326.43.31

Également dans la gamme TEXAS INSTRUMENTS la SR 51, 799 F, plus de 100 fonctions mathématiques, financières et statistiques.

ANTHON
Le spécialiste de la fourrure et cuir pour homme

142 bd St-Germain

مكتبة النور